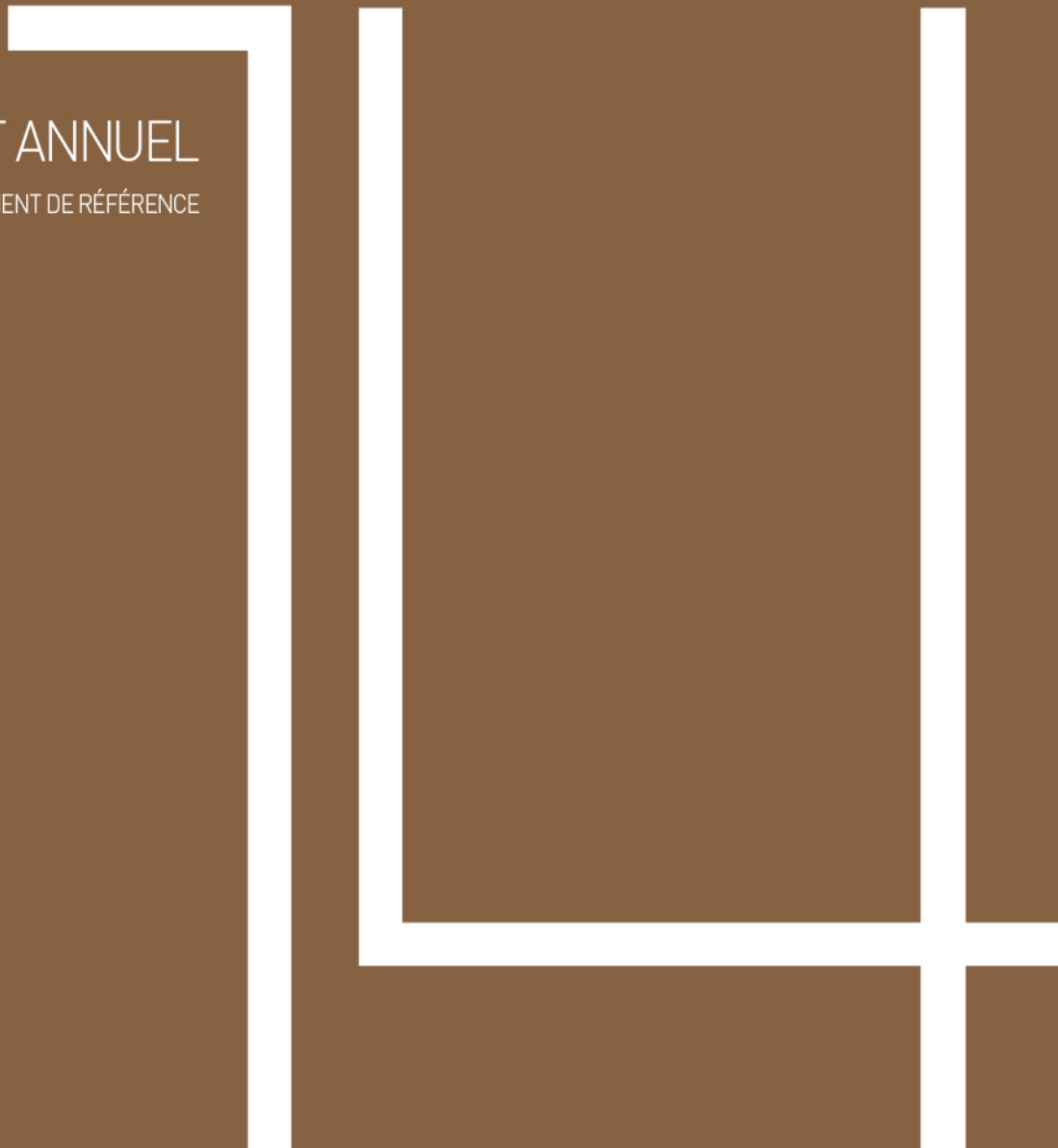




RAPPORT ANNUEL
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



04 ■ 01. GL EVENTS

- 05** Profil de l'entreprise
- 06** Les temps forts 2014
- 09** Chiffres clés et cahier de l'actionnaire
- 13** Histoire et étapes clés

15 ■ 02. GL EVENTS, MÉTIERS ET MARCHES

- 16** Marchés et stratégie
- 17** GL events Live
- 19** GL events Exhibitions
- 21** GL events Venues
- 24** Perspectives

25 ■ 03. RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

64 ■ 04. RAPPORT DE GESTION ET GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 65** Rapport de gestion - présentation des comptes consolidés
- 75** Rapport de gestion - présentation des comptes sociaux
- 80** Rapports complémentaires du conseil d'administration
- 81** Composition et fonctionnement des organes d'administration et de contrôle
- 83** Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux
- 85** Rémunérations des autres mandataires sociaux
- 86** Intéressement du personnel
- 86** Adresses, activités et mandats exercés par les dirigeants
- 89** Situation des mandataires sociaux
- 90** Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques
- 96** Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration

97 ■ 05. ETATS FINANCIERS

- 98** Comptes consolidés
- 127** Honoraires des commissaires aux comptes
- 128** Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- 129** Comptes sociaux de GL events
- 143** Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
- 144** Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

149 ■ 06. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

- 150** Renseignements de caractère général concernant GL events
- 152** Renseignements de caractère général concernant le capital de GL events

160 ■ 07. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 161** Texte des résolutions proposées à l'assemblée générale mixte du 30 avril 2015
- 169** Document annuel d'information
- 169** Responsable du document de référence
- 169** Attestation du responsable du document de référence
- 170** Contrôleurs légaux des comptes
- 170** Informations incluses par référence
- 171** Table de concordance Art 225-105-1 du code de commerce
- 173** Table de concordance

01

GL EVENTS, EN 2014

- 05 Profil de l'entreprise
- 06 Les temps forts 2014
- 09 Chiffres clés et cahier de l'actionnaire
- 13 Histoire et étapes clés

Groupe intégré des métiers de l'événement, GL events est un acteur de référence présent sur les trois grands marchés de l'événementiel :

- congrès et conventions,
- événements et manifestations, qu'ils soient culturels, sportifs ou politiques,
- salons / expositions à destination des professionnels ou du grand public.

Le Groupe intervient pour le compte de nombreux clients institutionnels et privés en France et dans le monde : entreprises, institutions, organisateurs de manifestations, collectivités. Il les accompagne sur l'ensemble de leurs projets, de la définition des stratégies ou concepts jusqu'à la mise en œuvre des opérations sur le terrain.

Présent sur les cinq continents et dans 19 pays, coté Eurolist Euronext Compartiment B Paris, GL events compte 4 107 collaborateurs et a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 939 M€.

UNE ORGANISATION EN TROIS GRANDS POLES

GL events Live regroupe l'ensemble des métiers de l'événementiel corporate, institutionnel et sportif. Ses équipes apportent des solutions clés en main, du conseil et de la conception jusqu'à la réalisation.

GL events Exhibitions pilote et anime plus de 300 salons propriétaires, son portefeuille couvrant de nombreux secteurs : agro-alimentaire, culture, textile, industrie...

GL events Venues gère le réseau de 40 sites événementiels (centres de congrès, parcs d'expositions, salles de spectacles et halles multifonctionnelles) implantés en France et à l'international.

UN GROUPE INTERNATIONAL

Depuis le début des années 2000, GL events s'est affirmé comme un acteur mondial de l'événement, à travers plusieurs points d'appui :

- une stratégie d'implantations locales sélectives et durables permettant de tirer profit de la croissance internationale, qui se traduit aujourd'hui par plus de 90 points d'ancrage sur les cinq continents ;
- agences, représentations ou sites gérés en concessions – conduites par le biais d'alliances avec des partenaires locaux de premier plan ou d'acquisitions de sociétés solidement ancrées sur leur marché ;
- une participation aux grands événements mondiaux : JO, Coupes du monde, rencontres internationales... pour lesquels GL events a su s'imposer comme un opérateur de référence reconnu pour la qualité de ses prestations
- la capacité de gérer des équipes et des projets multinationaux.

UNE CROISSANCE DYNAMIQUE

Depuis sa création, GL events s'est développé avec cohérence et sélectivité, grâce à des atouts essentiels :

- son modèle intégré, qui met en synergie les trois grands métiers du Groupe afin d'optimiser et valoriser leurs complémentarités, partout dans le monde ;
- une base domestique solide, qui s'est élargie de la France à l'Europe en s'appuyant sur les marchés des pays matures ;
- la recherche de marchés émergents à fort potentiel de croissance ;
- une capacité logistique qui couvre aujourd'hui toute la chaîne d'approvisionnement, de la fabrication au montage, permettant de produire et de fournir des équipements dans des délais très contraints ;
- une politique d'innovation qui se déploie dans toutes ses activités : création d'équipements en phase avec les exigences du développement durable, mise en œuvre de la transformation digitale dans tous les domaines de l'entreprise (services, offres...), veille prospective sur les tendances de demain, collaborations avec des créateurs, designers, architectes...

DES ACTIFS DETERMINANTS

GL events dispose aussi d'actifs importants qui renforcent son image de leader, le différencient dans le paysage mondial de l'événement et confortent ses parties prenantes :

- une marque valorisée par sa notoriété, qui bénéficie d'une image à laquelle sont associés rigueur, respect de la parole donnée, haute qualité de prestations ;
- des savoir-faire pointus qui couvrent toutes les compétences de l'événementiel ;
- des marques de salons à forte notoriété.

MARS 2014

La Haye : un événement à la portée politique mondiale

Le sommet mondial sur la sécurité nucléaire a été lancé en 2010 par le Président Obama pour renforcer la coopération internationale dans ce domaine. Avec 53 pays participants, 5 000 membres de délégations, 3 000 journalistes, la 3ème édition qui s'est tenue au World Forum de La Haye les 24 et 25 mars a été la plus grande conférence internationale jamais organisée par les Pays-Bas.

Turin : culture 2.0

Plus de mille opérateurs culturels du monde entier se sont retrouvés au Lingotto Fiere à l'occasion d'AMIEX (Art & Museum International Exhibition Exchange) en mars. Ni salon, ni festival, la manifestation se veut un espace d'échanges et de business, avec une édition 2014 tournée vers le 2.0.

Europain : la plus grande boulangerie-pâtisserie du monde

Avec plus de 800 exposants et près de 77 000 visiteurs, l'édition 2014 de la plus grande boulangerie-pâtisserie du monde qui s'est tenue à Villepinte du 8 au 12 mars a été un grand succès. Reflétant le dynamisme du secteur, elle a été marquée par un riche programme d'échanges, d'affaires, d'événements et de concours pour l'artisanat comme pour l'industrie. Internationale et pleine de vitalité, cette manifestation s'attache aussi à être solidaire : près de 6 tonnes de pain, gâteaux et autres denrées alimentaires ont été offertes par les exposants à la Croix Rouge à l'issue du salon.

AVRIL 2014

Lyon accueille l'élite mondiale des cavaliers

La France n'avait pas reçu de finale de coupe du monde d'équitation depuis plus de vingt ans. C'est Lyon qui a eu le privilège d'accueillir cet événement, du 17 au 21 avril, avec les épreuves de dressage et de jumping organisées à Eurexpo par l'équipe d'Equita' Lyon. Avec une première : la tenue d'un symposium européen en médecine du sport comparée équine et humaine.

Paris Nord Villepinte transformé en capitale industrielle

Du 31 mars au 4 avril, Industrie Paris a rassemblé 850 exposants de neuf spécialités autour de deux axes clés pour le secteur : formation et innovation. 25 000 visiteurs étaient attendus pour cinq jours d'échanges et de business dans une atmosphère conviviale.

JUIN 2014

Rio : le Brésil en mode planète foot

32 pays participant, 12 villes différentes pour les matchs dans un pays dont la géographie de jungle et de montagnes est un vrai défi logistique... relevé grâce aux ressources et à l'expérience du Groupe, habitué à ces grands rendez-vous internationaux complexes. Autre atout déterminant : l'ancrage de GL events au Brésil où il est présent depuis 2006. Le projet a mobilisé plus de 1 000 collaborateurs, ainsi que des partenaires et prestataires locaux.

JUILLET 2014

Quand le Commonwealth vient jouer en Ecosse

71 nations et territoires, 17 sports : organisés à Glasgow du 23 juillet au 3 août, les XX^e Jeux du Commonwealth ont offert à leurs participants et à leurs spectateurs de grands et beaux moments de suspense et d'émotion. « Official Provider », le Groupe a été partie prenante de ce grand rendez-vous. Plusieurs de ses entités se sont mobilisées pour assurer de nombreuses prestations : installations de structures temporaires sur les six sites des Jeux, cabines studios pour la BBC...

Paris : la mode masculine s'invite au Palais Brongniart

Tranoi se positionne comme le salon le plus avant-gardiste de la filière avec une sélection pointue de créateurs. Une alliance de création, de fête et de business qui s'est installée au Palais Brongniart du 29 juin au 1er juillet pour présenter les collections du Printemps-Eté 2015.

AOUT 2014**Mexico : une première Copa Maya pour GL events**

Sélection latino-américaine de la Coupe du monde de Pâtisserie, la Copa Maya 2014, qui s'est tenue dans le cadre du salon Mexipan, a été aussi passionnante qu'intense. S'ajoutant aux nombreux événements que le Groupe conçoit et met en œuvre pour le Food service et l'hôtellerie, l'organisation de cette sélection continentale était une première.

SEPTEMBRE 2014**Paris : des synergies renforcées pour la filière mode**

L'édition de septembre de Première Vision Pluriel a marqué une première avec l'intégration des six salons parisiens (Première Vision Yarns, Première Vision Fabrics, Première Vision Leather, Première Vision Designs, Première Vision Accessories, Première Vision Manufacturing) destinés aux acteurs internationaux de la mode, désormais gérés par un seul organisateur : Première Vision.

Strasbourg : Centre de congrès et parc d'expositions font peau neuve

Entré dans le réseau des sites GL events Venues via la Délégation de Service Public confiée à Strasbourg événements, le site fait l'objet d'une importante rénovation. L'ouverture au public s'échelonne entre mai 2015 et l'année 2016.

Rio : rencontre au sommet pour l'Oil & Gas

Les industries pétrolières et gazières connaissent un tournant majeur. Ce contexte a soutenu le thème de la 17e édition de Rio Oil & Gas : « Nouveau scénario géopolitique : aborder les challenges ». 55 000 visiteurs ont été accueillis, pour 1 300 entreprises présentes.

OCTOBRE 2014**Quand GL events imagine des stades modulables et durables**

Trois mois pour une tribune de 2 779 places, 80 jours pour un stade... sa rapidité de réalisation est un avantage décisif pour la solution de GL events en matière de stades modulables. Économique, sûre et performante, cette technique exclusive essaime en France. En 2014, ce sont les clubs de rugby de La Rochelle, Castres, Lyon et Aix-en-Provence qui y ont eu recours pour accompagner l'évolution de leurs équipes avec des infrastructures adaptées.

Paris : un espace temporaire pour les Paribas Masters de Tennis

Fermé pour grands travaux jusqu'à fin 2015, le Palais omnisports de Paris-Bercy a rouvert fin octobre pour les Paribas Masters. GL events a aménagé un espace réceptif accueillant et de qualité dans un environnement occupé par le chantier.

NOVEMBRE 2014**Sirha, Bocuse d'Or et Omnivore font escale à Istanbul**

Omnivore poursuit sa route gastronomique autour du monde. Du 27 au 29 novembre, le festival a ainsi fait halte à Istanbul, ville en pleine explosion culinaire. 15 masterclass de chefs turcs et internationaux ont mis en vedette les ingrédients de la grande cuisine : passion, technique et partage de culture.

Australie : GL events partie prenante du sommet du G20

Pour le compte de l'Australian department of the Prime Minister and Cabinet, le Groupe, avec un partenaire local, a réalisé l'aménagement de six sites pour la tenue du G20 à Brisbane en novembre. Une participation qui confirme la position de référence de GL events pour les grands événements politiques internationaux.

Les hautes technologies à Barcelone

Gartner Symposium ITxpo est le rassemblement mondial le plus important de dirigeants et responsables en informatique. Plus de 350 rendez-vous durant quatre jours, autour d'une thématique principale : les responsabilités et les moyens pour adapter des nouvelles idées et stratégies dans l'industrie. IT oblige, une bande passante de 800 MB a été commandée, avec une disponibilité jusqu'à 900 MB : il s'agit de la commande la plus importante pour une manifestation au CCIB.

Lyon : naissance de Piscine Global

En 35 ans d'existence, le salon Piscine est devenu le plus grand événement mondial de la filière et une vraie plateforme d'échanges entre tous les acteurs. Un positionnement qui s'est traduit par un nouvel intitulé pour le millésime 2014, celui de Piscine Global, le salon « vaisseau amiral », accompagné de ses déclinaisons Piscine Middle-East et Piscine Asia. Un rendez-vous très attendu par les 18 000 visiteurs qui se sont rendus à Eurexpo pour une édition qui avait mis l'innovation à l'honneur.

Lyon : l'artisanat à l'honneur

Avec 20 000 visiteurs, la première biennale européenne de l'Artisanat a été un franc succès ! Cette fréquentation remarquable, dynamisée par une ambiance ludique et festive, illustre l'intérêt du grand public pour des métiers d'une grande diversité, qui allient art et technique.

DECEMBRE 2014

Paris : Quand la Chine et l'Europe se rencontrent

C'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine qu'est né le premier SEES (Sino-European Entrepreneurs Summit). Du 4 au 6 décembre, deux sites parisiens d'exception de GL events, le Palais Brongniart et l'hôtel Salomon de Rothschild, ont accueilli les conférences, le dîner de gala et la cérémonie de clôture, accompagnée de la signature de projets de coopération sino-européens. Quelque 300 participants ont assisté à ces journées en présence de prestigieux invités.

Lima : rendez-vous pour la COP20

Du 1^{er} au 12 décembre la capitale du Pérou a été l'hôte de la « Conférence des Parties » (COP20), conférence mondiale sur le changement climatique. Avant la COP21 prévue à Paris en décembre 2015, le sommet porte un enjeu majeur pour l'avenir de la planète. Le quartier général de l'armée a mis à disposition 90 000 m² que GL events a transformé en centre de congrès éphémère pour accueillir plus de 10 000 personnes. Toutes les installations ont fonctionné 24 h/24 dès le 25 novembre.

2014, POURSUITE DE LA CROISSANCE

Le chiffre d'affaires 2014 s'établit à 939,4 M€ contre 809,1 M€, soit une progression globale de 16,1 %, dont 25 % à l'international. Cette très bonne performance s'inscrit dans une continuité de croissance. Supérieure au développement des marchés, elle illustre la qualité de la dynamique diffusée dans l'ensemble des entités du Groupe, traduit la création de valeur générée par les synergies inter-pôles et confirme la pertinence et la solidité du modèle intégré.

Le Groupe a poursuivi ses efforts d'ajustement des coûts et d'amélioration de la productivité. La marge opérationnelle ressort ainsi à 7,1 % contre 6,1 % en 2013. Le résultat opérationnel s'établit à 66,9 M€ et l'EBITDA à 104,8 M€.

Outre la tenue d'événement et salons récurrents, 2014 a été marquée par de grands rendez-vous très porteurs pour l'activité : la Coupe du monde de Football, la COP 20 au Pérou, les Jeux du Commonwealth à Glasgow, les finales de coupe du monde FEI, Equita'Lyon ou encore le sommet du G20 de Brisbane.

D'autres facteurs ont contribué à ces résultats :

- le renfort et l'élargissement de l'implantation du Groupe en Amérique Latine (+57 % de CA en réels, ouvertures de filiales au Pérou et au Chili) ;
- la mise en place d'un partenariat public / privé pour entrer au capital de Strasbourg Evénements, la SEM en charge de la gestion du Palais des Congrès et de la Musique, ainsi que du Parc des Expositions ;
- le déploiement du concept exclusif de stades modulables à La Rochelle, Aix-en-Provence, Castres et Lyon.

L'activité des trois pôles Live, Exhibitions et Venues

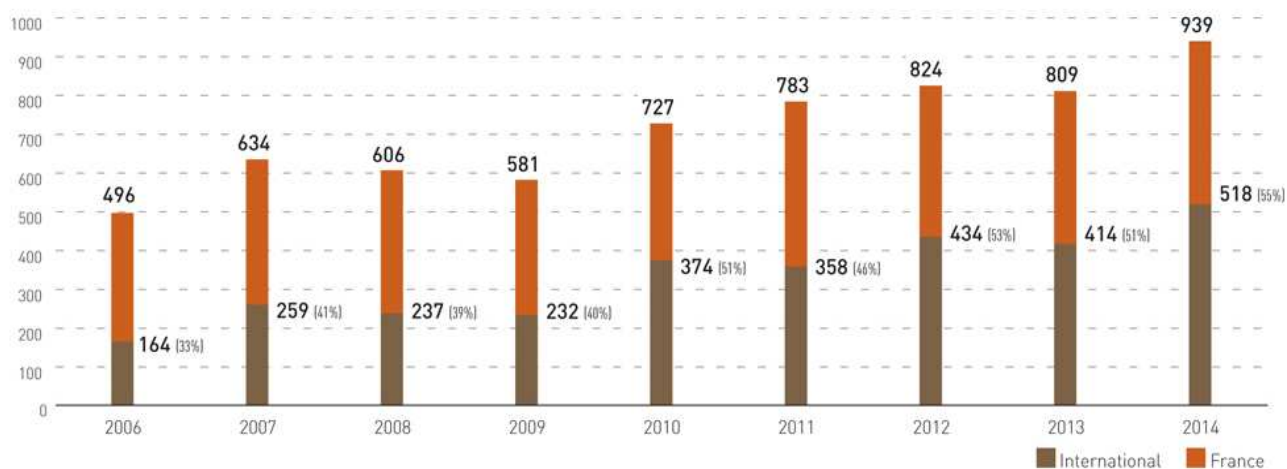
Dédié aux services événementiels, GL events Live a connu une année dynamique, portée par la Coupe du monde de Football au Brésil. Son chiffre d'affaires atteint à 529,6 M€, avec un résultat opérationnel de 39,7 M€ et une marge opérationnelle de 7,5 %. Le pôle enregistre également un fort développement en Turquie (+ 22 %).

Fort d'un portefeuille de plus de 300 salons propriétaires, GL events Exhibitions a une activité marquée par le caractère biennal de ses rendez-vous les plus importants, comme le SIRHA, qui se tient les années impaires. 2014 reflète cette cyclicité, avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 143,2 M€. La comparaison à exercice comparable montre une progression de 5,3% par rapport à 2012 et une bonne stabilité du résultat opérationnel et de la marge opérationnelle.

GL events Venues, le pôle en charge du réseau international de sites, a apporté une forte contribution à la croissance, avec 266,6 M€ de chiffre d'affaires, grâce notamment aux performances des sites de Barcelone et de Paris. A souligner également, la dynamique positive de La Haye et de Bruxelles.

1 CHIFFRES CLES ET CAHIER DE L'ACTIONNAIRE

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)

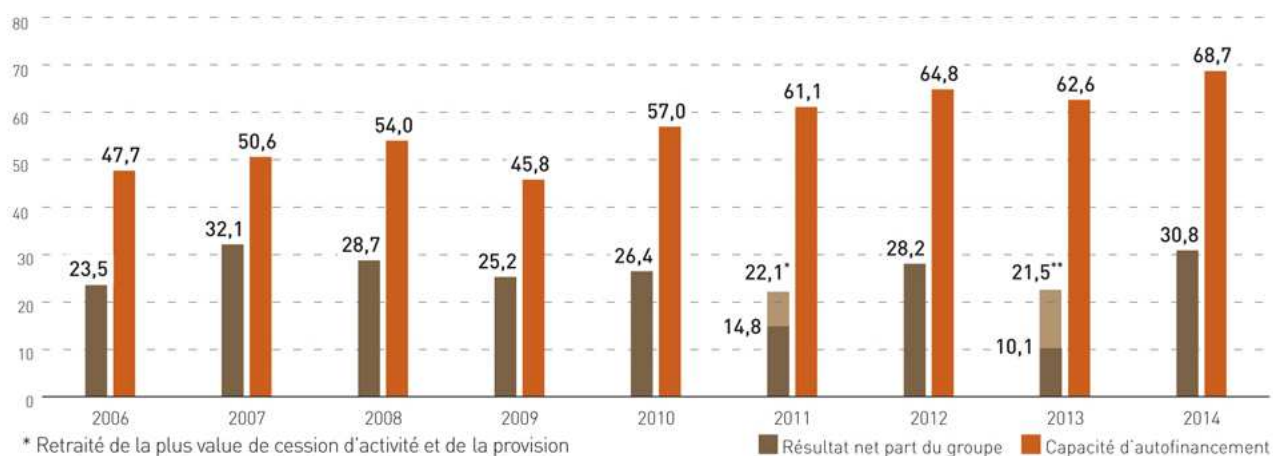


COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (M€)

Avec une marge brute de 36,9% et un résultat opérationnel impacté par le change : - 2,6 M€

	2014	2013
CHIFFRE D'AFFAIRES	939,4	809,1
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	64,6	49,7
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	66,9	38,3
RÉSULTAT FINANCIER	- 11,2	- 6,8
IMPÔT	- 19,3	- 16,1
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	36,4	15,4
MISE EN ÉQUIVALENCE	- 0,9	- 0,8
MINORITAIRES	- 4,7	- 4,5
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	30,8	10,1
MARGE NETTE	3,3 %	1,2 %

RESULTAT NET PART DU GROUPE (M€) ET CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (M€)

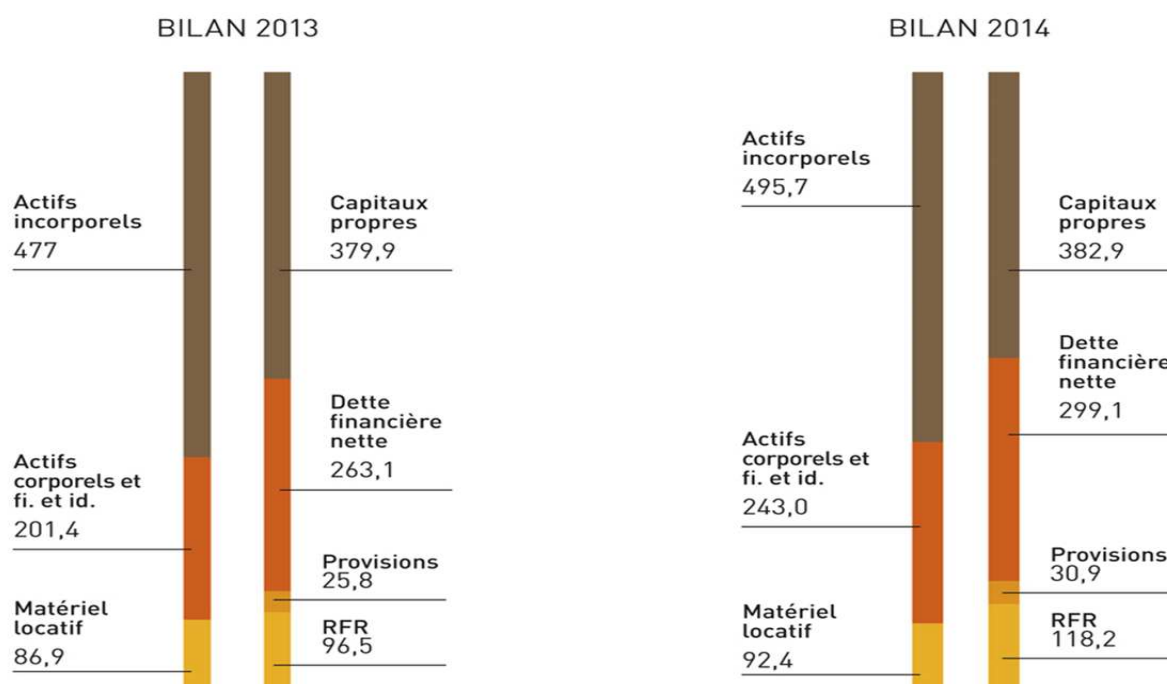


* Retraité de la plus value de cession d'activité et de la provision exceptionnelle sur le contrat des Jeux du Commonwealth 2010.

** Retraité de la provision exceptionnelle sur Goowill.

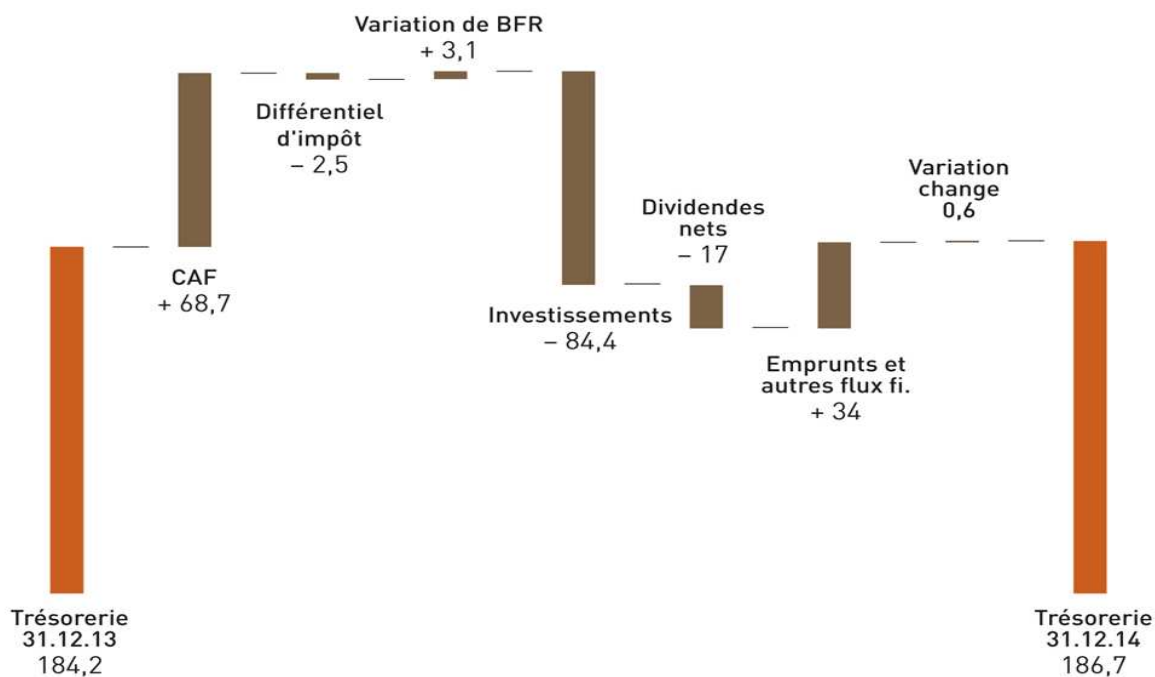
LE BILAN (M€)

Le bilan fait ressortir une Ressource en Fonds de Roulement de 118,2 M€, avec un ratio d'endettement sur fonds propres de 78%.



LES FLUX DE TRESORERIE (M€)

- Amélioration BFR +3,1 M€,
- Investissements réalisés en actifs long terme, conformes aux engagements.



1 CHIFFRES CLES ET CAHIER DE L'ACTIONNAIRE

DIVIDENDES



INFORMATION

Eurolist compartiment B
Code ISIN - FR 0000066672
Code Bloomberg - GLOFP
Code REUTERS - GLTN.PA
Code FTSE - 581

Depuis son introduction en bourse, GL events développe une communication privilégiée auprès de ses actionnaires. Sur le site internet www.gl-events.com, rubrique « infos finances », un espace dédié aux actionnaires propose :

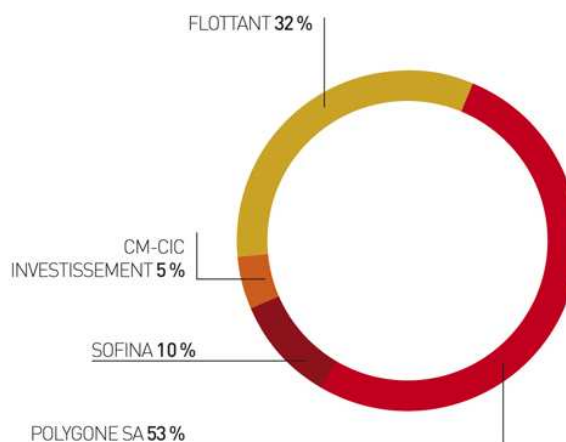
- un historique des communiqués de presse ;
- un calendrier des communications financières ;
- un guide de l'actionnaire ;
- un historique des rapports annuels (disponibles en téléchargement) et des publications ;
- les chiffres clés du Groupe ;
- les enregistrements des interviews de dirigeants.

Email : infos.finance@gl-events.com

DIFFUSION DES COMMUNIQUES

Les communiqués de GL events sont disponibles la veille (après 18 h) de leur publication dans la presse financière sur le site www.gl-events.com, rubrique « infos finances ». Ils sont adressés systématiquement par email, fax ou courrier à toute personne qui en fait la demande (les fax sont adressés la veille au soir également, les courriers sont acheminés en fonction des délais postaux).

REPARTITION DU CAPITAL AU 28/02/2015



RAPPORTS ANNUELS

Le rapport annuel peut être obtenu en version papier sur simple demande ou téléchargé à partir du site Internet sur lequel l'historique des communiqués et des rapports (depuis l'introduction en bourse de la société) est accessible en permanence.

Tous les éléments de communications financières sont traduits en langue anglaise et sont disponibles sur le site www.gl-events.com, rubrique « informations financières » ou en version papier.

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Erick Rostagnat

Directeur Général Finances et Administration

Tél. : 04 72 31 54 20

Fax : 04 72 31 54 95

Site internet : www.gl-events.com, rubrique « informations financières »

Email : infos.finance@gl-events.com

CALENDRIER DES COMMUNICATIONS POUR 2015

- 28 avril 2015 (après bourse) : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2015
- 30 avril 2015 : Assemblée Générale
- 9 juillet 2015 (après bourse) : Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2015
- 1^{er} Septembre 2015 (après bourse) : Résultats du 1^{er} semestre 2015
- 20 octobre 2015 (après bourse) : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2015

1978 – 1989

- Création par Olivier Ginon et trois associés (Olivier Roux, Gilles Gouédard- Comte et Jacques Danger) de la Sarl Polygone Services.
- Alliance du Groupe Polygone (devenu n°1 français des installations d'expositions et d'événements) avec la société Cré-Rossi, (location de mobilier, d'accessoires et de revêtements de salons).
- Modification de la raison sociale en Générale Location.

1990 – 1997

- Huit années de croissance. Générale Location renforce sa stratégie d'offre globale par des acquisitions et créations dans les savoir-faire suivants : installation générale d'expositions, location de mobilier, stands de prestige, signalétique, agencements pour la grande distribution et la muséographie, hôtes et hôtesse d'accueil.
- Internationalisation de Générale Location avec l'implantation à Dubaï.

1998 - 2003

- Six années charnières. Après son introduction au Second Marché de la Bourse de Paris, Générale Location fait ses premiers pas dans le domaine des grands événements internationaux (Coupe du Monde de Football en France, Sommet des Chefs d'Etats, Festival du Film de Cannes...).
- Des chantiers majeurs pour le Groupe : Jeux Olympiques de Sydney, sommets des Chefs d'Etat Européens à l'occasion de la Présidence Française de l'Union Européenne, ainsi que de nombreux événements liés au passage à l'an 2000.
- Un nouveau nom pour Générale Location : GL events. Le Groupe enregistre alors une très forte progression dans la gestion d'espaces et d'événements et, pour poursuivre sa croissance sur le marché de l'événementiel, lance une augmentation de capital de 15,4 M€.

2004 – 2009

- Outre l'acquisition de Market Place (agence spécialisée dans la communication événementielle), de Temp-A-Store en Grande-Bretagne (structures démontables), de Promotor International et AGOR (sociétés d'organisation), et une prise de participation dans Première Vision, GL events enregistre également une très forte progression dans les salons professionnels avec l'acquisition de six nouveaux salons dans la filière Industrie.
- A l'international, le Groupe acquiert la société propriétaire de Hungexpo, Parc des Expositions de Budapest, remporte la concession du Parc des Expositions de Rio de Janeiro, la gestion de Pudong Expo de Shanghai, du Palais des Congrès de Bruxelles, du Parc des Expositions de Turin, du Centre de Conventions de Curitiba, de l'Aréna de Rio de Janeiro et celle du World Forum Convention Center de La Haye.
- En 2005 et 2007, le Groupe lance deux augmentations de capital qui lui permettent de lever 35,7 et 77,6 millions d'euros.
- En France, GL events remporte la gestion du Parc des Expositions de Metz, du Centre de Congrès de Nice Acropolis, de la Halle multifonctionnelle de Roanne, du Parc d'Expositions de Troyes, du Palais de la Mutualité à Paris et celle du Centre d'Expositions et de Congrès MegaCité à Amiens.
- GL events acquiert Traiteur Loriers pour accélérer sa stratégie Food & Beverage.

2010

- La création de GL events Exhibitions, le 1^{er} janvier 2010, permet au Groupe de renforcer la qualité des services offerts aux exposants et aux visiteurs, en lien avec les acteurs des différentes filières et communautés professionnelles.
- En France, GL events remporte la gestion du Palais Brongniart de Paris.

1 HISTOIRE ET ETAPES CLES

- GL events remporte un contrat historique à l'occasion de la Coupe du Monde FIFA 2010™, en Afrique du Sud. Le Groupe conforte également sa position via de nombreux rendez-vous internationaux tels que l'Exposition Universelle de Shanghai.

2011-2012

- GL events confirme son leadership pour de nombreux rendez-vous internationaux : Coupe d'Asie des nations de football au Qatar, Tournoi des 6 Nations, sommets de la présidence française des G8 et G20, JO de Londres, Sommet Rio + 20...
- Acquisitions de Brelet, acteur français de l'aménagement temporaire pour les salons et événements, de Slick Seating Systems Ltd, concepteur fabricant de tribunes sur les marchés anglais et du Commonwealth, et de Serenas, leader en Turquie de l'organisation de congrès.
- Avec le renouvellement de la gestion du parc des Expositions de Toulouse, l'exploitation du nouveau Centre de Congrès et d'Expositions d'Ankara, en Turquie, et la gestion de La Sucrière, à Lyon, GL events poursuit le développement de son réseau international d'espaces.
- GL events a réalisé une augmentation de capital pour accélérer son développement sur les marchés émergents et notamment au Brésil, très porteur en termes de grands événements à l'horizon 2016. Entrée au capital du Groupe de la Sofina.
- Avec ses sites parisiens, notamment la Maison de la Mutualité, le Groupe développe le métier du Food & Beverage.
- L'exportation de concept d'événements propriétaires sur différentes zones géographiques se confirme comme une forte valeur ajoutée pour le Groupe (Première Vision à New York, São Paulo et Moscou, Bocuse d'Or à New York, du SIRHA à Shanghai et Genève...).

2013

- GL events procède au rachat de LPR, société brésilienne spécialisée dans l'installation générale et la fourniture de mobilier aux plus grands organisateurs d'événements au Brésil.
- Au Brésil, le Groupe remporte l'appel d'offres pour la concession sur 30 ans du Parc des expositions Imigrantes de São Paulo.
- Réalisation d'un parc d'expositions temporaires de 20 000 m² à Sydney
- Après la Maison de la Mutualité, ouverture d'un second restaurant « Terroir Parisien » au Palais Brongniart.
- Le Groupe remporte la concession du Palais des Congrès de Metz pour une durée de 10 ans.

2014

- Au 1^{er} janvier, les trois agences événementielles du Groupe - Alice Evénements, Market Place et Package - deviennent une entité unique, dédiée au conseil stratégique et opérationnel de communication événementielle : Live! By GL events.
- Le Groupe se voit confier la délégation de service publique de Strasbourg événements, avec deux équipements majeurs : le Centre des Congrès et le Palais de la musique.
- Partie prenante du G20, à Brisbane, et du COP 20, à Lima, le Groupe confirme ainsi son positionnement sur les grands sommets politiques et environnementaux internationaux.
- Montée en puissance de l'implantation latino-américaine avec des prises de position au Pérou et au Chili.
- L'offre de stades modulables et durables innove avec un concept d'infrastructures rapides et économiques à mettre en œuvre.

02

GL EVENTS, METIERS & MARCHES

- 16 Marchés et stratégie
- 17 GL events Live
- 19 GL events Exhibitions
- 21 GL events Venues
- 24 Perspectives

UN MODELE INTEGRE ORIGINAL ET GAGNANT

Des origines au développement international

Depuis l'origine, le Groupe GL events fonctionne selon un business model unique dans l'univers de l'événement. À son cœur de métier historique, les services, le Groupe a associé deux volets complémentaires : l'organisation d'événements et la gestion d'espaces.

Cette stratégie lui a permis de devenir le seul *global player* du marché, aujourd'hui reconnu comme un partenaire de référence pour les grands donneurs d'ordres comme pour les collectivités territoriales.

Cette logique d'intégration favorise les synergies entre les différentes activités. Elle permet d'orchestrer des prestations à forte valeur ajoutée à partir d'un point d'entrée unique. Elle contribue également à doter le Groupe d'une image unifiée, lisible par ses partenaires.

Ce modèle a fait ses preuves dès l'origine, instaurant une dynamique de croissance interne et externe et sécurisant la rentabilité des activités en favorisant la rotation des actifs entre les métiers.

Il structure également la stratégie internationale de GL events : c'est le cas par exemple du Brésil, où GL events est devenu un acteur global de l'événementiel brésilien en développant simultanément ses trois pôles Live, Venues et Exhibitions.

Cette stratégie se trouve validée par les résultats 2014 et les perspectives 2015 : ouverture de l'hôtel du Riocentro, montée en puissance de São Paulo Expo...

GL EVENTS LIVE : UNE SOLUTION GLOBALE

Alliant conseil stratégique et opérationnel en communication événementielle et prestations de services à l'événement, le pôle Live regroupe un ensemble de savoir-faire allant de la conception à la réalisation de l'événement, en passant par la production.

Sa vocation : accompagner les entreprises, les États, les associations, dans la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies de communication événementielle.

Le pôle conjugue deux atouts déterminants : sa capacité éprouvée à piloter des équipes multiculturelles et la maîtrise de la chaîne de valeur.

Il s'appuie sur une puissante logistique pour fournir ses prestations partout dans le monde dans des délais toujours contraints : stocks adaptés, implantations stratégiques des entrepôts, moyens de transport flexibles et réactifs.

Le Groupe possède aujourd'hui ses propres sites de production d'installations temporaires : c'est le cas de la fabrication des structures Absolute conçues et produites en Picardie.

Pour l'organisation des événements, GL events s'appuie sur l'expertise de ses agences événementielles dont trois sont regroupées au sein de l'identité commune Live! by GL events depuis janvier 2014.

Des services en constante évolution

Les services proposés vont des interventions les plus classiques – location de mobilier, décoration, chauffage/climatisation, etc. – aux plus complexes : pavillons d'accueil modulables conçus sur-mesure, mise en œuvre de nouvelles technologies de communication, etc.

Depuis la création du Groupe, ces services ont constamment évolué, tant au plan quantitatif pour étoffer la palette de prestations en fonction des demandes des clients, que qualitatif grâce à des innovations et des offres originales (éco-conception, mobilier de designers, sites internet e-business, etc.).

La Direction Qualité de GL events Live inscrit également les services dans une dynamique de synergie et d'amélioration continue, comme en témoigne la certification ISO 9001 : 2008 du pôle Mobilier en 2013, ou celle de la société Hall Expo (structures événementielles) en 2014.

Un référent mondial de la filière

Intégrant la conception, le conseil, l'équipement et la communication autour des grands événements, le Groupe occupe aujourd'hui un positionnement de référent mondial de la filière. Il est présent sur les plus grandes manifestations culturelles, politiques, économiques... : Festival de Cannes, sommets des Chefs d'États tels que le G20, les Journées Mondiales de la Jeunesse, etc.

Une référence dans l'univers sportif

Depuis plus de dix ans, GL events a acquis un statut de référence dans le domaine des grands rendez-vous sportifs internationaux, un marché exigeant notamment des structures événementielles de qualité. Or, depuis les JO de Londres en 2012, les critères de développement durable sont venus renforcer les exigences des cahiers des charges et ont étoffé les équipes dédiées aux grands projets internationaux de nouvelles compétences.

GL EVENTS LIVE EN 2014

Après une année 2013 très dynamique pour le pôle Live (Coupe des Confédérations au Brésil, Grands Prix de Formule 1 de Monaco et Barcelone, Championnats du monde de tennis de table à Paris, Journées Mondiales de la Jeunesse de Rio...), l'année 2014 a commencé avec la conception et la construction du parc des expositions temporaires de Sydney. Implanté à Glebe Island, d'une superficie de 20 000 m², il a été mis en service début 2014 et fonctionnera jusqu'en 2016.

Autre fait marquant dans la vie du Groupe début 2014, la création en janvier de Live! by GL events. Issue du regroupement des agences événementielles Alice Événements, Market Place et Package, la nouvelle entité offre une concentration importante d'expertises complémentaires. Forte d'une centaine de collaborateurs, elle a organisé plus de 250 événements en 2014.

En 2014, GL events a accompagné les grands événements internationaux : Coupe du monde de Football au Brésil, Longines FEI World Cup Jumping Final™ et REEM ACRA, FEI World Cup Dressage Final™ à Lyon, les Commonwealth Games 2014 à Glasgow, la célébration du 70e anniversaire du Débarquement en Normandie, l'organisation du COP 20 (20e Conférence annuelle sur le changement climatique) à Lima, au Pérou en décembre...

L'année 2014 a également été marquée par l'organisation de la 20e édition du salon Equita, ainsi que par le développement de l'offre sport GL events avec la construction de stades modulables et durables – un concept exclusif du Groupe, de tribunes et d'espaces réceptifs pour plusieurs clubs de rugby pendant l'été.

Perspectives 2015

Les positions prises par le Groupe lui ouvrent des perspectives porteuses pour les prochains grands rendez-vous mondiaux : la Coupe du monde de Rugby en 2015, les jeux européens de Bakou, les Mondiaux d'athlétisme en 2017 à Londres.

En France s'annoncent l'Euro 2016, le Congrès Mondial du Gaz à Paris en juin 2015, le COP 21 au Bourget à l'automne... Au Brésil : le 450^e anniversaire de la ville de Rio en 2015, les JO d'été de 2016...

Le Groupe sera aussi présent sur l'Expo Milano 2015, en prenant en charge la restauration et la boutique du Pavillon France.

GL EVENTS LIVE : MARCHES ET TENDANCES

En 2013, les dépenses consacrées au tourisme d'affaires et à l'événementiel ont représenté plus de 8,5 milliards d'euros pour les entreprises françaises, leurs retombées économiques directes ou indirectes étant toujours comprises dans une fourchette entre 20 et 30 milliards d'euros.

Mais crise économique oblige, 37 % des entreprises ont vu leur budget MICE diminuer en 2013. Acteurs essentiels de la réussite des manifestations organisées, les prestataires de services de l'exposition et de l'événement n'ont d'autre choix que de s'adapter face à un marché en pleine mutation.

Les congrès

L'analyse des chiffres issus des données d'activité des sites d'accueil confirme le dynamisme constaté en 2012 pour les congrès organisés et accueillis en France : le nombre total de participants aux congrès a progressé de 9 % entre 2012 et 2013.

La croissance des congrès sans exposition se fait au détriment des congrès avec exposition, qui enregistrent, eux, une décroissance significative entre 2012 et 2013 (-10 %).

Les congrès d'audience nationale affichent une belle progression de 15,7 % du nombre moyen de leurs participants, passant ainsi de 967 à 981 participants en moyenne, tandis que les congrès d'envergure internationale enregistrent une

baisse de 8,8 %, ce qui marque une rupture avec la tendance positive de 2011/2012.

Les événements d'entreprise

Le baromètre publié en 2014 par l'ANAé (Association des agences de communication événementielle) note un optimisme des agences de communication événementielles dans un contexte de marché événementiel pourtant stable.

Les agences investissent dans leur grande majorité dans des activités connexes à l'événementiel : développement à l'international, création d'événements propriétaires et activités digitales notamment. Les grandes tendances de 2012 se confirment cependant : baisse du budget moyen par participant, diminution de la durée des manifestations, enthousiasme toujours renouvelé des participants aux séminaires/conventions d'entreprises.

Après la baisse constatée en 2012, l'étude Coach Omnium de 2014 note une reprise en douceur des événements d'entreprise, affirmant ainsi le rôle essentiel des conventions et séminaires en termes d'échange et de motivation des équipes.

Les salons

Dans un contexte économique difficile pour les exposants, les salons enregistrent, cette année encore, une baisse des surfaces moyennes occupées.

Autre tendance : la part croissante des stands modulables, et des exposants de plus en plus sensibles aux propositions « packagées » offrant prix, impact sur le visiteur et facilité de gestion.

GL EVENTS EXHIBITIONS : UN ACTEUR DE REFERENCE PROCHE DES COMMUNAUTES

GL events Exhibitions est le pôle du Groupe GL events dédié à l'organisation de salons professionnels et grand public en France et à l'international. Il se positionne en acteur de référence, professionnel expert, autant des communautés qu'il anime, que du marketing et de l'organisation des salons.

GL events dispose d'un large portefeuille de salons, au sein duquel se dessinent des filières fortes - mode et textile, agro-alimentaire - avec des manifestations d'excellence et de réputation mondiale. Les salons propriétaires du Groupe se répartissent entre les grands secteurs économiques : industrie, bâtiment, culture et loisirs, habitat, environnement, automobile, commerce et distribution...

Cette pluralité sectorielle, renforcée par une répartition géographique sur plusieurs continents et une combinaison de manifestations annuelles et biennales, équilibre et sécurise l'activité globale.

Les points d'appui de la stratégie

La stratégie de croissance de GL events Exhibitions s'appuie sur plusieurs atouts :

- un positionnement de référent au cœur des communautés, avec des marques et des événements phares (Première Vision, Sirha, Industrie..) ;
- un ancrage domestique solide sur chacun de ses marchés (Europe, Amérique latine...) ;
- une synergie forte avec les autres métiers du Groupe ;
- des équipes agiles, animées par un esprit entrepreneurial.

Fort de ces points d'appui, le pôle construit son développement sur des événements clés dans des secteurs à forte légitimité française (agro-alimentaire, mode). Il accroît constamment leur rayonnement international, à la fois par le développement continu des salons de référence et par leur implantation (géo-duplication) sur les marchés porteurs à l'échelle du monde.

La capacité d'innovation est également un fort levier de croissance, se traduisant par des formats et des contenus originaux, imaginés pour répondre à de nouvelles attentes et de nouvelles pratiques : c'est le cas par exemple de Big !, première manifestation grand public en résonance du Sirha, du Carré des Jardiniers.

GL events Exhibitions investit fortement dans l'adaptation permanente de ses événements et la notoriété de ses marques : l'ensemble des salons

organisés dans le cadre de Première Vision Paris (Première Vision Fabrics, Leather, Accessories, etc.) ont ainsi été regroupés sous une marque unique, soulignant sa force et sa réputation mondiale exceptionnelle.

Enfin, grâce à un portefeuille large et son implication aux côtés de nombreuses communautés professionnelles et de passionnés, GL events dispose aussi de salons plus régionaux qui lui permettent d'agir dans chacun des territoires où le Groupe opère.

GL EVENTS EXHIBITIONS EN 2014

L'année 2014 a vu la poursuite de l'expansion internationale de plusieurs salons phares : Première Vision Istanbul, le transfert - très apprécié par le marché - du salon Denim de Paris à Barcelone ; le Sirha s'est quant à lui décliné pour une première édition à Budapest et, avec une 2ème édition très réussie, à Istanbul.

En France, Première Vision a intégré le salon Le Cuir à Paris (désormais Première Vision Leather) et fédère six salons sous sa marque. Le savoir-faire dans les événements équestres développé avec Equita et le Saut Hermès a permis de recevoir à Lyon Eurexpo la finale Longines FEI World Cup et de signer un contrat pluriannuel avec Longines qui soutient le CSI 5* d'Equita.

Autre fait marquant : un contrat de collaboration de longue durée a été signé pour organiser le salon Européen.

Du côté des salons grand public, le portefeuille d'événements agroalimentaires s'est étoffé avec « Sugar », un salon parisien dédié à la pâtisserie qui a rencontré un grand succès ; autres rendez-vous très appréciés, des salons communautaires comme celui consacré aux animaux de compagnie.

Omnivore World Tour a poursuivi son itinéraire gourmand et gastronomique en faisant étape à Paris, Moscou, Shanghai, Istanbul, Sydney et Montréal.

Perspectives 2015

De nombreux rendez-vous vont contribuer à faire de 2015 une année particulièrement porteuse pour GL events Exhibitions : elle bénéficie notamment de l'effet biennal du Sirha et de Be Positive, qui se sont tenus au premier trimestre ainsi que de la bonne tenue des grands salons annuels.

Les demandes de participation enregistrées à ce stade permettent d'anticiper une croissance solide. Les efforts d'amélioration de la rentabilité portent leurs fruits et soutiennent la vitalité du pôle.

2 GL EVENTS EXHIBITIONS

L'effort reste soutenu pour amplifier la profondeur et la richesse du portefeuille, et adapter les salons aux évolutions de leurs marchés ; le déploiement des outils digitaux contribue notamment à servir la présence des salons, des marques et à animer les communautés représentées.

La dynamique internationale se poursuit, avec notamment le lancement du Sirha à Rio de Janeiro en octobre ainsi que des deuxièmes éditions de Piscine Asia et du Sirha Budapest. Un nouveau salon, Expo Andes, qui a lieu à Santiago du Chili, renforce les positions du Groupe en Amérique latine.

GL events fédère ses salons de l'habitat en France sous la marque *Viving*, présente dans douze villes de France.

MARCHES ET TENDANCES

(Sources : AMR - The global exhibition organising market)

Le marché mondial de l'organisation de salons a continué de croître en 2013 à 23,4 milliards de dollars (+3,7 % vs 2012).

Selon les estimations de la société AMR, le marché le plus important en valeur reste les USA (11,8 milliards de dollars) suivi de l'Europe (6,4 milliards de dollars pour le cumul Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie). En 2013, la Chine a dépassé la France et la Grande-Bretagne.

Après une période de forte récession suivie d'une stagnation, le marché a commencé à se redresser en 2010, 2011 amorçant un vrai retour à la croissance. Les niveaux de visiteurs et d'exposants, notamment, retrouvent leurs

performances de pré-récession, voire les dépassent sur certains marchés émergents.

Ces derniers montrent des variations significatives : la Chine reste solide avec une croissance de 8 %, l'Inde également avec 9 %. Autre région à enregistrer une forte progression : les pays du GCC (Golfe cooperation council - Arabie Saoudite, Bahreïn, Oman (Muscat), Qatar, Émirats Arabes Unis, Koweït), a + 13 % par rapport à 2012.

Actuellement, les pays émergents totalisent 28% de la surface d'exposition mondiale, un chiffre en hausse de 5% par rapport à 2009. La croissance la plus forte provient de la zone Arabique (GCC) (+ 10 %).

S'agissant des pays matures, la situation est très contrastée : l'Allemagne affiche en 2013 une progression de 7 %, l'Italie une forte baisse de 16 % due à un contexte économique tendu qui se traduit par une double baisse de la surface d'exposition disponible et des prix de ventes au mètre carré. En France, début 2014, on observait une hausse significative du nombre d'exposants.

Cette hausse, ainsi que celle du nombre de visiteurs observée sur les salons professionnels témoigne de l'intérêt renouvelé des salons dans les relations commerciales et le marketing des entreprises.

Le climat des salons grand public reste quant à lui lié à une consommation faible et incertaine. Cependant, les salons rassemblant des communautés de passionnés, à l'instar d'Equita, connaissent un succès croissant.

GL EVENTS VENUES : ESPACES DU MONDE EN RESEAU

GL events Venues gère un réseau de 40 sites événementiels : parcs d'expositions, centres de congrès, espaces réceptifs et multifonctionnels à travers le monde.

Faire des espaces événementiels des lieux de vie et d'échanges, mais aussi des pôles d'attractivité contribuant au rayonnement des villes et des territoires : c'est l'ambition de GL events Venues partout dans le monde.

Aux côtés des collectivités propriétaires, le Groupe accomplit ses missions en mettant ses expertises et ses savoir-faire au service de grandes ambitions économiques, culturelles et humaines.

Les sites événementiels sont des moteurs d'attractivité et de rayonnement mais aussi de fortes retombées économiques dans le secteur du tourisme d'affaires : l'hôtellerie, restauration, transports, commerce...

Le réseau d'espaces gérés par GL events Venues se compose de lieux uniques par leur qualité architecturale.

Il se distingue également par les compétences et les expertises de chaque collaborateur dans chaque site.

Du Brésil à la Turquie en passant par l'Europe et ses grandes métropoles - Barcelone, Lyon, Bruxelles, Turin, Budapest... c'est avec le même engagement, la même passion, que les équipes font vivre la dynamique d'excellence GL events en matière d'accueil, d'organisation et de services.

GL EVENTS VENUES EN 2014

L'offre de sites GL events s'est enrichie de trois espaces événementiels en 2014.

Le Parc des expositions et le Palais de la musique et des congrès de Strasbourg ont rejoint le réseau des sites GL events suite à l'entrée du Groupe dans le capital de Strasbourg Evénements qui vient de remporter la délégation de service public de 2014 à 2036. Cet équipement fait l'objet d'un important programme d'extension et de modernisation.

Désireuse de trouver les synergies entre ses différents équipements événementiels, la Ville de Toulouse a renouvelé à GL events et sa filiale Toulouse Evénements, à compter du 1er janvier 2015, la gestion du centre de congrès Pierre Baudis en élargissant le périmètre du contrat aux espaces Vanel qui accueillent de nombreux congrès et séminaires.

La ville de Paris a quant à elle renouvelé, à compter du 1er septembre 2015, la concession du Parc Floral pour une durée de 16 ans avec un périmètre élargi à la Chesnaie du Roy : ces deux sites mitoyens dans le Bois de Vincennes bénéficieront ainsi d'une mutualisation favorable au développement de leurs activités.

Ces deux renouvellements marquent la confiance des autorités délégantes dans la capacité de GL events à développer l'activité événementielle locale et à tenir ses engagements auprès des collectivités.

De nombreux événements ont été accueillis au sein de nos espaces en 2014. Parmi les plus marquants : la Coupe du Monde de la Fédération Équestre Internationale à Eurexpo Lyon, le Gartner Symposium ITexpo au CCIB Barcelone, le Sommet Mondial sur la Sécurité Nucléaire au World Forum à la Haye, Oil & Gas Summit à Rio Centro...

Perspectives pour 2015

En parallèle de la consolidation et de l'extension du réseau de sites, GL events s'engage au développement de l'activité au sein des sites en gestion avec les offres et dispositifs innovants, toujours au plus près des besoins de ses clients.

C'est ainsi qu'une nouvelle plateforme commerciale sera prochainement lancée à Paris, offrant à l'ensemble des donneurs d'ordre plus de réactivité et de visibilité pour l'organisation de leurs événements.

Le concept « Espaces Affaires for Meeting People » permettra, après son succès à Paris, d'accueillir en France, dans tous les palais des congrès gérés par GL events, séminaires, réunions et déjeuners d'affaires jusqu'à 200 personnes, répondant ainsi à l'attente du marché et plus particulièrement des groupes implantés sur l'ensemble du territoire.

Enfin, pour conforter la dynamique commerciale, GL events Venues a structuré ses outils de promotion : le portail web, le magazine annuel ainsi que sa participation aux différents salons professionnels.

MARCHES ET TENDANCES

En lien avec la reprise économique (+3,3 selon le FMI), l'activité événementielle repart globalement à la hausse en 2014¹. La performance de la filière varie sensiblement selon les pays.

En France, l'UNIMEV, Union des Métiers de l'événement dresse un bilan positif de 2013, annonçant une année 2014 plutôt solide².

Le marché des congrès reste un levier majeur de l'activité de centres de congrès et parcs d'expositions adaptés à l'accueil de ce type de manifestations.

Ce marché représente des avantages indéniables pour les sites et les villes grâce à la visibilité long terme et les retombées économiques importantes.

Les congrès affichent de bonnes performances en France et en Europe. A périmètre constant (42 sites en France), le nombre des congrès a progressé de 10 % en 2013.

L'Europe reste la destination principale pour les congrès associatifs. La qualité du programme et la renommée des intervenants sont deux principales raisons de la participation aux congrès.

Les salons professionnels et grand public maintiennent le nombre d'exposants et de visiteurs. Si les surfaces commercialisées

diminuent de 2,2 %, le chiffre d'affaire par m² vendu progresse en 2013 de 5,7 %.

Les salons professionnels attirent plus d'exposants (+4,2 %) et de visiteurs (+1,4 %), avec notamment l'intérêt augmenté de visiteurs internationaux.

Contrairement à des années précédentes, les foires regagnent leur visitorat, grâce à un travail approfondi sur l'offre commerciale et les stratégies innovantes de communication. Parmi les salons grand public, ce sont les salons de passionnés qui continuent de progresser.

Pour les événements d'entreprise, les secteurs TIC, pharmaceutique, automobile et construction restent parmi les premiers donneurs d'ordre événementiels. Si en France, on observe une variation de la demande depuis les dernières années (une alternance des hausses de la demande en 2013, 2011 et 2010, et des baisses en 2009 et 2012), à l'international le marché se stabilise pour la première année depuis la crise avec les prévisions de croissance de l'ordre de 4,7%³.

En conclusion, globalement le marché événementiel reste stable en 2013-2014 en France et à l'international. Prudentes, les entreprises continuent d'investir dans les événements, leviers majeurs de promotion vis-à-vis des clients et de motivation vis-à-vis des collaborateurs.

Les acteurs de la filière sont optimistes par rapport aux prévisions 2015, malgré un manque de stabilité politique et économique. L'innovation et la personnalisation des événements permettent d'apporter une valeur ajoutée à toute opération événementielle et se différencier de la concurrence.

¹ EIBTM 2014 Trends Watch Report

² UNIMEV, Bilan chiffré 2013, juillet 2014

³ AIPC 2014 Member Survey Report: Centre Performance & Perspectives, September 2014

LES 40 SITES GERES PAR GL EVENTS**Les centres de congrès :**

- Ankara (Turquie) : Congresium Ankara
- Barcelone (Espagne) : Centre de Conventions International de Barcelone (CCIB)
- Bruxelles (Belgique) : Square Brussels Meeting Centre
- Clermont-Ferrand : Polydôme
- La Haye (Pays-Bas) : World Forum
- Lyon : Centre de Congrès de Lyon
- Metz : Metz Congrès Événements
- Nice : Acropolis
- Paris : Maison de la Mutualité
- Paris : Palais Brongniart
- Saint-Étienne : Centre de Congrès
- Strasbourg : Centre de Congrès
- Toulouse : Centre de Congrès Pierre Baudis

Les parcs d'expositions :

- Amiens : Mégacité
- Budapest (Hongrie) : Hungexpo
- Clermont-Ferrand : Grande Halle d'Auvergne
- Lyon : Eurexpo
- Metz : Metz Expo Événements
- Padoue (Italie) : PadovaFiere
- Paris : Parc Floral
- Rio de Janeiro (Brésil) : Riocentro
- Sao Paulo (Brésil) : Sao Paulo Expo
- Shanghai (Chine) : Pudong Expo
- Strasbourg : parc d'expositions
- Toulouse : Toulouse Expo
- Troyes : Troyes Expo
- Turin (Italie) : Lingotto Fiere
- Vannes : Le Chorus

Les espaces réceptifs :

- Istanbul (Turquie) : The Seed
- Lyon : Château de Saint-Priest
- Lyon : La Sucrière
- Paris : Hôtel Salomon de Rothschild
- Saint-Étienne : Le Grand Cercle
- Saint-Étienne : La Verrière Fauriel
- Toulouse : Espaces Vanel

Espaces multifonctionnels et salles de spectacles :

- Clermont-Ferrand : Zénith d'Auvergne
- Londres (Grande Bretagne) : Battersea Evolution
- Rio de Janeiro (Brésil) : HSBC Arena
- Roanne : Le Scarabée
- Turin (Italie) : Oval

2015, UNE DYNAMIQUE QUI SE POURSUIT

Le Groupe s'inscrit dans une perspective de développement rentable et durable grâce à des points d'appui solides : un modèle intégré qui confirme sa pertinence au fil des décennies et du développement international, l'efficacité de synergies entre ses métiers créatrices de valeur, l'engagement de ses équipes, la qualité de ses réseaux professionnels, le caractère stratégique de ses implantations locales.

Dans cette perspective, le Groupe conduit une politique volontariste de certification de ses business units en vue de garantir à tous ses clients un niveau optimal de qualité et de respect de l'environnement (certifications qualité ISO 9001 et développement durable ISO 20121, certification MASE).

Son positionnement permet aujourd'hui au Groupe d'être présent sur différents champs de développement : les stades modulables et durables, les « Jumbo events », les « City events », les partenariats public-privé. Son savoir-faire en termes de sourcing, de mobilisation de compétences et de gestion des grands projets pour rassembler et coordonner l'ensemble des intervenants dans des délais courts (ingénieurs, maîtres d'œuvre, logisticiens, manutentionnaires, constructeurs, etc.) constitue un atout concurrentiel majeur.

La transformation digitale des ressources et des outils contribue également à imaginer des offres innovantes et des services à forte valeur ajoutée.

2015 devrait confirmer la poursuite de cette dynamique, avec de premiers succès et des perspectives très porteuses : un SIRHA 2015 pleinement réussi sur le site agrandi d'Eurexpo Lyon, l'Exposition Universelle de Milan (trois appels d'offres remportés au 31 mars 2015), les jeux européens de Bakou, le déploiement des activités en Amérique du sud (Test events des JO 2016), la Coupe du monde de Rugby en Irlande... L'international demeure un puissant levier de croissance, avec en particulier la poursuite de l'implantation sud-américaine – ouverture d'un hôtel au Riocentro, rénovation du parc de São Paulo...

Le Groupe sera également particulièrement attentif à l'amélioration de la rentabilité opérationnelle, la qualité de la rotation de ses actifs et poursuivra sa politique d'amélioration des ROCE par d'éventuelles cessions d'actifs non stratégiques.

03

RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

- 27 Informations sociales
- 41 Informations environnementales
- 50 Informations relatives aux engagements sociétaux
- 58 Note méthodologique
- 62 Attestation de vérification d'un commissaire aux comptes

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE




Après plus de cinq ans d'existence, la responsabilité sociale d'entreprise est aujourd'hui bien intégrée dans les différents process de l'entreprise, (business, achats, ressources humaines, maintenance etc.). Les trois programmes Think Green (volet environnemental), Think People (volet social), et Think Local (volet sociétal) continuent leur déploiement dans une logique d'amélioration continue, autour d'enjeux différents selon nos activités. Le travail se poursuit en mode projets, avec les acteurs opérationnels et des fonctions support, dans une logique « test » / déploiement en phase avec le développement du Groupe.

L'année 2014 aura été marquée par des actions à portée long terme dont l'objectif est de consolider structurellement la politique menée depuis cinq ans :

- La création d'un comité RSE au sein du conseil d'administration, renforçant le positionnement stratégique du développement durable,
- La création d'une direction du développement RH qui pilote désormais le projet Think People,
- La signature d'une convention avec l'AGEFIPH*, qui donne un cadre et des objectifs ambitieux à la politique handicap lancée il y a trois ans,
- Et la première certification ISO 20121 d'une business unit (certification relative au management responsable des événements).

Nos enjeux RSE sont à la fois transverses et propres aux différentes activités de GL events (Live, Exhibitions et Venues) :

Principaux enjeux RSE de GL events

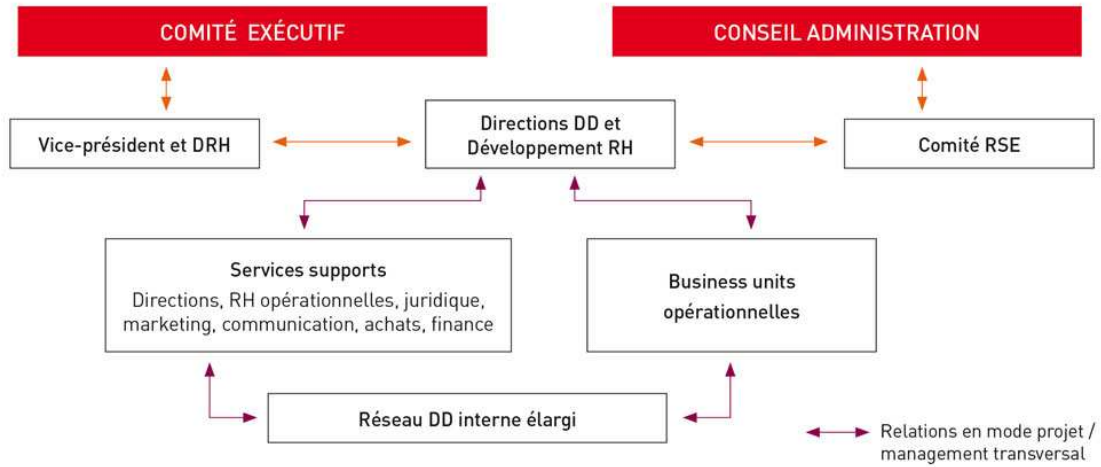
	GL events Live	GL events Exhibitions	GL events Venues
	<ul style="list-style-type: none"> — Attirer, développer et fidéliser les talents — Favoriser l'égalité des chances — Mieux-vivre et sécurité en entreprise 		
	<ul style="list-style-type: none"> — Faire évoluer les offres (éco-conception) — Améliorer la gestion des déchets (réutilisation et process) — Limiter les émissions de CO₂ liées au transport 	<ul style="list-style-type: none"> — Intégrer l'environnement à la gestion des projets 	<ul style="list-style-type: none"> — Maîtriser les consommations d'énergie — Améliorer le taux de tri des déchets
	<ul style="list-style-type: none"> — Développer le recours aux fournisseurs de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> — Animer les communautés professionnelles (innovation, connexions) 	<ul style="list-style-type: none"> — Évaluer et optimiser la création de valeur territoriale — Animer les réseaux locaux
Enjeux transverses	Achats responsables, accompagnement business, systèmes de management, communication, mécénat		

Pour accompagner les plans d'actions en lien avec ces enjeux, l'organisation du développement durable (DD) au sein de GL events s'est transversalisée et renforcée, elle reporte au vice-président et au DRH Groupe et elle s'implique avec le développement RH dans le Comité RSE, récemment créé par le conseil d'administration, qui vient nourrir et porter la démarche au plus haut niveau de l'entreprise.

Pour le déploiement de la politique RSE, des actions transversales sont mises en place avec les fonctions supports du Groupe et des actions spécifiques sur certaines entreprises en fonction des enjeux des entités.

*AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées

Organisation de la RSE au sein de GL events



INFORMATIONS SOCIALES
PERFORMANCE RH ET RESPONSABILITE SOCIALE

GL events a lancé fin 2011 le programme « Think People », avec pour objectif de donner un cadre structurant à la place des collaborateurs au sein de l'entreprise.



OBJECTIFS

- I. **Attirer, développer & fidéliser les talents**
Recrutement-Intégration-Formation - Mobilité
- II. **Favoriser l'égalité des chances**
Egalité professionnelle femmes /hommes-Intergénérationnel & Transmission – Politique d'emploi
Handicap Insertion
- III. **Mieux-vivre et sécurité en entreprise: offrir un cadre de travail sûr et stimulant**
Sécurité-Evolution des pratiques managériales – Création de liens

FAITS MARQUANTS 2014

- Création d'une Direction du développement RH
- Handicap : Signature d'une convention avec l'AGEFIPH
- Redéploiement de la politique formation du Groupe
- Certification MASE de SpacioTempo

AXES 2015 :

- Création de sites pilotes pour la future cartographie des compétences
- Optimisation du processus "mobilité temporaire"
- Déploiement d'un processus de transmission des savoirs
- Egalité professionnelle : renouvellement des accords dans le respect de la loi du 4/08/2014
- Formation (CAMPUS by GL events)
- VAE –Pôle de formateurs internes –2 dispositifs de formation pour public en insertion -e-learning

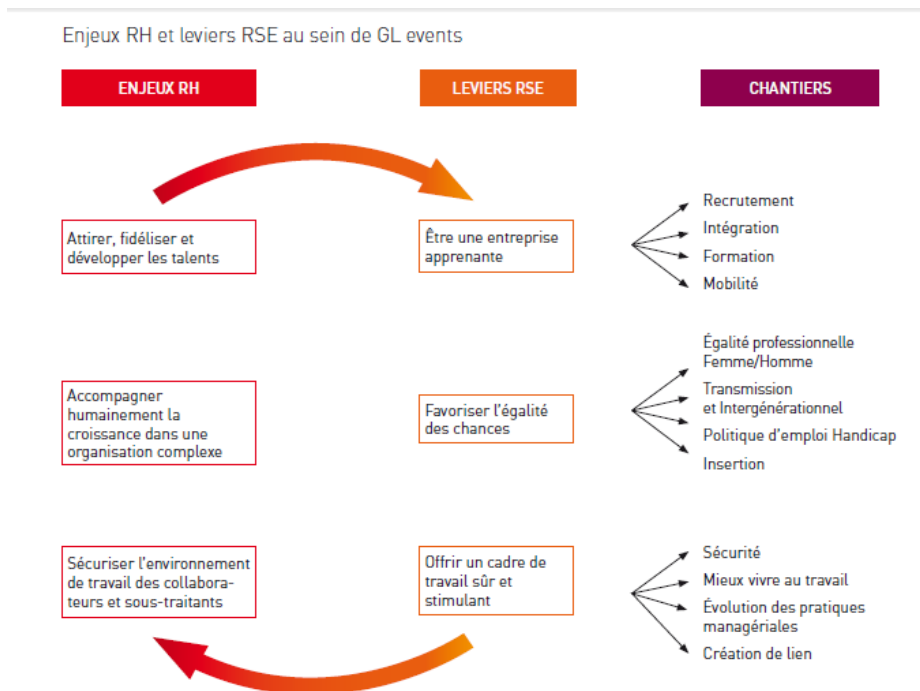
Une gouvernance RH renforcée

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

Créée en 2014, la direction du développement des ressources humaines, rattachée à la direction des ressources humaines, a pour mission de concevoir et piloter le programme Think People. Elle se compose d'une équipe de cinq personnes, dont une chargée de mission handicap.

Face aux attentes croissantes de parties prenantes sur les enjeux sociaux, l'un de ses objectifs est de les intégrer en lançant et coordonnant le déploiement de projets RH transverses au sein du Groupe.

Le déploiement des actions s'appuie sur le maillage territorial de proximité assuré par l'ensemble des équipes ressources humaines opérationnelles.



La mise en place progressive de plans d'actions concrets traduit la politique du développement des ressources humaines, notamment en faveur de l'égalité des chances. Elle est fortement impactée par les spécificités organisationnelles et culturelles du Groupe :

- une croissance externe dynamique qui fait de l'intégration d'activités, d'équipes et donc de talents, un enjeu clé.
- un attachement important au respect de la culture des entreprises intégrées et une recherche permanente d'équilibre entre les spécificités de chaque activité et la nécessité des synergies
- une organisation en réseau qui conjugue moyens d'un grand Groupe avec l'agilité d'une organisation à taille humaine, autour d'une même vision du service client.
- une culture entrepreneuriale forte, qui place le manager au centre de l'organisation.

Attirer, fidéliser & développer les talents

En qualité d'entreprise de services, ce sont les hommes et les femmes du Groupe qui composent sa première richesse, son actif immatériel.

- Un talent chez GL events, c'est un collaborateur qui a développé ses capacités à identifier et analyser les besoins des clients, à construire des solutions collectives. Il sait conduire et intégrer le changement dans le respect et la conciliation de facteurs multiculturels considérés comme créateurs de valeurs parce qu'ils favorisent la créativité et l'adaptabilité, permettent de coller aux évolutions des marchés.
- Parce que les talents sont partout, GL events a développé une culture entrepreneuriale qui encourage les initiatives et favorise l'égalité des chances. Le diplôme n'est pas le plus important, sont privilégiées les aptitudes, telles que la capacité à apprendre, à se mobiliser et à s'engager, l'esprit d'initiative et d'équipe, et l'honnêteté.

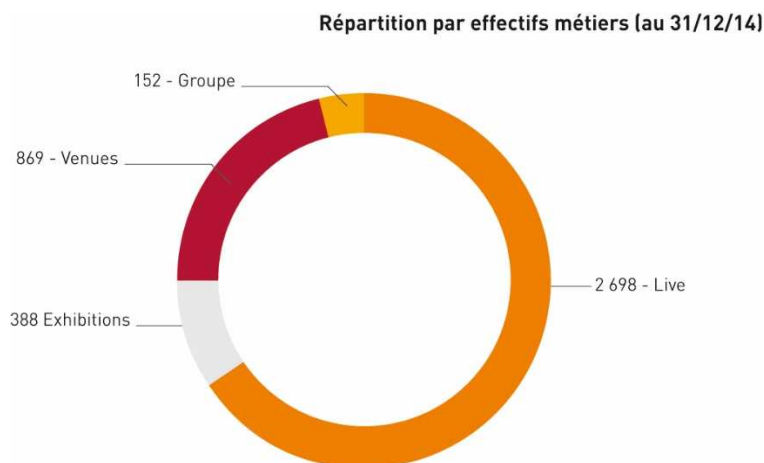
Un Groupe riche de 140 métiers

Travailler chez GL events incite le collaborateur à évoluer dans un environnement concurrentiel exigeant qui impose de la rigueur mais encourage aussi la capacité à coopérer et coordonner des projets transverses. Riches d'expertises, de savoirs, d'enthousiasme pour leurs activités, les salariés du Groupe sont dépositaires de compétences à capitaliser et à transmettre. A cet effet, le Groupe a naturellement créé un pôle de formateurs internes.

Afin de formaliser ces critères, un répertoire des métiers a été créé en 2013. Référençant 140 métiers, ce sont plus de 14 familles d'emplois qui seront prochainement déclinées sous forme de cartographies de compétences. Cette démarche permettra de faciliter :

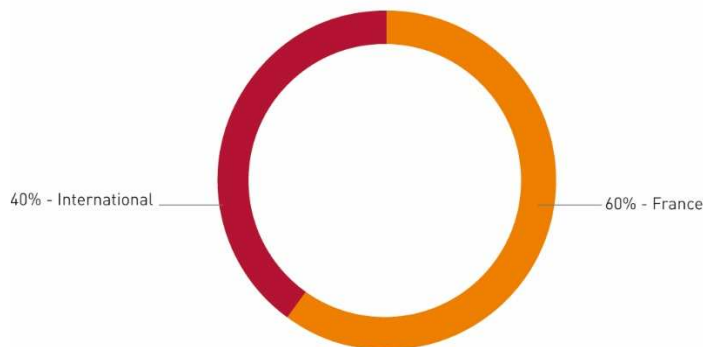
- les recrutements, notamment en faveur de personnes éloignées de l'emploi,
- les mobilités et leur accompagnement,
- l'anticipation des besoins en compétences en sécurisant les parcours professionnels des collaborateurs, en lien avec l'université d'entreprise et la notion émergente d'organisation apprenante.

Au 31 décembre 2014, le Groupe GL events comptait 4107 collaborateurs répartis de la manière suivante entre les différents métiers du Groupe :



3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

D'un point de vue géographique, les effectifs se répartissent de la manière suivante :
Répartition géographique des effectifs (au 31/12/14)



I – Etre une entreprise apprenante – Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

L'entreprise apprenante est un modèle d'organisation du travail qui place les compétences au rang d'enjeu économique et social majeur. Elle se décline par la mise en œuvre de processus qui permettent de :

- répondre aux attentes des jeunes générations en matière d'emplois ;
- développer la motivation, l'agilité, l'employabilité de nos collaborateurs ;
- renforcer les savoir-faire et expertises ;
- donner aux salariés une meilleure maîtrise de leur environnement et stimuler l'envie & la capacité d'apprendre.

1. Intégrer les collaborateurs

Evolution des effectifs

Sur les effectifs permanents, le Groupe a comptabilisé 694 embauches et 737 sorties. Par ailleurs, le périmètre de reporting social s'est élargi, avec 139 permanents supplémentaires provenant de société qui sont entrées dans le Groupe comme Strasbourg Evénements, Première Vision Manufacturing, Cape Wood projects et Communiquez.

Un dispositif d'intégration structuré

L'intégration d'un collaborateur est un moment clé pour le succès futur de son parcours professionnel, contribuant à son engagement et sa fidélisation.

Pour ce faire, GL events utilise plusieurs outils :

- La Welcome Convention, organisée par GL events depuis cinq ans pour les nouveaux arrivants sous forme de formation de deux jours. Destinée à tout collaborateur ayant entre 3 et 12 mois d'ancienneté et amené à être en relation, soit avec des « clients internes », soit avec des clients et prospects externes. Elle permet de créer du lien entre les différentes sociétés et de rencontrer les dirigeants du Groupe. L'édition 2014 a eu pour fil rouge « coopération et engagement ». Elle a accueilli 60% de collaborateurs étrangers de plus que l'édition précédente, dont des représentants de Dubaï, d'Afrique du Sud, de Turquie, du Brésil, de Chine...
- L'élaboration d'un module de formation de découverte des métiers du pôle Live, désormais intégré dans l'offre Campus by GL events.

Emplois sensibles et compétences stratégiques

L'un des enjeux majeurs pour le Groupe est d'assurer la pérennité des expertises afin de garantir la continuité des activités et des offres. Un processus de transmission des compétences a été testé en 2014 afin de développer une procédure spécifique aux remplacements des salariés occupant un emploi sensible, détenant une compétence stratégique. Il consiste à identifier l'ensemble des savoirs pour organiser leur transmission, par l'accompagnement du nouvel embauché par le salarié qu'il va remplacer.

Des démarches pilotes ont été conduites en Île-de-France et à Nantes, avant le déploiement national prévu en 2015.



Un processus de transmission des compétences a été mis en œuvre en septembre 2013, à l'occasion du départ en retraite de deux collaborateurs occupant des fonctions clés dans des activités de service, respectivement directeur commercial et directeur technique. Fondé sur une démarche cognitive, il a permis de construire une cartographie des compétences et de définir les critères de recrutement. La mobilité interne a été privilégiée pour les deux remplacements, favorisant une maîtrise accélérée des postes et une bonne intégration dans les équipes. Un profil expérimenté était recherché pour la direction de l'entrepôt de Chilly-Mazarin. C'est une jeune femme de 26 ans qui a été choisie. La transmission intergénérationnelle a été une réussite : elle est aujourd'hui parfaitement intégrée dans ses nouvelles fonctions et manage une équipe de 20 personnes.

Une spécificité du Groupe : l'intégration collective liée à la croissance externe

La croissance externe est un levier de développement important pour GL events. En conséquence, l'intégration des collaborateurs de nouvelles entités est un enjeu fort pour susciter le partage de bonnes pratiques, créer un sentiment d'appartenance, favoriser le développement de synergies, encourager la fertilisation croisée.

Sur la base de processus structurants, chaque nouvelle intégration d'entreprise fait l'objet d'un accompagnement spécifique dans une démarche d'amélioration continue et en prenant en compte le contexte des parties prenantes.



L'intégration de Strasbourg événements

En 2014, Strasbourg Événements, gestionnaire du Palais de la Musique et des Congrès et du Parc des Expositions de la ville, a rejoint GL events. La structure est une SEM (Société d'Economie Mixte) créée il y a 30 ans, avec un effectif d'environ 114 personnes (CDI + temporaires). L'intégration collective répondait à des enjeux humains particuliers et a fait l'objet d'un dispositif important :

- De nombreuses actions de communication : communiqués internes, réunions avec l'ensemble du personnel aux étapes clés de l'intégration (démarrage, mise en place de la gouvernance, missions), organisation d'un séminaire avec les managers pour co-construire un projet d'entreprise (sur trois à cinq ans), puis mise en place de groupes de travail sur les principaux chapitres pour associer les salariés.
- Accompagnement par les fonctions support du Groupe, notamment : ressources humaines, achats, équipe développement et finances.
- Partage de bonnes pratiques opérationnelles avec des référents d'autres sites du Groupe (gestion des opérations et maintenance).

2. Former les collaborateurs :

Campus by GL events est l'université d'entreprise fondée en 2009, dont l'offre s'adresse à tous les salariés du Groupe. Le maintien de l'effort de formation atteste de l'investissement du Groupe sur la qualification des équipes.

Campus, c'est en 2014 :

- 24 254 heures de formation,
- 8 % du volume d'heures de formation dédié au management et 26 % à la sécurité,

Les objectifs sont déclinés à travers les points suivants :

- favoriser l'évolution des emplois par le développement des compétences des collaborateurs,
- contribuer à l'intégration et à la découverte des métiers du Groupe,
- accompagner l'adaptation aux évolutions et aux exigences des marchés, des nouvelles technologies, de l'organisation de l'entreprise, de la législation et permettre la prévention des risques professionnels,
- identifier, valoriser et transmettre les savoirs internes,

Le siège de Campus se trouve à Lyon et collabore avec un large réseau de prestataires. L'offre aux salariés comprend :

- une équipe pédagogique à leur écoute, experte en ingénierie pédagogique,
- un accompagnement interne pour les bilans de compétences ou les bilans professionnels,
- des formateurs internes experts dans leurs domaines,
-

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

- des écoles de management partenaires,
- un conseil en partenariat avec nos différentes fédérations professionnelles (plus de 14 conventions collectives).

En constante évolution, l'offre de formation a été revue en 2014 (60% des contenus dont le développement de formation à distance) pour s'adapter aux nouvelles attentes des clients et des collaborateurs. Afin de collecter les besoins des équipes et d'affiner les solutions offertes, un « Campus tour » s'est déroulé de mai à juillet 2014, permettant de rencontrer près de 200 managers en France et en Turquie. Avec plusieurs objectifs : créer du lien entre les services, se connaître pour sensibiliser aux enjeux de la formation, recueillir les besoins, actualiser l'offre de l'université d'entreprise et communiquer sur les solutions et accompagnement offerts aux salariés.

Identifier et capitaliser les savoir-faire pour les transmettre et les pérenniser

En 2013 avait été créé le répertoire des 140 métiers du Groupe, outil de la future GPEC. Cette cartographie des métiers et des compétences contribue à les pérenniser, à les transmettre et à les enrichir.

En 2014, un projet de site internet GL events Carrières a été lancé pour :

- informer l'ensemble des salariés des métiers et opportunités de mobilité existantes dans le Groupe,
- présenter la palette des 140 métiers et emplois du Groupe pour attirer les candidats valoriser l'ensemble des savoir-faire.

Son déploiement est prévu en 2015.

Structuré en filière intégrée des métiers de l'évènementiel, GL events contribue à jouer un rôle de pionnier dans la professionnalisation de la filière tout entière. L'identification des savoirs permet de coopérer à des projets collectifs comme l'observatoire des métiers de l'une des fédérations professionnelles.

Différents chantiers ont été lancés :

- des projets de certifications internes,
- des recrutements de profils éloignés de l'emploi en privilégiant les aptitudes,
- des transferts de compétences, par la constitution, en 2014, d'une équipe de formateurs internes pour animer des formations. Ils auront été au préalable accompagnés pour acquérir des compétences pédagogiques.



Les échanges de bonnes pratiques

Outils de convivialité, les Best Practices Meetings permettent la rencontre entre les différentes sociétés, le partage de bonnes pratiques sur des sujets transverses, opérationnels ou business.

- GL events Live a ainsi organisé deux sessions en juillet 2014, en Île-de-France et en Rhône-Alpes, pour près de 200 commerciaux et chargés d'affaires, avec plusieurs objectifs : créer du lien, favoriser le collectif, développer les connaissances, valoriser les métiers.
- D'une durée de deux journées chacune, elles ont permis la découverte des différents métiers du pôle, mis en perspective à la fois comme expertises et réponses aux besoins des clients. A la clé, des ateliers de formations et de démonstrations animés par douze experts métiers internes ont été proposés.

3. Mobilité

L'enjeu est de proposer un parcours professionnel dynamique aux collaborateurs, de développer leur polyvalence pour gérer des projets complexes dans un contexte où l'agilité et la transversalité sont de plus en plus requises. La politique de mobilité vise ainsi à enrichir les approches des métiers par le croisement de regards et l'activation de synergies.

Le Groupe propose un large panel de possibilités de carrières et développe progressivement des offres de mobilité.

Une cinquantaine de mobilités hiérarchiques, fonctionnelles et géographiques ont été effectuées en 2014, avec une attention particulière portée à la mobilité fonctionnelle qui permet d'enrichir les parcours professionnels et de croiser les expériences.

Une audio-conférence dédiée à la mobilité est organisée mensuellement avec la participation de l'ensemble des équipes RH. Animée par le développement RH, elle vise à coordonner les mobilités fonctionnelles, principalement entre les pôles, suite aux vœux émis par les collaborateurs.

Notre spécificité :

- la mobilité temporaire

La gestion de grands projets internationaux repose sur des mobilités temporaires, de trois à neuf mois pourvues à 80% en interne.

En 2014, avec la coupe du monde de football au Brésil, les Commonwealth Games à Glasgow, le COP 20 au Pérou, le G20 en Australie, la préparation des Panamerican Games de Toronto, ce sont 94 mobilités temporaires qui ont pu être proposées à des collaborateurs. Une expérience exaltante et exigeante qui développe la polycompétence, la connaissance du Groupe, la gestion de la diversité culturelle, développe l'autonomie et l'adaptabilité, forme à la gestion de projets complexes sur des durées très courtes.

GL events est en démarche d'amélioration continue sur cet enjeu de la mobilité temporaire. Un travail sur l'accompagnement des collaborateurs (livrets, élaboration de formations ciblées accélérées...) a été renforcé en 2014 et devrait se développer en 2015.

- L'égalité des chances

GL events entend être une entreprise qui met en œuvre une « culture de la chance » offerte à tous : au-delà des diplômes, il s'agit de valoriser avant tout les compétences, les aptitudes et l'engagement de chacun, la volonté d'entreprendre, l'envie de réussir, l'esprit d'équipe. Signée fin 2010, la charte de la diversité a permis de donner un cadre d'action à la prise en compte de cet enjeu au sein du Groupe.

À partir d'un environnement réglementaire stimulant, l'idée est de développer des actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et au développement des compétences, autour de quatre axes prioritaires : le handicap, le genre, l'âge, l'intégration sociale.

1. La politique d'emploi en faveur des personnes handicapées

Par ses métiers liés à l'accueil du public, le Groupe est fortement sensibilisé à la question du handicap, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des sites, des salons et des événements.

En 2013, le taux d'emploi des personnes handicapées s'élevait à 3,3 % de l'effectif France, l'objectif étant de 5% à l'horizon 2017. Concernant 2014, le taux d'emploi est consolidé en mars, à une date postérieure à la publication de ce rapport, il sera donc communiqué ultérieurement.

La politique d'emploi en faveur des personnes handicapées a débuté en 2012 par un diagnostic, qui s'est concrétisé en 2014 par la signature d'une convention avec l'AGEFIPH*. Celle-ci garantit que les moyens et outils mobilisés offriront aux salariés en situation de handicap davantage de perspectives de maintien dans l'emploi et d'accompagnement. Cette convention permet également à GL events de bénéficier de l'accompagnement et de l'appui de l'AGEFIPH en complément au plan d'actions Groupe organisé autour de six priorités :

- sensibilisation et formation,
- information et communication,
- recrutement et intégration,
- accompagnement des parcours professionnels,
- maintien dans l'emploi,
- collaboration avec le secteur protégé et adapté.

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

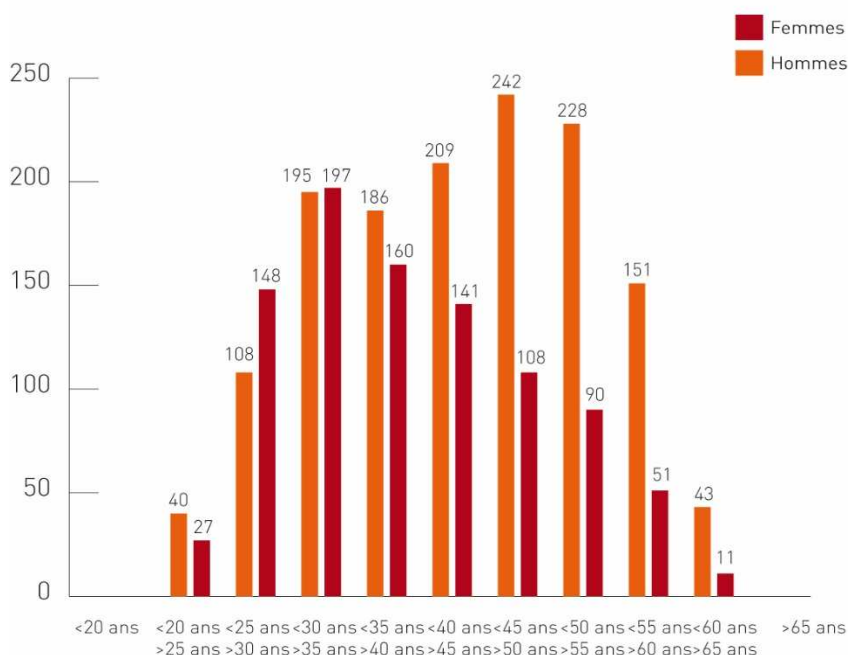
Une dynamique forte a ainsi été créée : l'insertion des personnes en situation de handicap est désormais un véritable projet d'entreprise porté qui mobilise l'ensemble des collaborateurs.

Il s'est notamment traduit cette année par :

- la signature, le 27 novembre 2014, par le Président de GL events, de la convention avec l'AGEFIPH,
- l'arrivée d'une chargée de mission handicap à temps plein,
- la rencontre et l'information des collaborateurs par un Handitour en France,
- une information spécifique auprès des collaborateurs internationaux présents à la Welcome Convention,
- la formation de 16 correspondants handicap, répartis sur l'ensemble de l'hexagone au plus près des équipes et de l'ensemble des équipes RH,
- une formation en e-learning sur le handicap obligatoire pour l'ensemble des managers et qui porte sur différents thèmes : lutter contre les stéréotypes, la réglementation, la politique d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap : public éligible, processus de recrutement, accompagnement pour l'intégration et le maintien dans l'emploi,
- le lancement d'une commission maintien dans l'emploi,
- l'émission vidéo interne Fréquence RH sur le handicap et la santé au travail,
- la participation à l'opération « Un jour, un métier en action » de l'AGEFIPH,
- la participation active, comme membre du comité de pilotage en Rhône-Alpes, au forum recrutement de l'ADAPT « Rhône aujourd'hui » organisé dans le cadre de la semaine pour l'emploi pour les personnes handicapées, depuis 2012,
- la diffusion d'une newsletter interne sur les bonnes pratiques en matière de handicap, diffusée en France et l'international,
- la création d'un Groupe de travail transverse composé de médecins du travail, dirigeants, DRH, DDRH, SAMETH et représentants du personnel se mobilisant ensemble en faveur du maintien dans l'emploi des salariés,
- la poursuite du partenariat avec le GESAT : suite aux audits et visites de site avec des rencontres de managers terrain, un diagnostic a été réalisé qui a permis d'élaborer un plan d'actions actuellement déployé afin d'élargir les familles d'achats sous-traitées auprès du secteur adapté et protégé.

2. Mesures prises pour favoriser la mixité des âges et l'intergénérationnel :

Pyramide des âges effectifs français en CDI



Trouver l'équilibre entre l'expertise apportée par l'expérience et la possibilité de donner sa chance aux jeunes : cet enjeu est au cœur des préoccupations de GL events, où les salariés sont parfois présents depuis sa création, avec des effectifs composé à 24% de collaborateurs âgé de plus de 50 ans, une moyenne d'âge de 41 ans et plus de 10 ans d'ancienneté moyenne. Il est indispensable de favoriser la coopération entre les générations, facteur de performance et d'efficacité qui permet des synergies actives entre des détenteurs de modes de pensée et de connaissances souvent complémentaires.

Dans le cadre de sa politique de ressources humaines responsable, GL events met en œuvre une gestion active et dynamique des âges, avec notamment le déploiement d'un plan d'actions Groupe relatif au contrat de génération en 2013.

La problématique intergénérationnelle comporte un double objectif : maintenir dans l'emploi des salariés seniors (au-delà de 45 ans) et favoriser l'intégration professionnelle des jeunes (de moins de 26 ans).

Dans cette perspective, trois domaines d'actions prioritaires ont été retenus :

- l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles,
- le développement des compétences, des qualifications et des accès à la formation,
- la transmission des savoirs et des savoir-faire et le développement du tutorat.

Différents dispositifs de formation ont été mis en œuvre afin d'accompagner les personnes à des moments clés de leurs carrières :

- la réalisation de bilans professionnels,
- un processus de transmission des connaissances est en cours de déploiement.

Dans le cadre de l'offre Campus :

- une formation « point carrière »,
- la création d'un Groupe de formateurs internes pour animer des formations métiers aux salariés du Groupe.

Pour l'ensemble des collaborateurs :

- des entretiens professionnels tous les deux ans, distincts des entretiens annuels d'évaluation ;
- des entretiens relatifs au parcours professionnel du salarié tous les six ans.

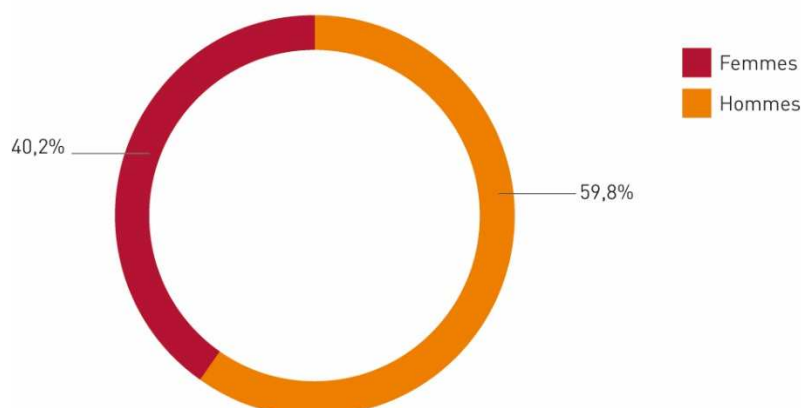
En ce qui concerne plus généralement le management des générations :

- Une émission de radio interne a été consacrée à ce sujet,
- un programme de formation spécifique est proposé dans le cadre de l'université d'entreprise Campus,
- des actions de parrainage de jeunes de « Sport dans la ville » par les salariés volontaires du Groupe

3. Garantir l'égalité professionnelle femme/homme :

Au 31/12/2014, les effectifs par genre se répartissaient de la manière suivante :

Répartition des effectifs par genre (au 31/12/14)



3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

La répartition par genre des effectifs est de 59,8 % pour les hommes et 40,2 % pour les femmes, à pondérer selon les pôles : pour GL events Exhibitions, la répartition est ainsi supérieure en termes de public féminin, en raison de métiers essentiellement commerciaux ou de communication qui bénéficient historiquement de filières scolaires au taux de féminisation supérieur.

Un partenariat avec certaines écoles d'ingénieurs comme l'Ecole Centrale ou l'INSA, des universités comme l'IUT Lyon 1, ou des écoles de commerce comme Sup de Co La Rochelle ou l'EM Lyon ont été mis en œuvre pour élargir les viviers de candidats.

Garantir l'égalité professionnelle femme / homme

Conformément à la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites et au décret n°2011-822 du 7 juillet 2011 relatif à la mise en œuvre des obligations des entreprises pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les entreprises dont l'effectif est d'au moins 50 salariés doivent négocier en vue de conclure un accord destiné à assurer l'égalité professionnelle entre les sexes.

Dans le respect de ces textes, chaque société française du Groupe concernée a élaboré un plan d'actions destiné à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ces plans d'actions ont été soumis au comité d'entreprise. Ils ont en commun deux domaines d'actions, l'embauche et la formation. Les objectifs, moyens et échéanciers varient quant à eux selon les établissements.

Le Groupe met également en application l'article R.2242-2 du Code du travail qui précise que, dans les entreprises de moins de 300 salariés, l'accord doit fixer des objectifs de progression et les actions permettant de les atteindre. Afin d'améliorer le pourcentage de répartition femmes / hommes et de promouvoir la mixité des recrutements, des accords ont également été signés avec des cabinets de recrutement. Ils concernent l'intégration d'une clause de neutralité dans toutes les conventions de prestations de services et de respect, dans les propositions transmises à l'entreprise.

4. L'insertion professionnelle des publics sensibles

Le Groupe s'implique de manière volontariste au sein de l'association Sport dans la ville, dont l'objet est de favoriser l'intégration de jeunes issus de quartiers difficiles. Olivier Ginon a parrainé la promotion 2014. En Rhône-Alpes, une douzaine de collaborateurs de GL events parrainent des jeunes âgés de 15 à 23 ans. Dans ce cadre, ils les accompagnent notamment pour définir un projet professionnel et se créer un réseau. Des visites sur site ont été organisées ; ils ont ainsi pu découvrir par des témoignages le fonctionnement d'une entreprise ainsi que les différents métiers qui peuvent s'offrir à eux. Aujourd'hui, ce sont trois d'entre eux qui sont accueillis au sein des services du Groupe pour effectuer leur formation en alternance.

Cette expérience sera étendue au site de Gonesse au second semestre 2015, et plus largement à l'Île-de-France.

Des actions innovantes sont également lancées autour des enjeux de diversité comme levier de performance : elles visent à mobiliser les managers sur des sujets tels que la création de liens entre les personnes, ou encore la mise en œuvre de programmes de formation et insertion. Deux emplois sensibles et en tension au sein des services ont fait l'objet d'une étude. L'objectif étant de recruter et de former des personnes éloignées de l'emploi, leur intégration sera organisée, avec remise de livret d'accueil et accompagnement par des tuteurs référents, volontaires et formés. Les collaborateurs d'origine étrangère ne parlant pas couramment français sur le site de Gonesse, en région parisienne, bénéficient de cours de français afin de contribuer à leur intégration dans l'entreprise et la société.

Dans le cadre de ses missions de délégation de service public, GL events a également pu favoriser la signature de contrats d'avenir pour plusieurs de ses sites comme Toulouse, Metz ou Troyes. Afin de poursuivre les actions « 2ème chance » en faveur de l'insertion, un réseau de partenariats a été déployé dans plusieurs régions dont l'Île-de-France et Rhône-Alpes. A ce jour, outre les collaborations habituelles avec les partenaires emplois tels que les missions locales, Cap Emploi Pôle emploi..., des collaborations plus spécifiques ont été lancées avec des entreprises adaptées, dont l'agence de communication 3^e Acte à Paris.

III Garantir un cadre de travail convivial, sûr et stimulant

Cet enjeu est structuré autour de trois axes principaux : renforcer la sécurité des métiers de chantier exposés aux risques lors des interventions ; développer la qualité de vie au travail dans des métiers naturellement exposés au stress ; contrôler les sous-traitants en matière de respect de la réglementation et du port des EPI (Equipements de Protection Individuelle).

1. Sécuriser l'environnement de travail des collaborateurs et sous-traitants

Un volet essentiel de la responsabilité sociale recouvre l'hygiène et la sécurité au travail des collaborateurs. La sécurité est un enjeu important sur des métiers liés aux prestations de services : les équipes de GL events sont en effet amenées à monter et à démonter des structures diverses, de la simple cloison de stand à la tribune pour un stade, ce qui implique d'avoir des règles strictes garantissant la sécurité de chacun sur les chantiers. Cela se traduit par une politique structurée et opérationnelle, fondée sur une démarche d'amélioration continue.

Dans cette perspective, des formations sont conduites dans le cadre de Campus by GL events pour former aux dernières évolutions en matière de sécurité des personnes et de prévention des risques :

- CACES pour les conducteurs d'engins de chantier (validité 5 à 10 ans),
- FIMO et FCOS pour les chauffeurs routiers,
- gestes et postures pour tous les salariés amenés à effectuer des manipulations et déplacements manuels,
- travail en hauteur et échafaudages,
- document unique,
- SSIAP pour la sécurité incendie (niveaux 1 à 3),
- sauveteur secouriste du travail,
- habilitation électrique.

Les formations dédiées à la sécurité ont représenté en 2014 26% du total des heures de formations dispensées, soit 6 200 heures.

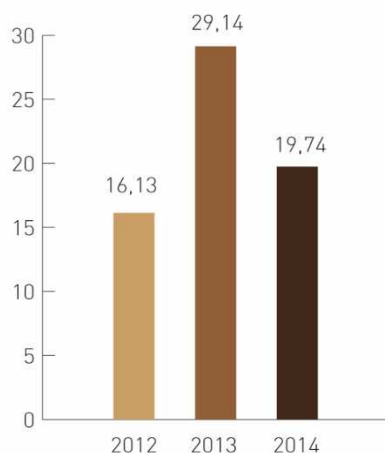
Des Plans Particuliers de Sécurité et de la Prévention de la Santé sont mis en place pour chaque événement organisé. Une signalétique spécifique a également été installée sur l'ensemble des sites du Groupe.



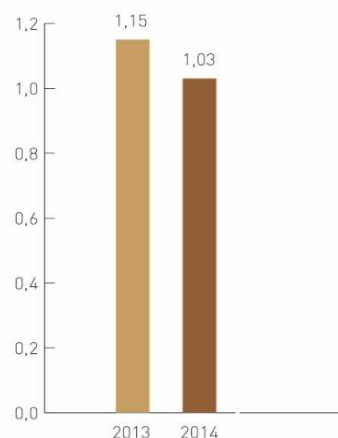
En 2014, Spaciotempo, entité du Groupe spécialisée dans la fourniture de structures temporaires, a obtenu la certification MASE, à l'issue de deux années de préparation. Cette mise en place d'un système de management de la sécurité selon le principe de l'amélioration continue vise la réduction du taux de fréquence et des taux de gravité des accidents du travail.

Les taux de fréquence et de gravité du Groupe GL events :

Évolution du taux de fréquence



Évolution du taux de gravité



Commentaires : les business units les plus accidentogènes sont les entités qui portent les activités de montage, installation et désinstallation de matériel, (GL events Audiovisuel, Menuiserie Expo, Montexpo, Hall expo), Spacio Tempo (activité industrielle) ainsi que les activités de restauration (Restaurants « le Terroir Parisien »). Notons également que pour le taux de gravité, il n'était pas disponible en 2012.

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

Maladie professionnelle : aucune déclaration de maladie professionnelle n'a été faite cette année.

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

GL events se doit de garantir la sécurité des visiteurs qui se rendent sur les lieux dont il a la gestion (Parcs des Expositions, Centres des congrès ou espaces réceptifs). Les lieux gérés entrent dans la catégorie des ERP (établissements recevant du Public) font l'objet d'une réglementation stricte. Un certain nombre de collaborateurs sur ces sites, conformément à la réglementation en vigueur, sont formés à la sécurité (SSIAP 1 à 3). Le personnel de sécurité présent sur les sites est dimensionné et adapté aux manifestations qui s'y déroulent. Les structures temporaires livrées (tentes, tribunes...) soumises à des normes de sécurité spécifiques, font l'objet de vérifications par des sociétés de contrôle afin d'assurer la sécurité des visiteurs et spectateurs.

2. Mieux vivre au travail une notion individuelle au service de la performance collective

La création d'un environnement de travail agréable pour les hommes et les femmes du Groupe est l'un des axes du programme Think People.

La prévention des risques psychosociaux passe par l'engagement de chacun en faveur de la productivité de tous, en développant le collaboratif : autant de bénéfices d'une démarche abordée à travers deux axes clés :

- l'évolution des pratiques managériales,
- la création de lien.

Evolution des pratiques managériales :

Le mieux-vivre passe par deux axes de progrès : mieux organiser et mieux manager. Différentes actions en découlent, formant un dispositif destiné aux managers :

- Des formations : dans le cadre de Campus by GL events, les formations au management représentent 8 % des heures de formations, avec des modules tels que « Assumer sa légitimité managériale » ou « prévenir le stress et accompagner son équipe pour mieux le gérer ». Elles sont parfois directement organisées par les business units pour des projets tests ou spécifiques comme la formation sur le management cognitif organisée à Nantes au second semestre 2014.
- L'International Management Program, composé de douze participants internationaux : deux sessions ont été organisées en 2014 sur le leadership et l'optimisation des pratiques managériales, à Dubaï & Istanbul.
- Fréquence RH : des émissions radio sur la prise en compte des hommes dans le management (diversité, mieux-vivre en entreprise, gestion des talents), assorties d'un format vidéo pour plus d'impact et de réactivité.
- Diffusion de fiches « Think people » en complément du guide du manager GL events. Réalisées avec une psychologue du travail, ces fiches couvrent des thématiques larges (intergénérationnel, conduite du changement, prise en compte du handicap...).

Créer du lien :

Au regard de la forte croissance de GL events, tant géographique que structurelle, il est fondamental de créer du lien et de permettre à l'ensemble des collaborateurs de prendre en compte la mesure du Groupe.

Au-delà de la cordialité, qui favorise le mieux-vivre au travail, il s'agit surtout de renforcer les synergies entre les business units pour fluidifier les relations entre les services et activité. Renforcer la fierté d'appartenance au Groupe et la transversalité c'est aussi développer l'esprit de coopération (thème de la Welcome convention en 2014) : « Bringing People Together ».

- Speedmeetings (de Nantes suite à un déménagement ou lors de la Welcome Convention),
- « Cafés philos » en test au siège à Confluence,
- BPM comme précédemment évoqué,
- IMP comme indiqué ci-dessus : création de réseau,
- Séminaires d'entreprise, intra BU, parfois intra services pour les fonctions supports (La DRH avec un séminaire aviron suivi d'une conférence sur le courage animé par un philosophe).



Speedmeeting de Nantes

En décembre 2014, un speed meeting a été organisé pour permettre aux équipes régionales de mieux se connaître. Il a eu lieu en deux temps : une première rencontre par familles de métiers - techniques, commerce, exploitation, ateliers, services support - a réuni les responsables de sept business units. Chacun a ensuite échangé avec cinq collaborateurs via des rendez-vous de 10 minutes : deux personnes de sa filière métier, deux autres de filières différentes, un responsable.

Un dialogue social de proximité :

Les instances représentatives du personnel présentes chez GL events sont :

- les délégués du personnel (pour les établissements de plus de 10 salariés)
- le Comité d'entreprise (CE) (entreprises de plus de 50 salariés) ou la Délégation Unique du Personnel (DUP) (effectif de 50 à 200 salariés)
- le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) (entreprises de plus de 50 salariés)
- les Délégués Syndicaux (DS) (entreprises de plus de 50 salariés) et les représentants syndicaux (RS)

Elles ont pour mission de contribuer au dialogue social dans l'entreprise. Celui-ci inclut toutes formes d'échange d'informations, de consultation ou de négociation, entre les représentants des salariés et l'employeur sur des questions d'intérêt commun liées à la politique économique et sociale menée par GL events.

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) menées dans les entreprises pourvues de délégués syndicaux portent sur plusieurs thèmes obligatoirement abordés. Les salaires, la durée et l'organisation de travail ou les demandes de travail à temps partiel forment un premier sujet global de discussion permettant d'aborder plus généralement la situation de l'emploi dans l'entreprise. Les échanges intègrent également l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, ainsi que les mesures concernant l'égalité femmes / hommes au sein de l'entreprise.

Organisation du temps de travail

Chaque société française du Groupe est couverte par un accord sur l'aménagement du temps de travail, qui permet d'ajuster les temps de travail par rapport aux variations d'activité de nos métiers. La plupart des cadres sont au forfait jour. L'entreprise s'attache à respecter les amplitudes horaires notamment grâce au pilotage de la gestion des temps via un système d'information dédié, qui permet aux collaborateurs de déclarer leurs temps, et à l'entreprise d'alerter les managers en cas de dépassement. Ce système s'applique pour les salariés en CDI et CDD. Les hôtesse et intermittents ont également des outils spécifiques de suivi.

Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :

Société de droit français, GL events respecte les conventions fondamentales de l'OIT. Sont notamment concernées celles qui sont relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, à l'élimination du travail forcé ou obligatoire et à l'abolition effective du travail des enfants.

Le programme Think People permet de renforcer et de concrétiser le respect de ces engagements sur l'ensemble du Groupe.

La notion de progrès social ne concerne pas les seuls collaborateurs du Groupe. Elle s'étend à ses sous-traitants, auxquels il est demandé une prise en compte systématique des principes éthiques et des règles applicables en droit du travail. Une charte développement durable est signée par les principaux fournisseurs et intègre l'engagement de respect des conventions fondamentales de l'OIT.

Une formation intitulée « Relations clients / fournisseurs avec les sous-traitants » a été organisée en 2014 à destination des collaborateurs.

Une cellule au sein du Groupe, directement rattachée à la Direction des Ressources Humaines Groupe, est dédiée au contrôle de nos sous-traitants intervenants sur nos chantiers sur le périmètre France. Ce service composé de 3 personnes met en œuvre des contrôles sur le terrain qui permettent de vérifier le respect des obligations légales, des procédures et exigences incluses dans les conventions signées avec nos sous-traitants (Kbis, DUE...). Ces contrôles portent plus particulièrement sur le respect de la réglementation en matière de droit du travail mais aussi sur le respect des conditions de santé et de sécurité (port des équipements de protection individuels, CACES...). En 2014 ce sont 23 469 personnes sur 253 salons/événements qui ont été contrôlés.

IV Focus business : nos savoir-faire au service des enjeux sociaux

No stress

Le département « Développement stratégique » de Live ! by GL events a travaillé en 2014 sur la conception d'un événement national « No stress », dédié à la prévention des risques sociaux en entreprise. Un événement d'ampleur sur un sujet sensible qui aura lieu en 2015, préparé avec un comité d'experts médecins et sociologues du travail, avec le soutien des partenaires institutionnels majeurs sur la question des conditions de travail. Plateforme d'échanges de parties prenantes sur le thème du stress, le format de cet événement sera novateur et là est tout l'apport de Live ! by GL events : approche préventive et positive, échange de bonnes pratiques, expérience d'une nouvelle approche du travail, co-construction d'un recueil de solutions et de recommandation par l'ensemble des parties prenantes (entreprises, associations de DRH, institutions, syndicats), mise en lumière d'initiatives exemplaires. Le projet conçu en 2014 a pour ambition de fédérer différemment l'ensemble des acteurs du monde du travail : entreprises, RH, professionnels de la santé, institutionnels, consultants ... Le format sera inédit mêlant formation, tables rondes, ateliers solutions et expérientiel : www.nostress-evenement.com

V informations complémentaires :

Bilan des accords collectifs

- Accords sur l'égalité professionnelle femme/hommes : cf paragraphe III. 3/ ci-dessus)
- Plan d'action groupe relatif au contrat de génération (cf paragraphe II. 2/ ci-dessus)
- Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité et de prévention. Il n'y a pas eu d'accord signé en matière de santé, sécurité et de prévention sur l'exercice 2014.

Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Groupe GL events n'a pas engagé d'actions supplémentaires en faveur des droits de l'homme sur l'exercice 2014.

Rémunérations et évolutions

Près de 50% du personnel reçoit, des primes sur objectifs (qualitatifs ou quantitatifs) en complément de son salaire selon des critères liés à une performance individuelle & collective.

La mise en place de la participation en 2007, avec des plans épargne entreprise a permis aux salariés des sociétés françaises du Groupe d'être associés aux résultats du Groupe.

L'ensemble des filiales françaises de GL events contribue à cette participation quels que soient leurs effectifs, le montant global collecté étant redistribué à l'ensemble des collaborateurs du Groupe selon les règles légales de distribution. La participation calculée pour l'année 2013 et versée au 1^{er} semestre 2014 a représenté 2.848.752 euros, en hausse de 20% par rapport à l'année précédente.

Une offre d'épargne salariale a été développée pour permettre aux salariés de placer cette participation ou de faire des versements volontaires. Dans le cadre de cette épargne, cinq fonds de participations sont proposés, dont un fonds d'épargne solidaire.

Depuis 2012, le Président a souhaité renforcer les liens capitalistiques entre les collaborateurs et le Groupe en les associant au capital de l'entreprise. Le Groupe a décidé de distribuer 10 actions gratuites par an et par collaborateur. Cette démarche a été poursuivie en 2014.

Le Groupe offre à l'ensemble de ses collaborateurs en France un dispositif de prévoyance (décès, invalidité, incapacité) et de remboursement des frais de santé, au-delà des dispositions légales, dans le respect des conventions collectives. En 2014, nous avons étoffé nos régimes Frais de santé afin d'adapter notre offre aux attentes de nos collaborateurs (3 régimes possibles). Toujours en matière de frais de santé, nous avons poursuivi notre volonté que la majorité des BU du Groupe soit intégré exclusivement dans le régime Groupe afin de peser en terme de négociation vis-à-vis des prestataires. Nous avons aussi offert la possibilité aux salariés bénéficiant d'une couverture frais de santé via leur conjoint de pouvoir quitter notre système. Depuis l'imposition des régimes frais de santé, faire bénéficier nos collaborateurs de cette disposition nous paraissait indispensable.

Enfin afin de faciliter l'interprétation des soldes de congés payés, le calcul des congés a été basculé en jours ouvrés.



INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU MANAGEMENT

La politique environnementale de GL events se structure autour du programme Think Green, lancé fin 2009. Il comporte seize engagements portant sur l'ensemble du cycle de vie d'un événement. En tant qu'acteur de la filière, GL events a la possibilité, mais aussi la responsabilité d'agir sur ce processus.

Les engagements environnementaux du Groupe concernent de nombreux champs : la conception des événements, la gestion des achats et la logistique, la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la production et le traitement des déchets liés aux activités de GL events.



OBJECTIFS

I. Faire évoluer les offres

Eco-conception –Accompagnement des commerciaux–Nouveaux produits

II. Améliorer la gestion des déchets

Intégrer l'environnement dans le management et les process. Optimiser les stocks

III. Maîtriser les consommations d'énergie

Renouveler les équipements–Optimiser leur gestion–Agir sur les comportements

Limitier nos émissions de CO² en optimisant la logistique

FAITS MARQUANTS 2014

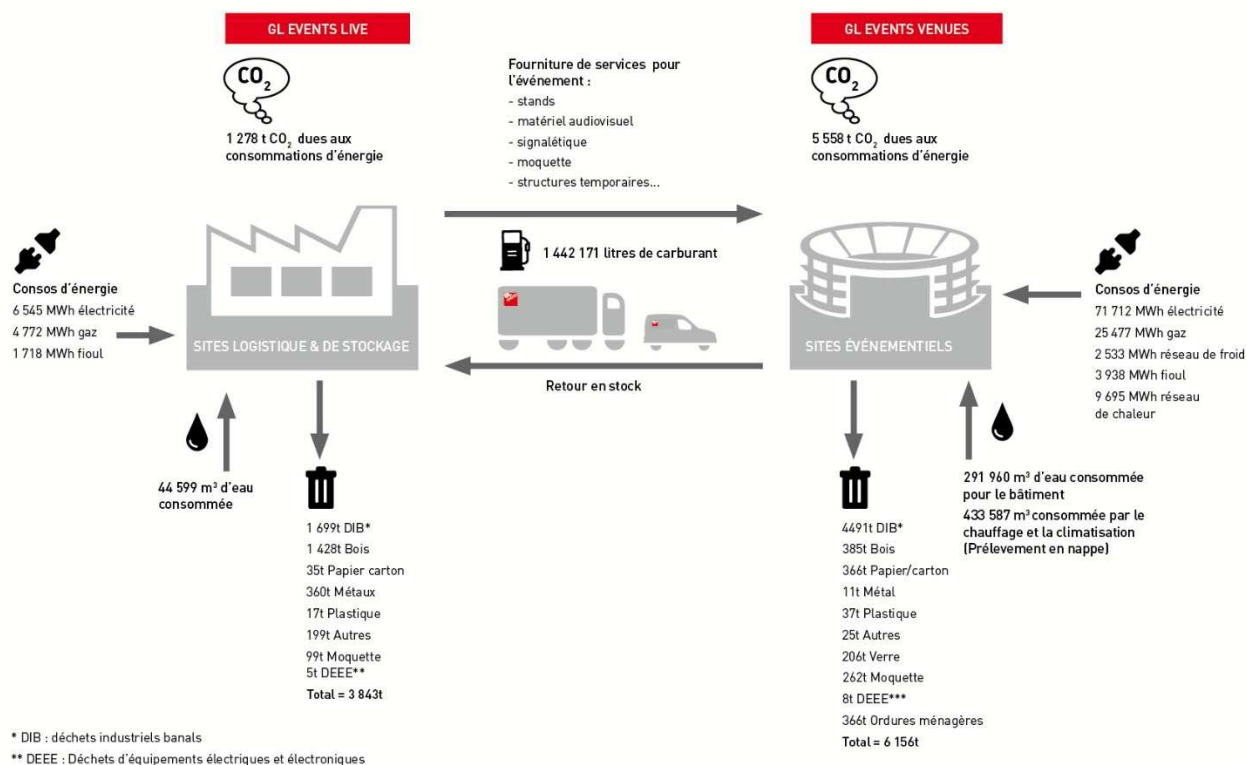
- Guide éco-conception pour les concepteurs et chargés d'affaires
- Certification ISO20121 [développement durable appliqué à l'événementiel] de Hall expo
- Accompagnement de la démarche ISO14001 sur GL events Venues France
- Interventions en Turquie et au Brésil

AXES 2015 :

- Déploiement de plans d'actions opérationnels déchets et énergie dans les Bus prioritaires
- Re conduite de la certification ISO14001 et intégration des sites strasbourgeois
- Formalisation de l'offre Think Green avec le service marketing
- Application de la méthodologie ISO20121 à un projet
- Déploiement du module éco-événement au sein du module formation "chef de projet événementiel"

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

Panorama des indicateurs environnementaux 2014 :



Pour plus de précisions sur le périmètre et la méthodologie de reporting des données environnementales, nous vous invitons à vous reporter aux précisions méthodologiques en fin de document p 58.

I Faire évoluer les offres :

1. Eco-concevoir les espaces et d'événements

C'est en intégrant l'environnement dès la conception d'un événement ou d'un site événementiel éphémère que l'on peut réduire son impact en termes de déchets et de consommation d'énergie. C'est pourquoi GL events s'est engagé dans une approche d'éco-conception d'espaces et d'événements dès 2007, répondant ainsi aux attentes des principaux donneurs d'ordre: organisateurs de grands événements, collectivités, grands comptes corporate...

En 2014, le Groupe a poursuivi l'accompagnement des concepteurs et designers en les équipant d'outils spécifiques. Un guide complet de l'éco-conception appliquée aux produits et services de GL events a été réalisé et envoyé à une cinquantaine de concepteurs et chargés d'affaires.

Ils ont également à leur disposition l'outil « Ecolizer 2.0 », disponible en français et en anglais, qui leur permet de faire des choix de matériaux en fonction de leur impact environnemental.

Une émission de radio interne « Fréquence design » a permis d'accompagner le lancement de ces nouveaux outils. En collaboration avec l'école des Arts et métiers de Chambéry, GL events a par ailleurs contribué à deux nouveaux modules vidéo du MOOC (Massive Open Online Courses) « Eco-concevoir demain » sur la plateforme FUN (France Université Numérique), lancée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

2. Accompagner les commerciaux, chargés d'affaires et chefs de projets événementiels

Plusieurs outils ont été mis en place pour inciter les collaborateurs du Groupe à intégrer la problématique environnementale aux offres remises aux clients :

Les modules de formation pour les chefs de projet événementiel, élaborés en 2014, intègrent désormais une demi-journée sur la prise en compte du développement durable dans leurs propositions commerciales, et particulièrement des aspects environnementaux. L'objectif est d'intégrer l'environnement dans les formations « standards » et non plus seulement dans celles spécifiques au développement durable.

Un guide de réponse à appels d'offres, mis à disposition sur l'Intranet de GL events, a été révisé en 2014 pour y intégrer la démarche environnementale.

Lors du Best Practice Meeting organisé en juin par les équipes marketing pour former les commerciaux, chargés d'affaires et chefs de projets de GL events Live aux métiers du Groupe, les participants ont pu assister à un atelier développement durable et environnement. Dans ce cadre leur ont été présentés les outils à leur disposition pour intégrer l'environnement dans leurs offres.

En juin 2014, 18 managers turcs de divers départements ont été formés sur une demi-journée à l'éco-conception d'événements.

Pour les projets complexes, l'équipe développement durable se mobilise afin de faire profiter les chefs de projet de son expertise pour répondre aux exigences spécifiques des clients.

Un accompagnement au management de l'environnement a ainsi été apporté aux équipes brésiliennes pour les appels d'offres des Jeux Olympiques, à la direction internationale pour les Commonwealth Games, à l'équipe Food & Beverage pour la restauration du Pavillon de la France, etc. 90% des projets accompagnés concernent le pôle Live, en charge des prestations événementielles.

3. Intégrer l'environnement dans les nouveaux produits

L'évolution des offres passe également par la gestion des stocks et des produits achetés spécifiquement pour les manifestations. Le travail réalisé depuis 2009 avec les services achats (voir plus bas le paragraphe spécifique aux achats responsables) permet aujourd'hui d'intégrer des critères développement durable dans les principales consultations passées par le Groupe pour sélectionner ses fournisseurs.

Le guide éco-conception, réalisé en 2014 pour accompagner les chargés d'affaires et les concepteurs, référence ainsi par catégorie de produits les composants à privilégier lors de l'élaboration d'offres éco-responsables, en lien avec les acheteurs.

Par ailleurs, la dimension environnementale a été intégrée au plan marketing de la nouvelle direction marketing de GL events Live. La direction du développement durable participe aux comités marketing.



Le concept révolutionnaire de stades et d'Arenas « modurables »

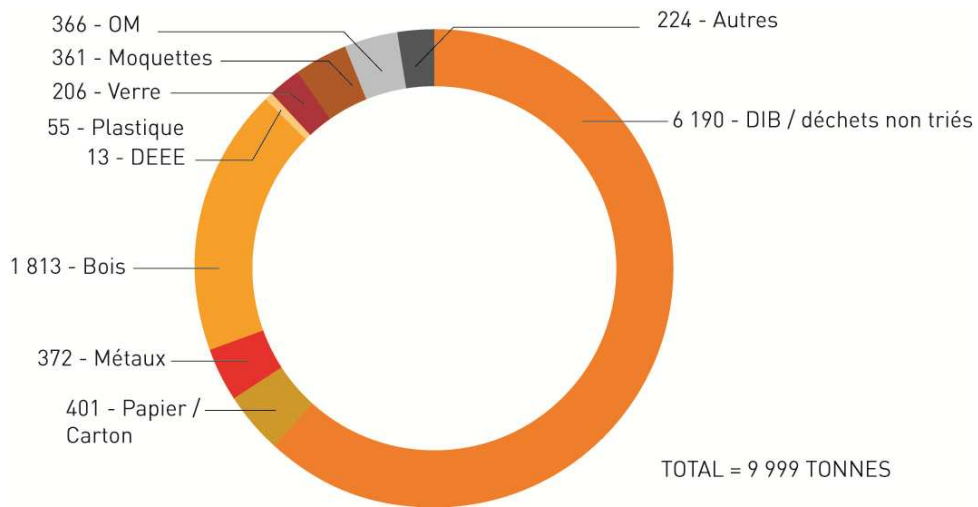
Les collectivités et instances sportives sont parfois confrontées au besoin de nouvelles infrastructures (grands événements, montées en division de clubs...). GL events a développé une solution alternative à la construction en dur de stades et d'Arenas. Des solutions modulables, pouvant être montées, démontées, ré-agencées qui permettent de réduire l'impact sur l'environnement (réutilisation), d'optimiser les budgets, tout en respectant les contraintes réglementaires de sécurité et de construction. En 2014, ce sont trois stades de rugby qui ont ainsi été équipés : Castres, Aix en Provence, et La Rochelle.

II Améliorer la gestion des déchets :

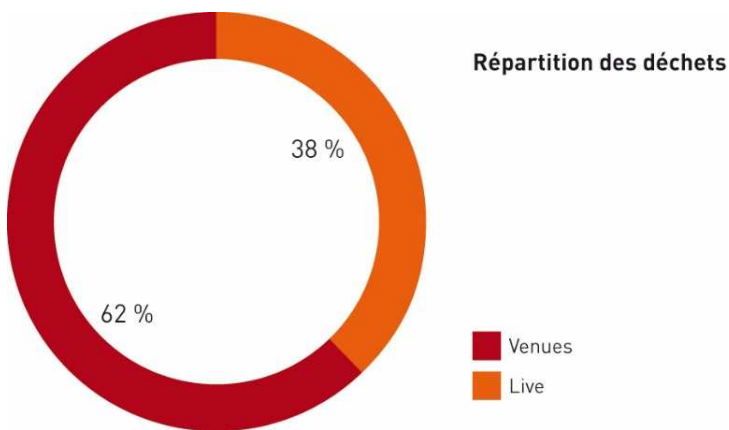
La gestion des déchets, au cœur des préoccupations environnementales du Groupe en raison de ses activités, a donné lieu à plusieurs axes de réflexion et d'actions autour des process et des matériaux.

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

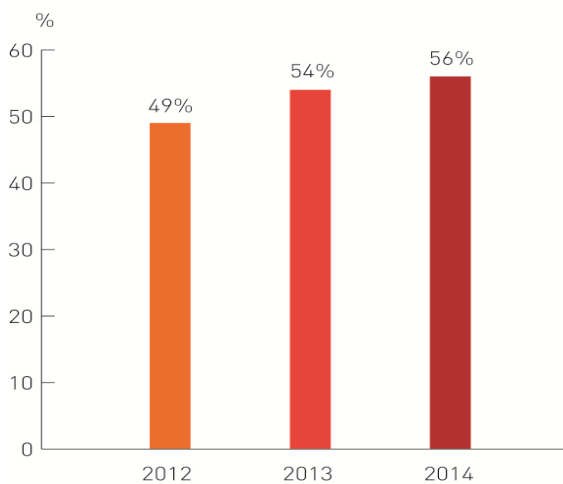
Production de déchets par typologie (pôles Venues et Live consolidés) :



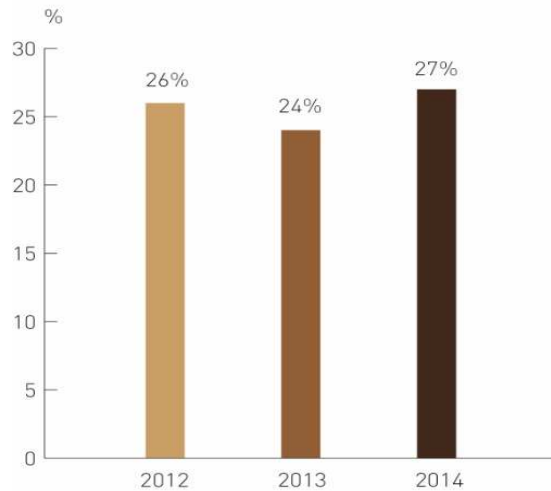
Répartition de la production de déchets :



Variation du taux de tri Live



Variation du taux de tri Venues



Le périmètre couvert par les indicateurs concerne la France et l'international, sites Live et Venues (voir les précisions méthodologiques en fin de document).

Le taux de tri s'est significativement amélioré depuis 2012 sur le pôle Live. Il correspond à la somme des catégories de déchets (hors DIB et déchets mélangés) rapportée au total. La catégorie « autre » correspond à des déchets « exceptionnels » qui font l'objet d'un tri et d'un traitement spécifique. Un changement de méthodologie de reporting de Veolia impacte les données à la baisse sur GL events Venues France en raison de l'évolution à la baisse des densités moyennes par type de déchets.

Les achats de GL events Venues prévoient un renforcement des contrôles de prestataires (contrôle des pesées et reporting et renforcement de l'analyse des reporting avec croisement des documents financier et des tonnages traités).

1. Intégrer l'environnement dans le management de GL events Venues :

GL events Venues produit environ 63 % des déchets générés par le Groupe. La certification ISO 14001 (Système de management environnemental) des sites de GL events Venues France, obtenue en 2012, reste l'un des leviers majeurs d'amélioration de la gestion des déchets (cf. la partie sur les systèmes de management). Les objectifs principaux portent sur le tri et la valorisation.

Des dispositifs de tri sont progressivement mis en œuvre sur les sites gérés par le Groupe, y compris sur ceux hors périmètre ISO 14001. La mise en place d'un tri sélectif performant est un chantier sur le long terme étant donné le nombre d'intervenants lors des différentes phases d'un événement, de son montage à son démontage. Les quantités les plus importantes sont produites lors des phases de démontage. La sensibilisation des collaborateurs sur les sites est un axe fort afin de garantir un tri performant. Elle est accompagnée par un affichage spécifique in situ.



Don des sacs de conférences au World Forum de La Haye / Metz expo recycle l'intégralité de la moquette des événements accueillis/ Au Rio Centro campagne de communication interne aux éco-gestes, transformation de la signalétique bâches en goodies (carnets, trousse), avec l'association «Onda carioca ».

2. Améliorer les process sur les sites GL events Live

Les sites de GL events Live sont à l'origine de 37 % des déchets produits par le Groupe. Des plans d'actions opérationnels ont été progressivement mis en place. Le BPM « gestion de site responsable » a permis l'échange de bonnes pratiques entre gestionnaires de sites Venues et Live.

En 2014, plusieurs chantiers ont été mis en œuvre :

- GL events Poitiers a participé au pacte « Prévention déchets » lancé par la CCI et le Grand Poitiers dans le but de mettre en œuvre des actions en faveur d'une gestion plus responsable des déchets. L'agence achetait jusqu'alors pour 4 000 € de palettes par an. Celles-ci sont désormais récupérées auprès d'autres entreprises. Des acheteurs ont également été trouvés pour des matériaux comme les mandrins ou le polystyrène.
- Le site de Gonesse, qui produit plus de 300 tonnes de déchets par an, s'est engagé en faveur du tri à l'occasion d'un appel d'offres portant sur la collecte et le traitement des déchets. Un diagnostic a permis de déterminer les matières pouvant faire l'objet d'une valorisation ou d'un recyclage. Le film plastique utilisé pour protéger le mobilier est désormais trié et recyclé. Plus de 4,5 tonnes de film plastique ont été recyclées cette année.
- Hall expo a obtenu en 2014 une certification ISO 20121 (système de management responsable appliqué à l'activité événementielle) et a initié un plan d'action sur le sujet.

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

3. Réutiliser : Privilégier le matériel locatif

Un plan d'optimisation des stocks a été mis en place par GL events Live en 2014. Il permet d'optimiser la rotation du matériel locatif du Groupe.

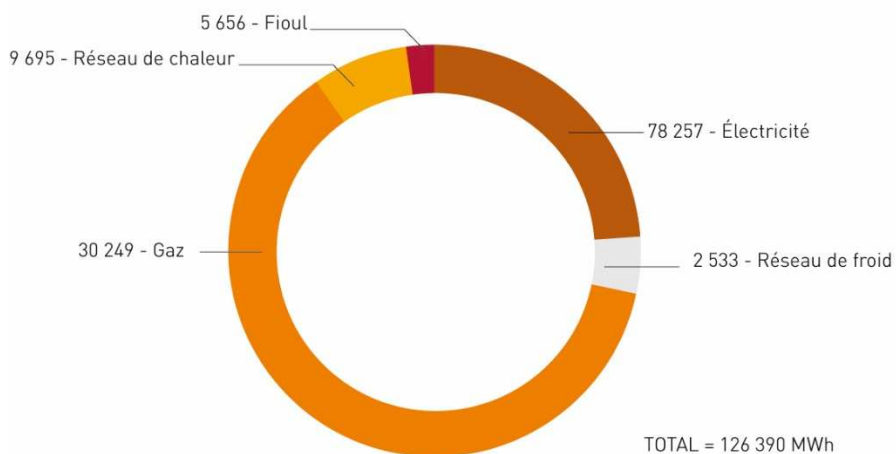


Le projet « Equalisation » a été lancé sur le pôle structures tribunes. Il permet non pas de remplacer les stocks, mais de les faire évoluer grâce à des options et de combiner des stocks de produits n'étant pas dans la même gamme, via des accessoires conçus par le bureau d'étude dans une logique d'adaptation. Les bénéfices sont divers : réduction du nombre de pièces fabriquées donc de matière consommée, modularité des kits qui limite le transport, combinaison de stocks indépendants permettant une offre plus large... Ainsi par exemple en 2014, les mêmes structures métalliques ont été installées sur la coupe du monde de Foot, venues des Jeux Olympiques de Londres, puis installées à Lima au Pérou pour le COP20. Mais les accessoires et options différaient pour s'adapter aux exigences du client et aux stocks disponibles les plus proches.

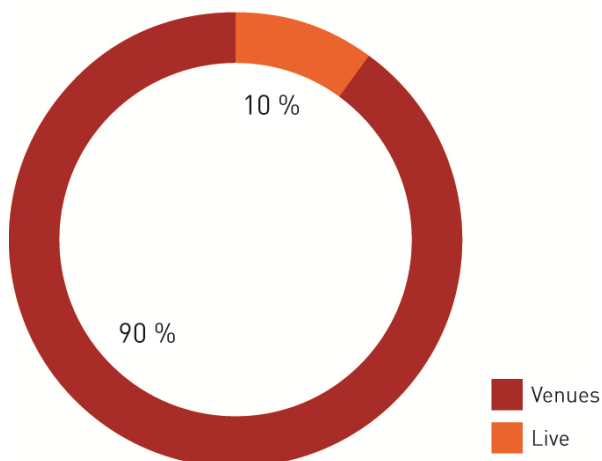
III Maitriser les consommations d'énergie :

Chauffer les sites pour accueillir les publics l'hiver, climatiser les salles en été, éclairer les manifestations : l'énergie est un enjeu environnemental majeur du secteur événementiel. Plusieurs leviers permettent à GL events d'améliorer la maîtrise de ses consommations énergétiques.

Consommation d'énergie par typologie (Live et Venues)



Répartition de la consommation d'énergie



90% des consommations d'énergie environ proviennent du pôle Venues.

Notre activité est fortement impactée par l'organisation d'événements biennaux d'une part (effet SIRHA sur Eurexpo en 2013 par exemple, qui représente plus 100000 m2 de surface d'expositions sur 5 jours) et par le climat. Notons que l'hiver doux a eu pour impact une baisse sur l'ensemble des sites de Venues en France.

Le périmètre s'est par ailleurs élargi avec l'intégration du parc des expositions Imigrantes de Sao Paulo. Enfin, on note un effet coupe du monde au Rio Centro (+53% de consommations), dû à l'impact des bureaux temporaires de la FIFA et du centre de presse aménagés dans le hall du Rio Centro.

Un des enjeux majeurs pour GL events ces prochaines années est de pouvoir évaluer la performance énergétique réelle des actifs gérés au regard des variables pouvant impacter sur la consommation.

1 Renouveler les équipements progressivement

Plusieurs sites – le Palais Brongniart et la Maison de la Mutualité, notamment – ont engagé un remplacement progressif des sources lumineuses par des solutions d'éclairage leds. Elles consomment moins d'énergie et leur durée de vie permet également de réduire les coûts d'opérations de remplacement. Cette technologie performante est adaptable tant pour les endroits difficiles d'accès que pour les espaces utilisés fréquemment.

Bonne
Pratique

70% de l'éclairage du World Forum de La Haye est composé de sources lumineuses leds – Le CCIB de Barcelone a testé l'installation de 5 panneaux photovoltaïques pour l'alimentation du bâtiment – Le Square de Bruxelles a obtenu le label entreprise éco-dynamique une étoile en 2014, et à cette occasion a basculé une partie de son éclairage en LED – L'installation de panneaux solaires en août 2014 alimente depuis Traiteur Loriers à 94% en énergie électrique.

2. Optimiser la gestion des équipements

L'optimisation de la gestion des équipements passe par la prise en compte de plusieurs facteurs liés à l'activité du Groupe, caractérisée par une forte saisonnalité.

GL events agit avec le concours de ses prestataires en charge de la maintenance des équipements.

Bonne
Pratique

En 2014, un appel d'offre conduit par les achats de GL events Venues, en collaboration avec l'équipe développement durable a porté sur la maintenance énergétique (climatisation, chauffage, ventilation et électricité) de 11 sites français avec un double objectif de réduction des coûts et d'uniformisation des pratiques de maintenance. Des clauses contractuelles liées au développement durable ont été intégrées et notamment : des objectifs de température, une gestion responsable des déchets d'équipements, la mise en place d'enregistreurs, des reportings mensuels de consommation et de fonctionnement, avec comptes rendus d'incidents et propositions d'actions correctives. En complément un rapport annuel prévoit un suivi de la pérennité des équipements, de leur conformité réglementaire, un journal des pannes et le suivi des consommations avec plan pluri-annuel de remplacement des équipements. La gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO), permet aujourd'hui de fiabiliser nos données de reporting et d'affiner nos analyses d'écarts par rapport aux objectifs ciblés.

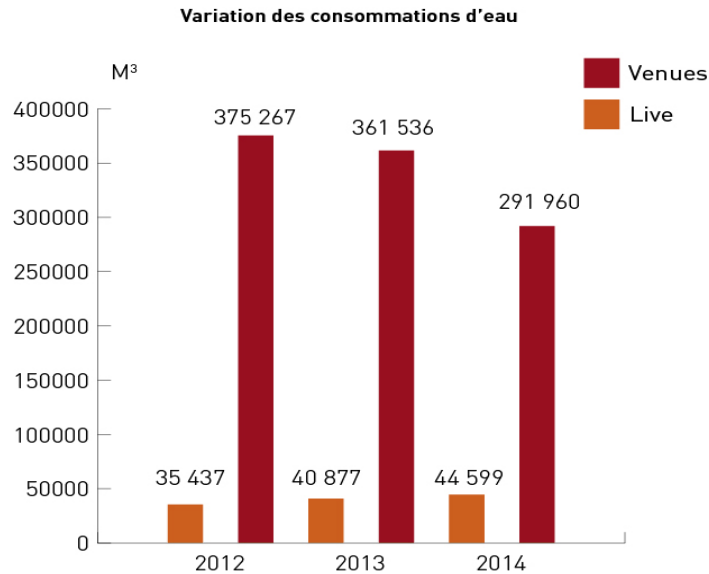
3. Agir sur les comportements

Des consignes d'exploitation strictes sont mises en œuvre sur les sites du Groupe afin d'éviter tout gaspillage d'énergie. La sensibilisation des collaborateurs se fait au quotidien grâce à l'appui des référents environnement.

Dans le cadre de la certification ISO 14001 des sites GL events Venues France, la maîtrise des consommations énergétiques est l'un des principaux objectifs. Des procédures, consignes et indicateurs de suivi, permettent de faire évoluer les pratiques et de mobiliser l'ensemble des collaborateurs dont l'activité a une incidence sur les consommations d'énergie.

IV Réduire les consommations d'eau

GL events Venues porte environ 90% des consommations d'eau du Groupe, que ce soit pour les traiteurs, l'entretien et le chauffage/climatisation des bâtiments. Les consommations d'eau font partie des ressources pilotées dans le cadre du système ISO 14001 de GL events Venues France et font par ailleurs, l'objet de suivi dans d'autres sites. Un contrôle qui porte ses fruits avec une réduction sensible du volume consommé.



V Limiter nos émissions de CO₂ et les autres pollutions

1. Agir sur nos émissions

GL events a réalisé en 2012 son BEGES sur le périmètre France conformément au décret d'application de l'article 75 de la loi Grenelle 2. Les émissions maîtrisées par le Groupe (hors transport exposants et visiteurs) se répartissent de la façon suivante :

- 46% en consommation d'énergie
- 34% en transport

La mise en place d'actions pour réduire les consommations énergétiques (cf. III ci-dessus) participe pleinement à la réduction des émissions de CO₂.

Les émissions de carbone pour l'année 2014 dues aux consommations d'énergie (sur le périmètre France, GL events Venues et GL events Live) s'élèvent à 6836 teq CO₂. L'autre levier d'action réside dans l'optimisation logistique. Cf projet Equalisation évoqué dans le II. 4.

Le principal service de transport du Groupe, situé à Brignais, s'est engagé fin 2012 dans la charte « Objectif CO₂ » de l'Ademe, sur la base d'un plan d'actions élaboré autour de quatre axes. La business unit en charge de ce plan d'actions a obtenu la certification ISO 20121 en 2014. Les procédures, indicateurs de suivi, la formation des chauffeurs à l'éco-conduite et l'utilisation de véhicules Euro 6 équipés de systèmes de suivi des émissions ont contribué à une meilleure gestion des rejets de CO₂.



Le CCIB de Barcelone a compensé 87 teq CO₂ en 2014, en investissant dans un programme de biomasse pour une cimenterie brésilienne.

2. autres pollutions

Bien que ses activités ne soient pas une source de risque environnemental majeur, le Groupe met en œuvre des moyens visant à surveiller et à améliorer la prévention des pollutions.

La certification ISO 14001 permet ainsi la mise en place de procédures spécifiques, déclinées et adaptées sur l'ensemble des sites concernés. Des outils tels que les bacs de rétention et les kits de dépollution sont présents sur les sites.

Un outil de veille portant sur la législation environnementale a également été mis en œuvre sur le périmètre certifié ISO 14001.

Les activités du Groupe peuvent engendrer des nuisances sonores liées à la nature des événements. Les espaces accueillant des spectacles sont toutefois conçus de manières à protéger les riverains du bruit. Des dispositifs sont également installés pour couper automatiquement l'installation sonore au-delà d'un certain seuil de décibels comme c'est le cas pour le site de Roanne.

Afin de diminuer les consommations d'eau, divers équipements sont progressivement installés sur les sites : chasses d'eau doubles, mousseurs sur les robinets...

Le Groupe demande également à ses prestataires en charge du nettoyage de privilégier des équipements économes en eau afin de limiter les volumes consommés.

A noter que GL events n'a pas d'implantation dans des lieux ayant des contraintes particulières en matière d'approvisionnement.

VI. FOCUS BUSINESS : nos savoir-faire au service de l'environnement

GL events au service des rendez-vous environnementaux

Du 1er au 12 décembre 2014, Lima a accueilli la conférence mondiale sur le changement climatique (COP 20). Les objectifs de ce rassemblement international sont de partager des informations concernant les pratiques et politiques de gestion des gaz à effet de serre, de définir des stratégies en réponse à l'émission de ces gaz, de prévoir une adaptation au changement climatique annoncé, ainsi qu'une aide en conséquence aux pays en développement et, enfin, de coopérer afin d'être préparés aux effets de ce dérèglement. Lors de cet événement, GL events a aménagé 90 000 m² d'espaces par l'installation de structures temporaires (distribution électrique, équipements audiovisuels, générateurs, éclairage, climatisation...). Cette édition intervient un an avant la COP 21 qui se tiendra en décembre 2015 à Paris et qui doit déboucher sur un accord international sur le climat.

GL events Exhibitions : World cuisine summit

En 2014 a eu lieu la préparation du World Cuisine Summit de l'édition 2015 du SIHRA sur Better food services for a better life. Une étude de tendances a été réalisée en lien avec les plus grands experts du secteur agroalimentaire mondial. Il a fallu près de deux ans de préparation pour réunir un panel exceptionnel d'experts et de décideurs internationaux pendant une journée autour des enjeux et tendances dans le Food services

4 enjeux majeurs ont été identifiés à l'occasion de cette étude : moins de ressources alimentaires et la tentation du local / des clients préoccupés par leur santé / les nouvelles technologies et leur influence sur le foodservice/ l'évolution du cuisinier et la gestion des ressources humaines. 4 mégatendances répondent à ces enjeux : cuisine frugale et monacale/cuisine santé monitoring/ cuisine « postmodernist », cuisine refondation. Tables rondes uniques : la cuisine au service de la réinsertion dans les favelas du Brésil, interview du Président d'Unilever Food (UK) sur l'impact du développement durable dans la filière, débats sur la spéculation alimentaire face à la restriction des ressources, témoignages d'un grand chef péruvien sur l'impact du local sur la liberté créative, exposition de solutions phytosanitaires, intervention de designers et sociologues sur l'environnement du food services et les nouvelles tendances de management en gastronomie... réalisation d'un trends and ideas book 2015-2019 réalisées pour le SIRHA et le World Cuisine Summit.

VII Autres informations environnementales :

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement :

Le Groupe GL events n'a pas d'activités industrielles de nature à affecter gravement l'environnement. Par conséquent, aucune provision pour risque environnemental n'est passée dans les comptes.

Consommations de matières première et efficacité dans l'utilisation de celles-ci :

Compte tenu des activités du Groupe, les consommations de matières premières ne constituent pas un enjeu.

Protection de la biodiversité : les mesures prises pour développer la biodiversité :

Le Groupe GL events, de par ses activités, n'a pas d'impacts majeurs sur la biodiversité et inversement. Cette thématique ne représente pas un enjeu au regard de nos activités.

L'utilisation des sols :

Compte tenu des activités de GL events, il n'y a pas d'utilisation des sols (activités extractives, enfouissement, stockages) de nature à provoquer des impacts environnementaux.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique :

Le Groupe GL events est conscient du phénomène de changement climatique. Le Groupe se réfère pour cela aux travaux du GIEC. Pour le moment, le Groupe GL events, quel que soit le pays d'implantation, n'est pas confronté aux conséquences du changement climatique à ce jour. Il n'y a donc pour le moment pas d'actions spécifiques menées sur cette thématique.

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE



INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX CREER DE LA VALEUR SUR LES TERRITOIRES GEOGRAPHIQUES ET BUSINESS

Avec plus de 90 implantations dans le monde, GL events assure une proximité de services à ses clients, avec une double exigence de création de valeur locale et d'efficacité opérationnelle.

Le programme Think Local a pour ambition d'ancrer les activités du Groupe dans les territoires sur lesquels il s'implante. Qu'il s'agisse des activités de GL events Venues, Exhibitions ou Live, le Groupe se positionne comme acteur et animateur de la vie locale, à travers les partenariats noués avec les tissus économiques, industriels, touristiques et culturels.



OBJECTIFS

- I. **Venues : Renforcer le maillage territorial des sites au service du dynamisme des territoires**
Dialoguer avec les parties prenantes - Animer le développement économique et industriel local. - Créer de la valeur économique locale (achats et retombées des événements) - Promouvoir les destinations
- II. **Exhibitions : Animer les communautés professionnelles et les dynamiques locales**
Animation de réseaux - Adaptation locale dans les développements internationaux de salon
- III. **Live : nouer des partenariats locaux**

FAITS MARQUANTS 2014

- Enquête Think Local auprès des sites
- Rédaction d'un cadre de "rapport aux délégués" pour les sites de GL events Venues en délégation de service public
- Etude sur la création de valeur partagée sur les territoires

AXES 2015 :

- Venues : test de mesure du goodwill territorial d'un site sur une destination
- Exhibition : test sur un format de bilan de salon "élargi"
- Travail avec les achats sur une approche géographique

I -GL events Venues : l'ancrage des sites au service du dynamisme des territoires

Au-delà de son activité de « gestionnaire d'espaces », GL events Venues est un acteur essentiel du tourisme d'affaires, du développement économique des filières professionnelles et plus largement du développement territorial. Au service de l'intérêt général, les parcs des expositions et palais des congrès sont des outils essentiels pour les politiques publiques territoriales.

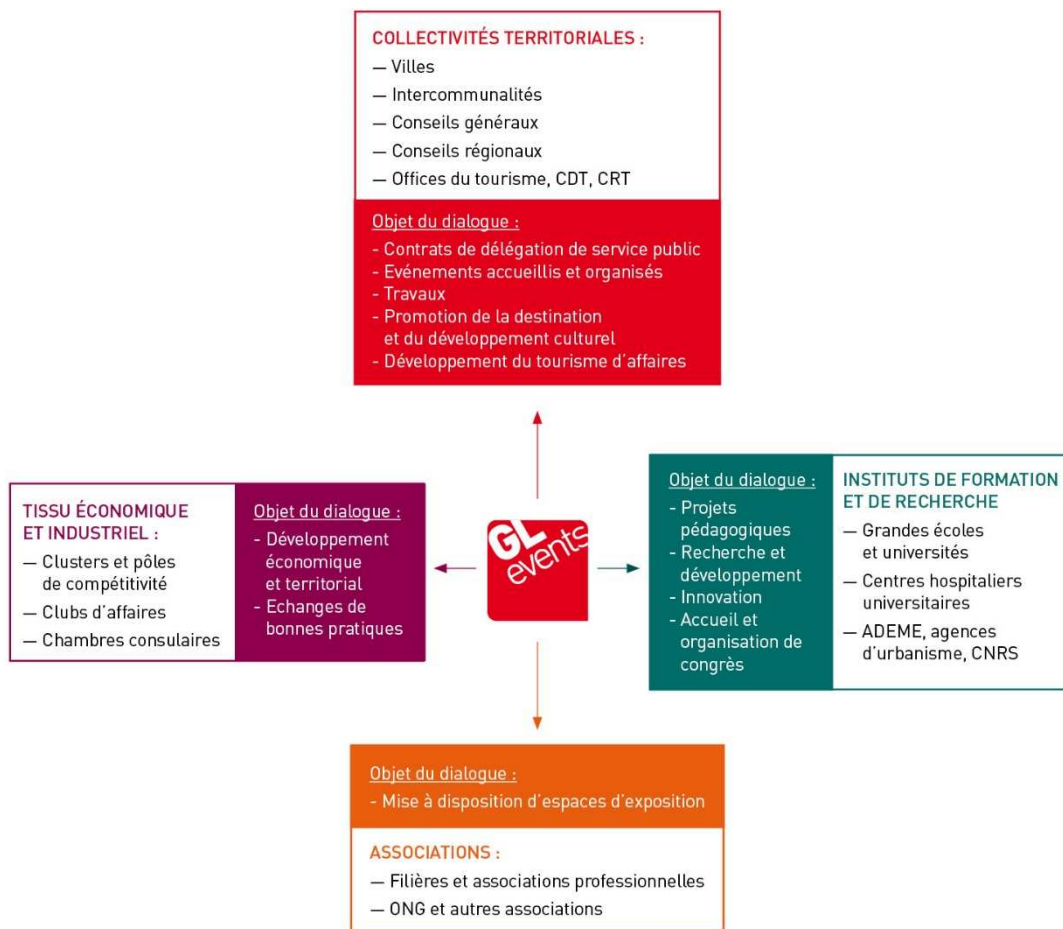
Car le rôle des espaces réceptifs ne se limite pas à l'accueil ou l'organisation d'événements. Le lien avec les partenaires est un lien durable grâce au dialogue établi avant, pendant et après la manifestation, faisant des sites des parties prenantes intégrées aux réseaux locaux.

1. Renforcer le maillage territorial

En tant que gestionnaire de sites, GL events tisse des liens forts avec l'ensemble des acteurs économiques, politiques et associatifs du territoire. Ce réseau de partenaires permet au Groupe de cerner les attentes et besoins de chacun. L'objectif est de susciter un dialogue en vue d'engager des actions pertinentes pour le territoire et d'établir une stratégie commune de création de valeur.

En partenariat avec les principaux acteurs du territoire, GL events travaille activement au maillage territorial et à la mise en relation entre les entreprises (et leurs actionnaires), les fédérations professionnelles, les associations de filières, les « sociétés savantes », les exposants, etc.

Dialogue avec les parties prenantes au sein de GL events Venues



2. Soutenir la vitalité locale

La vie locale est très souvent rythmée par le calendrier des évènements accueillis ou organisés. Dans cette logique d'accompagnement, l'un de nos rôles est d'être au service de la stratégie du territoire. Le site événementiel, en tant que place d'échanges ou de destination d'attractivité, est un instrument de développement qui contribue à dynamiser et à valoriser le territoire. En témoignent quelques exemples de collaboration avec les secteurs d'activité présents :

Animer le développement économique et industriel

La plupart des directeurs de sites sont impliqués dans les associations patronales locales (MEDEF et/ou CGPME). Par ailleurs, un travail est conduit en étroite collaboration avec les chambres consulaires sur la plupart des sites.

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE



Amiens Mégacité est signataire de la charte du club des hôteliers. Des petits déjeuners d'affaires sont également organisés à l'initiative du centre des congrès. -GL events Toulouse est partenaire-adhérent du pôle de compétitivité Aerospace Valley à Toulouse.

➤ Accompagner la recherche

Une grande majorité des sites ont noué des partenariats avec des instituts de formations, grandes écoles, universités et centres hospitaliers universitaires.



GL Events Troyes (Troyes Expo Cube) est signataire de la convention sur la chaire écologie industrielle et territoriale avec l'Université de Technologie de Troyes.

- Auvergne Evénements collabore régulièrement avec l'INRA (Institut national de recherche agronomique) et le Groupe céréalier Limagrain
- Dans le cadre des événements organisés ou accueillis, le dialogue créé et maintenu avec les partenaires du Groupe s'effectue dans une perspective de co-construction territoriale.
- GL events met en place des outils participatifs tels que des Comités de pilotage, destinés à préparer l'accueil et l'organisation des événements. A Toulouse par exemple, les clusters Automech et Chimie verte sont associés à chaque Comité de pilotage.

➤ Participer à la vie citoyenne (secteurs administratifs et politiques)

L'ensemble des directeurs de sites (BUs) et leurs équipes sont par ailleurs en lien avec les maires, adjoints, présidents d'agglomérations et équipes techniques dans le cadre ou hors des contrats de délégations de service public.



GL Events Toulouse (Centre de congrès Pierre Baudis et Parc des expositions Toulouse Expo) participe à des commissions thématiques municipales.

Entraîner et dynamiser les filières professionnelles locales

Les événements accueillis ou organisés par GL events contribuent à structurer les territoires. Inscrits dans une perspective de pérennité des actions, ils sont partie prenante de la stratégie économique des filières professionnelles locales et des communautés d'intérêt.

Exemples de filières locales que nous accompagnons par l'accueil ou l'organisation de manifestations:

Lyon : transports, médecine, restauration, culture, innovation énergétique, environnement.

Paris : mode, nouvelles technologies, médias.

Saint-Etienne : design, médecine, grande distribution

Clermont-Ferrand : agriculture et recherche, ophtalmologie

Toulouse : aéronautique, gastronomie

Metz : urbanisme, habitat, antiquité, puces

Amiens : agriculture

Nice : tourisme

Vannes : élevage marin, secteur nautique, transport et logistique.

Au-delà de leur contribution à l'économie locale, les sites remplissent un rôle sociétal au service des ambitions institutionnelles des territoires : développement du capital immatériel, socialisation des communautés, lien social, mobilisation des acteurs, production et transfert de savoirs, publications scientifiques, brevets...

3. Faire travailler le secteur économique local

Développer les achats locaux

La responsabilité du Groupe en matière d'achats et de sous-traitance est au cœur de la politique de développement durable (voir IV). Si la politique de référencement nationale définit des prérequis en matière de qualité/coût/délais/développement durable, elle encourage, lorsque les acteurs locaux sont conformes à ces standards, le recours aux fournisseurs de proximité afin de faire travailler le bassin économique, dans des logiques de partenariats locaux (ex : traiteurs, impression, communication, gardiennage etc.).

La création de valeur économique indirecte

Si l'on revient sur un plan purement économique, la valeur créée sur le territoire va au-delà du simple chiffre d'affaires et des emplois générés directement par nos sites. En effet, plusieurs études ont été lancées ou sont en cours sur nos territoires, en lien avec les offices du tourisme, les fédérations professionnelles ou les bureaux de conventions pour estimer la création de valeur économique indirecte des salons et congrès.

Si les ratios et les méthodes diffèrent, on peut néanmoins faire ressortir deux types d'impacts :

- les dépenses des congressistes ou visiteurs qui sont d'autant plus importantes que leur origine géographique est lointaine : hôtellerie, restauration, taxis, dépenses touristiques,
- les dépenses des exposants, en dehors même des frais de participation, pour leur hébergement, leurs repas et frais de séjour.
- Les chiffres clés produits avec l'aide de Médiamétrie et IPSOS sur 2010, servent actuellement de référence aux acteurs du secteur pour le calcul de leur retombées : 300 euros de dépenses par jour pour un visiteur étranger (transport compris).

4. Promouvoir le territoire

Un site événementiel n'a pas vocation à prendre directement en charge la promotion du territoire, mais son rôle d'accueil de visiteurs extérieurs et de moteur du développement territorial en fait un interlocuteur important de la commercialisation de la destination.

Au sein de GL events, plusieurs initiatives ont été lancées pour promouvoir les destinations et vendre un ensemble de services d'accueil performants et compétitifs.

Pour un territoire, construire son identité et son image de marque suppose une mise en cohérence des différents paramètres qui constituent ces dernières. C'est notamment le cas des sites d'accueil, qui doivent participer d'une vision de développement à long terme et des ambitions territoriales par une synergie de leurs événements et de leur capacité d'accueil.

De manière dynamique, GL events s'inscrit constamment dans un système de co promotion des territoires en lien avec les bureaux de congrès et conventions. Proactif, le Groupe s'associe aux marques de territoires pour accentuer sa visibilité et en faire des marques de destination :

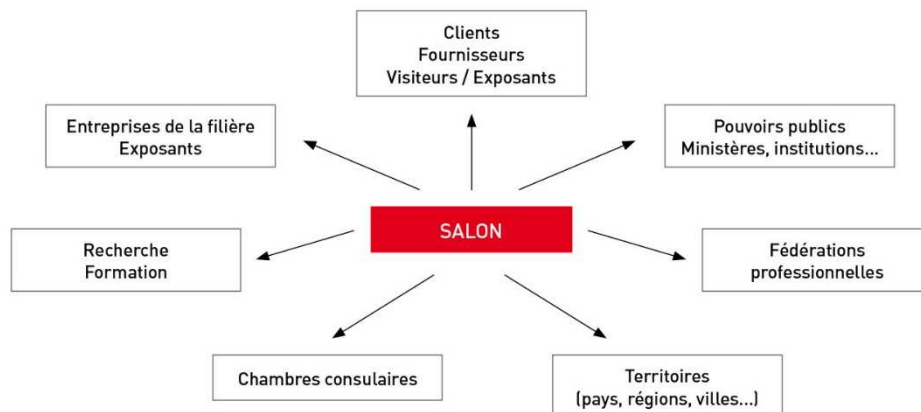
- Auvergn'events qui promeut globalement le Zénith, le Polydôme et la Grande Halle d'Auvergne
- So Toulouse : participation de GL events à la marque du territoire
- Only Lyon : GL events est co élaborateur avec le Grand Lyon de la Charte d'accueil des exposants

II Organisation de salons : animer les communautés professionnelles et les dynamiques locales

Plus qu'un rendez-vous professionnel éphémère, le salon est devenu un espace d'animations, d'échanges et de dialogues pour les communautés professionnelles et associatives. C'est aussi un catalyseur d'innovation où s'exposent les dernières tendances en matière de produits et de services. Les contenus évoluent avec l'intégration de colloques, de conférences. Qu'il s'agisse d'événements internationaux ou nationaux déclinés en local, ou de manifestations ancrées dans leur région, les salons demeurent de puissants vecteurs de développement économique territorial.

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

1. Les salons : plateformes de dialogue des parties prenantes



Le salon exerce un vrai rôle d'animateur de la communauté de la filière professionnelle à laquelle il est dédié avant, pendant et après l'événement. A ce titre, c'est une plateforme de dialogue pour tous les acteurs.

Les partenaires du salon sont ainsi impliqués en amont de l'événement au sein de comités de pilotage. Ils participent à son contenu, mis en perspective des enjeux de la filière et du territoire concerné.

L'événement en lui-même est un concentré d'échanges entre les parties prenantes : fédérations professionnelles, entreprises, pouvoirs publics, décideurs politiques et économiques, clusters, instituts de recherche et de formation, experts, clients, fournisseurs, médias, collectivités locales, régions et pays pour les salons internationaux... Tous se rencontrent pour faire évoluer leur secteur, renforcer leur collaboration et partager leurs innovations.

Des manifestations les plus locales aux salons internationaux majeurs, l'animation de réseau et la création de valeur pour les secteurs d'activité et les territoires sont au cœur des enjeux de succès des salons. L'objectif est simple : apporter des réponses concrètes aux filières professionnelles et aux territoires.

Animer les communautés hors salons

L'animation de communauté ne s'arrête pas aux salons. Une continuité de relation avec les parties prenantes de l'événement (visiteurs, exposants, medias, experts, syndicats professionnels) est assurée par différents vecteurs :

- Animation des sites web, blogs et réseaux sociaux dédiés
- Organisation de conférences, publication de newsletters à fort contenu, de livres blancs, veilles marchés

Ce travail d'animation a pris un vrai virage en 2014, GL events Exhibitions renforçant son positionnement dans l'apport de contenu, d'identification de territoires d'innovation au service du développement des territoires géographiques et business.

Cette animation de communautés apporte une vraie caisse de résonance aux événements.

A titre indicatif, si les événements de GL events Exhibitions ont accueilli 1, 4 Millions de visiteurs sur 2013-2014, ce sont 4 millions de visiteurs Web qui ont été recensés sur cette même période.

2. Le déploiement international : l'adaptation au contexte local, un facteur clé de succès des manifestations

Pour l'internationalisation ou la régionalisation des salons, il ne s'agit pas de dupliquer les manifestations mais bel et bien de les adapter aux spécificités des marchés régionaux, nationaux ou internationaux et de prendre en compte les parties prenantes du territoire visé. Think Local prend tout son sens dans le succès de l'événement. Partenariats locaux, adaptation de l'offre aux enjeux du territoire, sont des ingrédients incontournables du développement.



Première Vision (salon mondial de la filière mode) s'est ainsi internationalisée avec des manifestations à New York, Istanbul, Sao Paulo, Shanghai et Barcelone. L'organisateur a parallèlement acquis en 2013 le salon Made In France, devenu « Made in France Première Vision » en 2014. Servir les marques de mode et d'accessoires qui trouvent au salon de la fabrication française les solutions, les services et les savoir-faire rares, indispensables à l'expression de leur créativité est l'objectif numéro un. Le salon Made in France Première Vision a ainsi lancé son propre magazine en ligne avec pour objectif d'explorer la richesse des savoir-faire français de la filière mode : leur culture, leurs territoires et leurs acteurs – marques, industriels ou institutionnels. Au travers d'exemples, d'analyses et d'illustrations, et avec un rythme de deux articles par semaine, le magazine se fait l'écho des meilleures initiatives développées en faveur du Made in France par les exposants ou les visiteurs du salon. La mode, l'industrie, l'esprit et les mots sont les quatre rubriques qui recomposent les multiples facettes du Made in France.

III - GL events Live : soutenir l'activité locale

Pour les activités de GL events Live, les attentes des parties prenantes portent principalement sur la capacité du Groupe à faire travailler les fournisseurs locaux. Cette nécessité s'exprime fréquemment dans les marchés publics. Le réseau d'agences Live est une vraie force de proximité. Pour les clients, des partenariats dans la durée contribuent à garantir la meilleure équation - coût / délai / impact local.

Sur les grandes compétitions sportives internationales ou les événements politiques d'envergure, les comités d'organisation ont au cœur de leurs préoccupations l'héritage territorial et la création de valeur locale de l'événement. Il s'agit de promouvoir les territoires mais aussi de dynamiser les économies et l'emploi.

GL events, en tant que prestataire de service de ces manifestations, intègre bien sûr ces exigences, avec, au-delà de la réponse budgétaire et opérationnelle, la valorisation des partenariats locaux, gages d'efficacité et d'impact.

IV FOCUS BUSINESS : nos événements au service des territoires

City events, Where Cities meet sports, un événement produit par Live! By GL events.

En novembre 2014, GL events organisait la dernière édition de City events, un événement international dédié au rôle, aux enjeux et aux bénéfices de l'accueil d'événements sportifs pour les villes et communautés hôtes de ces événements majeurs. Le programme a permis d'explorer des thématiques inédites pour affronter les nouveaux défis qu'offre l'événementiel sportif, et identifier les nouveaux acteurs sur qui il va falloir compter. 319 participants de 30 nationalités, venus des 5 continents, pour deux jours de networking et de débat autour de speakers internationaux. Pouvoirs publics, associations, fédérations, villes, pays, experts, médias, des acteurs ciblés ont été rassemblés pour augmenter l'impact des événements sportifs sur les territoires.

Au programme :

- Comment un événement sportif peut-il s'intégrer dans un plan de développement à long terme
- L'événement sportif au service d'une ville meilleure. Imaginez l'héritage par la création d'installations sportives, mais aussi la mise en œuvre d'un réel développement par le sport, comment gagner la bataille de l'opinion publique et de l'adhésion ?
- Qui sont les nouveaux acteurs de l'économie du sport : les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les entreprises, les pays émergents...

Les Ecoterritoriales

Le Chorus de Vannes organise chaque année depuis 2008 le Forum des Ecoterritoriales une référence régionale, dont la vocation première est la mutualisation d'expériences concrètes de collectivités engagées dans des politiques publiques de développement durable. La présence d'un comité de pilotage regroupant un ensemble de partenaires, incluant la région Bretagne, l'ADEME, les services d'Etat et les collectivités locales impliqués dans l'organisation (Colloque, communication ...), a fait de cette manifestation une initiative unique en France. La régionalisation du Forum, à la demande des partenaires lui a permis de franchir un cap et de partir à la rencontre de nouveaux territoires ! Pour l'édition 2014, le Conseil général des Côtes d'Armor aux côtés de Saint-Brieuc Agglomération a accueilli les Ecoterritoriales à Saint-Brieuc. L'édition 2015 reviendra de nouveau à Vannes, en partenariat avec le Conseil général du Morbihan et Vannes agglo. C'est dans cet esprit que les partenaires, conscients que le progrès naît dans le partage des expériences et la confrontation des idées, soutiennent et participent à l'élaboration depuis 2008 de la manifestation Les Ecoterritoriales, aux côtés de la société Chorus S.A., et avec le partenariat des organisations professionnelles représentant les élus et personnels territoriaux.

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

ENJEUX TRANSVERSES

I. Accompagnement du business :

Accompagner les commerciaux dans les réponses aux attentes clients fait pleinement partie des missions de la direction du développement durable que ce soit pour répondre aux questionnaires d'évaluation RSE ou intégrer opérationnellement les notions du développement durable aux propositions commerciales.

Si tout est fait pour autonomiser les commerciaux sur ces aspects (formations, intranet dédié, guide de réponse à appel d'offres, accompagnement marketing), notre équipe a à cœur d'accompagner les équipes pour répondre aux attentes spécifiques des clients en matière de déchets, prestations éco-conçues, reporting, actions en faveur de la diversité... Les attentes sont très larges et requièrent parfois l'expertise de notre service. Ce suivi nous permet également d'identifier et d'anticiper les nouvelles exigences RSE des collectivités, comités d'organisation ou grands comptes corporate.

II. Achats, la poursuite d'une démarche responsable intégrée aux process :

La politique d'achats de GL events est une traduction concrète de son engagement RSE, de manière à sécuriser sa chaîne d'approvisionnement et mieux maîtriser les impacts environnementaux et sociaux liés aux achats de produits et de prestations de services.

Les acheteurs sont des partenaires privilégiés de la direction du développement durable dont ils mettent les orientations en œuvre : intégration des critères RSE dans les principales consultations, questionnaires systématiques pour les fournisseurs via une plateforme informatique dédiée...

Le Groupe poursuit ainsi l'évaluation des principaux fournisseurs au regard de leurs performances sur les différents aspects du développement durable. Ce dispositif a été élargi aux nouvelles consultations d'accords-cadres. La Charte achats du Groupe, nouvellement créée, a été signée par ses principaux fournisseurs, marque de leur engagement au côté de GL events.

Comme évoqué dans la partie relative au respect des conventions fondamentales de l'OIT, GL events dispose d'une cellule en charge du contrôle de la sous-traitance qui s'assure du respect des conventions, par exemple en contrôlant inopinément les différents chantiers de montage et de démontage. Cette cellule veille également au respect des exigences réglementaires en matière de droit du travail.

Par ailleurs, la politique handicap du Groupe a inscrit dans ses objectifs le recours au secteur protégé et adapté. Un reporting annuel sera fourni à l'AGEFIPH. Acheteurs, relais handicap et direction des ressources humaines sont ainsi mobilisés pour le développement de ces achats solidaires. GL events est également membre fondateur du comité des partenaires du GESAT, le groupement des entreprises du secteur adapté et protégé, et s'appuie sur un partenariat triennal pour développer des actions en faveur du secteur, au sein des achats du Groupe.

Prévenir la corruption :

GL events conduit ses activités dans un strict respect de la législation en vigueur. Une charte éthique intégrée à la charte des acheteurs clarifie les règles en matière de conflits d'intérêts, de cadeaux et invitations et de loyauté à l'égard des partenaires commerciaux. Un code éthique Groupe est par ailleurs en cours de rédaction par une équipe projet associant direction des ressources humaines, direction juridique et direction du développement durable.

III. Intégrer le développement durable dans les systèmes de management :

Le développement durable est un sujet transverse dont la vocation est d'imprégner l'ensemble des process de nos entreprises. La mise en place de systèmes de management reste ainsi la meilleure réponse pour intégrer les enjeux RSE aux pratiques quotidiennes des collaborateurs, quels que soient leurs fonctions.

- Le pôle GL events Venues France certifié ISO 14001 (environnement) en 2012, poursuit son amélioration continue en matière de gestion des déchets et de l'énergie.
- Hall expo a obtenu en juin 2014 une double certification ISO 9001 (qualité) et ISO 20121 (développement durable appliqué aux événements).
- Après 2 ans d'engagement, les équipes de Spaciotempo ont obtenu la Certification MASE en septembre 2014. Ce projet, porté par la direction de l'entreprise, porte d'ores et déjà ses fruits : réponse aux attentes des grands donneurs d'ordres, mobilisation des équipes autour d'un projet fédérateur... La certification a apporté un changement culturel structurant, autour des process, des compétences et du suivi des engagements.

Liste des sociétés du Groupe ayant un système de management (qualité, sécurité, environnement, développement durable) certifié :

Sites/société	Pôle	ISO 9001	ISO 14001	ISO 20121	Green Key	EMAS	Imprim'vert	MASE
Eurexpo	Venues							
CCCL	Venues							
Château de Saint Priest	Venues							
Sucrière	Venues							
CCPB (Toulouse)	Venues							
Parc des expos Toulouse	Venues							
Grande Halle d'Auvergne	Venues							
Polydôme Clermont Ferrand	Venues							
Zénith d'Auvergne	Venues							
Parc Floral	Venues							
Palais Brongniart	Venues							
Maison de la Mutualité	Venues							
Hôtel Salomon de Rothschild	Venues							
Mégacité Amiens	Venues							
Troyes Expo Cube	Venues							
Chorus Vannes	Venues							
Centre des Congrès Saint-Etienne	Venues							
Grand Cercle Saint Etienne	Venues							
Scarabée de Roanne	Venues							
Metz Expo	Venues							
Nice Acropolis	Venues							
CCIB	Venues							
World Forum	Venues							
GL Mobilier	Live							
Spacio Tempo	Live							
Hall Expo	Live							
Sign'Expo	Live							
GL Services (signalétique)	Live							

- ISO 9001 norme internationale relative au management de la qualité
- ISO 14001 norme internationale relative au management de l'environnement
- ISO 20121 norme internationale relative au management durable des événements
- Green Key label environnemental sectoriel (tourisme)
- EMAS norme européenne relative au management de l'environnement
- MASE norme relative au management de la sécurité

Mais au-delà des business units, notre réflexion porte sur la mise en place de systèmes de management du développement durable sur nos projets de prestations de services. Un guide méthodologique d'application de la norme ISO 20121 aux projets, a ainsi été lancé en 2014 et devrait faire l'objet de formation d'équipes terrain.

IV. Communication et sensibilisation :

La communication est un vecteur clé de conduite du changement, aussi la mission développement durable travaille-t-elle en relation étroite avec le service communication.

- Event news développement durable (newsletter en format électronique)
- Intranet dédié remis à jour en 2014
- Envoi de présentations de la démarche RSE
- Emissions Fréquence RH désormais en vidéo
- Intervention de l'équipe RSE lors des séminaires
- Participations aux comités de direction des fonctions support (RH, marketing)
- Affiches dans les entrepôts

Tous les medias sont utilisés pour toucher les collaborateurs, premiers vecteurs de la politique RSE de l'entreprise. Dans le cadre du plan d'action handicap, un plan de communication spécifique est en cours de déploiement : Event news, information sur l'Intranet, sensibilisation en e-learning, formation de relais, handitour à la rencontre des régions, émission Fréquence RH, fiche pour les managers...Le dispositif est complet pour faire évoluer le regard des collaborateurs sur le handicap en entreprise.

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

V. Mécénat :

Le Groupe GL events a soutenu en 2014 les grands acteurs culturels et sportifs de la région lyonnaise :

- Evénements : Nuits Sonores, Fête des Lumières, Printemps de Pérouges, Biennale de la Danse.
- Sports : Lou rugby, Equita, L'Asvel

En parallèle chaque business unit, soutient localement des associations en lien avec les enjeux sociaux de leur territoire, dans une démarche de proximité, en lien ou non avec les événements locaux :

- Soutien du Petit Monde à Lyon (maison d'accueil de parents d'enfants hospitalisés)
- Support de War Child au World Forum de La Haye
- Salon du chocolat (Amiens) : soirée au profit de l'association "Fées Sourire" pour les enfants malades
- Soutien association Noël de Joie à Metz
- Participation des équipes de Brelet à Color Me Pad, course de soutien à l'association Sport sans Frontière
- Soutien d'un Polyphonic youth choir fondé par le ministère de la culture au sein de Serenas (Turquie)
- Ranno (région parisienne) : don de chutes de tissu à une association caritative pour création de décors
- Mise en avant d'une association caritative pour chaque match au Lou rugby
- Square de Bruxelles : accueil de sdf pour se loger l'hiver (emplacement Algeco)
- Locatif offert pour le dîner de gala de Sport dans la ville
- Prêt de matériel à handicap international pour pyramide de chaussures chez GLM (mobilier Paris)

NOTE METHODOLOGIQUES SUR LE RAPPORT

I. La démarche de reporting de GL events :

1. Informations générales :

GL events publie des informations RSE au travers de son rapport de gestion depuis l'exercice 2012. Les informations RSE sont publiées en cohérence avec les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux du Groupe et les informations demandées dans le cadre du décret d'application de l'art 225 de la loi Grenelle 2.

2. Période de reporting :

Les informations publiées dans le cadre de ce rapport le sont titre de l'exercice 2014.

II. Périmètre de reporting :

1. Principes généraux :

Le périmètre des indicateurs sociaux et environnementaux découle du périmètre de consolidation financière. Il est admis que les entités intégrant le Groupe au cours de l'exercice ne sont pas incluses dans le périmètre de reporting extra-financier. Ces entités intègrent le périmètre de reporting extra-financier l'exercice suivant. Les sociétés sortant du périmètre financier au cours de l'exercice sont exclues du périmètre extra-financier.

2. Précisions sur le périmètre de reporting environnemental :

Comme présenté dans la partie « 02 marchés et stratégie » du document de référence, GL events est organisé en trois grands pôles d'activité. Ces activités étant de nature différentes, les impacts environnementaux ne sont pas les mêmes. Il est nécessaire d'apporter des précisions sur le périmètre retenu. Notons que pour certaines implantations, les informations ne sont pas disponibles. GL events s'est attaché en 2014 à stabiliser le périmètre.

GL events Venues exploite et commercialise des espaces événementiels (parc des expositions, centre des congrès, espaces réceptifs ou multifonctionnels), le plus souvent pour le compte de collectivités au travers de délégations de services publics ou de concessions. Le pôle Venues compte aujourd'hui 40 sites dans le monde, qui représentent une surface d'exposition de plus 710000 m² (hors surfaces d'expositions extérieures), 40 auditoriums pouvant accueillir de 300 à 13 000 personnes, et près de 450 salles de réunions. Cette activité, étant donné les volumes considérés, est fortement génératrice de déchets et consommatrice d'énergie et d'eau. Cependant, certaines exclusions sont faites en fonction de la taille de l'espace mais aussi en fonction de la disponibilité des données. Les espaces dont les surfaces d'exposition sont inférieures ou égales à 1000 m² ne sont pas pris en compte (Château de Saint-Priest, Grand Cercle de Saint-Etienne, The Seed à Istanbul). Concernant le site de Pudong Expo à Shanghai, les informations ne sont pas disponibles. Les informations relatives à l'Hôtel

Salomon de Rothschild, sorti du périmètre au 30/11/2014, sont reportées sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 novembre.

GL events Live regroupe les activités de services aux événements : fourniture de structures temporaires (tentes, tribunes), matériel audiovisuel, signalétique, stands.... Dans le cadre du reporting environnemental du Groupe sont pris en compte les principaux sites logistiques et de stockage du Groupe (hors LPR au Brésil, les données n'étant pas disponibles) en France et à l'étranger.

GL events Exhibitions organise les 300 salons dont le Groupe est propriétaire. Les données environnementales relatives au déroulement des salons ne sont disponibles, les lieux d'accueil des salons ayant des modes de gestion très variables (exemple : selon le lieu où l'événement est accueilli, les consommations d'énergie peuvent être facturées à l'organisateur au réel ou de manière forfaitaire). Ces différents modes de gestion ne permettent pas aujourd'hui d'obtenir des données consolidées suffisamment fiables. En conséquence, les données de ce pôle ne sont pas consolidées.

3. Précision sur le périmètre de reporting social :

La donnée relative aux effectifs concerne les effectifs France et International et prennent en compte les contrats à durée déterminée et indéterminée au 31 décembre 2014 + hôtesse et intermittents.

Les entrées et sorties portent sur les CDI de la France et l'international.

La pyramide des âges porte sur les CDI France, GL events n'ayant pas de système d'information dédié à la gestion des ressources humaines déployé au niveau du Groupe.

Les taux de fréquence et de gravité sont publiés sur le périmètre France.

Pour les autres données le périmètre concerne uniquement le périmètre France tous types de contrats confondus (représentant 60% des effectifs). GL events n'ayant pas de système d'information dédié à la gestion des ressources humaines déployé au niveau du Groupe.

III. Indicateurs environnementaux :

1. Précisions et limites méthodologiques :

Consommations d'énergie directes et indirectes (hors carburant) : les consommations d'énergie sont communiquées en MWh sur le périmètre considéré. Pour l'Hôtel Salomon de Rothschild, les données sont reportées du 01/01 au 30/11, date à laquelle la société est sortie du Groupe. Pour le Centre des Congrès d'Ankara, les consommations de fioul (pour les groupes électrogènes) n'ont pas été reportées sur l'année 2014 en raison de l'indisponibilité de la donnée.

Les consommations de carburant concernent uniquement le périmètre France. Sont reportées les consommations de carburant de la flotte de véhicules dont le PTAC est < 3.5 tonnes ainsi que les flottes de poids lourds de Lyon et Paris.

Emissions de carbone : les émissions de carbone correspondent aux émissions dues aux consommations d'énergie des bâtiments (Scope 1 et 2 du BEGES) pour les implantations françaises. Les facteurs d'émissions utilisés dans le calcul sont issus de la Base Carbone®.

Consommations d'eau : les consommations d'eau communiquées (en m³) sont les consommations d'eau du bâtiment. Sont intégrées cette année les consommations issues des prélèvements dans le milieu naturel (utilisation de pompes à chaleur). Les consommations d'eau pour Oasys Innovation sont reportées en « année glissante » de décembre 2013 à novembre 2014.

Production de déchets : la production de déchets est exprimée en tonnes. Notons que sur certains sites du pôle Venues, la collecte et le traitement des déchets sont assurés par la collectivité (la donnée n'est donc pas disponible ou de manière partielle). Certains volumes sont estimés à l'aide de ratios de densité moyenne (kg/l) en fonction de la nature du déchet. Notons que cette méthode présente un risque d'incertitude fort sur la donnée.

2. Evaluation de la performance et comparabilité des données :

Comme évoqué ci-dessus, le Groupe GL events s'est attaché à stabiliser le périmètre environnemental en 2014. A compter de cet exercice, GL events va publier des données sur les trois dernières années. Les données à l'heure actuelle sont communiquées de manière « brutes » et ne sont pas relativisées. Nos métiers étant soumis à de fortes variations saisonnières ou effets biennaux, les données brutes ne permettent pas d'apprécier la performance

3 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

réelle. Concernant les consommations énergétiques, le facteur climatique peut avoir une influence importante sur les consommations de chaud ou de froid.

IV. Indicateurs sociaux :

Effectifs : les effectifs communiqués correspondent aux effectifs présents au 31/12. Une ventilation est effectuée par catégories professionnelles (Dirigeants, Cadres, Techniciens et agents de maîtrise, Employés et Ouvriers), sexe, zone géographique et pôle (Live, Exhibitions, Venues, Corporate).

Taux d'emploi global de travailleurs en situation de handicap : il est calculé sur la base de l'effectif global d'assujettissement sur le périmètre France. Le taux d'emploi global comprend à la fois les emplois directs et indirects (achats faits au secteur adapté et protégé). Le taux indiqué dans le rapport est celui de 2013, la donnée 2014 n'étant pas disponible à la parution du rapport.

Le taux de fréquence : il correspond au nombre d'accident avec arrêt rapporté au nombre d'heures travaillées * 1000000. Il ne prend pas en compte les accidents de trajet.

Le taux de gravité est égal au nombre de jours de travail perdus pour accident du travail rapportés au nombre d'heures travaillées * 1000

Nombre d'heures de formations : la donnée concerne les formations pilotées par l'université d'entreprise du Groupe : GL events Campus. Elles ne concernent à ce jour que le périmètre France, en dehors de quelques programmes ou actions de formation pilotées depuis la France pouvant inclure des effectifs internationaux.

V. Organisation du reporting :

1. Référentiel :

GL events a mis en place un référentiel interne de reporting définissant les rôles, responsabilités, les indicateurs, leur périmètre, leur mode de calcul. Les indicateurs chiffrés, lorsque cela est possible, s'inscrivent dans le cadre de la GRI G4 (Global Reporting Initiative).

2. Processus de remontée des informations et de consolidation :

La remontée des informations environnementales est effectuée via des opérationnels et/ou des financiers. La consolidation des informations environnementales est effectuée par la direction du développement durable. La direction des ressources humaines est en charge de la remontée et la consolidation des données sociales. Les données environnementales sont remontées via les canaux comptables de manière trimestrielle ou via un tableau de bord mensuel spécifique pour les entités faisant partie du périmètre de certification ISO 14001. Les données sociales pour le périmètre France sont issues du logiciel de paye et de ses différentes composantes. Un outil complémentaire est utilisé pour les taux de fréquence et de gravité. Les effectifs hors France sont collectés trimestriellement en complément.

3. Contrôles des données :

Des contrôles sont effectués sur les données par les responsables de chaque donnée dans la mesure du possible. Les contrôles menés peuvent prendre différentes formes : contrôles de cohérence, demande de preuves pour les informations qualitatives, audits internes (filiales ayant un système de management certifié), tests de détail.

VI. Vérifications externes des données :

Le Groupe GL events a mandaté la société Mazars, en sa qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC, pour la vérification des informations extra-financières. Des tests de détails sont effectués sur certaines informations chiffrées. Ces tests portent sur les données suivantes : l'effectif total au 31/12, la pyramide des âges, le nombre d'heures de formation, le taux de fréquence et le taux de gravité pour les informations sociales ; les consommations d'énergie directes et indirectes, les émissions de carbone liées aux consommations d'énergie, les consommations d'eau, les consommations de carburant et les quantités de déchet produites par type. Une revue de sincérité est effectuée sur les autres informations.

Les diligences mises en œuvre ainsi que les conclusions des travaux de vérifications sont détaillées dans le rapport de vérification situé en fin de rapport (page 62).

SIGLES UTILISES :

ACV : Analyse de Cycle de Vie

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées

AT : Accident du Travail

BEGES : Bilan des Emissions de Gaz à Effets de Serre

BPM : Best Practice Meeting

BU : Business Unit

CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CE : Comité d'Entreprise

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CRCI : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

DSP : Délégation de Service Public

EMAS : Eco-Management and Audit Scheme

EPI : Equipement de Protection Individuelle

ERP : Etablissement recevant du public

FCOS : Formation Continue Obligatoire à la Sécurité

FIMO : Formation Initiale Minimale Obligatoire

GES : Gaz à Effets de Serre

GIEC : Groupement Intergouvernemental d'experts sur les évolutions du climat

GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

MASE : Manuel d'Amélioration de la Sécurité des Entreprises

OIT : Organisation Internationale du Travail

SAMETH : Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés

SSIAP : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES CONSOLIDEES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société GL events, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1058, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au Référentiel utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre septembre 2014 et début mars 2015 pour une durée d'environ 9 semaines. Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000.

1. ATTESTATION DE PRESENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « précisions méthodologiques sur le rapport » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVE SUR LA SINCERITE DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de la Direction RSE, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de pôles que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne, 87 % des effectifs et 100 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris La Défense et Villeurbanne, le 8 avril 2015

L'organisme tiers indépendant Mazars SAS

Christine Dubus
Associée

Emmanuelle Rigaudias
Associée Responsable du département RSE
& Développement Durable

04

RAPPORT DE
GESTION &
GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE

- 65 Présentation des comptes consolidés
- 75 Présentation des comptes sociaux
- 80 Rapports complémentaires du Conseil d'administration
- 81 Composition et fonctionnement des organes d'administration et de contrôle
- 83 Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux
- 85 Rémunérations des autres mandataires sociaux
- 86 Intéressement du personnel
- 86 Adresses, activités et mandats exercés par les dirigeants
- 89 Situation des mandataires sociaux
- 90 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et gestion des risques
- 96 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration

I | RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de GL events au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été établis sur la base du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne avant le 31 décembre 2014.

A – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

L'entrée de GL events dans le capital de Strasbourg Evénements (gestionnaire du Parc des expositions et de la Cité de la musique et des congrès) marque le souhait du Groupe de développer sa présence dans cette ville, capitale européenne, où il prévoit de réaliser 20 M€ de chiffre d'affaires à horizon 2015-2016.

La ville de Toulouse a renouvelé le contrat de concession du Palais des congrès de Toulouse pour une durée de 8 ans (à compter du premier janvier 2015) avec un périmètre légèrement agrandi de deux espaces événementiels qui devrait permettre une croissance progressive de l'activité de 20% à horizon 2018.

La ville de Paris a renouvelé la concession du Parc Floral de Vincennes pour une durée de 16 ans (à compter du premier septembre 2015) avec un périmètre élargi à un nouvel espace événementiel. Après travaux de rénovation, le chiffre d'affaires de ce site devrait donc connaître une croissance soutenue dans les prochaines années.

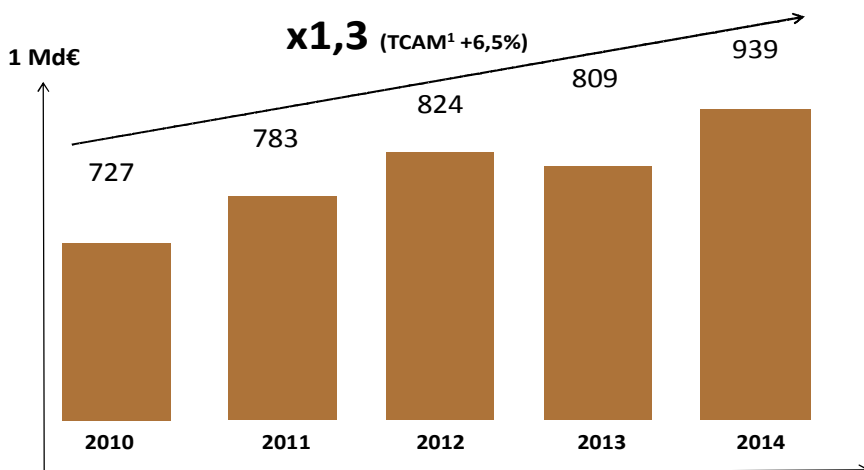
GL events a capitalisé sur son savoir-faire et adapté son offre auprès des acteurs et décideurs de la Coupe du Monde de Football. Le Groupe a participé activement à son organisation et à sa mise en œuvre : auprès des collectivités locales pour des aménagements temporaires, auprès des organisateurs pour l'hébergement et l'aménagement des bureaux de la FIFA et de l'international Broadcast Center notamment.

GL events a réalisé les aménagements temporaires requis pour le sommet sur l'environnement - COP 20 - qui s'est déroulé à Lima, capitale du Pérou en décembre 2014. Les aménagements confiés à GL events représentent 55.000m² d'espaces temporaires pour les équipes d'organisation, les délégations et la presse.

B – ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

- Evolution globale du chiffre d'affaires

GL events a enregistré en 2014 un chiffre d'affaires de 939,4 M€, en forte croissance de 16,1%. A taux de change constant, cette croissance ressort à 18,5% (958,9 M€). Cette performance témoigne de la qualité du maillage territorial du Groupe, de la qualité des équipes, de la force de ses référencements, de ses réseaux de commercialisation, de la valeur ajoutée de l'offre événementielle désormais diffusée largement sur l'ensemble des continents.



¹ TCAM: taux de croissance annuel moyen

4 RAPPORT DE GESTION

Evolution par zones géographiques

A l'international, le Groupe a ainsi enregistré un chiffre d'affaires « Amériques » en augmentation forte de 77%, porté par sa présence sur la Coupe du Monde de Football, la réalisation du COP20 et la poursuite du développement de l'ensemble des métiers. Bénéficiant de la présence pionnière de ses installations et réseaux au Brésil, devenu un « hub » événementiel incontournable et une locomotive de l'activité internationale de GL events, le chiffre d'affaires réalisé y est en croissance de 48% (+58% en monnaie locale), s'établissant à 150,8 M€ sur l'ensemble de l'exercice, contre 101,8 M€ réalisé en 2013 et 66 M€ en 2012.

En Europe, l'activité espagnole, portée par le pouvoir d'attraction de Barcelone, a connu un exercice de forte croissance (>30%). Les activités du Groupe ont également progressé de 16% (36% en monnaie locale) en Turquie.

La France, qui représente désormais 45% des volumes d'affaires consolidés, a également connu un exercice de croissance, le chiffre d'affaires atteignant 421,1 M€ (+7%), caractérisé par la solidité du positionnement des sites parisiens, une nouvelle implantation à Monaco, le développement de l'activité « stades modulables », le bon niveau d'activité des salons organisés et la participation de ses business units aux grands projets internationaux.

(en milliers d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014
Filiales étrangères	308 509	265 073	318 694	322 408	375 490
Activités internationales des sociétés françaises	65 507	93 241	115 021	92 090	142 759
Total International	374 016 51%	358 314 46%	433 715 53%	414 498 51%	518 249 55%
Activité en France	353 176 49%	424 397 54%	390 526 47%	394 635 49%	421 133 45%
Chiffre d'affaires	727 192	782 711	824 241	809 133	939 382

GL events est principalement présent dans les pays suivants :

Europe	Autres continents
Angleterre	Afrique du Sud
Belgique	Algérie
Espagne	Australie
France	B Brésil
Hongrie	Chine
Italie	Etats-Unis
Pays-Bas	Emirats Arabes Unis
Suisse	Hong Kong
	Turquie
	Pérou

Evolution par métiers

(en milliers d'euros)	2014	2013	Variations 2014 / 2013	
GL events Live	529 572	411 392	118 180	28,73%
% de CA Total	56,4%	50,8%		
GL events Exhibitions	143 236	161 500	(18 264)	-11,31%
% de CA Total	15,2%	20,0%		
GL events Venues	266 574	236 241	30 333	12,84%
% de CA Total	28,4%	29,2%		
Chiffre d'affaires	939 382	809 133	130 249	16,10%

Sur l'ensemble de l'exercice 2014, GL events Live a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 529,6 M€, en croissance de 28,7%, intégrant à la fois les succès commerciaux enregistrés au Brésil et au Pérou, ainsi que l'organisation du sommet G20 à Brisbane (Australie), le BNP Paribas Masters à Paris, les Jeux du Commonwealth à Glasgow et l'ensemble des prestations récurrentes sur les salons et événements. Le Groupe a également su innover dans les solutions proposées aux villes et clubs sportifs par la vente d'extensions de stades modulables (Castres, La Rochelle, Aix en Provence et Lyon).

GL events Exhibitions a réalisé un volume d'affaires de 143,2 M€ en 2014, marqué notamment par le succès renouvelé des différentes éditions de Première Vision et du salon International de la Piscine. Le chiffre d'affaires est ainsi en croissance de 5,3% par rapport à 2012 et en baisse relative de 11,3% par rapport à 2013 compte tenu des effets de biennialité.

GL events Venues a contribué à hauteur de 266,6 M€ au chiffre d'affaires, en croissance de 12,8%. Cette performance s'appuie sur la solidité des sites de Barcelone, La Haye, Rio de Janeiro, Sao Paulo et Bruxelles et de l'intégration de Strasbourg Evènements.

- Résultat opérationnel courant

En 2014, le Groupe a poursuivi ses efforts d'ajustement de coûts et d'amélioration de la productivité. La marge opérationnelle ressort ainsi à 7,1% contre 6,1% en 2013.

Par métier, le résultat opérationnel courant se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
GL events Live	39 733	14 608
GL events Exhibitions	8 423	18 004
GL events Venues	16 459	17 055
Résultat opérationnel courant	64 615	49 667

GL events Live a enregistré un résultat opérationnel courant de 39,7 M€ en forte croissance par rapport à 2013 (14,6 M€) avec notamment sa participation à la Coupe du Monde de Football, au sommet du COP 20 à Lima et la présence renouvelée du Groupe sur les contrats récurrents (salons, événements sportifs ...). A noter également la belle performance en Turquie (+16% par rapport à 2013).

Les résultats de GL events Exhibitions sont fonction de la biennialité de ses grands événements, et en tout premier lieu, le SIRHA. Comparé à 2012, le volume d'affaires réalisé en France est en augmentation de 10%. La marge opérationnelle est stable par rapport à 2012.

GL events Venues a réalisé un résultat opérationnel courant de 16,5 M€ (en 2013, 17,1 M€) avec des bonnes performances des sites barcelonais et parisiens, et l'inflexion positive des sites de La Haye et de Bruxelles.

Le résultat opérationnel de l'exercice 2014 s'établit à 66,9 M€ (38,3 M€ en 2013).

- Résultat financier

(en milliers d'euros)	2014	2013
Coût de l'endettement net	(11 542)	(7 232)
Autres produits et charges financiers	336	474
Résultat financier	(11 207)	(6 758)

- Impôt sur les bénéfices et résultat net

(en milliers d'euros)	2014	2013
Résultat avant impôt	55 685	31 509
Impôts exigibles et différés	(19 322)	(16 070)
Taux d'impôt apparent	34,7%	51,0%
Résultat net consolidé	36 363	15 438

4 RAPPORT DE GESTION

Le résultat net part du groupe, après prise en compte des éléments rappelés ci-dessus, ressort à 30,8 M€ (10,1 M€ au 31 décembre 2013).

L'apport des sociétés acquises en 2014, tant en terme de chiffre d'affaires qu'en terme de résultat, est non significatif.

C – ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE, NOTAMMENT SA SITUATION D'ENDETTEMENT

Parallèlement au développement commercial, l'EBITDA du Groupe s'est élevé à 104,8 M€. Les investissements globaux réalisés sur l'année (84,4 M€) sont en phase avec les plans. Les capitaux propres du Groupe progressent et s'établissent au 31 décembre 2014 à 382,9 M€.

Le ROCE (retour sur capitaux employés), retraité des investissements en cours au Brésil et qui n'ont pas encore généré de revenus, s'élève à 6,6%, en progression de 1,3 point par rapport à 2013 (non retraité, la progression est de 1 point).

Conformément aux annonces faites lors de la publication des résultats du 1^{er} semestre, le leverage financier est en nette amélioration au 31 décembre 2014. Il s'établit à 2,85 (contre 3,42 au 30 juin 2014 et 2,94 au 31 décembre 2013) pour des covenants bancaires de 3,5.

D – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le matériel locatif est le principal actif opérationnel du Groupe pour 92,4 M€, essentiellement à l'actif de GL events Live. Ces matériels sont par nature destinés à être loués temporairement en France ou à l'étranger sur l'ensemble des sites d'expositions et d'événements au gré des manifestations, et ne peuvent donc pas être rattachés à un secteur géographique précis.

GL events a également poursuivi ses investissements au Brésil (Hôtel Riocentro, Parc des expositions de Sao Paulo Expo).

Le rapport des montants investis sur le chiffre d'affaires et sur la capacité d'autofinancement est le suivant :

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
Investissements nets ⁽¹⁾	94 403	74 407	80 731
Chiffre d'affaires	824 240	809 133	939 382
Investissements nets / Chiffre d'affaires	11,5%	9,2%	8,6%
Capacité d'autofinancement	64 803	62 595	68 731
Investissements nets / capacité d'autofinancement	145,7%	118,9%	117,5%

⁽¹⁾ Source : tableaux de financement consolidés : acquisitions – produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements sont financés soit par autofinancement, soit par l'utilisation des lignes mises en place dans le cadre d'emprunts.

E – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

F – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le calendrier de salons et événements, SIRHA, les jeux européens de Bakou, Biennale du Livre de Rio, Copa America au Chili, Rencontres du FMI et de la Banque Mondiale au Pérou, COP21 à Paris, Tour cycliste de Dubaï, Test Events et Jeux Olympiques de Rio de Janeiro, Jeux Panaméricains de Toronto, Coupe du Monde de Rugby, l'Exposition Universelle de Milan avec la réalisation de prestations pour des pavillons et l'ensemble de la prestation « catering » du pavillon français, ... ainsi que l'ouverture de l'hôtel du RioCentro et le développement de Sao Paulo Expo permettent au Groupe d'envisager l'exercice 2015 avec enthousiasme et confiance.

Le Groupe entend poursuivre le développement de son « offre intégrée » et la valorisation des synergies entre tous ses métiers et ses marques. En capitalisant sur l'engagement de ses équipes, sur la qualité de ses réseaux

professionnels et sur le caractère stratégique de ses implantations locales, GL events s’inscrit dans une perspective de développement rentable et durable. A cette fin, le Groupe conduit une politique volontariste d’investissement de ses business units en vue de garantir à tous ses clients un niveau optimal de qualité et de respect de l’environnement (certifications qualité ISO 9001 et développement durable ISO 20121, certification MASE).

Ce positionnement permet aujourd’hui au Groupe d’être présent sur de multiples terrains de jeux dans un souci permanent d’intelligence logistique, source de valeur ajoutée financière et commerciale pour le client final. En effet, le savoir-faire en termes de sourcing et de mobilisation de compétences pour rassembler dans des délais courts (ingénieurs, maîtres d’œuvre, logisticiens, manutentionnaires, constructeurs, etc.) est devenu au fil des ans un atout concurrentiel majeur et constitue une barrière à l’entrée.

Le Groupe sera également particulièrement attentif à l’amélioration de la rentabilité opérationnelle, la qualité de la rotation de ses actifs et poursuivra sa politique d’amélioration des ROCE.

G – FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue de ses risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu’il n’y a pas d’autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risque de change

GL events réalise la plus grande partie de ses achats et ventes dans les pays de la zone Euro, et est à ce titre soumis à un risque de change limité sur l’essentiel de son activité.

Concernant les affaires internationales majeures, une attention spécifique est portée au risque de change, et des couvertures de change sont prises au cas par cas.

Il n’existe pas de flux régulier d’affaires avec les filiales étrangères susceptible d’exposer le Groupe de façon structurelle. Les charges engagées par les filiales étrangères sont des charges locales réglées principalement dans la même devise que le règlement du client.

Les parcs de matériels locatifs qui composent les dotations en équipement des filiales étrangères sont des biens durables (structures, tribunes, murs d’image, mobilier, ...). GL events a toujours la possibilité de les transférer à une autre structure sans que leur valeur intrinsèque ne baisse du fait de la fluctuation des devises.

Toutefois, compte tenu de l’évolution du Groupe à l’international, les actifs et dettes détenus en devises étrangères sont en augmentation et sont susceptibles d’engendrer des écarts de conversion plus importants.

Les actifs en devises (correspondant au total des bilans actif des filiales étrangères déduction faite des titres de participation qu’elles détiennent sur des sociétés consolidées, augmenté des placements en devises des sociétés françaises) et les passifs en devises (correspondant aux dettes financières et d’exploitation des filiales étrangères) sont valorisés en milliers d’euros dans le tableau ci-dessous.

Devises exprimées (en milliers d’euros)	US\$	Great Britain Pound	Livre Turque	Forint Hongrois	Hong Kong Dollar	Yuan	Rand Sud- Africain	Roupie Indienne	Real	Dirham E.A.U.	Autres devises
Bilan											
Actifs en devises	18 467	82 150	25 330	46 621	5 399	1 721	19 725	15 886	282 181	8 799	7 396
Passifs en devises	(11 209)	(59 544)	(19 371)	(1 990)	(1 255)	(354)	(10 118)	(16 143)	(235 441)	(9 720)	(6 011)
Positions avant gestion	7 258	22 606	5 959	44 631	4 144	1 367	9 607	(257)	46 740	(921)	1 385
Hors bilan											
Positions après gestion	7 258	22 606	5 959	44 631	4 144	1 367	9 607	(257)	46 740	(921)	1 385

Risque de taux, crédit

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et de taux de change obéit à des règles strictes définies par la Direction du Groupe qui prévoient la centralisation systématique par la Direction Financière des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. La gestion s'organise autour d'un service trésorerie qui assure la surveillance quotidienne des limites, des positions et effectue la validation des résultats.

Pour les dettes contractées en France, l'endettement est majoritairement à taux variable indexé sur l'Euribor trois mois.

De façon ponctuelle des couvertures (swap de taux) sont souscrites à hauteur de tout ou partie des dettes financières variables. Compte tenu du volume de la dette, des anticipations de marché, des ajustements de juste valeur enregistrés au 31 décembre 2014 et des montants déjà couverts, le risque résiduel est jugé faible.

Pour les dettes contractées au Brésil, 70% des emprunts sont indexés sur des taux variables brésiliens.

L'endettement moyen à taux variable est présenté dans le tableau ci-dessous :

Caractéristiques des emprunts contractés (en milliers d'euros)	Taux fixes ou variables	Endettement brut moyen	Echéances	Couverture
Emprunts Moyen Terme	Taux variable	274 246	2015 à 2025	partielle
Autres Emprunts Moyen Terme	Taux Fixe	136 534	2015 à 2028	non
Crédit Bail indexés sur Euribor 3 Mois	Taux variable	1 182	2015 à 2018	non
Autres Crédit-Bails	Taux fixe	9 933	2015 à 2019	non
Autres Dettes Financières	Taux variable	2 350	2015	non
Concours bancaires	Taux variable	16 977	2015	oui
TOTAL ENDETTEMENT BRUT MOYEN A MOINS D'UN AN		441 223		

Dans l'hypothèse d'une augmentation du taux de référence de 1%, seule la partie non couverte de la dette financière à long et moyen terme serait impactée.

Le risque de taux sur les concours bancaires est quant à lui couvert par l'application de la fusion en échelle d'intérêts des comptes bancaires qui permet de compenser les découverts par les disponibilités. Les instruments de couverture mis en place sont efficaces sur la période considérée.

Par ailleurs, un portefeuille de FCP monétaires, de certificats de dépôts et de comptes à terme de 72 M€ en moyenne sur 2014 compense une partie du risque d'augmentation des taux bancaires.

Ainsi, une augmentation de 1% des taux d'intérêts (France et Brésil) aurait engendré au 31 décembre 2014, compte tenu des couvertures de taux existantes et de l'augmentation corrélative du rendement des placements, une augmentation de la charge financière nette de 1,5 M€.

Les instruments financiers se présentent comme suit :

Instruments (en milliers d'euros)	Montant du sous-jacent		Mode de comptabilisation
SWAP Taux Fixe	50 000	In fine	Capitaux propres
SWAP Taux Fixe	20 000	In fine	Capitaux propres
SWAP Taux Fixe	30 000	In fine	Capitaux propres

Risque sur titres ou actions

Le Groupe détient par ailleurs des participations dans des sociétés cotées dont la valeur boursière totale fluctue en fonction de la tendance des marchés boursiers, de la valorisation des secteurs d'activité respectifs auxquels ces sociétés appartiennent et des données économiques et financières propres à chacune de ces sociétés. A la clôture les variations éventuelles de la juste valeur de ces titres sont comptabilisées soit en capitaux propres, soit en résultat en cas de dépréciation durable jusqu'à leur cession. Le montant de ces participations étant peu élevé, il n'induit aucun risque significatif.

Risque sur covenants bancaires

73% des emprunts à moyen et long terme sont soumis au respect de covenants.

Les ratios sont calculés sur les comptes consolidés annuels et ont été renégociés en 2014 sur l'ensemble des contrats existants.

Ils sont désormais harmonisés et sont les suivants :

- Gearing (endettement net / capitaux propres) \leq 120%
- Leverage (endettement net / excédent brut d'exploitation) \leq 3,5

Au 31 décembre 2014, le Groupe GL events respecte ces dispositions.

Seul le contrat club deal négocié en 2006 et se terminant en 2015 a encore des covenants semestriels.

Risque clients

Le risque clients est mesuré pour trois raisons.

La première tient au fait que GL events, en tant que prestataire de services, a centré l'essentiel de la culture d'entreprise autour de la satisfaction des besoins de ses clients. Au-delà des relations purement contractuelles avec ses clients, GL events considère que l'anticipation des besoins, la réactivité des équipes, la créativité, la nécessité de toujours respecter l'heure limite de livraison d'un chantier sont autant d'atouts pour inscrire dans le long terme les relations avec les organisateurs, les exposants et les autres entreprises clientes.

La seconde tient à la qualité des matériels locatifs que GL events peut mettre en œuvre pour une manifestation, à la bonne maintenance des centres de congrès et parcs d'expositions gérés, et au souci attaché au respect des normes en vigueur.

La troisième tient à la dispersion statistique de ses clients. Sur l'exercice 2014, 5 clients seulement ont représenté plus de 10 M€ de chiffre d'affaires, 33 pesaient entre 2 et 10 M€ et 4 entre 1,5 et 2 M€. Les dix premiers clients ont représenté 15 % du chiffre d'affaires consolidé 2014 (11% en 2013).

L'antériorité des créances clients est présentée dans l'annexe des comptes consolidés en note 5.6.

Risque de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En plus des financements à moyen et long terme et des contrats de locations financement, le Groupe a négocié, par le biais de ses différentes entités, des concours bancaires à court terme.

Au 31 décembre 2014, ces encours sont utilisés à hauteur de 17 M€ (note 5.13 des comptes consolidés).

Par ailleurs, l'activité du Groupe GL events génère, au 31 décembre 2014, une ressource en fonds de roulement de 118,2 M€. Le risque de liquidité est non significatif.

Risque fournisseurs

Le risque fournisseurs est faible. La première catégorie de fournisseurs est constituée par les entreprises qui apportent aux équipes de GL events leur compétence technique pour la réalisation des manifestations sachant que l'ingénierie, la supervision, et la coordination demeurent toujours de la compétence directe de GL events.

Parmi les autres fournisseurs significatifs (textile, moquette, bois, structure, etc....), aucun n'a une position pouvant avoir une incidence significative sur l'évolution du Groupe.

L'impact des variations du cours du pétrole sur le coût du transport et d'autres matières premières ne présente pas de risque majeur sur l'exploitation.

Pour les activités réalisées en France, la part des achats des 10 premiers fournisseurs est de 8.8% en 2014 et de 8.5% en 2013.

Pour les autres zones géographiques, aucun prestataire ne fournit, de manière générale, des biens et des services à l'ensemble des structures du Groupe.

Risque métier

De la sélection des investissements aux modes opératoires pour réaliser les chantiers, la politique interne de GL events est de contrôler et maîtriser les risques pris et ce, tant vis à vis du personnel impliqué que du public qui fréquentera les installations.

En ce sens, une attention particulière est donnée à la préparation des chantiers et à l'anticipation des problèmes éventuels.

En ce qui concerne certaines activités qui consistent à mettre en œuvre des installations destinées à recevoir du public, des commissions de sécurité sont systématiquement requises.

Pour les installations de tribunes, une vérification par un organisme extérieur indépendant est systématiquement demandée.

GL events s'engage à répondre aux besoins de ses clients en apportant des prestations qui, prises indépendamment et dans leur ensemble, correspondent aux normes de chaque métier et doivent être utilisées en fonction de règles données. Il relève de la responsabilité des clients de GL events de s'assurer que ces règles d'utilisation sont respectées pendant les manifestations. GL events assure sa responsabilité en souscrivant une police Responsabilité Civile groupe.

Par ailleurs, le risque métier doit s'apprécier dans un contexte de saisonnalité de l'activité et de dispersion géographique des réalisations.

Globalement, le risque métier est jugé faible.

Risque marchés

Les marchés des salons, expositions, congrès et événements reposent sur le besoin de rencontre pour échanger et partager (connaissances, loisirs, points de vue,...). Le marché des salons et expositions est un marché largement récurrent, et celui des grands événements bénéficie de la promotion apportée par le développement des médias. Par ailleurs, les activités d'organisation, de gestion d'espaces et de services travaillent pour l'ensemble des secteurs économiques sans qu'aucun d'eux ne soit surreprésenté.

Conjoncturellement, des troubles sociaux, des conflits, des épidémies peuvent empêcher ponctuellement des manifestations de se tenir.

Structurellement, ce risque est jugé faible.

Risque social

L'activité de GL events ne comporte pas de risque social spécifique à son métier. Les processus et les contrôles, ceux de l'emploi en particulier, sont bien maîtrisés et les règles de l'art appliquées.

GL events a décidé, fin 2011, de lancer le programme « Think People », avec pour objectif de donner un cadre structurant à la place des collaborateurs au sein de l'entreprise (partie 03 page 27).

Le Groupe est défendeur dans quelques contentieux prud'homaux. Sans préjuger de l'issue de ces procédures, les éventuelles conséquences financières sont provisionnées et sont d'un niveau qui ne saurait affecter les équilibres financiers du Groupe.

Enfin, l'année 2014 n'a donné lieu à aucun conflit social.

Risques industriels et liés à l'environnement

GL events gère les éléments nécessaires à son exploitation conformément à la réglementation en vigueur. Les activités de GL events étant orientées vers la prestation de services, la société n'a pas identifié de risque majeur lié à l'environnement.

GL events s'est engagé dans une démarche de développement durable à l'échelle du Groupe (partie 03 page 41).

Risque pays

GL events base ses activités et ses actifs dans des pays jugés stables politiquement et économiquement. La possibilité de transférer des actifs d'un pays à l'autre et le statut souvent international des clients prescripteurs constituent des facteurs de réduction des risques dans l'hypothèse où des difficultés seraient rencontrées.

- En Inde, dans le cadre des Jeux du Commonwealth qui se sont déroulés à Dehli en 2010, le Comité d'Organisation et l'Autorité de Développement de Dehli ont suspendu les paiements envers leurs fournisseurs, dont GL Litmus Events, société de droit indien détenue à 70% par la société, laquelle doit encore recouvrer un total d'environ 16 M€ auprès de ces deux administrations. Conformément aux contrats conclus avec ces deux administrations, GL Litmus Events a initié une procédure d'arbitrage à l'encontre de chacune d'elles, aux fins de paiement de ses prestations. Une provision de 16 M€, correspondant aux sommes restant à recouvrer par GL Litmus Events, a été comptabilisée en 2011. GL Litmus Events fait par ailleurs l'objet de plusieurs procédures de contrôle et de réclamation fiscales en cours, diligentées par l'administration indienne. L'ensemble des procédures suivent leur cours.

- Au Brésil, le Groupe poursuit son développement par l'ouverture de l'hôtel à Rio de Janeiro dans l'enceinte du Rio Centro début 2015, le développement du Parc d'expositions de São Paulo et les manifestations tests des Jeux 2016. Ce déploiement devrait apporter un relais de croissance.

Risque juridique, risque fiscal et procédures judiciaires et arbitrages

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est engagé dans un certain nombre de contentieux et litiges. Bien que l'issue finale de ces procédures ne puisse être présumée avec certitude, les charges pouvant en découler font l'objet de provisions pour risques et charges (note 5.12 des comptes consolidés).

En particulier, outre les procédures mentionnées dans la section « Risques Pays » relatives à GL Litmus Events, la concession du centre Rio Centro situé à Rio de Janeiro fait l'objet d'un recours de la part du Ministère public. Ce recours vise principalement à l'annulation du contrat de concession, sur le fondement principal allégué d'un prétendu favoritisme dans l'obtention du marché public par GL events et à l'indemnisation de l'ensemble des dommages subis par la Municipalité de Rio de Janeiro. Ce recours vise subsidiairement à un réajustement du prix payé par GL events dans le cadre du contrat de concession.

Par ailleurs, GL events a obtenu gain de cause en première instance dans une procédure engagée par un particulier pour des faits similaires. Le particulier a interjeté appel de cette décision. Aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes de la société.

Il n'existe pas d'autre procédure dont la société a connaissance qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Sous-traitance

Les clients du Groupe sont les utilisateurs finaux des prestations réalisées. GL events travaille systématiquement sous sa propre responsabilité. L'article 1^{er} de la loi n° 75-1334 du 31/12/75 définit la sous-traitance comme « une opération par laquelle un entrepreneur confie, par un sous-traité et sous sa responsabilité, à une autre personne appelée sous-traitant tout ou partie de l'exécution du contrat d'entreprise ou du marché public conclu avec le maître de l'ouvrage ». En d'autres termes, c'est « l'opération par laquelle une entreprise confie à une autre le soin d'exécuter pour elle et selon un certain cahier des charges préétabli, une partie des actes de production et de services dont elle conserve la responsabilité économique finale ». En conséquence il n'existe pas de chiffre d'affaires en sous-traitance dans le chiffre d'affaires de GL events.

Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

Les risques d'exploitation de GL events sont couverts par différentes compagnies d'assurance.

Les principaux contrats d'assurance et capitaux assurés sont les suivants :

- **Responsabilité Civile**

Tous dommages corporels matériels et immatériels.

- **Incendie risque industriel**

Bâtiments : assurés pour des montants adéquats sur les biens immobiliers dont le Groupe est propriétaire ou locataire.

- **Garanties tous risques avec des limitations particulières :**

- Mouvements de sol,
- Inondation,
- Recours et responsabilité.

- **Flotte Automobile :** 666 véhicules, 136 camions et remorques.

Le coût total des assurances au titre de l'exercice s'élève à 5,7 M€.

H – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'entreprise a une capacité d'innovation et de création importante pour répondre aux besoins des marchés en évolution permanente. Les bureaux d'études de GL events et les dirigeants des pôles, assistés de leurs collaborateurs, travaillent au quotidien sur des solutions techniques nouvelles et des organisations logistiques permettant de répondre à des délais toujours plus courts. Par ailleurs, le Groupe s'attache chaque année à parfaire l'offre globale proposée à ses clients. Cette approche commerciale est renforcée par le catalogue GL events. Cette volonté se traduit par l'intégration de nouveaux produits, de nouveaux services acquis soit dans le cadre de son développement interne soit par voie de croissance externe. L'entreprise ne conduit stricto sensu aucune recherche fondamentale.

I – DECOMPOSITION, A LA DATE DE CLOTURE, DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS PAR DATE D'ECHEANCE

A la clôture, l'antériorité des dettes fournisseurs est composée de 61% à moins de 30 jours (51% en 2013), de 38% à moins de 45 jours (43% en 2013) et 1% à 60 jours (6% en 2013).

Le solde des dettes fournisseurs ne comprend aucune dette échue significative.

II – PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

A – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE 2014, BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires de GL events SA s'élève à 28 928 milliers d'euros (25 335 milliers d'euros en 2013). L'activité de holding animatrice est rémunérée par des redevances et prestations de services facturées aux filiales. GL events a poursuivi son développement en prenant le contrôle de nouvelles sociétés.

B - ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT SA SITUATION D'ENDETTEMENT

L'analyse de la situation financière et de l'endettement doit s'effectuer au regard de l'ensemble du Groupe ; se reporter à la 1^{ère} partie (présentation des comptes consolidés) du rapport de gestion visé au paragraphe C ci-dessus.

C - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

D – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

GL events SA, en tant que holding d'animation du Groupe continuera d'assumer dans le futur des fonctions identiques sans changement particulier.

E – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Se reporter au chapitre du rapport de gestion du Groupe visé au paragraphe H de la 1^{ère} partie (présentation des comptes consolidés, page précédente).

F - RESULTAT ET AFFECTATION

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire d'approuver la détermination et l'affectation des sommes distribuables :

Détermination des sommes distribuables

Résultat de l'exercice	15 715 445,25 €
Report à nouveau	<u>13 294 933,19 €</u>
Montant à affecter	29 010 378,44 €

Affectation proposée

Réserve légale	487 966,98 €
Dividendes soit 0,60 € par action (x 22 653 920(*))	13 592 352,00 €
Report à nouveau	<u>14 930 059,46 €</u>
TOTAL	29 010 378,44 €

(*) Nombre d'actions existantes au 6 mars 2015, compte tenu des levées d'options et exercice de bons de souscription d'actions et ce, sous réserve des levées d'options et exercice de bons de souscription d'actions préalables à l'assemblée générale.

Les capitaux propres de la société, après affectation des résultats s'élèveraient à 294 643 milliers d'euros.

4 RAPPORT DE GESTION

Conformément à la loi, il est rappelé le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Dividende net	Réfaction (*)
31/12/2011	0,45 €	0,18 €
31/12/2012	0,60 €	0,24 €
31/12/2013	0,60 €	0,24 €

(*) pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, taux de réfaction de 40 % pour les dividendes distribués en 2014, 2013 et 2012 au titre des exercices clos en 2013, 2012 et 2011.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué que le montant du dividende ci-dessus est réparti de la manière suivante, au regard de son éligibilité ou de sa non éligibilité à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code Général des Impôts :

Exercice	Actions nominatives détenues par des personnes physiques(*)	Actions nominatives détenues par des personnes morales	Dividende ouvrant droit à la réfaction de 40 %	Dividende n'ouvrant pas droit à la réfaction de 40 %
31/12/2014	7 228 652		4 337 191 €	
		15 425 268		9 255 161 €

(*) Cette catégorie comprenant par défaut l'ensemble des actions au porteur y compris celles pouvant être détenues par des personnes morales.

Les prélèvements sociaux (CSG - CRDS) sur les revenus mobiliers seront retenus par la société, ainsi que, le cas échéant, du prélèvement à la source obligatoire non libératoire de 21 % pour être versés au Trésor Public au plus tard dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui de la mise en paiement du dividende. Le montant du dividende revenant aux actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, se trouvera ainsi réduit de 15,5 %, au titre des prélèvements sociaux, et 21 % au titre des prélèvements à la source non libératoire.

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous signalons, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, que les comptes de l'exercice prennent en compte une fraction de 36 399 euros, non admise dans les charges par l'administration fiscale en vertu de l'article 39-4 du CGI.

G – ACTIVITEES DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

Se reporter à la note 10 de l'annexe des comptes sociaux pages 141.

- Prise de participation dans des sociétés ayant leur siège en France ou prise de contrôle de telles sociétés au cours de l'exercice (articles L233-6 et L 247-1 du Code de commerce)

GL events entre à hauteur de 43,79% dans le capital de Strasbourg Evènements afin de développer sa présence dans cette ville, capitale européenne. Le chiffre d'affaires prévisionnel serait de 20 M€ à horizon 2015-2016.

- Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser des participations croisées

Aucune aliénation d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice.

- Identité des titulaires de participations significatives (article L233-13 du Code de commerce)

Le capital de GL events est réparti au 31 décembre 2014 comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital
Polygone	12 092 417	53,38%
Sofina	2 287 927	10,10%
CM CIC Capital Investissements	1 044 924	4,61%
Public	7 228 652	31,91%
Nombre d'actions total	22 653 920	100,00%

H - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L 225-40 du Code de Commerce, nous vous demandons l'approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du même code et conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration.

Les commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

I - TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Nous vous informons que les délégations consenties au conseil d'administration dans le cadre des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce sont les suivantes :

Nature des délégations	Nature de l'opération	Titres à émettre	Montant de l'augmentation de capital autorisé	Utilisation faite des délégations
Délégation de compétence	Augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	Actions ou valeurs mobilières donnant accès à des actions	60 millions d'euros nominal	19 millions d'euros nominal

J - INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

Participations (françaises et étrangères)

L'inventaire exhaustif des participations françaises et étrangères de GL events est présenté dans le tableau des filiales et participations.

Titres de placement (en milliers d'euros sauf nombre de titres)	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
Actions GL events auto-détenues	351 202	6 014
Sicav monétaire, compte à terme		44 191

K - RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Euros sauf effectif)	2010	2011	2012	2013	2014
I. Capital en fin d'exercice					
a. Capital social	71 694 960	71 694 960	90 615 680	90 615 680	90 615 680
b. Nombre d'actions ordinaires existantes	17 923 740	17 923 740	22 653 920	22 653 920	22 653 920
c. Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d. Nombre maximal d'actions à créer :					
d1. Par conversion d'obligations					
d2. Par exercice de droits de souscription					
d3. Par exercice d'options de souscription d'actions	44 500	61 850	83 550	84 700	
II. Opérations et résultat de l'exercice					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	24 181 500	24 439 214	27 694 037	25 335 111	28 928 448
b. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	7 959 551	16 158 698	19 523 541	16 524 896	24 964 109
c. Impôts sur les bénéfices	(3 651 320)	(7 720 952)	(3 998 956)	(3 876 078)	(6 375 531)
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	10 639 109	14 641 808	15 486 760	12 295 340	15 715 445
f. Résultat distribué	16 131 366	8 065 683	13 592 352	13 592 352	13 592 352
III. Résultat par action					
a. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,54	1,33	1,04	0,90	1,38
b. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	0,59	0,82	0,68	0,54	0,69
c. Dividende attribué à chaque action	0,90	0,45	0,60	0,60	0,60
IV. Personnel					
a. Effectif moyen	7	7	7	7	7
b. Montant de la masse salariale de l'exercice	1 369 971	1 767 208	1 447 060	1 716 752	2 022 078
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	621 386	1 753 429	807 243	4 352 167	1 719 491

L – ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En application de l'article L.225-100-3 du Code de commerce, nous vous précisons les points suivants :

- la structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la société et toutes informations en la matière sont décrites au chapitre Renseignement de caractère général sur GL events et son capital à la page 150.
- Le 5 novembre 2012, la société SOFINA et messieurs Olivier Ginon et Olivier Roux ont signé un pacte d'actionnaires relatif à GL events, venant à expiration le 31 décembre 2025, dont les principales dispositions sont décrites en page 157.
- Les titres comportant des droits spéciaux sont décrits page 151.
- A la date de clôture de l'exercice, les salariés de GL events et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 ne détenaient aucune participation dans le capital de GL events dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L 3332-1 et suivants du Code du Travail. A la même date, ces mêmes salariés ne détenaient aucune participation dans le capital de GL events dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise.
- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration sont les règles de droit commun.
- En matière de pouvoirs du conseil d'administration, les délégations en cours sont décrites page 163 (programme de rachat d'action).
- Il n'y a aucun accord prévoyant d'indemnité en cas de cessation des fonctions de membre du conseil d'administration.

- Il n'y a pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. La répartition du capital et des droits de vote est détaillée en page 155.

Par application des dispositions de l'article L225-211 du Code de commerce, les informations relatives aux transactions sur actions propres sont fournies dans la partie 5 page 120 et dans la partie 6 page 156.

M – BILAN DES OPÉRATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Néant.

N – ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

A la date de clôture de l'exercice, les salariés de GL events et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce ne détenaient aucune participation dans le capital de GL events dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise (PEE) prévu par les articles L 3332-1 et suivants du Code du Travail.

A la même date, ces mêmes salariés ne détenaient aucune participation dans le capital de GL events dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2014 qui a notamment délégué au conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la société ou de valeurs mobilières donnant accès à capital, a également statué sur une résolution tendant à réserver aux salariés de la société une augmentation de capital en numéraire aux conditions prévues à l'article L 3332-18 et suivants du Code du Travail. Cette résolution a été rejetée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2014.

Le Groupe a mis en place trois plans d'attribution de 10 actions gratuites (plan 6, 9 et 11) pour l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe. Les conditions d'attribution de ces actions sont détaillées en page 153.

O – CHOIX RELATIF AUX MODALITÉS DE CONSERVATION PAR LES MANDATAIRES DES ACTIONS GRATUITEMENT ATTRIBUÉES ET ISSUES D'EXERCICE DE STOCKS OPTIONS

Monsieur Olivier Ferraton (dirigeant visé aux articles L.225-197-1 II alinéa 4 et L.225-185 alinéa 4) bénéficie des mêmes modalités de conservation d'actions gratuites (plans 6, 8, 9, 10 et 11) ou d'options de souscriptions d'actions (plan 13 et 14) que l'ensemble des autres attributaires. Ces conditions sont détaillées en page 152 et 153.

P - ELEMENTS DE CALCUL ET RESULTATS DE L'AJUSTEMENT DES BASES DE CONVERSION ET DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION OU D'EXERCICE DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL OU DES SOUSCRIPTIONS OU D'ACHAT D' ACTIONS

Néant.

Q – PROGRAMME DE RACHAT D’ACTIONS

Dans le cadre du programme de rachat d’actions, renouvelé par l’assemblée générale du 25 avril 2014, les opérations suivantes ont été réalisées au cours de l’exercice 2014 :

(nombre d’actions)	31/12/13	Acquisitions	Cessions	31/12/14
- Actions propres	263 466	128 323	(40 587)	351 202
- Contrat de liquidité	5 154	297 339	(298 595)	3 898

R – INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L’ACTIVITE DE LA SOCIETE

Se reporter au chapitre 3 du rapport social et environnemental du Groupe page 25.

S - RISQUES DE VARIATION DE COURS

Néant.

T – SANCTIONS PECUNIAIRES POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant.

U – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LE GROUPE EST CONFRONTE – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Se reporter au chapitre du rapport de gestion du Groupe visé au paragraphe I de la première partie (présentation des comptes consolidés).

V – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, nous vous informons qu’à la clôture du dernier exercice clos :

- le solde des dettes à l’égard des fournisseurs, par date d’échéance, est composé de 10% à moins de 30 jours (4% en 2013), de 81% entre 30 et 60 jours (88% en 2013) et 9% à 60 jours (8% en 2013).
Le solde des dettes fournisseurs ne comprenait aucune dette échue significative.

- le solde des créances clients, par date d’échéance, est composé de 3% à échéance immédiate (7% en 2013) et de 97% à échéance de 45 jours fin de mois (93% en 2013).

Le solde des créances clients ne comprenait aucune créance échue significative.

II | RAPPORTS COMPLEMENTAIRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

RAPPORT SPECIAL SUR LES OPERATIONS REALISEES PAR LA SOCIETE OU PAR LES SOCIETES QUI LUI SONT LIEES AU TITRES DES OPTIONS D’ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D’ACTIONS RESERVES AU PERSONNEL SALARIE ET AUX DIRIGEANTS (ARTICLE L 225-184 DU CODE DE COMMERCE)

Se reporter à la page 152 du document de référence

RAPPORT SPECIAL SUR LES OPERATIONS REALISEES PAR LA SOCIETE OU PAR LES SOCIETES QUI LUI SONT LIEES AU TITRE DE L’ATTRIBUTION D’ACTIONS GRATUITES AU PERSONNEL SALARIE ET AUX DIRIGEANTS (ARTICLE L 225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

Se reporter à la page 153 du document de référence

RAPPORT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION CONCERNANT LES RESOLUTIONS PROPOSEES A L’ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AVRIL 2015

Le projet des résolutions est présenté page 161 du document de référence

III | GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Voir également le rapport du Président sur le contrôle interne.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nombre d'actions détenues par chaque administrateur est détaillé page 155.

— OLIVIER GINON

PRÉSIDENT

Né le 20 mars 1958. Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 1998, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2010 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2016, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

— OLIVIER ROUX

ADMINISTRATEUR, VICE-PRÉSIDENT

Né le 11 juin 1957. Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 1998, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2010 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2016, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

— YVES-CLAUDE ABESCAT

ADMINISTRATEUR

Né le 28 mai 1943. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2013 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2017, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016. Administrateur indépendant. Président du comité d'audit et membre du comité des rémunérations et nominations.

— SOCIÉTÉ AQUASOURÇA

ADMINISTRATEUR

Représentée par Madame Sophie Defforey-Crepet
Née le 21 février 1955. Nommée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2002, renouvelée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2014 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2018, statuant sur les comptes clos de l'exercice au 31 décembre 2017. Administrateur indépendant – Membre du comité des rémunérations et nominations.

— MING-PO CAI

ADMINISTRATEUR

Né le 26 mars 1969.
Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2011, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2015, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014. Administrateur indépendant

— NICOLAS DE TAVERNOST

ADMINISTRATEUR

Né le 22 août 1950.

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2014 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2018, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017. Administrateur indépendant.

— ANNE-SOPHIE GINON

ADMINISTRATEUR

Née le 18 août 1983.

Nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2014, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2018, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

— RICHARD GOBLET D'ALVIELLA

ADMINISTRATEUR

Né le 6 juillet 1948.

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 octobre 2012, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2016, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015. Membre du comité d'audit.

— GILLES GOUEDARD-COMTE

ADMINISTRATEUR

Né le 15 juillet 1955. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 1996, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2014 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2018, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017. Administrateur indépendant.

— ANNE-CELINE LESCOP

ADMINISTRATEUR

Née le 17 juin 1983.

Nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2014, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2018, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

— PHILIPPE MARCEL

ADMINISTRATEUR

Né le 23 novembre 1953. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 11 Juillet 2003, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2009 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2015, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014. Président du comité des

rémunérations et des nominations. Administrateur indépendant.

— MARC MICHOUlier
ADMINISTRATEUR

Né le 12 septembre 1956. Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2014, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2018, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017. Administrateur indépendant.

— ANDRÉ PERRIER
ADMINISTRATEUR

Né le 13 août 1937. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2000, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2012, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2016, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015. Administrateur indépendant.

— ÉRICK ROSTAGNAT
ADMINISTRATEUR

Né le 1er juillet 1952. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2002, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2014 jusqu'à

l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2018, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

— MAXENCE TOMBEUR
ADMINISTRATEUR

Né le 10 octobre 1982. Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 octobre 2012, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2016, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

— CAROLINE WEBER
ADMINISTRATEUR

Née le 14 décembre 1960. Nommée par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2011, renouvelée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2014 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2018, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017. Administrateur indépendant. Membre du comité d'audit.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRES Cabinet MAZARS, Cabinet MAZA-SIMOENS
SUPPLEANTS Olivier Bietrix, Raphael Vaison de Fontaube

FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Fonctionnement du conseil d'administration :

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration sont détaillées dans le rapport du Président en page 90.

Comité Exécutif

- | | |
|---------------------|--|
| - Olivier GINON | - Président |
| - Olivier ROUX | - Vice-Président |
| - Olivier FERRATON | - Directeur Général Délégué |
| - Erick ROSTAGNAT | - Directeur Général Finances et Administration |
| - Jean Eudes RABUT | - Directeur Général Gestion d'Espaces |
| - Philippe PASQUET | - Directeur Général Salons |
| - Frédéric REGERT | - Directeur Général Adjoint - Finances et Administration |
| - Thierry BOURGERON | - Directeur des Ressources Humaines |
| - Daniel CHAPIRO | - Directeur Général des opérations – Gestion d'espaces |
| - Stéphane HUE | - Directeur Général en charge des initiatives de développement |
| - Emmanuel DAVID | - Directeur de la communication |

Le comité exécutif décide des stratégies du Groupe (globale et déclinaison par métier). Il étudie les projets de croissance externe à proposer au conseil d'administration, et met en œuvre sur l'ensemble du Groupe les orientations de stratégie de développement et de contrôle.

Comités de Direction par métier

Les comités de Direction par métier réunissent les dirigeants des business units par métier pour assurer un suivi opérationnel et financier de chacune des sociétés rattachées. Ils travaillent également sur le renforcement des synergies commerciales entre les métiers du Groupe.

Comité international

Le comité international se réunit tous les trimestres pour mettre en commun les efforts, les idées, les projets, et les avancées de chaque filiale à l'étranger dans l'objectif de créer ainsi des synergies et de renforcer la présence du Groupe sur les marchés mondiaux.

Comité d'investissement

Le comité d'investissement se réunit pour examiner et valider tous les investissements ne figurant pas dans le budget initial ou ceux budgétés mais supérieurs à certains seuils financiers.

Comité d'audit

Voir le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration en page 90.

Comité des rémunérations et des nominations

Voir le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration en page 91.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Ces rémunérations ont été revues par le comité des rémunérations.

1- Rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

En euros	2014		2013	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Olivier GINON – Président				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	331 680	331 680	331 680	331 680
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	5 000	5 000	15 000	15 000
Avantage en nature ⁽²⁾	4 784	4 784	7 176	7 176
Total	341 464	341 464	353 856	353 856
Olivier ROUX – Vice-Président				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	301 560	301 560	301 560	301 560
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	5 000	5 000	15 000	15 000
Avantage en nature ⁽²⁾	9 384	9 384	9 384	9 384
Total	315 944	315 944	325 944	325 944
Olivier FERRATON – Directeur général délégué				
Rémunération fixe	257 040	257 040	257 040	257 040
Rémunération variable	90 000	90 000	60 000	60 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature ⁽³⁾	29 543	29 543	29 484	29 484
Total	376 583	376 583	346 524	346 524

⁽¹⁾ rémunération versée par Polygone SA, société holding de GL events dont la répartition du capital est précisée en partie 6 - renseignement concernant le capital (page 155). Cette rémunération est comprise dans la prestation de Direction Générale comme mentionnée en Note 9 des comptes consolidés (page 127) et dans le rapport spécial des commissaires aux comptes (page 144).

⁽²⁾ L'avantage en nature attribué concerne un véhicule de tourisme.

⁽³⁾ L'avantage en nature attribué concerne un véhicule de tourisme et un logement.

4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2- Tableau des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2013 a décidé l'allocation de jetons de présence d'un montant maximum de 201 000 euros jusqu'à décision contraire, qui sont attribués en partie sur des critères d'assiduité.

En euros	2014	2013
Olivier GINON	5 000	15 000
Olivier ROUX	5 000	15 000
Yves Claude ABESCAT	18 000	18 000
AQUASOURÇA	15 000	15 000
Ming-Po CAI	15 000	15 000
Nicolas DE TAVERNOST	15 000	15 000
Anne-Sophie GINON	6 500	-
Richard GOBLET D'ALVIELLA	15 000	15 000
Gilles GOUEDARD-COMTE	15 000	15 000
Anne-Céline LESCOP	6 500	-
Philippe MARCEL	18 000	18 000
Marc MICHOUILLER	6 500	-
André PERRIER	15 000	15 000
Erick ROSTAGNAT	15 000	15 000
SOFINA	15 000	15 000
Caroline WEBER	15 000	15 000

Les dirigeants ne bénéficient d'aucune autre rémunération conditionnelle ou différée, ni d'aucun autre avantage annexe. Ils ne bénéficient d'aucun régime de retraite complémentaire spécifique.

3- Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14
<u>Nombre d'actions pouvant être souscrites</u>			
Olivier Ferraton	15 000	15 000	15 000

4- Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

5- Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Plan n°6	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11
<u>Nombre d'actions pouvant être attribuées</u>					
Olivier Ferraton	10	12 500	10	40 000	10

6- Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant.

7- Tableau des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Dirigeants mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Olivier GINON – Président Début mandat : 2010 Fin mandat : 2016		X		X		X		X
Olivier ROUX – Vice-Président Début mandat : 2010 Fin mandat : 2016		X		X		X		X
Olivier FERRATON – Directeur général délégué		X		X		X		X

REMUNERATIONS DES AUTRES MANDATAIRES SOCIAUX

Ces rémunérations ont été revues par le comité des rémunérations.

Rémunérations

En Euros	2014				2013			
	Total	Fixe	Variable	Avant. nature	Total	Fixe	Variable	Avant. nature
Erick ROSTAGNAT	273 158	200 283	70 000	2 875	250 050	186 874	60 000	3 176

La part variable de la rémunération est fonction d'objectifs personnels.

Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux et options levées

Situation des plans d'option de souscription d'action en vigueur concernant les mandataires sociaux :

	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14
<u>Nombre d'actions pouvant être souscrites</u>			
Erick Rostagnat	5 000	5 000	8 000
<u>Nombre d'actions restant à souscrire</u>			
Erick Rostagnat	5 000	5 000	8 000

Actions gratuites pouvant être attribuées

Situation des plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur concernant les mandataires sociaux :

	Plan n°6	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11
<u>Nombre d'actions pouvant être attribuées</u>					
Erick Rostagnat	10	8 000	10	12 500	10
<u>Nombre d'actions définitivement acquises</u>					
Erick Rostagnat	10	--	10	--	--

Nature et importance des opérations conclues entre GL events, ses mandataires sociaux, ses actionnaires détenant plus de 10 % des droits de vote

- Les administrateurs personnes physiques exerçant des fonctions de direction au sein du Groupe bénéficient des avantages et services que nécessite leur fonction (véhicules et prise en charge de leurs frais de déplacement professionnels).

- La Société Lyonnaise de banque, actionnaire de CM CIC Capital Investissements, intervient au titre de ses activités bancaires courantes.

- Polygone SA a facturé une contribution de 3 millions d'euros égale à 0,32% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2014, en rémunération de la convention de direction générale liant les deux sociétés.

Des conventions ont été conclues entre GL events et des filiales du Groupe au titre de prestations de management et d'assistance informatique. Les conditions et montants facturés au titre de ces conventions avec les sociétés ayant des dirigeants communs sont décrits dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration

Aucun prêt ni garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration.

INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Accords d'intéressement et de participation

Un accord de participation Groupe a été signé en 2007 afin d'associer les collaborateurs au développement et aux résultats du Groupe. L'accord a été signé par l'ensemble des filiales françaises du Groupe.

Options d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés de GL events et du Groupe non mandataires sociaux, et options levées par ces derniers

La souscription d'option d'achat d'actions est subordonnée aux conditions détaillées dans la partie 6 page 152.

Actions gratuites pouvant être attribuées aux dix premiers salariés de GL events et du Groupe non mandataires sociaux, et définitivement attribuées à ces derniers

L'attribution gratuite des actions est subordonnée aux conditions détaillées dans la partie 6 page 153.

ADRESSES PROFESSIONNELLES - ACTIVITES ET MANDATS EXERCES PAR LES DIRIGEANTS EN DEHORS DU GROUPE GL EVENTS

Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX assurent la direction de GL events dans le cadre de la société Polygone, société holding de GL events, Monsieur Gilles GOUEDARD-COMTE dans le cadre de la société Compagnie du Planay, sa holding personnelle.

MONSIEUR OLIVIER GINON

59 Quai Rambaud – 69002 LYON

Mandats en cours : Président Directeur Général de Polygone SA (société holding de GL events) ; Président de Foncière Polygone, de Foncière du Pré et du Grand Rey ; Administrateur de CIC Lyonnaise de Banque, Olympique Lyonnais ; Représentant permanent de GL events au conseil d'administration de Lou Rugby Group.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Administrateur de Tocqueville Finances ; Gérant de la SCI Montriant.

MONSIEUR OLIVIER ROUX

59 Quai Rambaud – 69002 LYON

Mandats en cours : Administrateur, Directeur Général délégué de Polygone SA ; Administrateur de Prisme 3 SA et CM-CIC Securities. Gérant de la SCI Jomain Madeleine, de la SCI Beauregard, la SCI SIAM.

MONSIEUR OLIVIER FERRATON

59 Quai Rambaud – 69002 LYON

Mandats en cours : Néant.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Néant.

MADAME ANNE-SOPHIE GINON

59 Quai Rambaud – 69002 LYON

Mandats en cours : Administratrice de Polygone SA, Directrice Général de Foncière Polygone SAS, Foncière du Pré.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Néant.

MONSIEUR RICHARD GOBLET D'ALVIELLA

Rue du Village 5, 1490 Court St Etienne, Belgique.

Mandats en cours : Administrateur, Membre du Comité d'Audit et Membre du Comité des Rémunérations et Nominations d'Eurazeo (France) ; Administrateur de Polygone (France) ; Administrateur, Membre du Comité d'Audit et Membre du Comité des Rémunérations et Nominations du Groupe Danone (France) ; Administrateur de Henex (Belgique) ; Administrateur Délégué de l'Union Financière Boël SA (Belgique) ; Administrateur délégué de Société de Participations Industrielles SA (Belgique).

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Président exécutif de Sofina SA (Belgique) ; Administrateur et censeur de GDF Suez (France) ; Administrateur et membre du comité des rémunérations de Delhaize Group (Belgium) ; Administrateur, Membre du Comité d'Audit et Membre du Comité des Rémunérations et Nominations de Caledonia (UK).

MADAME ANNE-CELINE LESCOPI

59 Quai Rambaud – 69002 LYON

Mandats en cours : Administratrice de Polygone SA.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Néant.

MONSIEUR ERICK ROSTAGNAT

59 Quai Rambaud – 69002 LYON

Mandats en cours : Administrateur de Polygone SA, Directeur Général de Foncière Polygone SAS, Administrateur de Lou Rugby Group, membre du conseil d'administration (R.P de GL events) de SASP LOU Rugby ; Gérant de la SCI de la Pyramide.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Administrateur de Contrecollages Techniques et Bonding Lamination Consulting ; co-gérant de la société du Partage.

MONSIEUR MAXENCE TOMBEUR

Rue de Tamines 18, 1060 Bruxelles, Belgique

Mandats en cours : Administrateur d'Isola Capital Group et Metagra Industry

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Administrateur de Vives Louvain Technology Fund

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS**MONSIEUR YVES-CLAUDE ABESCAT**

29 Largo Bordalo Pinheiro - 5E Lisbonne (Portugal)

Mandats en cours : Administrateur du Stade Français Paris, d'Axus SA (Belgique), de Polygone. Administrateur et Vice-Président du conseil d'administration de FCO International (Belgique).

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Président Directeur Général de Salvepar ; Membre du conseil de surveillance de Gascogne ; Représentant permanent de SG Capital Développement au conseil d'administration de LT PARTICIPATIONS ; Administrateur de Oberthur Technologies, de François Charles Oberthur Fiduciaire (Belgique); Membre du conseil de Surveillance de Société Générale Marocaine de Banque (Maroc); Administrateur de IPSOS.

MONSIEUR MING-PO CAI

25, rue Marbeuf - 75008 Paris

Mandats en cours : Représentant permanent du conseil d'administration de Cathay Capital Private Equity au sein du conseil d'administration des sociétés : Patrick Choay SA (France), Beijing La Maison de Domitille Home Co., Ltd, Miro Holding France SAS, Fuses & Switchgear Co. Ltd, Shandong Sinder Technology Co., CAH Co. Ltd., Soha Co. Ltd., Suofeiya Co. Ltd.(étranger), et Administrateur de Supor Group.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Néant.

MONSIEUR NICOLAS DE TAVERNOST

M6 - 89 avenue Charles de Gaulle - 92575 Neuilly-sur-Seine

Mandats en cours : Président du directoire du groupe M6, Administrateur de Nexans SA mandat échu le 31 mars 2014), de Natixis. Administrateur bénévole du fonds de dotation Raise, de TF6 Gestion SA, de Extension TV SAS, de Société Nouvelle de Distribution, de Polygone SA ; Membre du conseil de surveillance d'Ediradio SA (RTL, RTL 2, Fun Radio) - Représentant de RTL Group au conseil d'administration et au comité exécutif et Vice-Président du Comité des Rémunérations de Antena 3 renommée Atresmedia en 2013, cotée (Espagne) - Représentant permanent de : a. M6 Publicité en sa qualité de Président de M6 Créations SAS b. M6 Publicité en sa qualité d'Administrateur de Home Shopping Service SA, de M6 Diffusion SA, de M6 Événements SA, de M6 Editions SA c. Métropole Télévision en sa qualité d'Administrateur de la SASP Football Club des Girondins de Bordeaux, de Société Nouvelle de Distribution SA, de C. Productions SA d. Métropole Télévision en sa qualité de Président de : M6 Publicité SAS, Immobilière M6 SAS, M6 Bordeaux SAS, M6 Interactions SAS, M6 Web SAS, M6 Foot SAS et TCM DA SAS e. Métropole Télévision en sa qualité de Membre du Comité des actionnaires de Multi4 SAS f. Métropole Télévision en sa qualité de Gérante associée de la SCI du 107, av. Charles de Gaulle - Membre de l'Association Football Club des Girondins de Bordeaux - Président de la Fondation d'entreprise du Groupe M6.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Administrateur de Nexans SA (mandat échu le 31 mars 2014) ; Administrateur de Société Nouvelle de Distribution SA ; Représentant permanent de : - a. Métropole Télévision en sa qualité de Président de M6 Numérique SAS et M6 Toulouse SAS - b. Métropole Télévision en sa qualité d'Administrateur de Paris Première SAS et de MisterGooddeal SA - c. M6 Publicité en sa qualité de Présidente de M6 Créations - d. Home Shopping Services en sa qualité d'Administrateur de Télévente Promotion SA et de MisterGooddeal SA.

MADAME SOPHIE DEFFOREY-CREPET, RP D'AQUASOURÇA

AQUASOURÇA, 131, boulevard Stalingrad - 69100 Villeurbanne

Mandats en cours : Présidente du CA de Aquasourça ; Administratrice de Chapoutier.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années :

Administratrice Finel et Genesis Holding ; membre du conseil de surveillance de Emin Leydier.

MONSIEUR GILLES GOUEDARD-COMTE

2 Place Gensoul - 69002 LYON

Mandats en cours : Gérant de La Compagnie du Planay et La Compagnie du Prioux ; Gérant de Kerguelen Productions ; Gérant SARL COLFIC.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années: Président de Prisme 3 ; Administrateur de Ceris ; Gérant de Docks Art Fair ; Directeur Général de Foncière Polygone.

MONSIEUR PHILIPPE MARCEL

37, rue des Aqueducs - 69005 Lyon

Mandats en cours : Président de : PBM, SIPEMI, MG Fil Conseil, I.D.AL Animation des ventes; Administrateur de : APRIL, Aldes, Mérieux Nutri Sciences, U1st Sports (société de droit espagnol) ; Président du conseil de surveillance de Novalto.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Président de Ecco SAS, Adecco Travail temporaire SAS, Président de Adecco Holding France SAS AHF e-Business SAS, Adia SAS; Administrateur directeur général de Interecco Management, GIE Avion Ecco, Adecia SA, Altedia SA; Président directeur général de Olsten SA et Olsten Sud SA ; Administrateur de Olsten TT SA, Quick Medical Services SA, ASVEL Basket SASP ; Adecco SA (société de droit suisse), Merieux Nutri Sciences (anciennement dénommée Sillikier (société de droit américain) ; représentant permanent d'Adecco TT chez Ajilon France SA, Alexandre TIC SA et Pixid SNC ; membre du conseil de Surveillance de April Group, Administrateur de l'EM Lyon.

MONSIEUR MARC MICHOUlier

13 Avenue Béranger à ECULLY (69300).

Mandats en cours : Administrateur de Polygone SA, Membre du Directoire et DGA de Marsh France

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Néant

MONSIEUR ANDRÉ PERRIER

49, rue Denfert Rochereau 69004 Lyon

Mandats en cours : Administrateur d'Espace Group, de FM Développement (ex LV & Co) (filiale d'Espace Group)

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années :

Administrateur d'Infoconcert (filiale d'Espace Group) jusqu'au 01/08/2012, Membre du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Lyon jusqu'au 24/6/2011.

MADAME CAROLINE WEBER

187 rue du Temple 75003 Paris

Mandats en cours : Directrice générale de Middenext, Administratrice de Toupargel groupe, EuropeanIssuers, Fondation d'entreprise CMA-CGM, Lyon Pole Bourse, Membre du conseil de surveillance de Toupargel SAS, Vice-présidente de l'Observatoire des PME-ETI cotées en bourse, Membre du comité stratégique de Proxinvest Membre du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C). Gérante de Suka

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : Administratrice de la Société des Lecteurs du Monde ; CIDFF du Rhône (Centre d'information des femmes et des familles).

Le conseil d'administration de GL events est composé de seize administrateurs, dont neuf sont qualifiés d'indépendants, au sens de l'article R8 du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext. La part d'administrateurs indépendants est conforme aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext (article R8).

La qualification d'administrateur indépendant est consultable dans le règlement intérieur du conseil d'administration sur notre site internet (www.gl-events.com).

SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

À la connaissance de la société, aucun mandataire social de GL events n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années.

Aucune de ces personnes n'a participé en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucune n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire.

Aucune n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Enfin, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'intérêt personnel de ces mêmes mandataires sociaux pouvant entrer en conflit avec les intérêts sociaux.

CONTRATS IMPORTANTS

Au cours des trois derniers exercices et à la date du présent document de référence, le Groupe n'a pas conclu de contrats importants, autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe. Les engagements hors bilan sont détaillés dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 alinéa 6 du Code de Commerce modifié par l'article 117 de la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et à l'ordonnance n°2009-8 du 22 janvier 2009, il appartient au Président du conseil d'administration de rendre compte dans un rapport :

- de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration,
- des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place par la société.

I- COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GL events est dirigé par un conseil d'administration composé de seize administrateurs. Parmi ces administrateurs, neuf peuvent être qualifiés d'indépendants, au sens de l'article R8 du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext, puisqu'ils n'exercent pas de fonction de direction dans la société ou dans le Groupe auquel elle appartient et qu'ils n'entretiennent aucun lien d'intérêt particulier significatif avec la société, son Groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. La part d'administrateurs indépendants est conforme aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext.

Le conseil d'administration compte quatre femmes et douze hommes. Cette composition est conforme avec l'obligation, du 23 janvier 2011, en matière de représentativité des femmes et des hommes.

Le conseil d'administration veillera à ce que la proportion des administrateurs de chaque sexe ne soit pas inférieure à 40% à compter de 2016.

Le Président du conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au conseil d'administration et dans la limite de l'objet social.

Le conseil d'administration a adopté le 5 décembre 2003 un règlement intérieur dans le cadre des préconisations sur l'amélioration du gouvernement d'entreprise dans les sociétés cotées. Le règlement intérieur est disponible sur le site internet de GL events (www.gl-events.com).

Le conseil d'administration s'est réuni sept fois au cours de l'exercice 2014 avec une assiduité de 85%.

Outre les points et décisions relevant de cet organe, le conseil a débattu de toutes les actions majeures de 2014 : acquisitions, commercialisations, marchés et stratégies du Groupe, politique financière, organisation et contrôle interne.

Il est rappelé que le conseil d'administration s'est doté en 2008 de deux comités spécialisés :

– COMITE D'AUDIT

Le comité d'audit est composé de trois administrateurs, dont deux indépendants, Yves-Claude ABESCAT (Président), Richard GOBLET d'ALVIELLA et Caroline WEBER. Ce comité intervient dans la préparation des délibérations du conseil d'administration chargé d'arrêter les comptes sociaux et les comptes consolidés semestriels et annuels. Sa mission principale est de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables de la société et de vérifier que les procédures de reporting et de contrôle sont bien adaptées. Il a également vocation à piloter la sélection des commissaires aux comptes. Enfin, il a compétence pour assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, pour l'examen des risques encourus par l'entreprise et le suivi du contrôle interne. A ce titre, il est destinataire de la synthèse des missions de contrôles effectuées au cours de l'année.

– COMITE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Le comité des rémunérations et des nominations est composé de trois administrateurs indépendants, Philippe MARCEL (Président), Sophie DEFFOREY-CREPET représentant AQUASOURCA et Yves Claude ABESCAT. Ce comité est chargé d'examiner la politique de rémunération du Groupe et plus spécifiquement celle concernant les managers ainsi que les propositions de plans d'attribution de stock-options et actions gratuites. Il est informé des arrivées/départs des principaux managers et est consulté sur les mandats des commissaires aux comptes ainsi que sur les nominations et les renouvellements des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux.

L'évaluation du conseil d'administration

Conformément aux dispositions du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext, le conseil doit s'interroger sur son fonctionnement et la préparation de ses travaux.

Le conseil d'administration de GL events consacre au moins une fois par an un point de son ordre du jour à l'évaluation de son fonctionnement. Tous les administrateurs sont interrogés individuellement, et sur la base d'un questionnaire, sur leur appréciation et sur leurs suggestions pour améliorer son efficacité. En 2014, les administrateurs ont approuvé les règles de fonctionnement du conseil.

II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

II-1 L'ENVIRONNEMENT DU CONTROLE INTERNE DANS LE GROUPE

Les procédures et l'organisation du contrôle interne présentées ci-après ont pour objet d'identifier, de prévenir et de contrôler les risques auxquels est confronté le Groupe. Comme tout dispositif de contrôle, il ne peut cependant donner la certitude que les risques sont totalement éliminés.

Le contrôle interne est défini au sein de la société GL events et de ses filiales comme étant un ensemble de procédures mises en œuvre par la direction afin d'atteindre les objectifs suivants :

- la protection du patrimoine,
- la sécurité et la considération des personnes,
- l'utilisation optimale des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs de performance et de rentabilité,
- le développement des techniques de contrôles adaptées aux divers métiers du Groupe,
- la prévention des risques d'erreurs ou de fraudes,
- la fiabilité de l'information financière,
- la conformité aux lois, aux réglementations et aux directives internes.

Dans le Groupe GL events, le système de contrôle interne repose sur :

- des manuels de procédures, notes de service transmises aux personnes concernées et intégrées dans les séminaires de formation dédiés aux différentes typologies de personnel. Ils précisent les principes et contrôles auxquels chaque service ou business unit doit se conformer, ainsi que les domaines où l'appui des services supports de la holding est requis,
- le recrutement d'un personnel adapté aux missions et compétent, sa formation permanente sur des thèmes techniques et de connaissance des métiers du Groupe et son développement personnel,
- la délégation de responsabilités : chaque responsable opérationnel met en place et gère, à son niveau, le dispositif de contrôle interne propre à assurer l'atteinte de ses objectifs,
- la démarche qualité dont l'objectif est de définir les processus opérationnels propres à assurer la meilleure satisfaction des besoins exprimés par nos clients, en optimisant les pratiques et en limitant les risques inhérents à l'activité,
- le partage de valeurs essentielles, rappelées au cours des réunions d'information. GL events développe en effet la décentralisation des responsabilités et la délégation. Pour fédérer les équipes et promouvoir une culture d'entreprise commune, le Groupe se repose sur des valeurs humaines importantes qui sous-tendent l'organisation. Elles favorisent le respect des clients, la qualité des prestations dans un environnement éthique, la loyauté, l'esprit d'équipe, la gestion des contraintes de délais et la rigueur.

Les domaines couverts sont notamment les règles à suivre en matière de :

- gestion commerciale et gestion du crédit client,
- gestion des moyens de paiements, relations bancaires et suivi de trésorerie,
- administration de la paie et gestion des ressources humaines,
- gestion des achats et des investissements,
- gestion des actifs et protection du patrimoine,
- politiques d'assurance et de couverture,
- principes de contrôle en matière de reporting financier et consolidation.

II-2 LES ACTEURS DU CONTROLE INTERNE ET LES PROCEDURES OPERATIONNELLES ET FONCTIONNELLES

Le conseil d'administration, le comité exécutif, le comité d'audit, le comité des rémunérations, le comité des risques et le comité des investissements

Le fonctionnement de ces comités est présenté pages 82 et 90.

La direction de l'audit interne

La mission de la direction de l'audit interne est :

- d'évaluer le niveau de contrôle interne des organisations et le degré de maîtrise des risques,
- de proposer des recommandations en vue de favoriser l'atteinte des objectifs du Groupe et d'accroître l'efficacité et la rentabilité des opérations,
- de promouvoir tout principe ou technique de contrôle capable d'améliorer la qualité du contrôle interne des activités,
- de s'assurer du bon respect de ces procédures par l'ensemble des filiales du Groupe.

A ce titre, la direction de l'audit interne s'attache à :

- alerter la direction générale sur les situations qui présenteraient un niveau insuffisant de sécurité,
- vérifier que l'utilisation des ressources s'effectue en toute légalité et en conformité aux procédures internes,
- apprécier l'adéquation des moyens mis en œuvre par les filiales, en vue d'atteindre les performances attendues dans les plans et les budgets,
- contrôler la fiabilité des systèmes et la représentativité des informations de gestion utilisées dans les tableaux de bord.

GL events a confié cette direction à un collaborateur qui connaît bien tous les métiers exercés dans le Groupe. Il rend compte de ses activités une fois par an au comité exécutif de GL events.

Il est épaulé par des auditeurs/contrôleurs internes qui ont été mis en place dès 2004. Ces derniers ont été sélectionnés parmi la population des responsables administratifs et financiers de filiales.

A l'issue de chaque mission, les auditeurs ou contrôleurs internes, qui effectuent leurs missions dans les sociétés qu'ils ne gèrent pas au quotidien, discutent leur rapport avec le Directeur de l'audit interne qui rend compte à la direction générale et au comité d'audit du Groupe.

Ce rapport est adressé au responsable de la filiale, et à sa hiérarchie, qui est chargée de mettre en place les recommandations élaborées.

La direction de l'audit interne vérifie l'avancement des actions correctives.

Les auditeurs et contrôleurs internes collaborent très étroitement avec les directions fonctionnelles du Groupe qui ont la charge :

- de proposer les procédures de fonctionnement, de contribuer à leur amélioration,
- de mettre en place les systèmes et les outils de contrôle,
- d'assurer le suivi et le contrôle en continu des opérations notamment au travers de la mise à jour des procédures disponibles via l'intranet, point de diffusion unique et accessible.

En 2014, les missions ont porté attention sur :

- les audits complets de filiales ; ce programme s'inscrit sur une base tournante et régulière, et concerne l'ensemble des filiales significatives tant en termes de risque potentiel qu'en termes de volume d'affaires traité,
- les grands événements internationaux,
- les audits de processus structurants.

La direction financière et la direction du contrôle de gestion

Avec l'équipe des contrôleurs de gestion répartis en France et à l'international, le contrôle de gestion a pour mission, dans l'ensemble des sites du Groupe et pour tous les processus, de contribuer à apprécier la conformité aux règles et procédures internes du Groupe, de détecter les situations de non-respect des lois et réglementations, de s'assurer que le patrimoine du Groupe est protégé, d'apprécier l'efficacité et l'efficacité de la conduite des opérations et de veiller à ce que les risques opérationnels soient prévenus et maîtrisés.

Par ailleurs, la direction générale du Groupe accorde une grande importance au processus de planification qui aboutit à l'élaboration du budget annuel et permet de décliner les orientations stratégiques en plans d'actions opérationnels.

Dans cet esprit, la direction du contrôle de gestion diffuse des directives et des instructions pour orienter les équipes impliquées dans la préparation du budget.

Elle coordonne le système de planification et de contrôle budgétaire en s'appuyant sur un manuel de procédure qui fixe les règles de gestion valables pour toutes les entités du Groupe, les modalités d'établissement du budget et des prévisions ainsi que du reporting de gestion.

Le reporting de gestion s'articule autour d'un outil de consolidation de gestion pour les résultats et d'indicateurs de suivi physiques ou financiers pour les éléments de bilan tels que le poste clients, les investissements et la situation de trésorerie.

Par ailleurs, les revues d'affaires sont un élément-clé du dispositif de pilotage et de contrôle du Groupe. Des revues sont organisées au niveau des entités opérationnelles par la direction du contrôle de gestion et pour les plus significatives avec la direction générale du Groupe.

La direction du contrôle de gestion prépare et diffuse un tableau de bord synthétique ainsi que les analyses d'écarts et tendances significatives à partir des éléments que les différentes entités communiquent dans une note de synthèse mensuelle. Des re-prévisions mensuelles sont faites pour assurer un parfait pilotage des activités au niveau de la direction générale de GL events.

La direction juridique

La direction juridique qui doit garantir la sécurité juridique du Groupe et de ses dirigeants, intervient sur 3 axes principaux qui contribuent au contrôle interne :

- élaboration puis mise à jour des contrats type et modèles, avec leurs procédures d'utilisation, pour les opérations les plus récurrentes ;
- propositions à l'attention de la direction générale, et ce en liaison avec la direction des ressources humaines, des règles de délégations, mise en place et suivi de ces règles ;
- mission de sélection des conseils juridiques extérieurs, suivi de leurs prestations et performances, suivi global des facturations en liaison avec le contrôle de gestion.

Le comité de pilotage des systèmes d'information

La direction générale du Groupe a mis en place un comité de pilotage des systèmes d'informations. Il est constitué de représentants des utilisateurs parmi lesquels, la direction financière, la direction des ressources humaines, et la direction des systèmes d'information. Ce comité établit et maintient un schéma directeur des systèmes d'information répondant aux besoins de l'organisation et à la politique générale de développement du Groupe. Dans ce cadre, il décide notamment de la nature des projets de systèmes d'information, des priorités d'allocation de ressources ainsi que de la politique de sécurité informatique.

Les commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes évaluent le dispositif de contrôle interne du Groupe et apportent un point de vue indépendant et objectif lors de l'examen des états financiers semestriels et annuels et de leurs travaux de revue du contrôle interne, ce tant au niveau consolidé que pour chacune des filiales contrôlées.

II-3 LES PROCEDURES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les procédures de contrôle interne en matière d'informations comptables et financières ont pour objectif de s'assurer de la qualité de l'information financière produite par les filiales consolidées, de la sincérité et de l'image fidèle de l'information financière communiquée par le Groupe et de se prémunir contre les risques d'erreurs, d'inexactitudes ou d'omissions dans les états financiers du Groupe.

Nous avons décrit précédemment le rôle du contrôle de gestion dans le contrôle de l'information financière consolidée mensuelle de gestion.

Le contrôle budgétaire donne, sur une base de consolidation mensuelle selon des axes d'analyse appropriés au pilotage des opérations, de façon rigoureuse et en temps opportun, les écarts par rapport aux objectifs de résultat. Il permet de rechercher les incohérences éventuelles par rapport aux informations financières budgétées.

En parallèle, le service consolidation effectue une consolidation mensuelle du résultat du Groupe par combinaison des comptes des filiales et une consolidation trimestrielle complète.

La consolidation trimestrielle permet de disposer d'un compte de résultat consolidé par nature dont les principaux agrégats sont rapprochés de ceux issus de la consolidation de gestion évoquée ci avant.

Chaque filiale consolidée produit une liasse aux normes Groupe en s'appuyant sur le manuel comptable et les notes de service du Groupe qui fixent les règles d'enregistrement et d'évaluations comptables.

Ce manuel et les notes de service décrivent les fondements qui prévalent pour l'élaboration des états financiers comme les principes de continuité de l'exploitation, de respect de la césure des périodes comptables, de recherche de la qualité de l'information financière (compréhension, pertinence, fiabilité et comparabilité).

Ce manuel et les notes de service s'attachent aussi à décrire précisément les principes applicables pour l'enregistrement, l'évaluation et la présentation des principales composantes des états financiers et notamment : les règles d'évaluation de la provision pour dépréciation des comptes clients, la dépréciation ou l'amortissement des actifs locatifs et des stocks, les autres provisions pour risques et charges, les règles de conversion des états financiers des filiales étrangères, les principes de comptabilisation et de reporting des opérations intragroupes.

Le service de consolidation communique ses directives avant chaque consolidation pour rappeler les calendriers et préciser les évolutions des normes, règles et principes applicables. Par ailleurs, un séminaire annuel des responsables comptables revoit les difficultés rencontrées l'année précédente et les solutions adoptées.

A réception des liasses de consolidation, le service de consolidation procède à différents types de contrôles parmi lesquels : la vérification des liasses des filiales, le cadrage de l'évolution des capitaux propres retraités, le contrôle des évolutions de périmètre, le contrôle des opérations de consolidation telles que la neutralisation des opérations intragroupes, le calcul des impôts différés, le contrôle de la preuve d'impôts, la correcte intégration des liasses par contrôle des cumuls de comptes, le traitement retenu pour l'évaluation et l'enregistrement des opérations significatives, inhabituelles et exceptionnelles.

Pour la communication des états financiers du Groupe, un comité de relecture est en charge de la vérification des documents publiés.

III – MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Se reporter aux articles 22 et suivants des statuts sociaux.

IV – PRINCIPE ET REGLES ARRETES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des mandataires sociaux a évolué au fil des années en parallèle avec le développement du Groupe et l'accroissement des responsabilités qui leur ont été confiées dans le cadre de cette évolution économique.

V – DISPOSITIONS DES RECOMMANDATIONS MIDDLENEXT NON APPLIQUEES

GL events applique la totalité des recommandations du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext.

Le code de gouvernement d'entreprise MiddleNext est disponible sur le site internet de MiddleNext (www.middlenext.com).

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE GL EVENTS SA

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GL events et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.
- que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Oullins et Villeurbanne, le 8 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

MAZA SIMOENS
Sébastien Belmont

MAZARS
Christine Dubus

05

ETATS
FINANCIERS

- 98 Comptes consolidés
- 127 Honoraires des commissaires aux comptes
- 128 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- 129 Comptes sociaux de GL events
- 143 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
- 144 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/14	31/12/13
Ecarts d'acquisition	5.1	441 865	429 487
Autres immobilisations incorporelles	5.1	53 828	47 484
Terrains et Constructions	5.2	105 571	58 683
Autres immobilisations corporelles	5.2	42 594	44 042
Matériels locatifs	5.2	92 429	86 896
Immobilisations financières	5.3	68 726	75 992
Titres mis en équivalence	5.4	516	46
Impôts différés actifs	5.8	25 569	22 592
ACTIFS NON COURANTS		831 099	765 222
Stocks et en-cours	5.5	42 425	43 715
Créances clients	5.6	186 399	147 732
Autres créances	5.7	116 489	109 214
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	203 627	201 770
ACTIFS COURANTS		548 940	502 431
TOTAL		1 380 039	1 267 653

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/14	31/12/13
Capital	5.10	90 616	90 616
Primes et Réserves	5.10	260 779	280 497
Ecarts de conversion	5.10	(34 379)	(33 469)
Résultat net		30 774	10 104
Capitaux propres part du Groupe		347 790	347 747
Intérêts minoritaires		35 076	32 169
TOTAL CAPITAUX PROPRES		382 865	379 916
Provisions pour indemnités de fin de carrière	5.11	8 402	7 870
Impôts différés passifs	5.8	4 679	3 732
Dettes financières	5.13	371 654	353 915
PASSIFS NON COURANTS		384 735	365 517
Provisions risques et charges courantes	5.12	22 500	17 943
Dettes financières courantes	5.13	114 081	93 378
Concours bancaires courants	5.13	16 977	17 610
Avances et acomptes		24 882	12 497
Dettes fournisseurs		177 572	142 679
Dettes fiscales et sociales		100 391	86 696
Autres dettes	5.14	156 036	151 418
PASSIFS COURANTS		612 438	522 221
TOTAL		1 380 039	1 267 653

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2014	2013
Chiffre d'affaires	4	939 382	809 133
Achats consommés	6.1	(68 335)	(50 595)
Charges externes	6.1	(524 647)	(455 470)
Impôts, taxes		(28 523)	(20 512)
Charges de personnel, participation	6.6	(206 762)	(196 355)
Dotations aux amortissements et provisions	6.2	(42 405)	(39 749)
Autres produits et charges opérationnels courants	6.3	(4 095)	3 216
Charges opérationnelles		(874 767)	(759 466)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	4	64 615	49 667
Autres produits et charges opérationnels	6.4	2 277	(11 400)
RÉSULTAT OPERATIONNEL		66 891	38 267
Coût de l'endettement net	6.5	(11 542)	(7 232)
Autres produits et charges financiers	6.5	336	474
RÉSULTAT FINANCIER	6.5	(11 207)	(6 758)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		55 685	31 509
Impôts sur les bénéfices	6.7	(19 322)	(16 070)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		36 363	15 438
Quote-part de résultat des entreprises associées		(859)	(797)
RÉSULTAT NET		35 504	14 642
Dont Résultat net Intérêts minoritaires		4 730	4 538
DONT RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		30 774	10 104
Nombre d'actions moyen		22 653 920	22 653 920
Bénéfice Net par Action (en euros)		1,36	0,45

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	2014	2013
RÉSULTAT NET	35 504	14 642
Instruments de couverture	(1 265)	1 516
Total des éléments recyclables en résultat	(1 265)	1 516
Écarts actuariels	(650)	(68)
Profits et pertes résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger	(997)	(19 281)
Total des éléments non recyclables en résultat	(1 647)	(19 349)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	32 592	(3 191)
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le résultat global	4 584	3 400
Part du groupe dans le résultat global	28 009	(6 591)

5 COMPTES CONSOLIDES

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	2014	2013
Trésorerie à l'ouverture	184 160	138 014
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	30 774	10 104
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
Amortissements et provisions	36 740	44 728
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(2 187)	267
Charges et produits liés aux stock-options	1 430	89
Plus et moins values de cession	(3 613)	1 712
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	4 730	4 538
Quote-part de résultat des entreprises associées	859	1 157
Capacité d'autofinancement	68 731	62 595
Coût de l'endettement financier net	11 542	7 232
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	19 322	16 070
CAF avant coût de l'endettement net et impôt	99 596	85 895
Impôts versés	(21 870)	(18 551)
Variation du besoin en fonds de roulement	3 098	13 386
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	80 825	80 732
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 746)	(8 574)
Acquisition d'immobilisations corporelles et de matériels locatifs	(79 676)	(67 543)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 691	1 710
Acquisition d'immobilisations financières	(4 221)	(5 312)
Cession d'immobilisations financières	1 145	773
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	(597)	(8 201)
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (B)	(84 403)	(87 147)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(13 592)	(13 099)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(3 358)	(3 737)
Autres variation des fonds propres	(1 907)	(10 573)
Variation des emprunts	35 895	92 953
Coût de l'endettement financier net	(11 542)	(7 232)
Flux de trésorerie affecté aux opérations de financement (C)	5 495	58 312
Incidences des variations de taux de change (D)	572	(5 751)
Variation de trésorerie (A + B + C + D)	2 489	46 146
Trésorerie à la clôture	186 650	184 160

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(milliers d'euros)	Part du groupe					Part des mino- ritaires	Total
	Capital social	Primes liées au capital	Réserves	Résultat global	Total part du Groupe		
Capitaux propres au 31/12/12	90 616	172 638	97 090	21 980	382 325	31 850	414 175
Augmentation de capital							
Affectation du résultat global N-1			21 980	(21 980)			
Distribution de dividendes			(13 099)		(13 099)	(3 737)	(16 836)
Annulation titres auto contrôle			(2 284)		(2 284)		(2 284)
Coût des options de souscription d'actions			1 699		1 699		1 699
Variation du pourcentage d'intérêts dans les filiales			(14 302)		(14 302)	656	(13 646)
Résultat global				(6 591)	(6 591)	3 400	(3 191)
Capitaux propres au 31/12/13	90 616	172 638	91 085	(6 591)	347 747	32 169	379 916
Augmentation de capital							
Affectation du résultat global N-1			(6 591)	6 591	0		0
Distribution de dividendes			(13 534)		(13 534)	(3 351)	(16 885)
Annulation titres auto contrôle			(1 750)		(1 750)		(1 750)
Coût des options de souscription d'actions			1 865		1 865		1 865
Variation du pourcentage d'intérêts dans les filiales			(6 334)		(6 334)	1 674	(4 660)
Autres variations			(8 213)		(8 213)		(8 213)
Résultat global				28 009	28 009	4 584	32 592
Capitaux propres au 31/12/14	90 616	172 638	56 528	28 009	347 790	35 076	382 865

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Note 1	Faits marquants	103
Note 2	Méthode d'évaluation/principes de consolidation	103
Note 3	Périmètre de consolidation	110

Note 5.11	Provisions pour indemnités de fin de carrière	120
Note 5.12	Provisions pour risques et changes courantes	121
Note 5.13	Dettes financières	121
Note 5.14	Autres dettes	122
Note 5.15	Variation du Besoin en Fond de Roulement	122

INFORMATIONS SECTORIELLES

-	Chiffre d'affaires	113
-	Résultat opérationnel courant	113
-	Investissements corporels et incorporels	113
-	Dotations/reprises d'amortissements et provisions	113

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 6.1	Achats consommés et charges externes	123
Note 6.2	Dotations aux amortissements et provisions	123
Note 6.3	Autres produits et charges courants	123
Note 6.4	Autres produits et charges opérationnels	123
Note 6.5	Résultat financier	124
Note 6.6	Charges de personnel	124
Note 6.7	Charge d'impôt	124

INFORMATIONS SUR LE BILAN

Note 5.1	Immobilisations incorporelles	114
Note 5.2	Immobilisations corporelles	115
Note 5.3	Immobilisations financières	116
Note 5.4	Participations dans les entreprises associées	116
Note 5.5	Stocks et en-cours	117
Note 5.6	Créances clients	117
Note 5.7	Autres créances	117
Note 5.8	Impôts différés	118
Note 5.9	Equivalents de trésorerie	118
Note 5.10	Capitaux propres	119

AUTRES INFORMATIONS

Note 7	Effectifs	125
Note 8	Engagements hors bilan	125
Note 9	Informations sur les parties liées	126
Note 10	Note sur les risques	127
Note 11	Honoraires des commissaires aux comptes	127

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les présentes notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2014 qui ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société GL events SA du 6 mars 2015 qui en a aussi autorisé la publication.

GL events (59 Quai Rambaud – 69002 LYON) est une société anonyme de droit français, immatriculée en France sous le numéro 351 571 757 (RCS Lyon) et soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

NOTE 1 FAITS MARQUANTS

L'entrée de GL events dans le capital de Strasbourg événements (gestionnaire du Parc des expositions et de la cité de la musique et des congrès) marque le souhait de développer sa présence dans cette ville, capitale européenne, où il prévoit de réaliser 20M€ de chiffre d'affaires à horizon 2015-2016.

La ville de Toulouse a renouvelé le contrat de concession du Palais des congrès de Toulouse pour une durée de 8 ans (à compter du 1er janvier 2015) avec un périmètre légèrement agrandi de deux espaces événementiels qui devrait permettre une croissance progressive de l'activité de 20% à horizon 2018.

La ville de Paris a renouvelé la concession du Parc Floral de Vincennes pour une durée de 16 ans (à compter du 1er septembre 2015) avec un périmètre élargi à un nouvel espace événementiel. Après travaux de rénovation, le chiffre d'affaires de ce site devrait donc connaître une croissance soutenue dans les prochaines années.

GL events a capitalisé sur son savoir-faire et adapté son offre auprès des acteurs et décideurs de la Coupe du Monde de Football. Le Groupe a participé activement à son organisation et à sa mise en œuvre : auprès des collectivités locales pour des aménagements temporaires, auprès des organisateurs pour l'hébergement et l'aménagement des bureaux de la FIFA et de l'international Broadcast Center notamment.

GL events a réalisé les aménagements temporaires requis pour le sommet sur l'environnement - COP 20 - qui s'est déroulé à Lima, capitale du Pérou en décembre 2014. Les aménagements confiés à GL events représentent 55.000m² d'espaces temporaires pour les équipes d'organisation, les délégations et la presse.

NOTE 2 METHODES D'ÉVALUATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.1 REFERENTIEL COMPTABLE

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003, les états financiers consolidés de GL events sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2014. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

GL events a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et dont l'application est obligatoire depuis le 1er janvier 2014.

L'adoption par l'Union Européenne des normes et interprétations suivantes, d'application *obligatoire au 1er janvier 2014, est sans impact sur les états financiers consolidés du Groupe* :

- IFRS 10 & amendements : Etats financiers consolidés
- IFRS 11 & amendements : Partenariats (application rétrospective)
- IFRS 12 & amendements : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- IAS 27R : Etats financiers individuels
- IAS 28R : Participation dans les entreprises associées et des co-entreprises
- Amendement IAS 27 : Etats financiers individuels
- Amendement IAS 32 : Présentation des instruments financiers
- Amendement IAS 36 : Dépréciation des actifs
- Amendement IAS 28 : Participation dans des entreprises associées et des coentreprises

Les normes applicables à GL events à compter du 1er janvier 2014 sont les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 sur la consolidation. Celles-ci redéfinissent la notion de contrôle exercé sur une entité, suppriment la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint, seule la méthode de consolidation par mise en équivalence étant admise, et complètent les informations requises dans l'annexe aux comptes consolidés. L'application de ces textes n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe compte tenu du fait que le Groupe ne possède pas d'entités consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe est informé de l'évolution des discussions en cours de l'IFRIC et de l'IASB relatives à la comptabilisation des engagements d'achat de titres de minoritaires et des variations de leurs montants. Le Groupe suit également l'évolution du projet de norme relatif à la comptabilisation des contrats de location. Les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, à partir du 1er janvier 2017, sont en cours d'analyse. Ceux-ci devraient être peu significatifs, étant donnée la nature des activités du Groupe.

Les autres normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2015, n'ont pas été appliquées par anticipation.

L'analyse de l'impact potentiel de ces normes sur les comptes est en cours d'analyse.

2.2 BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des valeurs mobilières de placement et des instruments dérivés qui ont été évalués à leur juste valeur. Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les actifs et passifs couverts et les instruments de couverture sont évalués à la juste valeur.

2.3 UTILISATION D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

La préparation des états financiers nécessite des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents. Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques et les données prévisionnelles.

Ces hypothèses concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (notes 2.5.1 à 2.5.5), l'activation des impôts différés sur déficit (note 2.5.12), l'évaluation des indemnités de

fin de carrières (note 2.5.16) et les provisions pour risques et charges (note 2.5.15).

2.4 MODALITES DE CONSOLIDATION

2.4.1 Principes de consolidation

▪ Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées de manière exclusive par le Groupe. Elles sont consolidées par intégration globale.

Le Groupe contrôle une entité lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le Groupe détient le pouvoir sur l'entité (capacité de diriger ses activités pertinentes, à savoir celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité), via la détention de droits de vote ou d'autres droits ; et
- le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; et
- le Groupe a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il en obtient.

Existence du pouvoir

Le périmètre des droits de vote pris en considération pour apprécier la nature du contrôle exercé par le Groupe sur une entité et les méthodes de consolidation applicables intègre l'existence et l'effet de droits de vote potentiels dès lors que ces derniers sont exerçables à la date d'appréciation du contrôle ou au plus tard lorsque les décisions concernant la direction des activités pertinentes doivent être prises. Ces droits de vote potentiels peuvent provenir, par exemple, d'options d'achat d'actions ordinaires existantes.

Lorsque les droits de vote ne sont pas pertinents pour déterminer l'existence ou l'absence de contrôle d'une entité par le Groupe, l'évaluation de ce contrôle doit tenir compte de tous les faits et circonstances y compris l'existence d'un ou plusieurs accords contractuels.

Le pouvoir peut s'exercer au travers de droits substantiels, à savoir la capacité pratique de diriger les activités pertinentes de l'entité sans obstacle ni contrainte. Certains droits ont pour but de protéger les intérêts de la partie qui les détient (droits protectifs), sans toutefois donner le pouvoir sur l'entité à laquelle les droits se rattachent. Si plusieurs investisseurs ont chacun des droits effectifs leur conférant la capacité de diriger unilatéralement des activités pertinentes différentes, celui qui a la capacité effective de diriger les activités qui affectent le plus les rendements de l'entité, détient le pouvoir.

Exposition aux rendements variables

Le contrôle ne peut exister que si le Groupe est exposé significativement à la variabilité des rendements variables générés par son investissement ou son implication dans l'entité. Les rendements variables rassemblent toutes sortes d'expositions (dividendes, assistances, redevances,

prestations de services ...) ; ils peuvent être uniquement positifs, uniquement négatifs, ou tantôt positifs et tantôt négatifs.

Lien entre pouvoir et rendements variables

Le pouvoir sur les activités pertinentes ne confère pas le contrôle au Groupe si ce pouvoir ne permet pas d'influer sur les rendements variables auxquels le Groupe est exposé en raison de ses liens avec l'entité.

▪ **Partenariats**

Dans le cadre d'un partenariat (activité conjointe ou co-entreprise), le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'entité considérée si les décisions concernant les activités pertinentes de cette dernière requièrent le consentement unanime des différentes parties partageant ce contrôle. La détermination du contrôle conjoint repose sur une analyse des droits et obligations des partenaires à l'accord. Dans le cas d'une activité conjointe ou d'une structure juridique commune (joint opération), les différentes parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs. Le Groupe doit alors comptabiliser de manière distincte sa quote-part dans chacun des actifs et des passifs ainsi que sa quote-part dans les charges et produits afférents.

Dans le cas d'une co-entreprise (joint-venture), les différentes parties ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Ces co-entreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

▪ **Entreprises associées**

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Ces entreprises associées sont mises en équivalence dans les états financiers consolidés du Groupe. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entité sans toutefois en exercer un contrôle exclusif ou un contrôle conjoint. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations inter-entreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entité est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entité. La mise en équivalence est une méthode qui consiste à comptabiliser initialement la participation au coût et à l'ajuster par la suite pour prendre en compte les changements de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de l'entité émettrice qui surviennent postérieurement à l'acquisition. Le résultat net de l'investisseur comprend sa quote-part du résultat net de l'entité émettrice, et les autres éléments du résultat global de l'investisseur comprennent sa quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe se trouve en note 3.

Le Groupe applique les normes révisées IFRS 3 - regroupement d'entreprises - et IAS 27- Etats financiers consolidés et dividendes.

En application de cette méthode, le Groupe comptabilise à leur juste valeur à la date de prise de contrôle les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à cette date. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise.

Les frais relatifs à un regroupement d'entreprise ne font pas partie de la juste valeur échangée. Ils sont comptabilisés en charges.

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Toute modification du prix d'acquisition (liée à un instrument de dette), effectuée en dehors du délai d'affectation, a pour contrepartie le résultat sans modification du coût d'acquisition ou de l'écart d'acquisition.

2.4.2 Méthodes de conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en appliquant les méthodes suivantes :

- Les capitaux propres de la filiale sont convertis au cours historique,
- Le bilan (hors capitaux propres) est converti au cours de clôture,
- Le compte de résultat est converti au cours moyen.

Les écarts de conversion résultant de l'application des cours historiques et des cours moyens, par rapport au cours de clôture, sont imputés dans les réserves consolidées (pour la quote-part du Groupe).

2.4.3 Elimination des opérations et soldes intragroupes

Tous les soldes réciproques entre les sociétés du Groupe et autres opérations intragroupes (achats et ventes, dividendes, etc.) ainsi que les dotations aux provisions sur les titres et comptes courants de participations consolidées sont éliminés.

2.4.4 Transactions avec les intérêts minoritaires

Les cessions de participations qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres (c'est-à-dire des transactions avec d'autres actionnaires agissant en tant que tels). La valeur comptable des intérêts

part du groupe et des intérêts non contrôlés doit être ajustée en conséquence. Toute cession qui entraîne une perte de contrôle exclusif, du contrôle conjoint, d'influence notable ou une dilution, donnera lieu à un résultat de cession.

Dans le cadre de prise de participations complémentaires sans changement de contrôle, les impacts sont comptabilisés par capitaux propres sans génération d'un goodwill complémentaire.

Lorsqu'une acquisition complémentaire des titres classés précédemment en titres destinés à la vente conduit à une première consolidation, quelle que soit la méthode (intégration globale ou mise en équivalence), les titres antérieurement détenus sont réévalués par contrepartie du compte de résultat.

2.5 METHODE ET REGLES D'EVALUATION

2.5.1 Ecarts d'acquisition

Lors de la première consolidation d'une filiale, le Groupe dégage un écart d'acquisition comme précisé en note 2.4.1 Principes de consolidation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits en immobilisations incorporelles.

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture d'exercice et lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie tels que décrits dans la note 2.5.5 ci-après.

Les écarts d'acquisition négatifs sont directement comptabilisés en résultat.

2.5.2 Autres immobilisations incorporelles

Les frais de recherche ainsi que les frais de développement, les frais de préouverture et les frais de premier établissement ne répondant pas aux critères d'immobilisation de la norme IAS 38 sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon leur durée d'utilité. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durées
Concessions	10 à 50 ans
Logiciels	1 à 3 ans

2.5.3 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants,

sur leur durée d'utilité généralement retenues comme suit :

	Durées
Immeubles de bureaux	10 à 50 ans
Bâtiments industriels	10 à 50 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel et outillage industriel	2 à 7 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	2 à 10 ans

2.5.4 Matériels Locatifs

Le matériel locatif immobilisé est enregistré au coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Pour constater la dépréciation relative à l'usure résultant des locations successives des biens immobilisés, les amortissements sont fondés sur les durées d'utilité suivantes :

	Durées
Planchers	7 à 10 ans
Mobiliers	4 ans
Structures et entoillages	5 à 15 ans
Tribunes et gradins	5 à 10 ans
Autres matériels locatifs	2 à 7 ans

2.5.5 Dépréciations d'actifs

Le Groupe procède, conformément à la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs à long terme selon le processus suivant :

- Pour les actifs corporels et incorporels amortis, le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur. Ces indices sont identifiés par rapport à des critères externes ou internes. Le cas échéant, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur recouvrable, qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : prix de vente diminué du coût de cession ou valeur d'utilité.
- Conformément à la norme IFRS 3 *Révisée – Regroupement d'entreprises*, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font systématiquement l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Ces tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs ont été affectés, soit l'ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées et des sorties de trésorerie qui sont distinctes de celles d'autres groupes d'actifs. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux trois métiers du

Groupe GL events, soit GL events Live, GL events Exhibitions et GL events Venues.

Les tests de dépréciation consistent à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT du Groupe, à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondant (y compris goodwill et BFR). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de cinq ans et une croissance à l'infini (méthode des discounted cash-flow). Le taux d'actualisation retenu est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC), il s'agit d'un taux (distinct par UGT) après impôt appliqué à des flux futurs après impôt. Le cas échéant, la dépréciation des écarts d'acquisition est inscrite en résultat.

2.5.6 Contrats de location

Les biens immobiliers acquis par voie de location-financement sont comptabilisés à l'actif pour la valeur du bien à la date d'entrée dans le périmètre. Les autres biens corporels acquis sous forme de location financement d'une valeur d'origine supérieure à 75 milliers d'euros sont comptabilisés à l'actif immobilisé ou en matériel locatif pour la valeur du bien à la date de conclusion du contrat. Ils sont amortis ou dépréciés selon les méthodes décrites ci-dessus. La valeur du capital représentative de la dette restant due est inscrite dans les dettes financières. Les charges de l'exercice sont retraitées en conséquence.

2.5.7 Contrats de délégations et concessions

L'IFRIC a publié son interprétation sur le traitement des contrats de concessions de services (IFRIC 12) pour une application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010.

Nonobstant le contexte juridique régissant les relations entre les collectivités locales et GL events, les contrats de délégations et concessions conclus par GL events n'entrent pas dans le cadre d'IFRIC 12, les conditions relatives à la définition des services fournis, à la fixation des prix et au contrôle à terme des infrastructures n'étant pas remplies pour les raisons suivantes :

- En matière de services, les délégants donnent toute latitude au Groupe GL events, pour garantir l'égalité d'accès à l'infrastructure sans discrimination et l'utilisation la plus large possible des équipements confiés.
- En matière de prix, les délégants agréent les tarifs proposés par le délégataire, lesquels sont déterminés par rapport au marché et soumis à pleine concurrence.
- En matière de contrôle, les équipements sont sous le contrôle des délégants qui nous en confient la gestion, aucun droit sur l'infrastructure n'est transféré au délégataire. Toutefois, les travaux d'entretien ou d'amélioration réalisés pendant la période de mise en gestion sont systématiquement remis

à la disposition du délégant au terme de l'accord, avec ou sans contrepartie selon les termes spécifiques de chaque contrat.

Par ailleurs, les contrats de délégation et de concessions correspondent à des contrats de location simple qui contiennent uniquement des paiements au titre de la location et aucun autre paiement.

2.5.8 Immobilisations financières

Comptabilisation

Les instruments financiers sont composés de titres de sociétés non consolidées, d'actions de sociétés cotées, de prêts et créances financières à long terme.

Ces actifs financiers sont analysés et classés en quatre catégories :

- détenus à des fins de transaction (titres achetés et détenus principalement dans le but de les revendre à court terme),
- détenus jusqu'à leur échéance (titres donnant droit à des paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée, que le Groupe a la capacité et l'intention expresse de conserver jusqu'à maturité),
- prêts et créances,
- et disponibles à la vente (tous les actifs financiers non classés dans l'une des catégories précédentes).

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La classification est déterminée lors de la comptabilisation initiale.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat.

Les actifs financiers désignés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés en juste valeur (définie par le cours de bourse lorsqu'il est disponible). Les pertes et gains latents, correspondant aux variations de valeurs temporaires de ces actifs, sont enregistrés dans les capitaux propres. Lorsque les titres sont cédés ou dépréciés, les pertes et gains latents cumulés, précédemment enregistrés en capitaux propres, sont alors comptabilisés dans le compte de résultat.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées rentrent dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Lorsqu'ils correspondent à des participations minoritaires non consolidées dans des sociétés cotées (titres disponibles à la vente), ces titres sont évalués à leur juste valeur cotée à la

clôture de l'exercice. Dans le cas où il s'agit de titres dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable, ils restent évalués au coût historique.

Dépréciation

Lors de chaque clôture, le Groupe recherche toute indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou groupe d'actifs financiers. Dans le cas de titres classés comme disponibles à la vente, une baisse substantielle (+20%) ou prolongée (supérieure à six mois) de la juste valeur en dessous du coût d'acquisition est une indication de perte de valeur. En présence d'une telle indication pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulée – égale à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur précédemment comptabilisée en résultat pour cet actif financier – est sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

Si une perte de valeur est constatée, alors une dépréciation est comptabilisée. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les actifs disponibles à la vente ne peuvent être reprises par résultat que lors de la cession des titres.

2.5.9 Stocks de matières consommables, de marchandises et d'encours de production

Ils sont classés sur une ligne distincte dans l'actif courant. Ils sont évalués soit au dernier prix d'achat soit au coût moyen pondéré, une dépréciation est appliquée lorsque les produits sont obsolètes, non utilisés ou non conformes aux standards de qualité de Groupe.

Les stocks locatifs, d'encours et de produits finis sont valorisés au coût de production qui peut comprendre les matières premières, les coûts de main d'œuvre directe et les coûts indirects de production. Les frais financiers ne sont pas retenus dans le calcul des coûts de production.

Les stocks locatifs sont composés d'éléments destinés à l'installation et à l'aménagement de stands provisoires (structure Aluminium), ainsi que de revêtement au sol (planchers mécaniques).

2.5.10 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles libellées en monnaies étrangères et qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture. Les créances clients, appréciées au cas par cas, sont provisionnées pour tenir compte des éventuelles difficultés de recouvrement.

2.5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque faible de variation de valeur. Ces placements de trésorerie sont valorisés à la juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

2.5.12 Impôts

Impôts exigibles :

Les impôts exigibles sont calculés conformément à la législation fiscale applicable dans chaque pays.

Impôts différés :

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés. Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs.

Les différences temporaires correspondent essentiellement aux déficits fiscaux reportables.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats fiscaux futurs, ou tenant comptes des durée de report et des règles de plafonnement d'utilisation des déficits. Les possibilités d'imputations sont appréciées en fonction des prévisions disponibles établies par la direction, retenue sur un horizon de 5 ans.

2.5.13 Actions propres

Les actions auto-détenues sont déduites des capitaux propres, indépendamment de leur objectif d'acquisition et de détention, et le résultat afférent est éliminé du compte de résultat consolidé.

2.5.14 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées en diminution de l'actif concerné, la quote-part de subvention virée au résultat étant constatée en diminution de l'amortissement de l'actif concerné.

2.5.15 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours. Elles sont comptabilisées lorsque le Groupe a une

obligation actuelle, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Les provisions pour risques et charges dont l'échéance est inférieure à un an sont comptabilisées en passif courant.

2.5.16 Provisions pour indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière font l'objet dans les comptes consolidés d'une comptabilisation en provisions non courantes. Ils sont calculés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et prennent en compte les charges sociales afférentes.

La méthode intègre des paramètres tels que l'évaluation prévisible des salaires, la rotation des effectifs, le risque de mortalité et un taux d'actualisation.

2.5.17 Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions*, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions. Son application à GL events concerne les options d'achat d'actions accordées et les attributions d'actions gratuites au personnel.

Conformément aux dispositions de cette norme, ces plans font l'objet d'une valorisation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charge de personnel en contrepartie des réserves, enregistrée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, en général entre deux et trois ans. Pour valoriser les plans d'options d'achat d'actions, le Groupe utilise le modèle de Black et Scholes usuellement utilisé par le marché.

2.5.18 Passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement constitués d'emprunts et de dettes financières courantes et non courantes auprès d'établissements de crédit. Ces passifs sont initialement comptabilisés au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif ; ils tiennent compte le cas échéant des coûts de transaction directement rattachables.

2.5.19 Instruments dérivés de couverture

L'utilisation par le Groupe GL events d'instruments dérivés a pour objectif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts. Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de risque et sa politique de couverture. Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations ultérieures de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en fonction de la

désignation, ou non, du dérivé en tant qu'instrument financier de couverture.

Les instruments dérivés sont valorisés par les établissements bancaires, et leur valorisation correspond au mark to market à la date de clôture. Les tests d'efficacité sont réalisés chaque année, et démontrent que nos couvertures sont efficaces, et à ce titre, éligibles à la comptabilité de couverture.

2.5.20 Engagements d'achats donnés aux minoritaires

Conformément à IAS 32, les options de vente (put) de participation accordées par le Groupe GL events à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisées en dette à leur juste valeur, soit le prix de rachat probable des minoritaires.

Les engagements de rachats sur minoritaires sont traités par les capitaux propres, lorsque ce complément d'acquisition ne conduit pas à un changement de contrôle.

Les variations de la dette relative aux engagements de rachats de minoritaires sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

La dette comptabilisée n'est pas actualisée compte tenu de l'impact non significatif.

2.5.21 Reconnaissance des revenus

Pour ce qui concerne GL events Live, la reconnaissance des revenus liés à ses prestations est réalisée de la manière suivante :

- Les revenus issus de la mise à disposition d'installations générales pour des événements de courte durée avec une redondance avérée sont reconnus lors de l'ouverture de la manifestation.

- Les « jumbos events » nécessitent une phase de préparation significative (design, logistique, allocation des actifs) qui est réalisée en amont des événements. En conséquence, les revenus issus de ces contrats sont reconnus en fonction de la consommation des coûts. En cas d'identification de pertes à terminaison, une provision est constatée.

- Pour les contrats de location sans terme particulier, et pour les contrats de location longue durée, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base mensuelle.

- En ce qui concerne la vente des matériels locatifs immobilisés, les produits correspondants sont pris en compte dans le chiffre d'affaires, et les valeurs nettes comptables sont classées en charge d'exploitation lors de la livraison effective des biens.

Pour GL events Exhibitions, les revenus des salons-expositions et des événements sont enregistrés lors de l'ouverture de la manifestation.

Et enfin, pour GL events Venue, la reconnaissance des revenus est réalisée le premier jour de la mise à disposition des espaces.

2.5.22 Traitement de la CVAE

Les contributions composant la CET (la CFE et la CVAE) sont classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la Taxe Professionnelle.

2.5.23 Traitement du CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est classé en charges de personnel.

2.5.24 Résultat par action

Le résultat par action mentionné sur le compte de résultat correspond au résultat net part du groupe rapporté au nombre d'actions pour chaque période concernée.

Pour les trois derniers exercices, le nombre d'actions s'établit ainsi :

- 2012 = 22 653 920
- 2013 = 22 653 920
- 2014 = 22 653 920

2.5.25 Résultat par action dilué

Le Résultat par action dilué est ajusté des effets de tous les instruments dilutifs potentiels (options de souscriptions et actions gratuites, attribués ou restant à attribuer).

Pour les trois derniers exercices, le nombre d'actions dilués s'établit ainsi :

- 2012 = 23 223 703
- 2013 = 23 036 418
- 2014 = 22 753 655 (*)

(*) La dilution potentielle dans l'hypothèse d'un exercice total de l'ensemble des instruments financiers en cours représenterait 0.4% du capital au 31 décembre 2014.

2.5.26 Tableau des flux de trésorerie consolidé

Le tableau de flux est présenté conformément à la norme IAS 1 et intègre notamment les règles suivantes :

- les plus et moins-values de cession sont présentées pour leurs montants nets d'impôt,
- les dépréciations d'actifs courants sont présentées au niveau de la variation des flux de trésorerie liée aux actifs courants,
- le poste Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales correspond au prix d'acquisition, minoré de la partie du prix non encore payé, et minoré de la trésorerie nette disponible (ou majoré de la trésorerie passive courante) à la date d'acquisition, avec une logique similaire retenue pour les opérations de cession,
- les lignes Trésorerie nette à l'ouverture et Trésorerie nette à la clôture correspondent à la trésorerie active (disponibilités, valeurs mobilières de placement) minorée de la trésorerie passive courante (concours bancaire, dailly, minorée des effets escomptés non échus) ; elles n'intègrent pas les comptes courants avec les sociétés non consolidées.

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les évolutions de périmètre ayant affecté les comptes consolidés 2014 sont les suivantes :

Sociétés	Date d'entrée ou de sortie
• GL events Field & Lawn	• Intégration globale le 1 ^{er} janvier 2014
• Capewood	• Intégration globale le 1 ^{er} juillet 2014
• Diagonal Food	• Intégration globale le 1 ^{er} juillet 2014
• GL events Exponet	• Intégration globale le 1 ^{er} juillet 2014
• Pyramide XV	• Mise en Equivalence au 1 ^{er} juillet 2014
• Lou Rugby	• Mise en Equivalence au 1 ^{er} juillet 2014
• Strasbourg Evènements	• Intégration globale le 1 ^{er} septembre 2014
• Istanbul Fuarcilik	• Mise en Equivalence au 1 ^{er} octobre 2014
• Cabestan	• Intégration globale le 1 ^{er} décembre 2014
• Sté exploit. Hôtel Salomon de Rothschild	• Sortie le 30 novembre 2014
• CCIB Catering	• Sortie le 31 décembre 2014

Compte tenu de l'absence d'impact significatif sur les comptes consolidés, aucune information pro-forma n'est fournie.

Sociétés	Siège social	N° R.C.S.	% de contrôle		% d'intérêt		
			2014	2013	2014	2013	
Société mère							
GL events	Lyon	351571757					
Filiales françaises consolidées							
Altitude Expo	Mitry Mory	379 621220	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Alpha 1	Brignais	535 301956	51,00	51,00	51,00	51,00	IG
Alice Evénements (5)	Brignais	518 247 283		100,00		100,00	IG
Auvergne Evénements	Cournon d' Auvergne	449 076 900	59,00	59,00	59,00	59,00	IG
Auvergne Evénements Spectacles	Cournon d' Auvergne	449 077 767	100,00	100,00	59,00	59,00	IG
Bleu Royal	Paris	750 800 625	70,00	70,00	70,00	70,00	IG
Brelet	Saint-Sébastien	857 803 084	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Brelet Centre Europe	Strasbourg	437 742 059	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Chorus	Vannes	414 583 039	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Décorama	Ivry sur Seine	612 036 996	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Communiquez (6)	Lyon	384 121 125	75,00	100,00	75,00	100,00	IG
Fabric Expo	Mitry Mory	379 666 449	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Audiovisual	Brignais	317 613 180	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Campus	Brignais	509 647 251	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Cité Centre de Congrès Lyon	Lyon	493 387 963	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Exhibitions	Chassieu	380 552 976	99,50	99,50	99,50	99,50	IG
GL events Management	Brignais	495 014 524	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Parc expo Metz Métropole	Metz	493 152 318	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Scarabée	Roanne	499 138 238	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Services	Brignais	378 932 354	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events SI	Brignais	480 214 766	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Support	Brignais	480 086 768	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL Mobilier	Brignais	612 000 877	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Lou Rugby (1)	Venissieux	432 723 559	46,26		46,26		ME
Hall Expo	Brignais	334 039 633	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Live ! by GL events (5)	Paris	780 153 862	100,00	90,00	100,00	90,00	IG
Menuiserie Expo	Brignais	353 672 835	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Mont Expo	Brignais	342 071 461	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Modamont	Suresnes	309 121 788	49,00	49,00	49,00	49,00	IG
Omnivore (4)	Paris	450 370 929		50,00		50,00	ME
Package (5)	Lyon	401 105 069		100,00		100,00	IG
Polygone Vert	Brignais	320 815 236	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Première Vision (7)	Lyon	403 131 956	49,00	49,00	49,00	49,00	IG
Première Vision Manufacturing	Lyon	794 336 438	49,00	49,00	49,00	49,00	IG
Profil	Lyon	378 869 846	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Pyramide XV (1)	Venissieux	432 723 559	46,26		46,26		ME
Ranno Entreprise	Chilly Mazarin	391 306 065	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. de l' Acropolis de Nice	Nice	493 387 997	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Centre Congrès Metz métropole	Metz	790 342 497	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Centre Congrès Pierre Baudis	Toulouse	444 836 092	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Centre Congrès St-Etienne	Saint Etienne	488 224 718	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Hôtel Salomon de Rothschild (2)	Paris	495 391 641	50,00	50,00	50,00	50,00	ME
Sté exploit. Palais Brongniart	Paris	518 805 809	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Palais de la Mutualité	Paris	517 468 138	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Parc des Expositions de Troyes	Troyes	510 029 648	90,00	90,00	90,00	90,00	IG
Sté exploit. d' Amiens M égacité	Amiens	518 869 011	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Château de Saint-Priest	Brignais	453 100 562	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. de Parcs d' Exposition	Paris	398 162 263	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Polydome Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	488 252 347	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Secil	Lyon	378 347 470	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sepel (7)	Chassieu	954 502 357	46,25	46,25	46,25	46,25	IG
Sign' Expo	Brignais	492 842 349	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Spacio tempo	Flixecourt	380 344 226	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Strasbourg Evénements (1), (7)	Strasbourg	384 911 129	43,76		43,76		IG
Toulouse Evenements (3)	Toulouse	752 926 923	99,00	49,00	99,00	49,00	IG
Toulouse Expo	Toulouse	580 803 880	90,23	90,23	90,23	90,23	IG
Vachon	Gentilly	343 001 772	85,00	85,00	85,00	85,00	IG

Sociétés	Siège social	% de contrôle		% d'intérêt		
		2014	2013	2014	2013	
Filiales étrangères consolidées						
Adors	Ankara	76,00	76,00	76,00	76,00	IG
Aedita Latina	Rio de Janeiro	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Ankara Uluslararası Kongre	Ankara	76,00	76,00	76,00	76,00	IG
Cabestan (1)	Monaco	100,00		100,00		IG
Capewood (1)	Afrique du Sud	60,00		60,00		IG
CCIB Catering (2)	Barcelone	40,00	40,00	32,00	32,00	ME
Diagonal Food (1)	Barcelone	92,00		92,00		IG
Eastern Exhibition Services	Iles Vierges	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Fagga Promoção de eventos	Rio de Janeiro	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Frame	Ankara	76,00	76,00	76,00	76,00	IG
GL events Asia	Hong Kong	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Algérie	Alger	90,00	90,00	90,00	90,00	IG
GL events Belgium	Bruxelles	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Brazil Participacoes	Rio de Janeiro	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Brussels	Bruxelles	85,00	85,00	85,00	85,00	IG
GL events CCIB	Barcelone	80,00	80,00	80,00	80,00	IG
GL events Centro de Convenções	Rio de Janeiro	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Empreimentos Imobiliario	Rio de Janeiro	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Exhibitions Shanghai	Shanghai	93,10	93,10	93,10	93,10	IG
GL events Exponet (1)	Sydney	50,00		50,00		IG
GL events Field&Lawn (1)	Edimbourg	82,50		82,50		IG
GL events Food Turquie	Ankara	76,00	76,00	76,00	76,00	IG
GL events Fuarçilk	Ankara	76,00	76,00	76,00	76,00	IG
GL events Hong Kong	Hong Kong	85,00	85,00	85,00	85,00	IG
GL events Immigrantes	Sao Paulo	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Italie	Bologne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Macau	Macau	99,00	99,00	99,00	99,00	IG
GL events Production LLC	Dubaï Jebel Ali	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events PVT	New Delhi	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Suisse	Satigny	85,00	85,00	85,00	85,00	IG
GL events Turquie	Istanbul	76,00	76,00	76,00	76,00	IG
GL events USA	New-York	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Vostok	Moscou	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL Furniture (Asia)	Hong Kong	60,00	60,00	60,00	60,00	IG
GL Litmus Events	New Delhi	70,00	70,00	70,00	70,00	IG
GL Middle East	Dubaï Jebel Ali	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL Middle East Tent & Trading	Dubaï Jebel Ali	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Oasys Consortium (3)	Johannesburg	100,00	80,14	100,00	80,14	IG
Istanbul Fuarçilk (1)	Istanbul	24,50		24,50		ME
Hungexpo	Budapest	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
LPR	Londrina	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Maf Servizi	Bologne	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Museum Food	Bruxelles	60,00	60,00	60,00	60,00	IG
New Affinity	Bruxelles	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Oasys Innovations (3)	Johannesburg	100,00	69,39	100,00	69,39	IG
Owen Brown	Derby	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Padova Fiere	Padoue	80,00	80,00	80,00	80,00	IG
Premiere Vision Brésil	Rio de Janeiro	74,50	74,50	74,50	74,50	IG
Premiere Vision Inc	New-York	100,00	100,00	49,00	49,00	IG
Serenas	Ankara	76,00	76,00	76,00	76,00	IG
Slick Seating System	Redditch	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Spaciotempo Arquitecturas Efimeras	Barcelone	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Spaciotempo UK	Uttoxeter	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Top Gourmet	Rio de Janeiro	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Traiteur Loriens	Bruxelles	95,54	95,54	95,54	95,54	IG
Traiteur Loriens Luxembourg	Bruxelles	70,00	70,00	66,88	66,88	IG
World Forum	La Haye	95,00	95,00	95,00	95,00	IG

(1) Entrée de périmètre en 2014

(2) Sortie de périmètre en 2014

(3) La participation dans Toulouse Evènements a été portée à 99%, celles d'Oasys Innovations et GL events Oasys ont été portées à 100%

(4) La société Omnivore a été fusionnée dans GL events Exhibitions au 31 décembre 2013 ;

(5) TUP des sociétés Alice et Package à la société Market Place qui devient Live ! by GL events

(6) Changement de dénomination de la société Esprit Public qui devient Communiquez

(7) Les sociétés Sepel détenue à 46,25% Première Vision détenue à 49% et Strasbourg Evènements détenue à 43,76%, pour lesquelles GL events contrôle la politique économique et opérationnelle, sont consolidées par intégration globale.

ME : Mise en équivalence

IG : Intégration globale

NOTE 4 INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe GL events est organisé en trois secteurs d'activité.

GL events Live regroupe l'ensemble des métiers de l'événementiel corporate, institutionnel et sportif. Pour apporter des solutions clés en main depuis le conseil et la conception jusqu'à la réalisation.

GL events Exhibitions pilote et anime un grand nombre de salons propriétaires, sur différents secteurs (agroalimentaire, culture, textile...)

GL events Venues gère un réseau de sites événementiels (centres de congrès, parcs d'expositions, salles de spectacles et halles multifonctionnelles) implantés dans de grandes villes en France et à l'international.

CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	2014	2013	Variations 2014 / 2013	
GL events Live	529 572	411 392	118 180	28,73%
% de CA Total	56,4%	50,8%		
GL events Exhibitions	143 236	161 500	(18 264)	-11,31%
% de CA Total	15,2%	20,0%		
GL events Venues	266 574	236 241	30 333	12,84%
% de CA Total	28,4%	29,2%		
Chiffre d'affaires	939 382	809 133	130 249	16,10%

RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
GL events Live	39 733	14 608
GL events Exhibitions	8 423	18 004
GL events Venues	16 459	17 055
Résultat opérationnel courant	64 615	49 667

INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS DE LA PERIODE

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
GL events Live	26 804	22 761
GL events Exhibitions	1 500	4 854
GL events Venues	52 427	46 793
Investissements	80 731	74 408

DOTATIONS ET REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
GL events Live	(25 148)	(22 997)
GL events Exhibitions	204	(1 091)
GL events Venues	(11 796)	(9 240)
Amortissements et provisions	(36 740)	(33 328)

5 COMPTES CONSOLIDES

Dans la mesure où l'activité du Groupe est de fournir des prestations à des événements partout dans le monde dont la localisation n'est pas récurrente d'une année à l'autre, une information par secteur géographique n'est pas pertinente.

NOTE 5 INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/13	Augm.	Dim ou dépré	Ecart de conversion	Mvts de périm. & reclassem ^t	31/12/14
Ecart d'acquisition Live	143 688		(356)	1 553	220	145 105
Ecart d'acquisition Exhibitions	236 116	15 425	(5 000)	223		246 764
Ecart d'acquisition Venues	49 683	8		(1 161)	1 467	49 996
Ecart d'acquisition	429 487	15 433	(5 356)	614	1 687	441 865
Autres immo. incorporelles	81 966	10 380	(1 775)	604	2 121	93 296
Amortissements	(34 483)	(4 830)	562	(58)	(660)	(39 468)
Autres immo. incorporelles	47 484	5 550	(1 213)	546	1 461	53 828
Immobilisations incorporelles	476 971	20 983	(6 569)	1 161	3 148	495 693

L'analyse des écarts de première consolidation de ces acquisitions n'est pas définitive et pourrait donner lieu à des affectations complémentaires dans le délai de douze mois de la date d'acquisition.

Une dépréciation sur l'écart d'acquisition de GL events Italie a été comptabilisée pour 5 000 milliers d'euros. Les mouvements de périmètre des écarts d'acquisition proviennent de l'entrée de la société Strasbourg Evénements.

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de perte de valeur conformément à la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, la méthode appliquée est celle des discounted cash-flow développée au niveau des unités génératrices de trésorerie.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses retenues	31/12/2014	31/12/2013
Taux d'actualisation (WACC) - Live	8,06%	8,16%
Taux d'actualisation (WACC) - Exhibitions	7,08%	6,76%
Taux d'actualisation (WACC) - Venues	7,08%	6,76%
Hypothèse croissance	3%	3%
Hypothèse croissance en valeur terminale	2%	2%

Le coefficient beta retenu est de 92% pour l'activité de GL events Live et de 103% pour l'activité GL events Exhibitions et pour l'activité GL events Venues.

Des tests de sensibilité ont été menés sur les principaux éléments à savoir le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini.

Le tableau ci-dessous fait ressortir le résultat de ces simulations en présentant les écarts entre la valeur recouvrable et la valeur comptable des actifs pour les UGT du Groupe :

(en milliers d'euros)	GL events Live		GL events Exhibitions		GL events Venues	
Sensibilité de taux d'actualisation	1%	-1%	1%	-1%	1%	-1%
Ecarts entre la valeur recouvrable et la valeur comptable des actifs	86 855	241 599	54 157	182 367	193 066	408 929
Sensibilité de taux de croissance à l'infini	1%	-1%	1%	-1%	1%	-1%
Ecarts entre la valeur recouvrable et la valeur comptable des actifs	228 036	101 753	170 237	62 347	389 234	206 089

Des tests de sensibilité ont été effectués sur les données opérationnelles. Ils ne remettent pas en cause les valeurs des actifs par rapport à la dépréciation déjà effectuée.

5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/13	Augm.	Dim.	Ecarts de conversion	Mvts de périm. & reclassem ^t	31/12/14
Terrains	76			(4)		72
Constructions	67 629	44 555	(345)	(327)	5 550	117 061
Total brut	67 705	44 555	(345)	(331)	5 550	117 133
Amortissements constructions	(9 022)	(1 404)	283	(56)	(1 363)	(11 562)
Terrains et Constructions	58 683	43 150	(62)	(387)	4 187	105 571
Installations, matériel et outillage	31 199	5 774	(2 152)	(175)	(1 729)	32 917
Autres immob. corporelles	64 833	8 305	(4 547)	(53)	11 432	79 971
Immob. corporelles en cours	11 593	7 190	(11)	33	(10 137)	8 667
Total brut	107 625	21 269	(6 710)	(195)	(434)	121 555
Installations, matériel et outillage	(17 210)	(4 471)	1 580	21	(1 818)	(21 898)
Autres immob. Corporelles	(46 373)	(7 600)	3 255	(76)	(6 268)	(57 062)
Total amortissements	(63 583)	(12 071)	4 835	(55)	(8 086)	(78 960)
Autres immobilisations Corporelles	44 042	9 198	(1 875)	(251)	(8 520)	42 594
Matériels Locatifs	206 567	23 848	(13 087)	5 150	4 396	226 874
Amortissements matériels locatifs	(119 672)	(21 418)	9 901	(2 818)	(439)	(134 446)
Matériels locatifs	86 896	2 430	(3 186)	2 332	3 957	92 429

Les augmentations du poste constructions concernent essentiellement les travaux contractuels sur le Palais Brongniart, des travaux de réhabilitations de pavillons au Riocentro et de construction de l'hôtel à Rio de Janeiro.

Les autres immobilisations corporelles intègrent essentiellement des agencements, du mobilier, du matériel de transport, et des équipements informatiques.

Les principales variations sur les matériels locatifs concernent les investissements de la période pour l'essentiel en France, en Angleterre et en Afrique du Sud.

5.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/13	Augm.	Dim.	Ecart de conversion	Mvts de périm. & reclassem ^t	31/12/14
Titres disponibles à la vente	45 735	844	(1 932)	24	(8 416)	36 256
Prêts et créances	33 809	2 466	(1 010)	(415)		34 850
Dépréciation	(3 552)	(1 678)	50	0	2 800	(2 379)
Immobilisations financières	75 992	1 633	(2 893)	(390)	(5 616)	68 726

5.4 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les participations dans les entreprises associées évoluent comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Valeur des titres à l'ouverture	46	533
Mouvements de périmètre	1 329	670
Dividende		(360)
Résultat des entreprises associées	(859)	(797)
Participations dans les entreprises associées	516	46

Les éléments financiers 2014 des sociétés mises en équivalence sont :

(en milliers d'euros)	Pyramide XV	Lou Rugby	Hotel Salomon de Rothschild	CCIB Catering	Istanbul Fuarcilik
Actif immobilisé	3 475	12 265	15 056	160	37
Actif courant	50	3 268	3 199	783	232
Total Actif	3 525	15 534	18 255	943	269
Capitaux propres	(1 598)	1 062	2 760	(2 356)	84
Passif	5 123	14 472	15 495	3 299	185
Total Passif	3 525	15 534	18 255	943	269
Chiffre d'Affaires		10 264	5 146	3 926	454
Résultat net	(3)	(413)	(576)	(979)	53
Quote-part de résultat des entreprises associées	(1)	(191)	(288)	(391)	13

Les sociétés Hôtel Salomon de Rothschild et CCIB Catering ont été déconsolidées sur la période (cf. Note 3 périmètre de consolidation).

5.5 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
Consommables	6 425	6 339
En cours de production	9 996	11 099
Stock locatif – marchandises	27 832	28 176
Total brut	44 252	45 614
Dépréciations	(1 827)	(1 899)
Stocks et en-cours	42 425	43 715

5.6 CREANCES CLIENTS

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
Clients	199 368	159 186
Dépréciations	(12 969)	(11 454)
Créances clients	186 399	147 732

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an et l'antériorité se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	non échues ou inférieur à 30 jours	retard de 30 à 90 jours	retard supérieur à 90 jours	Total
Créances clients	145 522	17 750	23 127	186 399

5.7 AUTRES CREANCES

Les autres créances se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
Avances et Acomptes	19 905	6 783
Créances sociales	2 683	1 132
Créances fiscales	51 259	46 937
Comptes courants sociétés non consolidées	11 130	14 873
Autres créances opérationnelles et diverses	11 767	14 884
Charges constatées d'avance	21 832	25 576
Dépréciation des comptes courants	(2 061)	(745)
Dépréciation des autres créances	(26)	(226)
Autres créances	116 489	109 214

Toutes les autres créances ont une échéance inférieure à un an.

5.8 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs et passifs se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/13	M vts/Périm et Juste valeur Instr. Financier	écarts de conversion	Produits ou charges	31/12/14
Impôts différés actifs	22 592	1 695	(223)	1 505	25 569
Impôts différés passifs	(3 731)	(186)	386	(1 148)	(4 679)
Impôts différés actifs (passifs) nets	18 860	1 509	163	357	20 890

Les impôts différés actifs et passifs se ventilent par nature de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/13	M vts/Périm et Juste valeur Instr. Financier	écarts de conversion	Produits ou charges	31/12/14
Autres décalages d'amortissement	(2 047)		(6)	(139)	(2 192)
Déficits reportables	15 989	(194)	223	467	16 485
Provisions	1 756	1 004	(47)	296	3 009
Indemnités de départ en retraite	1 953	407	2	(164)	2 198
Organic et effort construction	470			(8)	462
Participation des salariés	992			(120)	872
Amortissements dérogatoires	(37)			(11)	(48)
Autres	(215)	291	(9)	37	104
Total	18 860	1 508	163	358	20 890

Le montant global des déficits reportables du Groupe non pris en compte dans le calcul des impôts différés est de 13 546 milliers d'euros, représentant un impôt différé non activé de 3 791 milliers d'euros.

Conformément à la norme IAS 12, l'activation des déficits est rendue possible par les bénéfices attendus sur les exercices à venir. Les déficits sont activés sur un horizon de temps indéfini lorsque la durée d'utilisation des déficits ne connaît pas de prescription.

L'activation des déficits se ventile par zone géographique principalement de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Taux d'impôt	Créance impôt différé		Modalités de consommation
		31/12/14	31/12/13	
Belgique	34%	759	1 535	Reportable sans limitation de durée
France	34%	571	101	Reportable sans limitation de durée
Hongrie	20%	2 107	2 258	Reportable sans limitation de durée
Italie	31%	6 103	5 541	Reportable sans limitation de durée
Royaume Uni	25%	2 728	1 663	Reportable sans limitation de durée

5.9 EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
Valeurs mobilières de placement	68 867	75 329
Disponibilités	134 759	126 441
Trésorerie active	203 627	201 770
Concours bancaires courants	(16 977)	(17 610)
Trésorerie nette	186 650	184 160

La juste valeur des valeurs mobilières de placement à la date du 31 décembre 2014 est de 68,9 millions d'euros. Les placements sont investis dans des produits sans risque : Sicav monétaires, certificats de dépôts ou compte à terme.

5.10 CAPITAUX PROPRES

5.10.1 Capital

Capital social

Les actions de GL events sont inscrites sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment B.
 Au 31 décembre 2014, le capital social était fixé à 90 615 680 €, divisé en 22 653 920 actions de 4 €.

Titres donnant accès au capital

Néant

Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2014 a délégué sa compétence au conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions de la société ou tous types de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme à des actions de la société et ce, avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal maximum de 30 millions d'euros.
 Cette délégation de compétence a été donnée pour une durée de 26 mois, expirant le 25 juin 2016.

Répartition du capital et des droits de vote

Le capital de GL events est réparti comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Polygone SA	12 092 417	53,38%	65,67%
Sofina	2 287 927	10,10%	6,80%
CM CIC Capital Investissements	1 044 924	4,61%	5,80%
Public	7 228 652	31,91%	21,73%
Nombre d'actions total	22 653 920	100,00%	100,00%

5.10.2 Primes et réserves

Les primes représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant des apports reçus en numéraire ou en nature.

Sur 2014, le poste « Primes et Réserves » évolue de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
Primes et Réserves à l'ouverture	280 497	278 789
Affectation du résultat	10 104	28 246
Dividendes	(13 534)	(13 099)
Effet de variation de la juste valeur des instruments financiers	(1 265)	1 516
Quote-part d'actif apportée par les minoritaires	(13 713)	(14 302)
Amendement IAS 19	(591)	(67)
Annulation des titres auto-contrôle	(1 751)	(2 284)
Coût des options de souscription d'actions	1 865	1 699
Autres variations	(833)	
Primes et Réserves à la clôture	260 779	280 497

5.10.3 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion représentent la différence entre l'application des cours historiques et des cours moyen par rapport au cours de clôture. Au 31 décembre, les écarts de conversion sont de -34 379 milliers d'euros.

5.10.4 Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, renouvelé par l'assemblée générale du 30 avril 2014, les opérations suivantes ont été réalisées au cours de l'exercice 2014 :

(nombre d'actions)	31/12/13	Acquisitions	Cessions	31/12/14
- Actions propres	263 466	128 323	(40 587)	351 202
- Contrat de liquidité	5 154	297 339	(298 595)	3 898

Le contrat de liquidité avec un prestataire de services d'investissement est conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF et a pour objectif l'animation du marché. Les frais de négociations des opérations dans le cadre de ce contrat se sont élevés à 30 500 euros sur l'exercice 2014.

Le nombre d'actions auto-détenues et détenues dans le cadre du contrat de liquidité à la clôture de l'exercice est de 355 100.

5.11 PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière (qui concernent pour l'essentiel les sociétés françaises du Groupe) sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : taux des obligations d'Etat de 2,55 % pour le taux OAT TEC 20 ans,
- Taux moyen de progression des salaires : 2%,
- Age de départ est de 67 ans, pour toutes les catégories de personnel, tient compte de l'évolution de la législation
- Taux de charges sociales patronales de 40 %.
- Le taux de rotation est calculé par tranche d'âge du salarié.

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13	Rubrique concernée
A l'ouverture	7 870	7 835	
Coût des services rendus - Prestations services aux salariés	(955)	207	Résultat opérationnel
Charge comptabilisée en résultat	(955)	207	
Gains ou pertes actuariels de la période liés aux changements d'hypothèses.	543	(172)	
Mouvements de périmètre & reclassements	944		
Provision indemnités de fin de carrière	8 402	7 870	

La provision d'indemnités de fin de carrière tient compte de contrats d'assurance spécifiques souscrits principalement par les sociétés Spaciotempo, Toulouse Expo, GL events Services (pour la partie ISF) et GL events Exhibitions couvrant l'engagement pour un montant global de 1 387 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et de 1 241 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Une variation de +/- 1 point du taux d'actualisation entraînerait une variation de la provision de l'ordre + / - 1.1 millions d'euros, comptabilisée en capitaux propres.

5.12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES COURANTES

Les provisions pour risques et charges courantes se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/13	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice montant utilisé	montant non utilisé	Ecart de conversion	Mvts de périm.& reclassem ^t	31/12/14
Provisions pour risque social	796	1 008	(434)		2	298	1 670
Provisions pour risque fiscal	6		(6)				0
Mise en équivalence		289				2 035	2 324
Autres provisions (*)	17 141	3 661	(2 864)		12	555	18 506
Provisions courantes	17 943	4 958	(3 304)		0	2 888	22 500

(*) Une provision de 15,7 millions d'euros pour risque pays a été constituée en 2011, suite à la suspension, par le Comité d'Organisation et l'Autorité de Développement de Delhi des paiements envers leurs fournisseurs dans le cadre des Jeux du Commonwealth qui se sont déroulés en 2010 en Inde. La provision initiale a été utilisée à hauteur de 2 738 k€ au 31 décembre 2014.

5.13 DETTES FINANCIERES

5.13.1 Ventilation des dettes financières courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	31/12/13	Augm.	Remb.	Ecart de conversion	Mvts de périm.& reclassem ^t	31/12/14
Dettes à M et L.T	438 570	155 873	(119 292)	(491)	868	475 528
Instruments financiers	5 960	1 897				7 857
Autres dettes financières	2 762	414	(153)	(300)	(373)	2 350
Endettement financier ⁽¹⁾	447 293	158 184	(119 445)	(791)	495	485 735
Trésorerie passive	17 610	0	(742)	28	82	16 977
Total dettes financières	464 902	158 184	(120 188)	(764)	577	502 712
Valeurs mobilières de placement	(75 329)	14 702	(1)	734	(8 973)	(68 867)
Disponibilités	(126 441)	(6 176)	0	(1 259)	(883)	(134 759)
Trésorerie active	(201 770)	8 526	(1)	(525)	(9 856)	(203 627)
Endettement net	263 132	166 711	(120 189)	(1 289)	(9 280)	299 086
(1) dont au 31 décembre 2014		Endettement financier à L&MT non courant				371 653
		Endettement financier à L&MT courant				114 081

La trésorerie nette correspond à la différence entre la trésorerie active et la trésorerie passive. Au 31 décembre 2014, elle s'élève à 186 650 k€ contre 184 160 k€ au 31 décembre 2013.

Les variations des dettes à moyen et long-terme s'expliquent par la poursuite de mise en place de financements au Brésil (projets immobiliers) et par le refinancement, sous forme de lignes bilatérales, des échéances annuelles d'emprunts.

Les dettes financières se répartissent par échéance de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/14	Montants à moins d'1 an	Montants à plus d'1 an et moins de 5 ans	Montants à plus de 5 ans
Emprunts à L. et M.T.	475 528	109 449	339 941	26 137
Instruments financiers dérivés	7 857	2 282	5 575	
Autres dettes financières	2 350	2 350		
Concours bancaires courants	16 977	16 977		
Dettes financières	502 712	131 058	345 516	26 137

5 COMPTES CONSOLIDES

5.13.2 Ventilation de l'endettement net par devise

L'endettement net se répartit par devise de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Trésorerie active	Total dettes nettes
Total zones Euro	294 718	122 287	(171 474)	245 531
Dollar US			(924)	(924)
Dollar Australien			(900)	(900)
Dhirams Emirat Arabes Unis			(334)	(334)
Franc Suisse			(291)	(291)
Livre Sterling	16	16	(7 150)	(7 118)
Forint Hongrois			(1 972)	(1 972)
Hong Kong dollar			(2 158)	(2 158)
Yuan Renminbi Chinois			(1 386)	(1 386)
Dinar Algérien			(446)	(446)
Livre Turque	53	53	(1 402)	(1 295)
Rand Sud-Africain	122	122	(2 746)	(2 502)
Roupie Indienne			(434)	(434)
Rouble			(2 821)	(2 821)
Real Brésilien	76 744	8 582	(9 189)	76 137
Total autres zones	76 936	8 773	(32 153)	53 556
Endettement net	371 654	131 060	(203 627)	299 086

5.14 AUTRES DETTES

Les autres dettes se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
Comptes courants	2 151	7 114
Dettes diverses	35 306	45 930
Produits constatés d'avance	118 580	98 374
Autres dettes	156 036	151 418

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an.

5.15 VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT

(en milliers d'euros)	2014	2013
Variation de stocks	3 003	(3 552)
Variation des créances clients	(16 582)	9 448
Variation des dettes fournisseurs	25 407	4 054
Variation des autres postes	(8 729)	3 436
Variation du besoin en fonds de roulement	3 098	13 386

NOTE 6 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES

Les achats consommés et charges externes se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Achats consommés	(68 335)	(50 595)
Sous-traitance et personnel extérieur	(264 855)	(237 451)
Location de matériels et loyers immobiliers	(101 522)	(81 809)
Transport, déplacements, missions et réceptions	(45 237)	(29 945)
Autres achats et charges externes	(113 033)	(106 265)
Achats consommés et autres charges externes	(592 982)	(506 065)

6.2 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et provisions se détaillent de manière suivante :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Dotations amort. et prov. sur l'actif immobilisé	(13 933)	(14 469)
Dotations amort. et prov. sur le matériel locatif	(21 418)	(20 493)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 454)	(1 931)
Dotations aux provisions sur autres actifs circulants	(4 600)	(2 856)
Dotations aux amortissements et provisions	(42 405)	(39 749)

6.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

Les autres produits et charges opérationnels courants se décomposent de manière suivante :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Plus et moins-value sur cession d'immobilisations	(3 613)	(1 687)
Subventions d'exploitation	2 260	1 837
Pertes sur créances irrécouvrables	(2 001)	(1 775)
Autres produits et charges	(741)	4 841
Autres produits et charges opérationnels courants	(4 095)	3 216

6.4 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Dépréciations des écarts d'acquisition	(5 356)	(11 400)
Coûts de restructuration des activités	(12 389)	-
Cessions d'actifs	20 022	-
Autres produits et charges opérationnels	2 277	(11 400)

5 COMPTES CONSOLIDES

6.5 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Produits de placements financiers	2 993	1 949
Intérêts	(14 535)	(9 181)
Coût de l'endettement net	(11 542)	(7 232)
Autres Produits financiers de participation	133	229
Gains et perte de change	363	104
Dotations et reprises de provisions	(160)	141
Autres produits et charges financiers	336	474
Résultat financier	(11 207)	(6 758)

6.6 CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Charges IFRS 2	(1 251)	(1 708)
Salaires, participations et charges sociales	(205 511)	(194 647)
Charges de personnel	(206 762)	(196 355)

6.7 CHARGE D'IMPOT

L'évolution de la charge d'impôt se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Impôts exigibles sur les bénéfices	(19 679)	(21 025)
Impôts différés	357	4 955
Impôt sur les bénéfices	(19 322)	(16 070)

La preuve d'impôt s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Résultat avant impôt	55 685	31 509
Taux d'impôt en France hors contribution sociale 3,3%	33,33%	33,33%
Impôt théorique	(18 560)	(10 502)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(1 570)	(3 800)
Effet des différences permanentes	5 004	(196)
Stocks options	(59)	30
Différences de taux d'impôt	(816)	(515)
Contribution sociale 3,30%	(214)	(599)
Déficits non activés/utilisation de déficits antérieurs non activés	(3 107)	(488)
Impôt sur les bénéfices	(19 322)	(16 070)

NOTE 7 NOTE SUR LES EFFECTIFS

L'effectif du Groupe se répartit comme suit au 31 décembre :

Répartition par métier	31/12/14	31/12/13
Corporate	152	143
GL events Live	2 698	2 670
GL events Exhibitions	388	383
GL events Venues	869	780
Total	4 107	3 976

Ventilation par catégorie	31/12/14	31/12/13
Dirigeants	90	87
Cadres	1 229	1 190
Agents de maîtrise	1 037	1 004
Employés	1 109	1 074
Ouvriers	641	621
Total	4 107	3 976

NOTE 8 NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1 TABLEAU DES ENGAGEMENTS

Catégories d'engagements	(en milliers d'euros)
Engagements donnés	
- Caution garantie crédit CT	Néant
- Caution garantie crédit MT	Néant
- Caution solidaire, garantie divers	Néant
Engagements reçus	
- Caution solidaire, garantie divers	Néant

Conformément aux principes d'établissement de l'annexe des comptes consolidés qui ne présente que les engagements du Groupe vis à vis des tiers et sociétés non consolidées, les engagements hors bilan entre sociétés consolidées sont éliminés au même titre que l'ensemble des opérations et soldes intragroupe.

8.2 REDEVANCES DE CONCESSIONS, LOYERS IMMOBILIERS ET LOYERS DE CREDIT-BAIL POUR LA PART NON RESILIALE DES BAUX

(en milliers d'euros)	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Parcs d'exposition et centres de congrès	29 567	96 687	248 651
Location immobilière	16 498	36 687	45 605
Location en crédit-bail	3 319	9 816	231

Par ailleurs, les contrats de concession peuvent prévoir le versement de loyers variables fonction généralement du résultat avant impôt.

8.3 DETTES ET CREANCES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(en milliers d'euros)	Dettes & créances garanties	Nature de la garantie
- Garanties bancaires	9 117	Gage de comptes d'instruments financiers

8.4 ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT

Les engagements d'investissement sont présentés dans l'échéancier suivant :

(en milliers d'euros)	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Engagement d'investissement	502	2 207	8 237

8.5 ENGAGEMENTS LIES AUX RACHATS DE SOCIETE

Au 31 décembre 2014, il n'existe aucun engagement lié au rachat de société.

NOTE 9 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les états financiers consolidés comprennent l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre (cf. note 3). La société-mère est la société Polygone SA. Les opérations avec les sociétés liées concernent essentiellement la prestation de direction facturée par Polygone SA à GL events, Messieurs Olivier GINON, Olivier ROUX et Erick ROSTAGNAT étant administrateurs communs aux deux sociétés, et des loyers immobiliers facturés par Foncière Polygone au Groupe, Monsieur Olivier GINON étant Président, Gilles GOUEDARD-COMTE et Erick ROSTAGNAT directeurs généraux délégués de cette société.

Il n'existe pas d'autre engagement en matière de pension ni d'indemnité assimilée dont bénéficient les autres membres et anciens membres des organes d'administration et de direction. Il n'y a ni avance ni crédit alloué aux organes d'administration et de direction.

Les opérations courantes avec les parties liées au cours de l'exercice 2014 se présentent comme suit :

Nature	Produits (charges)
Prestation de direction générale ⁽¹⁾	(3 026)
Prestations et frais de missions, déplacements et assurances	464
Loyers et taxes foncières ⁽²⁾	(19 959)
	Solde au 31/12/14
Dépôts de garantie ⁽³⁾	24 696
Client	792
Fournisseur	(2 859)
Compte courant	5 688

⁽¹⁾ la prestation de direction générale comprend les rémunérations de messieurs GINON et ROUX, les charges patronales associées et les frais de déplacement liés à leurs missions. Elle est reconduite tacitement chaque année et approuvée à l'Assemblée Générale dans le cadre des conventions réglementées.

⁽²⁾ les loyers concernent 14 sites opérationnels, dont les parcs des expositions de Turin et Budapest que Foncière Polygone a acquis à GL events en 2009. Ces loyers ont été déterminés à des conditions de marché, basées sur des rendements locatifs ou des prix au m² pour des biens comparables.

⁽³⁾ les dépôts de garantie correspondent à un an de loyer TTC.

Les rémunérations 2014 versées aux membres des organes d'administration et de direction se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Total	Fixe	Variable	Avantage nature
Olivier GINON ⁽¹⁾	336	332		5
Olivier ROUX ⁽¹⁾	311	302		9
Olivier FERRATON	377	257	90	30
Erick ROSTAGNAT	273	200	70	3

⁽¹⁾ rémunération versée par Polygone SA, société holding de GL events dont la répartition du capital est précisée en partie 6 (renseignement concernant le capital) page 155.

NOTE 10 NOTE SUR LES RISQUES

La revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe GL events est présentée dans le rapport de gestion en page 69.

NOTE 11 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

(en euros)	MAZARS				MAZA-SIMOËNS			
	Montant		%		Montant		%	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	117 000	127 500	14%	15%	82 000	59 900	27%	22%
- Filiales intégrées globalement	675 000	699 064	83%	83%	219 900	212 900	73%	78%
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	792 000	826 564	98%	98%	301 900	272 800	100%	100%
Autres prestations	17 000	20 000	2%	2%				
Sous-total	17 000	20 000	2%	2%				
TOTAL	809 000	846 564	100%	100%	301 900	272 800	100%	100%

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GL events SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Tests de dépréciation des actifs incorporels

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans les notes 2.5.5 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et de la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Oullins et Villeurbanne, le 8 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

MAZA SIMOENS
Sébastien Belmont

MAZARS
Christine Dubus

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2014		31/12/13	
		Brut	Amort. /prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2.2 et 3.1	17 072	158	16 914	13 934
Immobilisations corporelles	2.3 et 3.1	6 681	1 519	5 162	5 891
Titres de participation	2.4 et 3.2	507 390	25 975	481 415	485 558
Créances rattachées à des Participations	2.6 et 3.2	120 445	9 745	110 700	128 170
Autres immobilisations financières	3.2	41 655	3 050	38 605	36 445
Actif immobilisé		693 243	40 448	652 795	669 998
Clients et comptes rattachés	2.5 et 3.3	18 675		18 675	16 111
Autres créances	2.5 et 3.4	13 221	26	13 195	10 824
Actif circulant		31 896	26	31 870	26 935
Valeurs mobilières de placement	3.5	50 550	344	50 205	62 348
Disponibilités	3.5	47 894		47 894	53 417
Trésorerie		98 444	344	98 100	115 765
Comptes de régularisation	3.6	2 597		2 597	2 630
Total Actif		826 180	40 818	785 361	815 328

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/14	31/12/13
Capital social	3.7	90 616	90 616
Prime d'émission	3.7	172 638	172 638
Réserve légale	3.7	8 574	7 944
Autres réserves	3.7	17 140	18 890
Résultat de l'exercice		15 715	12 295
Amortissements dérogatoires	3.7	3 554	3 554
Capitaux propres		308 235	305 936
Provisions pour risques et charges	2.7 et 3.8	2 853	1 575
Dettes financières	3.9	458 257	492 162
Fournisseurs et comptes rattachés	2.5 et 3.10	10 147	8 787
Dettes fiscales et sociales	2.5 et 3.10	2 167	1 900
Autres dettes	2.5 et 3.10	3 632	4 935
Dettes circulantes		474 204	507 785
Comptes de régularisation		69	33
Total Passif		785 361	815 328

5 COMPTES SOCIAUX

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/14	31/12/13
Chiffre d'affaires	2.9	28 928	25 335
Autres produits d'exploitation		201	220
Reprises de provisions et transferts de charges		9	11
Produits d'exploitation	4.1	29 138	25 566
Charges externes		(31 157)	(25 079)
Impôts et taxes		(132)	(173)
Salaires et charges	5	(3 742)	(6 069)
Dotations aux amortissements et provisions		(1 055)	(486)
Autres charges		(523)	(299)
Charges d'exploitation		(36 610)	(32 106)
Résultat d'exploitation		(7 471)	(6 539)
Produits financiers	4.2	32 137	31 040
Charges financières	4.2	(33 246)	(16 391)
Résultat financier	4.2	(1 109)	14 649
Résultat courant avant impôt		(8 581)	8 109
Produits exceptionnels	2.10	27 850	10 653
Charges exceptionnelles	2.10	(9 930)	(10 343)
Résultat exceptionnel	2.10	17 921	310
Impôts sur les bénéfices	2.13 et 4.3	6 376	3 876
Résultat net comptable		15 715	12 295

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Note 1	Faits marquants	132
Note 2	Règles et méthodes comptables	132

INFORMATIONS SUR LE BILAN

Note 3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	135
Note 3.2	Immobilisations financières	135
Note 3.3	Créances clients et comptes rattachés	135
Note 3.4	Autres créances	135
Note 3.5	Valeurs mobilières de placement et disponibilités	136
Note 3.6	Comptes de régularisation actif	136
Note 3.7	Tableau de variation des capitaux propres	136
Note 3.8	Provisions pour risques et charges	136
Note 3.9	Endettement financier net	137
Note 3.10	Echéancier des emprunts et dettes	137
Note 3.11	Charges à payer et produits à recevoir	138

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 4.1	Produits d'exploitation	138
Note 4.2	Résultat financier	138
Note 4.3	Résultat exceptionnel	139
Note 4.4	Impôts sur les bénéfices	139
Note 4.5	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires sur les capitaux propres et sur le résultat	139

AUTRES INFORMATIONS

Note 5	Effectifs moyen	139
Note 6	Engagements hors bilan	140
Note 7	Identité de la société consolidante	140
Note 8	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	140
Note 9	Opérations avec les entreprises liées	140
Note 10	Tableau des filiales et participations	141

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014 DE GL EVENTS

NOTE 1 FAITS MARQUANTS

En 2014, GL events a fait l'acquisition d'une participation dans le capital de la société Strasbourg Evénements (gestionnaire du Parc des expositions et de la cité de la musique et des congrès).

NOTE 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis dans l'objectif de présenter une image fidèle, en respectant :

- les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité,
- conformément aux hypothèses de base suivantes :
 - continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables, d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et en conformité avec les dispositions du Code du Commerce et du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments patrimoniaux est la méthode des coûts historiques.

2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel à un mali de fusion et à des logiciels informatiques.

Les logiciels sont évalués à leur coût d'achat et sont amortis linéairement sur leur durée de vie de 1 à 3 ans.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

A chaque clôture, un test de dépréciation est réalisé s'il existe un indice de perte de valeur, une provision est constituée si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

2.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leur coût d'achat. Ils font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon le mode linéaire, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

	Durées
Agencements et installations	10 ans
Matériel de transport	3 à 4 ans
Mobilier et matériel de bureau	4 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

2.4 TITRES DE PARTICIPATION ET TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les titres font l'objet d'une provision lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des sociétés intégrées en consolidation est déterminée à partir de la valeur consolidée réévaluée en utilisant la méthode des flux nets de trésorerie futurs actualisés. La valeur d'utilité des sociétés non consolidées est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres détenus, réévaluée, le cas échéant, des perspectives de développement et de résultat. Les clauses de révision de prix sont prises en compte lorsqu'elles peuvent être déterminées de façon fiable.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire correspond à la valeur probable de négociation.

2.5 CREANCES ET DETTES

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée sur chacune d'elles.

Les créances et les dettes libellées en devises sont exprimées au cours du 31 décembre. Les écarts en découlant sont portés en écarts de conversion à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

2.6 CREANCES ET DETTES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les créances et dettes qui présentent une nature commerciale sont classées dans l'actif circulant ou le passif à court terme. A l'échéance, et en accord avec la convention de trésorerie du Groupe, ces créances ou dettes sont reclassées dans les comptes courants financiers, à l'actif ou au passif du bilan. Leur remboursement intervient par conséquent, et le cas échéant, en déduction de ces mêmes comptes courants financiers.

Les avances en compte courant qui présentent dès l'origine un caractère financier sont comptabilisées directement dans les mêmes comptes courants financiers.

Les comptes courants financiers, qu'ils soient actifs ou passifs, sont à échéance à moins d'un an. Toutefois, compte tenu du caractère permanent que présentent certains de ces comptes courants, il a été décidé, par convention, que l'ensemble des comptes courants financiers actifs serait présenté sous la rubrique créances rattachées à des participations, les comptes courants financiers passifs étant eux tous regroupés dans la rubrique Dettes financières.

2.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours.

En ce qui concerne, les plans d'attributions gratuites d'actions, une provision pour charges est constituée en fonction de la durée d'acquisition. Une reprise de provision est comptabilisée lors de l'attribution définitive des actions par les bénéficiaires.

2.8 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les coûts relatifs aux départs à la retraite des salariés de l'entreprise sont pris en charge, conformément à l'option ouverte par les dispositions légales en vigueur, dans l'exercice de leur départ. L'engagement est déterminé selon la méthode des crédits projetés en retenant des hypothèses actuarielles. Le montant estimé de l'engagement est donné en note 6.

2.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

La société GL events a pour principale activité la prise de participation dans toutes entreprises, sociétés, GIE français ou étrangers.

En rémunération des services apportés à ses filiales, la société GL events facture aux sociétés qu'elle contrôle une contribution qui constitue l'essentiel de son chiffre d'affaires.

2.10 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges et produits exceptionnels sont comptabilisés dans cette rubrique conformément aux règles du Plan Comptable Général. Les abandons de créances que la société GL events peut octroyer à l'une ou plusieurs de ses filiales au cours d'un exercice donné présentent un caractère exceptionnel et sont, à ce titre, comptabilisés sous cette rubrique.

2.11 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire correspond au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, et à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.12 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers utilisés par la société (tunnel à prime nulle ou avec versement de prime) sont exclusivement des instruments de couverture. Les gains et pertes sur les instruments de couverture sont comptabilisés de manière symétrique à la comptabilisation des produits et charges sur les éléments couverts.

2.13 IMPOTS SUR LES BENEFICES

La société GL events a constitué avec ses filiales un groupe intégré fiscalement dont elle est tête de groupe. Les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale sont :

GL events	GL events Palais Brongniart	SE. Centre Congrès Saint Etienne
Altitude	GL events Parc Expo Metz Métropole	SE. Centre Congrès Pierre Baudis
Brelet	GL events Services	SE. Château de St Priest
Brelet Centre Europe	GL Mobilier	SE. Palais Mutualité
Chorus	Hall Expo	SE. Polydôme Clermont-Ferrand
Décorama	Menuiserie Expo	SE. Centre Congrès Amiens
Fabric Expo	Mont Expo	SECIL
GL events Audiovisuel	Polygone Vert	SEPE Parc Floral
GL events Cité centre de Congrès Lyon	Profil	Sign'Expo
GL events Exhibitions	Ranno Entreprise	Spaciotempo
GL events Management	SE Acropolis de Nice	

L'impôt sur les sociétés est déterminé par chacune des sociétés membres du groupe, sans possibilité d'imputation des déficits propres à la filiale nés pendant la période d'appartenance au groupe d'intégration fiscale. La société tête de groupe enregistre en charge d'impôt, le gain ou la charge résultant de l'écart entre le total des impôts dû par les sociétés et l'impôt dû par le groupe intégré.

L'économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale est définitivement acquise à la société mère. Cependant en cas de sortie, cette économie est restituée à la filiale lorsque la filiale est redevable d'un impôt sur les sociétés. Les sociétés Alice Evènements, Esprit Public, Package ont quitté le périmètre à la date d'arrêté des comptes.

NOTE 3 INFORMATIONS SUR LE BILAN**3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

(en milliers d'euros)	31/12/13	Augm.	Dim.	Autres mvts	31/12/14
Logiciels informatiques	296		(13)		283
Amortissements	(151)	(20)	13		(158)
Fonds commercial	13 789	3 000			16 789
Immobilisations incorporelles nettes	13 934	2 980	0	0	16 914
Immobilisations corporelles brutes	1 993	1 294	(1 526)	4 920	6 681
Amortissements des immo corporelles	(1 021)	(730)	232		(1 519)
Immobilisations corporelles en-cours	4 920			(4 920)	0
Immobilisations corporelles nettes	5 891	563	(1 293)	0	5 162

3.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/13	Augm.	Dim.		31/12/14
Titres de participation	499 066	7 257	(6 565)		499 758
Dépréciation des titres de participation	(21 169)	(8 836)	4 031		(25 974)
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	7 660	1 164	(1 193)		7 631
Valeur nette des titres	485 557	(414)	(3 727)		481 415
Créances rattachées à des participations	129 547		(9 102)		120 445
Dépréciation des créances	(1 377)	(8 368)			(9 745)
Valeur nette des créances	128 170	(8 368)	(9 102)		110 700
Prêts	27 716	1 250			28 966
Autres titres	11 554	543			12 097
Dépôts et cautionnements	225	440	(73)		592
Dépréciations des autres immo.financières	(3 050)				(3 050)
Autres immobilisations financières	36 445	2 233	(73)		38 605
Total immo. financières nettes	650 172	(6 549)	(12 902)		630 721

Le détail des titres de participations ainsi que celui des créances rattachées est donné dans le tableau des filiales et participations en note 10.

3.3 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le total des créances clients et comptes rattachés s'établit à 18 675 milliers d'euros dont 2 130 milliers d'euros correspondent à des créances clients hors groupe. Toutes les créances clients sont à moins d'un an.

3.4 AUTRES CREANCES

Toutes les autres créances sont à moins d'un an. Aucune d'entre elles n'est représentée par un effet de commerce.

5 COMPTES SOCIAUX

3.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
Valeurs mobilières de placement	50 550	62 577
Provision	(344)	(229)
Valeur nette des valeurs mobilières de placement	50 205	62 348
Disponibilités	47 894	53 417
Total net	98 100	115 765

3.6 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
Charges constatées d'avance	1 358	1 309
Frais d'émission emprunt à répartir sur plusieurs exercices	1 225	1 223
Ecart de conversion	14	98
Comptes de régularisation	2 597	2 630

3.7 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(milliers d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Réserve légale	Autres réserves et RAN	Résultat de l'exercice	Amort. dérogatoires	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	90 616	172 638	7 944	18 890	12 295	3 554	305 936
Affectation du résultat 2013			630	11 666	(12 295)		0
Distribution de dividendes				(13 416)			(13 416)
Résultat 2014					15 715		15 715
Amortissements dérogatoires							0
Capitaux propres au 31/12/2014	90 616	172 638	8 574	17 140	15 715	3 554	308 235

Le capital de GL events est réparti comme suit :

(en nombre d'actions)	31/12/14	
Polygone S.A.	12 092 417	53,38%
Sofina	2 287 927	10,10%
CM CIC Capital Finance	1 044 924	4,61%
Public	7 228 652	31,91%
Nombre d'actions total	22 653 920	100%

Au 31 décembre 2014, le capital social est fixé à 90 615 680 euros, divisé en 22 653 920 actions de 4 euros.

3.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31/12/13	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice montant utilisé	montant non utilisé	31/12/14
Provision pour risques liés aux filiales	142	14	-98		58
Provision au titre des actions gratuites	972	1711	-407		2276
Autres provisions	461	200		-142	519
Total	1 575	1 925	-505	-142	2 853

3.9 ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/13	Augm.	Remb.	31/12/14
Emprunts à L. et M.T.	352 482	106 515	(111 125)	347 872
Concours banc. Courants	977	45		1 022
Intérêts courus	1 169	484		1 653
Total des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	354 628	107 044	(111 125)	350 547
Dettes rattachées à des participations	137 534	346	(30 170)	107 710
Autres dettes financières diverses				0
Total des emprunts et dettes financières divers	137 534	346	(30 170)	107 710
Total des dettes financières	492 162	107 391	(141 295)	458 257
Prêts groupe	(27 716)	(1 250)		(28 966)
Créances rattachées à des participations	(128 170)		17 470	(110 700)
Valeurs mobilières et disponibilités	(115 765)		17 665	(98 100)
Endettement financier net de trésorerie	220 511	106 141	(106 160)	220 492

3.10 ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES

(en milliers d'euros)	31/12/14	à moins d'un an	à plus d'un an et moins de cinq ans	à plus de cinq ans
Emprunts à M. et LT.	349 525	95 995	245 622	7 909
Autres dettes auprès établissement crédit	1 022	1 022		
Comptes courants des filiales et participations	107 710	107 710		
Total des dettes financières	458 257	204 727	245 622	7 909
Fournisseurs et comptes rattachés	10 147	10 147		
Dettes fiscales et sociales	2 167	2 167		
Autres dettes	3 632	3 632		
Total des autres passifs	15 947	15 947		
Total	474 204	220 674	245 622	7 909

5 COMPTES SOCIAUX

3.11 CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	31/12/14	31/12/13
Charges à payer		
Dettes financières	1 653	1 169
Fournisseurs, factures à recevoir	8 213	4 991
Dettes fiscales et sociales	569	265
Autres dettes, avoirs à établir	80	
Total	10 515	6 425
Produits à recevoir		
Clients, factures à établir	638	8 000
Fournisseurs, avoirs à recevoir	64	39
Autres produits financiers à recevoir	1 693	1 431
Total	2 395	9 470

NOTE 4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

L'essentiel du chiffre d'affaires est constitué de la contribution que GL events facture aux sociétés qu'elle contrôle en rémunération des services apportés.

4.2 RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2014	2013
Dividendes reçus	21 980	21 268
Produits d'intérêts	2 876	2 743
Résultat de cession des VMP	1 359	1 767
Revenus des prêts	680	285
Reprise sur provisions	825	4 972
Garantie de taux, Gain de change	386	5
Total des produits financiers	28 106	31 040
Charges d'intérêts	(7 931)	(4 363)
Intérêts sur couverture de taux	(2 023)	(1 696)
Pertes de changes	(380)	(1 028)
Charges diverses	(3 546)	(1 209)
Dotation aux provisions pour dépréciation	(15 336)	(8 095)
Total des charges financières	(29 216)	(16 391)
Résultat financier	(1 109)	14 649

Les dotations aux provisions pour dépréciation concernent essentiellement les comptes courants sur l'activité tribunes en Angleterre et certains salons internationaux.

4.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	2014	2013
Produits sur opérations de gestion	71	370
Produits de cession des immobilisations incorporelles, corporelles et financières	27 202	6 717
Reprises sur provisions	142	185
Transfert de charges	435	3 381
Total des produits exceptionnels	27 850	10 653
Valeur comptable des immobilisations incorporelles, corporelles et financières cédées	(9 051)	(6 346)
Charges sur opérations de gestion	(153)	
Dotation provision pour risques et charges	(200)	(83)
Autres charges exceptionnelles	(525)	(3 914)
Total des charges exceptionnelles	(9 930)	(10 343)
Résultat exceptionnel	17 921	310

4.4 IMPOTS SUR LES BENEFICES ET SITUATION FISCALE LATENTE

(en milliers d'euros)	2014	2013
Impôt lié à l'intégration fiscale	6 571	4 050
Impôts sur les sociétés	(195)	(174)
Total comptabilisé	6 376	3 876

Décomposition de la charge d'IS entre résultats courant et exceptionnel (en milliers d'euros)	Base totale	Impôt correspondant	Résultat net
Résultat courant	(8 581)	6 778	(1 802)
Résultat exceptionnel	17 921	(403)	17 518
Total	9 340	6 376	15 715

Le résultat courant intègre des dividendes pour 22 millions d'euros non imposables à hauteur de 95 %.

4.5 INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET SUR LE RESULTAT

En l'absence d'utilisation de toute évaluation fiscale dérogatoire, l'incidence sur les capitaux propres et sur le résultat est nulle.

NOTE 5 EFFECTIF MOYEN

	2014	2013
Cadres	7	7

NOTE 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés (en milliers d'euros)	
Cautions	
Cautonnement garantie crédit CT	37 223
Cautonnement garantie crédit MT	51 337
Caution solidaire, garantie divers	95 345
<hr/>	
Indemnités de départ à la retraite	65
<hr/>	
Engagements reçus (en milliers d'euros)	
Caution solidaire, garantie divers	--

Les compléments de prix sont comptabilisés au bilan lorsqu'une évaluation fiable peut être effectuée à la clôture de l'exercice.

Autres engagements commerciaux

Néant

NOTE 7 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société GL events, faisant appel public à l'épargne, établit des comptes consolidés. Au 31 décembre 2014, elle est détenue par la société Polygone S.A. à hauteur de 53.38%, qui elle-même est détenue par la société Le Grand Rey à hauteur de 50.49%.

NOTE 8 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Allègement futur d'impôt : Organic 2014 : 44 milliers d'euros.

NOTE 9 OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/14
Titres de participation	499 759
Clients	16 707
Fournisseurs	984
Prêts & autres immob financières	31 216
Autres créances et dettes	81
Comptes courants actifs nets	111 258
Comptes courants passifs	(107 364)
<hr/>	
Produits (charges)	
Dividendes reçus	21 909
Autres produits financiers - intérêts des comptes-courants et prêts	3 556
Charges financières - pertes liées à des participations	(3 546)
Charges financières - intérêts des comptes courant	(3)

NOTE 10 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos	Dividende encaissé au cours de l'exercice
1) Filiales (+ de 50 % de capital détenu par la société)									
Auvergne Evénements	50	1300	59	130	130	(3 303)	100	5 941	206
Bleu Royal	150	137	70	105	105	(458)		4 837	
Chorus	50	347	100	900	900	(315)		1717	120
GL events Middle East	224	20 378	100	231	231	(2 853)	2 250	1093	
GL events Mobilier	241	392	100	344	344	2 064		9 768	
GL events Asia	138	821	99	154	154	307		0	475
GL events AS Turquie	9 856	10 725	76	9 214	9 214	4 305	6 203	1 558	
GL events Audiovisual	2 633	10 354	34	7 214	7 214	1 617	1 707	47 969	742
GL events Belgium	1 000	754	100	2 720	2 720	2 799		5 961	
GL events Brasil Participacoes	25 699	38 032	100	36 979	36 979	7 901		0	
GL events Brussels	250	371	85.00	213	213	(1 962)	2 883	13 192	
GL events Campus	10	(-2)	99.84	10	10	515		928	76
GL events CCIB	2 005	5 831	80	1 604	1 604	(8 950)	1316	29 225	905
GL events Exhibitions Shanghai	1 478	1 290	90	1 083	1 083			2 894	
GL events Cité Centre Congrès Lyon	500	2 136	100	499	499	(4 341)		17 732	499
GL events Exhibitions	7 624	44 311	99	125 343	125 343	(15 030)		72 267	7 706
GL events Greece	60		100	60	0	0		0	
GL events Italia	8 783	25 751	95	7 1927	5 1927	8 061	1 464	3 470	
GL events Management	10	(322)	100	10	10	2 835		3 081	
GL events Parc Expo Metz métropole	50	1 869	100	50	50	421	8 083	8 545	750
GL events Scarabée	50	117	100	50	50	(420)		1 285	
GL events Services	24 632	27 056	99	81 731	80 231	3 186	366	160 801	
GL events SI	10	(251)	100	10	10	5 165		5 671	
GL events Suisse	83	(187)	85	55	55	561		475	
GL events Support	10	222	100	10	10	2 342		14 000	211
GL events World Forum	100	1 458	95	95	95	(1 040)	182	12 807	
GL events USA	1	(885)	100	1	1	693		38	
Hall Expo	2 063	7 340	37	1 191	1 191	14 443	14 228	39 749	
Hungexpo	9 507	25 491	100	42 335	42 335	(16 038)	951	9 383	
Live! by GL events	541	(722)	100	4 164	4 164	6 025	2 143	44 575	
New Affinity	6 000	5 418	100	6 213	6 213	4 810		0	
Owen Brown	5 636	9 185	100	14 892	14 892	5 763	642	21 343	
Padova Fiere	8 000	4 655	80	20 000	20 000	(2 624)		10 493	
Polygone Vert	381	323	100	608	608	477		3 727	
Profil	8	775	100	1 679	1 679	722		7 000	200
SEAN (Acropolis Nice)	250	1 166	100	250	250	(1 737)	500	14 683	1 562
SECECAM (Amiens)	50	421	100	50	50	(1 152)		3 725	250
SECCMM (Centre Congrès Metz)	100	143	100	100	100	(222)	63	1 109	
SECCSE (Centre Fauriel St-Etienne)	50	114	100	50	50	(481)	50	1 997	25
SECCPB (Pierre Baudis)	8	245	100	15	15	(808)		2 188	150
SECIL	660	(1 659)	100	1 550	1 550	2 414		2 252	

5 COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos	Dividende encaissé au cours de l'exercice
1) Filiales (+ de 50 % de capital détenu par la société) (suite)									
SECSP (Château Saint-Priest)	18	39	100	58	58	(110)		745	
SE Palais Brongniart	196	643	100	1500	1500	(3 920)	12 133	15 670	
SEPMU (Palais Mutualité)	50	1387	100	50	50	5 063	1750	14 069	300
SEPCFD (Polydome Clermont-Fd)	50	232	100	50	50	5		3 290	203
SEPE (Parc Floral Paris)	297	1170	100	297	297	(2 246)	900	5 105	488
SEPEAT (Troyes)	142	157	99	495	495	(3)		2 050	
Slick Seating System	1	(14 519)	100	581	581	26 525	1284	10 351	
Spaciotempo	2 211	13 315	100	16 740	16 740	(2 079)		27 805	3 955
Spaciotempo UK	128	8 765	100	10 208	10 208	(2 766)	642	11 608	
Toulouse Evenements	38	861	100	38	38	(5 819)	2 100	13 112	266
Toulouse Expo	468	17 739	90	4 132	4 132	(16 624)		0	25
Total	122 550	274 691		467 988	446 428	13 717	61940	691284	19 116
2) Participations comprises entre 10 à 50 %									
Idées en tête	1	23	35	21	21			1098	
Première Vision	10 050	29 334	49	19 611	19 611			43 206	
Lyonnaise de Télévision	2 000	684	10	501	0			1 968	
Perpignan St Esteve	1000	(122)	34	205	155			5 969	
Pyramide XV	17 359	(1598)	34	8 590	5 790			0	
Sepel	5 172	12 678	46	8 211	8 211			24 631	925
Strasbourg Evénements	1460	7 388	44	3 941	3 941			8 708	
Total	37 042	48 387		41080	37 729	0	0	85 580	925
3) Autres participations (- de 10%)				8 687	4 773	(5 002)	14 026		246
Total général	159 592	323 078		517 755	488 930	8 716	75 966	776 864	20 287

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GL events SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
-
- la justification de nos appréciations,
-
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : l'actif de la société GL events est notamment constitué de titres de participation, pour lesquels les règles et méthodes comptables sont décrites dans la note 2.4 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les éléments pris en considération pour estimer les valeurs d'inventaire de ces titres. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Oullins et Villeurbanne, le 8 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

MAZA SIMOENS
Sébastien Belmont

MAZARS
Christine Dubus

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Conventions de redevance de marque :

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 1er décembre 2014, a autorisé la conclusion d'une convention de redevance de marque avec la société Strasbourg Evènements.

Pour l'exercice 2014, le montant de la redevance de marque est de 86 912 €, soit 1% du chiffre d'affaires du 1er septembre au 31 décembre 2014.

Abandon de créance en compte courant :

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 1er décembre 2014, a autorisé la société à procéder à un abandon de créance en compte courant, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, d'une somme de 3 200 000 euros au bénéfice de la société Traiteur Loriers afin de reconstituer les fonds propres de cette entité et de lui permettre de continuer son exploitation.

En contrepartie, Traiteur Loriers s'engage à rembourser ces sommes due à concurrence du résultat courant bénéficiaire avant impôts durant les exercices 2015 à 2025.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions et engagements approuvés au cours d'exercice antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Prestation de services de Direction Générale avec la société Polygone :

La société Polygone SA fournit des prestations de direction générale à la société GL events moyennant le paiement d'une redevance de 0,32 % du chiffre d'affaires.

Le montant comptabilisé en charge sur l'exercice s'élève à 3 026 355 € hors taxes.

Redevance au titre de la convention d'assistance technique et commerciale

L'assistance technique et commerciale fournie par la société GL events à certaines entités fait l'objet d'une convention réglementée quand le montant facturé est déterminé de façon forfaitaire. Pour 2014, le montant de ces redevances est le suivant

Entité	Modalités	Montant
Altitude	Fixe	12 000
Fabric Expo	Fixe	36 000
Foncière Polygone	Fixe	20 000
GL Mobilier	Fixe	84 000
Menuiserie	Fixe	48 000
Mont Expo	Fixe	24 000
SEPEL - Eurexpo	Fixe	240 000

Réorganisation juridique des activités du Groupe GL events

Cette réorganisation consiste à créer juridiquement les pôles GL events Live, GL events Exhibitions et GL events Venues ; puis à leur apporter ou céder à ces sous-holdings les participations détenues directement par GL events.

Elle permet aux différents pôles d'avoir leur propre trésorerie, de financer directement leurs investissements et d'obtenir des établissements de crédit des conditions de financement adaptées.

Cette convention n'a pas été appliquée au cours de l'exercice 2014.

Convention de redevance de marque

La société GL events facture à ses filiales une redevance de marque en fonction du chiffre d'affaires des sociétés concernées.

Les redevances 2014 sont les suivantes :

Entité	Taux	Montant (€)	Entité	Taux	Montant (€)
Acropolis de Nice	1,00%	145 104	GL events Suisse	1,50%	6 942
Adors	1,00%	170	GL events Turquie	1,00%	14 271
Aedita	1,50%	3 953	GL events Vostok	1,00%	44 129
Auvergne Événement	1,00%	58 304	GL Field & Lawn	1,50%	92 048
Auvergne Événement Spectacle	1,00%	14 336	GL Furniture Asia	0,75%	14 531
Bleu Royal	1,00%	398 724	GL Middle East	0,75%	8 307
CCIB Catering	2,75%	85 649	GL Middle East Tent Trading	0,75%	34 882
Communiquez	1,00%	15 280	Hall Expo	1,00%	330 957
Décorama	1,00%	137 967	Hôtel Salomon de Rothschild	1,00%	56 391
Frame	1,00%	3 207	Owen Brown	1,50%	325 410
GL events Ankara	1,00%	34 710	Parc des Expositions de Troyes	1,00%	20 418
GL events Audiovisuel	1,00%	48 732	Polygone Vert	1,00%	70 870
GL events Belgium	1,50%	86 932	Ranno	1,00%	130 028
GL events Brussels	1,50%	196 711	Riocentro	1,50%	303 339
GL events CCIB	1,50%	432 347	Serenas	1,00%	269 609
GL events China	0,75%	22 360	Signexpo	1,00%	62 550
GL events Exhibitions	1,00%	758 453	Slick Seating System	1,50%	141 415
GL events Hong Kong	0,75%	33 664	Spaciotempo UK	1,50%	176 534
GL events Macau	0,75%	4 216	Toulouse Expo	1,00%	18 103
GL events Production LLC	0,75%	26 613	Vachon	1,00%	31 535
GL events Services	1,00%	1 028 192	World Forum La Haye	1,50%	190 217

Convention d'intégration fiscale :

La société GL events est tête de groupe dans le cadre de la convention d'intégration fiscale. A ce titre, elle est seule redevable de l'IS et des contributions additionnelles dues par le groupe formé par elle-même et les sociétés détenues à au moins 95% qui ont opté pour ce régime.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les économies d'impôts transmises à la société GL events par les filiales déficitaires pendant la période d'appartenance au groupe seront restituées à la filiale en cas de sortie du périmètre.

Les déficits cumulés au 31 décembre 2014 par les filiales intégrées sont les suivants :

Sociétés intégrées	Déficit fiscal cumulé (€)
Altitude	70 403
Fabric Expo	107 941
GL events Services	13 554 215
GL Mobilier	275 435
Hall Expo	2 968 277
Menuiserie	113 629
Montexpo	114 194
Polygone Vert	37 840

Fait à Oullins et Villeurbanne, le 8 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

MAZA SIMOENS
Sébastien Belmont

MAZARS
Christine Dubus

ANNEXE

PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES SOCIETES FRANCAISES

Entité	Olivier Ginon	Olivier Roux	Gilles Gouedard Comte	Erick Rostagnat	Olivier Ferraton	Aquasourca (Sophie Deforrey-Crepet)	Yves Claude Abescat	Nicolas de Tavernost	Richard Goblet d'Alviella	Anne-Sophie Ginon	Anne-Céline Lescop	Marc Mchoulier	Détention > 10 %
Adors				X	X								OUI
Aedita Latina													OUI
Altitude													OUI
Auvergne Evènements	X (RP)			X									OUI
Auvergne Evènements Spectacles													OUI
Bleu Royal										X			OUI
CCIB Catering													OUI
Communiquez (ex-Esprit Public)													OUI
Décorama													OUI
Diagonal Food													OUI
Fabric Expo													OUI
Frame				X	X								OUI
GL Ankara				X									OUI
GL events	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X(2)	X(2)	X(2)	
GL events Asia	X	X											OUI
GL events Audiovisual													OUI
GL events Belgium	X												OUI
GL events Brussels	X									X			OUI
GL events CCIB	X			X									OUI
GL events Centro de Convenções													OUI
GL events China - Pubong	X	X		X	X								OUI
GL events Field & Lawn													OUI
GL events Exhibitions	X	X											OUI
GL events Hong Kong	X			X									OUI
GL events Italia	X				X								OUI
GL events Kongre				X									OUI
GL events Micao	X			X	X								OUI
GL events Services		X			X								OUI
GL events Suisse													OUI
GL Furniture Asia	X												OUI
GL Middle East Tent & Trading													OUI
GL Mobilier					X								OUI
GL events Productions LLC													OUI
GL Vostok													OUI
GL World Forum La Haye				X (RP)									OUI
Hall Expo	X (RP)				X								OUI
Menuiserie Expo													OUI
Mnt Expo													OUI
Polygone SA	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	OUI
Polygone Vert													OUI
Ranno Entreprise		X			X								OUI
SEAN - Acropolis Nice		X		X (RP)									OUI
SEPEAT - Parc Expo Agglo. Troyenne													OUI
SEPEL - Eurexpo	X												OUI
Srenas				X	X								OUI
SESR - Hôtel Salomon de Rothschild													OUI
SignExpo													OUI
Strasbourg Evènements		X (1)		X (1)									OUI
Toulouse Expo		X		X									OUI
Traiteurs Loriens				X (RP)									OUI
Vachon				X	X								OUI

(RP) : mandataires représentants permanents de GL events

Note : La détention de capital s'entend directe et indirecte.

(1) depuis le 01/09/2014

(2) depuis le 25/04/2014

06

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

- 150 Renseignements de caractère général concernant GL events
- 152 Renseignements de caractère général concernant le capital de GL events

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT GL EVENTS**Dénomination et siège social :**

GL events
59 Quai Rambaud - 69002 LYON

Nationalité : Française

Forme et législation : Société Anonyme régie par la législation française.

Registre du Commerce et des Sociétés : 351 571 757 RCS LYON – Code APE : 7010 Z

Activité :

La société a pour objet :

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés, G.I.E français ou étrangers, créés ou à créer et ce, par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion, etc....

Toutes opérations financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

Toutes prestations administratives de conseil et autres et toutes activités de recherche et de développement ;

L'organisation, la communication, la gestion, l'installation générale et l'aménagement d'expositions, de salons, de foires, de manifestations publiques ou privées, d'événements de tout type, nationaux et internationaux, la formation ;

La conception, la fabrication, la location, l'installation et l'aménagement de stands, de revêtements de sols, de décoration florale, de décoration de tous locaux et d'exposition, de signalétique, de muséographie, de scénographie, d'ameublement, de mobilier-matériel et accessoires, de distribution électrique, de systèmes d'éclairage, de scénographie lumineuse, de chauffage, de climatisation, de sonorisation, de captation et de projection de film et de vidéo projection haute puissance sur tout support, murs d'images-multimédia, de structures provisoires, de tribunes, d'éléments d'exposition, et plus généralement de tous produits, procédés et entreprises se rapportant à ces manifestations et événements ainsi qu'à leur publicité et à leur promotion sous quelque forme que ce soit.

Elle peut agir directement ou indirectement et faire toutes ces opérations pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation, association, groupement ou sociétés, avec toutes autres personnes ou sociétés et les réaliser sous quelque forme que ce soit.

Elle peut également prendre tous intérêts et participations dans toutes les sociétés et affaires, quel qu'en soit l'objet.

Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Assemblées Générales (articles 22 et 23 des statuts)

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le conseil d'administration ou, à défaut, par les Commissaires aux Comptes et par toute personne légalement habilitée à cet effet.

Notamment, un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins la quotité du capital social requise et agissant dans les conditions et délais fixés par la Loi, ont la facilité de requérir, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée de projets de résolutions.

Les formes et les délais de la convocation sont réglés par la Loi. L'avis de convocation doit fixer le lieu de la réunion qui peut être le siège social, ou tout autre lieu, et son ordre du jour.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'assemblée. Tout actionnaire peut, dans les conditions fixées par les lois et les règlements, adresser son formulaire de procuration et de vote par correspondance, concernant toute assemblée générale, soit sous forme papier, soit, sur décision du conseil d'administration, publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, par télétransmission.

Tout actionnaire peut donner pouvoir à toute personne physique ou morale de son choix en vue d'être représenté à une assemblée générale. Le mandat ainsi que sa révocation éventuelle sont écrits et communiqués à la société. L'actionnaire qui n'a pas son domicile sur le territoire français et dont les titres sont inscrits en compte au nom d'un intermédiaire dans les conditions de l'article L 228-1 du Code de Commerce, peut se faire représenter par cet intermédiaire.

Le droit de participer aux assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné, soit à l'inscription de l'actionnaire titulaire d'actions nominatives dans les comptes tenus par la société, soit au dépôt au lieu indiqué dans l'avis de convocation des certificats délivrés par les intermédiaires habilités constatant l'indisponibilité, jusqu'à la date de l'assemblée, des actions au porteur inscrites en compte chez eux, ces formalités devant être accomplies au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Toutefois, le conseil d'administration peut abréger ou supprimer ces délais.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité, les propriétaires d'actions au porteur sur justification du dépôt prévu ci-dessus.

L'accès de l'assemblée est ouvert aux actionnaires inscrits sur simple justification de leur qualité. Le conseil d'administration peut toutefois, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles.

Droits de vote (article 25 des statuts)

Dans les assemblées générales, chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, ou d'échange d'actions à l'occasion d'un regroupement ou d'une division d'actions, le droit de vote double est conféré aux actions attribuées à raison d'actions inscrites sous la forme nominative, sous réserve qu'elles soient elles-mêmes conservées sous la forme nominative depuis leur attribution, ce droit de vote double étant conféré à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de l'inscription sous la forme nominative des actions à raison desquelles elles ont été attribuées.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celles-ci ont institué un droit de vote double.

Répartition des bénéfices (article 28 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait un prélèvement d'un vingtième au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve dit "réserve légale" limité au dixième du

capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque la "réserve légale" est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report à nouveau.

Sur ce bénéfice, l'assemblée prélève ensuite les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les pertes, s'il en existe, sont après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial figurant au passif du bilan, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction, ou apurées par prélèvement sur les réserves.

Franchissement de seuil (article 12 des statuts)

Outre l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions des droits de vote attachés au capital, tout actionnaire, personne physique ou morale, qui vient à posséder ou contrôler, directement ou indirectement, ou encore de concert avec d'autres actionnaires au sens de la loi, 2,5 % au moins du capital et/ou droits de vote de la société, doit en informer la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours du franchissement de seuil, en indiquant si les actions sont ou non possédées pour le compte, sous le contrôle ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales. Cette notification est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 2,5 % du capital et /ou des droits de vote jusqu'au seuil de 50 % du capital.

Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société :

Au siège social : 59 Quai Rambaud – 69002 LYON.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE GL EVENTS

Capital social

Le capital social est de 90 615 680 €, divisé en 22 653 920 actions de 4 €.

Les actions de GL events sont inscrites sur le marché Euronext Paris - compartiment B.

Titres donnant accès au capital

Néant

Options d'achat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2009 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 200 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la société ou des sociétés du Groupe GL events. 61 850 options d'achat d'actions ont été attribuées par le conseil d'Administration en date du 4 mars 2011 (plan n°12).

L'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2011 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 200 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des salariés de

GL events et du Groupe et/ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés du Groupe GL events. 83 550 options d'achat d'actions ont été attribuées par le conseil d'administration en date du 2 mars 2012 (plan n°13).

L'assemblée générale mixte du 27 avril 2012 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 400 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la société ou des sociétés du Groupe. 84 700 options d'achat d'actions ont été attribuées par le conseil d'administration en date du 1 mars 2013 (plan n°14).

Les bénéficiaires ne pourront exercer les options qui leur ont été consenties par le conseil d'administration, qu'après un délai de trois ans suivant leur date d'attribution et à la condition d'avoir gardé la qualité de salarié ou de dirigeant de la société ou de l'une des sociétés du Groupe pendant cette période. En conséquence, dans le cas où les bénéficiaires des options cesseraient leurs fonctions salariales ou leurs fonctions de dirigeant avant d'avoir exercé leurs options, ils perdraient de plein droit les droits acquis.

Situation des plans d'option d'achat d'action en vigueur :

	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14
Date de l'assemblée ayant autorisé l'émission des options	30.04.2010	29.04.2011	27.04.2012
Date du conseil d'administration	04.03.2011	02.03.2012	01.03.2013
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	61 850	83 550	84 700
Dont nombre aux dix premiers attributaires	25 000	41 500	46 500
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité de direction dans sa composition actuelle	18 000	35 000	35 500
Dont nombre aux administrateurs	5 000	5 000	8 000
Point de départ d'exercice des options	04.03.2014	04.03.2015	01.03.2016
Fin de la période d'indisponibilité	04.03.2015	04.03.2016	01.03.2017
Date limite de levée de l'option	04.03.2016	04.03.2017	01.03.2018
Prix de souscription (en €)	25,14	15,71	17,17
Actions souscrites (*)	--	--	--
Actions restant à souscrire	61 850	83 550	84 700

(*) Au 6 mars 2015, après constatation de levées d'options par le conseil d'administration du 6 mars 2015.

Attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 2 mars 2012 a décidé d'attribuer 10 actions gratuites pour l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe (soit un total de 18 390 actions gratuites existantes de la Société), sous condition suspensive du renouvellement de l'autorisation par l'assemblée générale mixte du 29 avril 2011 (Plan n° 6). L'acquisition définitive des actions attribuées au titre du Plan n° 6 est subordonnée aux conditions suivantes :

- les bénéficiaires devront avoir eu la qualité de salariés de la société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition ;
- absence de comportement déloyal des bénéficiaires faisant préjudice à la Société ou à une société liée.

Le conseil d'administration du 26 juillet 2012 a décidé d'attribuer 6 500 actions gratuites existantes de la société (Plan n° 7), dont l'acquisition définitive est subordonnée aux conditions suivantes :

- les bénéficiaires devront avoir eu la qualité de salariés de la société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition ;
- absence de comportement déloyal des bénéficiaires faisant préjudice à la Société ou à une société liée ;
- croissance moyenne du chiffre d'affaires du Groupe sur les années 2012 et 2013 au moins égale à 3 % par an.

Le conseil d'administration du 1^{er} mars 2013 a décidé d'attribuer 99 600 actions gratuites existantes de la société (Plan n° 8), dont l'acquisition définitive est subordonnée aux conditions suivantes :

- les bénéficiaires devront avoir eu la qualité de salariés de la société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition ;
- absence de comportement déloyal des bénéficiaires faisant préjudice à la société ou à une société liée ;
- croissance moyenne du chiffre d'affaires du Groupe sur les années 2013, 2014 et 2015 au moins égale à 2 % par an.

Par application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, les informations suivantes sont fournies :

Le conseil d'administration du 1^{er} mars 2013 a décidé d'attribuer 10 actions gratuites pour l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe, soit un total de 20 060 actions gratuites existantes de la Société (Plan n° 9), dont l'acquisition définitive est subordonnée aux conditions suivantes :

- les bénéficiaires devront avoir eu la qualité de salariés de la société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition ;
- absence de comportement déloyal des bénéficiaires faisant préjudice à la Société ou à une société liée.

Le conseil d'administration du 28 février 2014 a décidé d'attribuer 160 575 actions gratuites de la société (Plan n°10) à 82 collaborateurs du Groupe dont l'acquisition définitive est subordonnée aux conditions suivantes :

- les bénéficiaires devront avoir eu la qualité de salariés de la société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition ;
- absence de comportement déloyal des bénéficiaires faisant préjudice à la Société ou à une société liée ;
- un chiffre d'affaires consolidé du Groupe minimum de 850 000€ en 2016.

Le conseil d'administration du 28 février 2014 a décidé d'attribuer 10 actions gratuites pour l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe, soit un total de 19 310 actions gratuites existantes de la Société (Plan n° 11), dont l'acquisition définitive est subordonnée aux conditions suivantes :

- les bénéficiaires devront avoir eu la qualité de salariés de la société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition ;
- absence de comportement déloyal des bénéficiaires faisant préjudice à la Société ou à une société liée.

Informations sur les attributions d'actions gratuites

Situation des plans d'attribution d'action en vigueur :

	Plan n° 6	Plan n° 7	Plan n° 8	Plan n° 9	Plan n° 10	Plan n° 11
Date de l'assemblée ayant autorisé l'émission des options	29.04.2011	27.04.2012	27.04.2012	27.04.2012	27.04.2012	27.04.2012
Date du conseil d'administration	02.03.2012	26.07.2012	01.03.2013	01.03.2013	28.02.2014	28.02.2014
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	18 390	6 500	99 600	20 060	160 575	19 310
Valeur au jour d'attribution	15,68	14,97	17,17	17,17	17	17
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité de direction dans sa composition actuelle	--	--	37 000	--	94 000	--
Dont nombre aux administrateurs	--	--	8 000	--	52 500	--
Dont nombre aux dix premiers attributaires	(*)	6 500	54 500	(*)	114 000	(*)
Date de fin de période d'acquisition	02.03.2014	26.07.2014	01.03.2016	01.03.2015	01.03.2017	20.02.2016
Date limite d'incessibilité	02.03.2016	26.07.2016	01.03.2018	01.03.2017	02.03.2019	28.02.2018
Nombre d'actions attribuées	17 060	6 500	--	16 760	--	--

(*) Non applicable car attribution de 10 actions gratuites par salarié des sociétés française du Groupe.

Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2014 a délégué sa compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la société ou tous types de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme à des actions de la société et ce, avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal maximum de 60 millions d'euros.

Cette délégation de compétence a été donnée pour une durée de 26 mois, expirant le 30 juin 2016.

Évolution du capital de la société GL events sur les cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Variation du capital			Montant successif du capital	Nombre d'actions		Valeur nominale
		Émission en numéraire ou en nature		Incorpor. de réserves compens. créances		émises	cumulées	
		nominal	Prime					
06/11/2012	Apports en numéraire	6 838 632	21 661 367		78 533 592	1 709 658	19 633 398	4 €
04/12/2012	Apports en numéraire	12 082 088	28 629 492		90 615 680	3 020 522	22 653 920	4 €

Répartition du capital et des droits de vote

Au 28 février 2015, le nombre total de droits de vote était de 33 987 559. Les informations sur l'attribution des droits de vote se trouvent page 151 du document de référence ou à l'article 25 des statuts.

A la connaissance de la société, le capital se répartit comme suit au 28 février 2015 :

	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Polygone	12 117 417	53,49%	65,05%
Sofina	2 287 927	10,10%	6,73%
CM CIC Investissements	1 044 924	4,61%	5,74%
Mandataires sociaux			
- Olivier Ginon	4 500	0,02%	0,01%
- Olivier Roux	4 200	0,02%	0,02%
- Gilles Gouedard-Comte	34 418	0,15%	0,20%
- Nicolas de Tavernost	651	0,00%	0,00%
- Aquasourça	1	0,00%	0,00%
- Philippe Marcel	3 925	0,02%	0,02%
- Yves-Claude Abescat	531	0,00%	0,00%
- André Perrier	9 246	0,04%	0,04%
- Erick Rostagnat	42 044	0,19%	0,22%
- Maxence Tombeur	75	0,00%	0,00%
- Marc Michoulier	274	0,00%	0,00%
- Anne-Sophie Ginon	10 000	0,04%	0,06%
- Caroline Weber	1 500	0,01%	0,01%
Public	7 092 287	31,31%	21,88%
Total	22 653 920	100,00%	100,00%

Polygone est une structure holding dont la répartition du capital au 28 février 2015 est la suivante :

- Le Grand Rey 50,49 %
- SC du 3^{ème} étage 17,09%
- Sofina 10,69 %
- Aquasourça 7,63 %
- CM CIC Capital Investissements 4,78 %
- Monsieur Xavier GINON 2,98 %
- Omnès Capital 2,14 %
- Monsieur Olivier GINON 2,07 %
- Monsieur Olivier ROUX 1,70 %
- LCL Régions Développement 0,41%
- Diverses personnes physiques détiennent ensemble 0,02 % du capital.

La société est contrôlée comme décrit ci-dessus ; toutefois, la société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

Franchissements de seuils

A notre connaissance, aucun franchissement de seuil n'est intervenu en 2014.

Autocontrôle et Auto détention

Par application des dispositions de l'article L225-211 du Code de commerce, les informations suivantes sont fournies :

Dans le cadre du programme de rachat d'actions renouvelé par l'assemblée générale mixte du 25 avril 2014, GL events a effectué les opérations suivantes :

	Solde au 31/12/2013		Achats 2014 soit 12 mois		Ventes 2014 soit 12 mois		Solde au 31/12/2014		Solde au 31/12/2014
	1	2	1	2	1	2	1	2	Total
Nombre d'actions	263 466	5 154	128 323	297 339	40 587	298 595	351 202	3 898	355 100
Cours moyen (en euros)	18,5	17,44 (1)	16,87	16,85	18,44	16,82	17,79	15,68 ⁽¹⁾	17,77
Valeur au cours d'achat (milliers d'euros)	4 872	90(1)	2 126	5 011			6 248	61 ⁽¹⁾	6 309
Valeur au cours de vente (milliers d'euros)					750	5 022			
Pourcentage du capital	1,16%	0,02%	0,57%	1,31%	0,18%	1,32%	1,55%	0,02%	1,57%

Col. 1 : Actions propres

Col. 2 : Contrat de liquidité

⁽¹⁾ Valorisation au cours de bourse du jour.

Le contrat de liquidité avec un prestataire de services d'investissement est conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF et a pour objectif l'animation du marché. Les frais de négociations des opérations dans le cadre de ce contrat se sont élevés à 30 500 euros sur l'exercice 2014.

Les actions propres sont détenues aux fins de croissances externes, de programmes d'options ou d'attribution d'actions gratuites.

Actions incessibles

Néant.

Modifications intervenues dans la répartition du capital depuis trois ans

Il résulte des variations décrites dans le tableau figurant sous la rubrique " Evolution du capital de la société GL events " ci-dessus, les modifications suivantes dans la répartition du capital :

% du capital (au 31 décembre de chaque année)	2012	2013	2014
Polygone	52,3	52,89	53,38
Sofina	8,71	10,1	10,1
CM CIC Investissement	4,61	4,61	4,61
Autres actionnaires	34,38	32,4	31,91

% des droits de vote (au 31 décembre de chaque année)	2012	2013	2014
Polygone	63,55	64,41	65,67
Sofina	5,83	6,81	6,8
CM CIC Investissement	5,76	5,81	5,8
Autres actionnaires	24,86	22,97	21,73

PACTE D'ACTIONNAIRES ET ACCORD CONNU DE L'EMETTEUR POUVANT AVOIR UN IMPACT SUR SON CONTROLE

Le 5 novembre 2012, un pacte d'actionnaires a été conclu avec la société SOFINA et messieurs Olivier Ginon et Olivier Roux.

Il est précisé que le Pacte ne contient aucune restriction au transfert des actions de la Société détenues par Sofina, ni de stipulation particulière restreignant la liquidité de ces actions.

A. GOUVERNANCE**1- Gouvernance de la société****1.1** Clauses relatives à la composition du conseil d'administration et à la composition du comité d'audit de la Société

Le nombre d'administrateurs composant le conseil d'administration de la société (lequel compte actuellement 11 membres) ne sera pas limité par les stipulations du pacte. Il prévoit que Sofina disposera de 2 représentants au conseil d'administration de la société. Ainsi, à compter de la date de réalisation, le conseil d'administration comprendrait 13 administrateurs, dont 2 élus parmi les candidats présentés par Sofina.

Le comité d'audit de la Société comprendra un administrateur nommé sur proposition de Sofina. Dans l'objectif croissant de promouvoir les règles de bonne gouvernance au sein du Groupe, il est prévu que le président du Comité d'audit de la Société soit un « administrateur hors groupe », c'est-à-dire, au sens du Pacte, une personne (i) qui n'est pas ou n'a pas été salariée ou mandataire social de Polygone SA ou d'une société qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3, I du Code de commerce (en ce compris la société) lors des dix dernières années et (ii) non apparentée à Monsieur Olivier GINON ou Monsieur Olivier ROUX. Les décisions seront adoptées à la majorité simple des membres du comité d'audit de la société. Le comité d'audit de la Société aura notamment pour prérogative de discuter le budget annuel de la société préparé par la Direction Générale et d'émettre un avis sur celui-ci à l'attention du conseil d'administration de la société.

1.2 Prise des décisions sociales

Les stipulations du Pacte n'interfèrent pas directement dans les processus de prise de décisions des organes sociaux de la société ; ainsi Sofina ne bénéficiera pas d'autres droits que ceux que les dispositions légales et réglementaires attachent à sa qualité d'actionnaire et d'administrateur.

Néanmoins, Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX s'engageront aux termes du Pacte à faire en sorte que les décisions exceptionnelles relatives aux cessions d'actifs, acquisitions, fusions et opérations publiques importantes de la société, celles relatives à la souscription par la société de nouveaux emprunts importants, ainsi que celles relatives à la composition du comité exécutif de la société qui n'auraient pas été adoptées au sein du conseil d'administration de Polygone SA conformément aux règles de majorité explicitées ci-après ne soient pas présentées au vote au sein du conseil d'administration de la société ou ne soient pas adoptées par ce dernier.

2- Gouvernance de Polygone SA**2.1** Clauses relatives à la composition du conseil d'administration de Polygone SA

Aux termes du pacte, le conseil d'administration de Polygone SA, qui compte actuellement 5 administrateurs, devra comprendre :

- 5 administrateurs, dont 2 administrateurs hors groupe au sens du Pacte, pendant une phase transitoire allant de la Date de Réalisation jusqu'au plus tard la date de réunion de l'assemblée générale de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (la « Phase Transitoire ») ; et
- 11 administrateurs, dont 5 administrateurs hors groupe pendant la période s'ouvrant à l'expiration de la Phase Transitoire (la « Phase Ordinaire »).

Durant la Phase Transitoire et durant la Phase Ordinaire, Sofina disposera d'un représentant au conseil d'administration de Polygone SA, étant précisé que celui-ci sera réputé avoir la qualité d'administrateur hors groupe.

Les parties au Pacte ont cependant décidé de mettre immédiatement en œuvre la structure de gouvernance applicable à la Phase Ordinaire.

2.2 Décisions requérant l'approbation d'un administrateur nommé sur proposition de Sofina au sein du conseil d'administration de Polygone SA

Les décisions suivantes devront faire l'objet d'un débat au sein du conseil d'administration de Polygone SA et ne pourront être adoptées que si elles recueillent la majorité simple des administrateurs présents ou représentés, incluant l'approbation de l'administrateur nommé sur proposition de Sofina :

- toute décision requérant la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de Polygone SA appelée à statuer sur un changement d'objet social ou de forme sociale, la création de catégories d'actions nouvelles, l'émission d'actions de préférence ou de toute valeur mobilière donnant accès à des actions de préférence ou à des actions de catégorie différente, toute augmentation de capital pour laquelle Sofina ne disposerait pas d'un mécanisme d'anti-dilution, la modification des droits attachés aux actions (y compris par création de droits de vote double) et la modification des règles de répartition du résultat, des réserves ou du boni de liquidation ; et
- toute cession, apport, transmission ou transfert, sous quelque forme que ce soit, directe ou indirecte, d'un montant d'actifs de Polygone SA ou de la Société représentant plus d'un tiers du bilan consolidé de Polygone SA (en dehors de l'hypothèse d'un changement de contrôle de la Société permettant à Sofina d'exercer à l'encontre de Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX une option de vente portant sur la totalité de ses titres Polygone SA ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 0 ci-dessous).

2.3 Décisions requérant l'approbation d'un ou plusieurs administrateur(s) hors groupe

Les décisions suivantes devront faire l'objet d'un débat au sein du conseil d'administration de Polygone SA et ne pourront être adoptées que si elles recueillent la majorité simple des administrateurs présents ou représentés, incluant l'approbation d'au moins un administrateur hors groupe pendant la Phase Transitoire et d'au moins deux administrateurs hors groupe pendant la Phase Ordinaire (la « Majorité Qualifiée ») :

- acquisitions, fusions, cessions d'actifs, opérations publiques, pour plus de 20% du bilan consolidé de Polygone SA ;
- opérations immobilières de plus de 20 000 000 €, y compris au niveau de Foncière Polygone (filiale à 100% de Polygone SA exerçant une activité de gestion immobilière) ;
- proposition de dividende ou de distribution d'actions aux actionnaires de Polygone SA ;
- augmentation ou réduction de capital de Polygone SA ;
- achat, vente ou souscription par Polygone SA d'actions ou de titres donnant accès au capital de la Société ;
- nouveaux emprunts portant (i) pour ce qui concerne la Société, le levier total à 3,5 x EBITDA, (ii) pour ce qui concerne Foncière Polygone, le ratio loan/value à plus de 80%, et (iii) pour ce qui concerne Polygone SA, sur un montant supérieur à 10 000 000€ ;
- engagements hors bilan, octroi de sûretés par Polygone SA pour plus de 10.000.000€ (en dehors du cours normal des affaires) ;
- approbation du budget annuel de Foncière Polygone ;
- décisions d'opérations autres que de gestion courante auxquelles les actionnaires, administrateurs ou dirigeants de Polygone SA seraient intéressés.

Les décisions suivantes devront faire l'objet d'un débat au sein du conseil d'administration de Polygone SA et requerront l'approbation de la majorité simple des administrateurs présents ou représentés :

- l'approbation du budget annuel de Polygone SA ;
- la composition du comité exécutif de la Société.

Enfin, tout projet de remplacement des personnes occupant les fonctions de président, directeur général, directeur général délégué ou directeur financier de la Société devra faire l'objet d'un débat préalable au sein du conseil d'administration de Polygone SA.

3- Caducité des droits de Sofina en matière de gouvernance

Les droits de gouvernance de Sofina tels que résumés dans ce paragraphe A deviendront caducs dès lors que la participation économique directe et indirecte de Sofina dans le capital de la Société tombera sous le seuil de 8% (étant précisé que pour le calcul de ce seuil, il sera tenu notamment compte des actions GL events devant être délivrées à Sofina en remboursement des ORA).

B. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE TITRES

Le Pacte ne contiendra aucune restriction au transfert des actions GL events détenues par Sofina, ni de stipulation particulière restreignant la liquidité de ces actions.

En matière de transfert de titres de Polygone SA, les principales restrictions aux cessions prévues par le Pacte seront les suivantes :

- un engagement d'inaccessibilité des titres Polygone SA détenus par Sofina pendant 5 ans à compter de la Date de Réalisation (sauf cessions à ses affiliés) ;
- un droit de cession conjointe totale de Sofina en cas de cession du contrôle de Polygone SA par Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX ;
- un droit de préemption de Sofina sur les titres détenus par Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX (sauf cessions entre eux ou à leurs ayants-droits ou personnes qui leur sont liées) ;
- un droit de préemption de Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX sur les titres détenus par Sofina (sauf cessions à ses affiliés).

Le Pacte prévoit également un mécanisme d'anti-dilution en faveur de Sofina dans le cadre de toute émission de titres avec suppression du droit préférentiel de souscription pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital de Polygone SA.

Sofina disposera en outre d'une option de vente portant sur l'intégralité de ses titres Polygone SA à l'encontre de Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX, exerçable dans les circonstances suivantes : (i) si Monsieur Olivier GINON n'est plus en charge, de manière effective, de la gestion de la Société, (ii) si Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX ne détiennent plus le contrôle de Polygone SA ou si Polygone SA ne détient plus le contrôle de la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, (iii) si Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX ou Polygone SA ne respectent pas les règles de majorité prévues par le Pacte au sein du conseil d'administration de Polygone SA, (iv) si Polygone SA émet des titres autrement qu'en application du Protocole d'Investissement sans respecter le droit d'anti-dilution de Sofina, (v) en cas de violation d'une stipulation importante du Pacte par Polygone SA, Monsieur Olivier GINON ou Monsieur Olivier ROUX, (vi) si une déclaration faite par Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX aux termes du Protocole d'Investissement s'avère inexacte et cause à Sofina un préjudice excédant 2 500 000 euros, (vii) au cinquième, huitième et onzième anniversaires de la date de signature du Pacte, ou (viii) si Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX créent une situation générant une obligation de déposer un projet d'offre publique sur la Société pour Sofina, situation à laquelle Sofina se serait opposée ou n'aurait pas été en mesure de donner son accord.

Enfin, Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX disposeront d'un droit de cession forcée sur la participation de Sofina dans Polygone SA dans l'hypothèse où ils céderaient le contrôle de Polygone SA.

NANTISSEMENTS, GARANTIES ET SURETES

Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur : en garantie du contrat Club Deal, la société Polygone SA a nanti 3 900 000 actions GL events.

07

INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES

- 161 Texte des résolutions proposées à l'assemblée générale mixte du 30 avril 2015
- 169 Document annuel d'information
- 169 Responsable du document de référence
- 169 Attestation du responsable du document de référence
- 170 Contrôleurs légaux des comptes
- 170 Informations incluses par référence
- 171 Table de concordance Article 225
- 173 Table de concordance

TEXTE DU PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AVRIL 2015**De la compétence de l'assemblée générale ordinaire****PREMIERE RESOLUTION**

(Approbation des comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, du rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et de leur rapport sur le rapport du Président, des explications complémentaires données verbalement, approuve dans toutes leurs parties ces rapports, les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 39 164 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

(Quitus aux administrateurs)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport établi par le Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

QUATRIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat social de l'exercice)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élevant à la somme de 15 715 445,25 euros, comme suit :

Détermination des sommes distribuables

Résultat de l'exercice	15 715 445,25 €
Report à nouveau	<u>13 294 933,19 €</u>
Montant à affecter	29 010 378,44 €

Affectation proposée

Réserve légale	487 966,98 €
Dividendes soit 0,60 € par action (x 22 653 920 (*))	13 592 352,00 €
Report à nouveau	<u>14 930 059,46 €</u>
Total	29 010 378,44 €

7 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

(*) Nombre d'actions existantes au 6 mars 2015, compte tenu des levées d'options et exercice de bons de souscription d'actions et ce, sous réserve des levées d'options et exercice de bons de souscription d'actions préalables à l'assemblée générale.

Les capitaux propres de la société, après affectation des résultats s'élèveraient à 294 643 115,23 Euros.

Conformément à la loi, il est rappelé le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Dividende net	Réfaction (*)
31/12/2011	0,45 €	0,18 €
31/12/2012	0,60 €	0,24 €
31/12/2013	0,60 €	0,24 €

(*) pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, taux de réfaction de 40 % pour les dividendes distribués en 2014, 2013 et 2012 au titre des exercices clos en 2013, 2012 et 2011.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 2 juillet 2015.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué que le montant du dividende ci-dessus est réparti de la manière suivante, au regard de son éligibilité ou de sa non éligibilité à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code Général des Impôts, dans sa rédaction issue de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 :

Exercice	Actions nominatives détenues par des personnes physiques(*)	Actions nominatives détenues par des personnes morales	Dividende ouvrant droit à la réfaction de 40 %	Dividende n'ouvrant pas droit à la réfaction de 40 %
31/12/2014	7 228 652		4 337 191 €	
		15 425 268		9 255 161 €

(*) Cette catégorie comprenant par défaut l'ensemble des actions au porteur y compris celles pouvant être détenues par des personnes morales.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les prélèvements sociaux (CSG - CRDS) sur les revenus mobiliers seront retenus par la société, ainsi que, le cas échéant, le prélèvement à la source obligatoire non libératoire de 21 % pour être versés au Trésor Public au plus tard dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui de la mise en paiement du dividende. Le montant du dividende revenant aux actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France se trouvera ainsi réduit de 15,5 %, au titre des prélèvements sociaux, et 21 % au titre des prélèvements à la source non libératoire.

CINQUIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions figurant dans le rapport spécial des commissaires aux comptes)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve les conventions qui sont intervenues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce dont il a été donné lecture.

SIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Ming Po CAI)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, constatant que le mandat d'administrateur de :

- Monsieur Ming Po CAI,

vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de quatre (4) années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe MARCEL)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, constatant que le mandat d'administrateur de :

- Monsieur Philippe MARCEL,

vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de quatre (4) années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

HUITIEME RESOLUTION

(Ratification de la nomination de Madame Sophie SERVATY en qualité d'administratrice faite à titre provisoire par le Conseil d'administration)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et majorité des assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination de Madame Sophie SERVATY en qualité d'administratrice faite à titre provisoire par le conseil d'administration lors de sa réunion en date du 6 mars 2015, en remplacement de Monsieur Maxence TOMBEUR, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

HUITIEME BIS RESOLUTION

(Nomination d'un nouvel administrateur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide de nommer : Madame Fanny PICARD, née le 4 août 1968, à SURESNES (92), de nationalité française, demeurant à PARIS (75007) – 9, rue Sébastien Bottin, en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du conseil d'administration actuellement en fonction, pour une période de quatre (4) années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

NEUVIEME RESOLUTION

(Fixation des jetons de présence)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration à la somme de 261 000 €.

Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée générale.

DIXIEME RESOLUTION

(Autorisation consentie au conseil d'administration en vue de procéder au rachat d'actions propres)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration :

- met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2014 dans sa seizième résolution, de procéder à l'achat de ses propres actions par la Société ;
- autorise le conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter des actions de la société, dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital de la société au jour de la présente assemblée (en ce compris les actions détenues par la société), dans les conditions suivantes :
 - o Le prix maximum d'achat de chaque action est fixé à 60 € (hors frais d'acquisition), étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'action ou de division ou de regroupement des actions, ou encore de modification du montant nominal des actions, ce prix sera ajusté en conséquence.

En conséquence, le montant maximum des fonds destinés au programme de rachat s'élève à 112 414 380 euros, tel que calculé sur la base du capital social au 6 mars 2015 et des 391 819 actions auto-détenues à la même date, ce montant maximum pouvant être ajusté pour tenir compte du montant du capital au jour de l'assemblée générale.

La présente autorisation est consentie en vue :

- d'attribuer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par voie d'attributions gratuites d'actions ;
- de conserver les actions en vue de les remettre en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers et dans les limites prévues par l'alinéa 6 de l'article L.225-209 du Code de commerce ;
- d'assurer la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des marchés financiers, étant précisé que le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation ;
- de réduire le capital de la société en application de la onzième résolution de la présente assemblée générale, sous réserve de son adoption ;
- de remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens immédiatement ou à terme à des actions ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des marchés financiers.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, et à tout moment, le cas échéant en période d'offre publique, sur le marché ou hors marché, notamment de gré à gré y compris par voie d'acquisition ou de cession de blocs ou par le recours à des instruments dérivés notamment par l'achat d'options d'achat dans le respect de la réglementation en vigueur.

Conformément à l'article L.225-209 alinéa 3 du Code de commerce, le conseil d'administration peut déléguer à son directeur général, les pouvoirs nécessaires pour réaliser un ou plusieurs programmes de rachat, étant entendu que le directeur général rendra compte au conseil d'administration de l'utilisation faite de ce pouvoir.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration, avec faculté de délégation, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation et notamment pour :

- établir, le cas échéant, le descriptif du programme visé à l'article 241-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et le publier selon les modalités fixées à l'article 221-3 du même Règlement, préalablement à la réalisation d'un programme de rachat ;
- passer tous ordres de bourse, signer tous actes d'achat, de cession ou de transfert ;
- conclure tous accords, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et, plus généralement, faire le nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

ONZIEME RESOLUTION

(Autorisation pour le conseil d'administration de réduire le capital social de la société par annulation des actions détenues en propre par la société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, sous réserve de l'approbation de la dixième résolution ci-avant, autorise le conseil d'administration à :

- annuler les actions acquises au titre de la mise en œuvre de la dixième résolution ci-avant et des autorisations antérieures, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital social au jour où le conseil d'administration prendra cette décision d'annulation et par période de vingt-quatre mois, et à procéder à due concurrence à une réduction du capital social de la société ;
- procéder, si besoin est, à l'ajustement des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital et des options de souscription ou d'achat d'actions dont l'émission aurait été antérieurement décidée et encore en validité à la date de réalisation de la réduction de capital autorisée au terme de la présente résolution.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration, avec faculté de délégation, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation et notamment pour :

- prendre toutes décisions pour la réalisation des opérations d'annulation et de réduction du capital ;
- imputer la différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sur les postes de réserves de son choix, y compris celui des « primes d'émissions, de fusions et d'apports » ;
- accomplir tous actes, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités, y compris toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
- modifier les statuts de la société en conséquence ;

et, plus généralement, faire le nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace celle conférée aux termes de la dix-septième résolution de l'assemblée générale du 25 avril 2014.

DOUZIEME RESOLUTION

(Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce :

- met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2013, dans sa huitième résolution ;
- délègue au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente assemblée, les pouvoirs à l'effet de procéder, sur le rapport du ou des commissaires aux apports mentionnés au 1er et 2e alinéas de l'article L. 225-147 susvisé, à l'émission d'actions ordinaires de la société ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables, et décide, en tant que de besoin, de supprimer, au profit des porteurs des titres ou valeurs mobilières, objet des apports en nature, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et valeurs mobilières ainsi émises.

Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital, immédiate ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de la présente délégation est fixé à 10 % du capital de la société (tel qu'existant à la date de la présente assemblée).

L'assemblée générale prend acte de ce que la présente délégation emporte renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires auxquelles les valeurs mobilières qui seraient émises sur le fondement de la présente délégation, pourront donner droit.

Le conseil d'administration disposera de tout pouvoir pour mettre en œuvre la présente résolution, notamment pour arrêter la liste des titres de capital ou des valeurs mobilières apportées à l'échange, fixer la parité d'échange et, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, statuer, sur le rapport du ou des commissaires aux apports mentionnés au 1er et 2e alinéas de l'article L. 225-147 susvisé, sur l'évaluation des apports et l'octroi d'avantages particuliers, constater la réalisation définitive des augmentations de capital réalisées en vertu de la présente délégation, procéder à la modification corrélative des statuts, procéder à toutes formalités et déclarations et requérir toutes autorisations qui s'avèreraient nécessaires à la réalisation de ces apports.

TREIZIEME RESOLUTION

(Modification de l'article 18 des statuts relatif aux pouvoirs du conseil d'administration)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide, de supprimer et remplacer le sixième alinéa de l'article 18-2 des statuts comme suit, afin de mettre cet article en conformité avec les dispositions de l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014 :

« Toute convention réglementée intervenant directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses administrateurs, son directeur général, l'un de ses directeurs généraux délégués, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L233-3 du Code de commerce, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles une des personnes visées à l'alinéa précédent est indirectement intéressée, ainsi que les conventions intervenant entre la Société et une entreprise, si le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués ou l'un des administrateurs de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, membre du conseil de surveillance, ou de façon générale, dirigeant de cette entreprise.

L'autorisation préalable du Conseil d'administration est motivée en justifiant de l'intérêt de la convention pour la Société, notamment en précisant les conditions financières qui y sont attachées.

Les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice sont examinées chaque année par le Conseil d'administration et communiquées aux Commissaires aux comptes dans les conditions prévues par la loi.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont applicables ni aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, ni aux conventions conclues entre deux sociétés dont l'une détient, directement ou indirectement, la totalité du capital de l'autre, le cas échéant déduction faite du nombre minimum d'actions requis pour satisfaire aux exigences de l'article 1832 du Code civil ou des articles L225-1 et L226-1 du Code de commerce. »

Le reste de l'article reste inchangé.

QUATORZIEME RESOLUTION

(Modification de l'article 23 des statuts relatif à l'admission aux assemblées - Pouvoirs)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de supprimer et remplacer les articles 23-1 et 23-4 des statuts comme suit, afin de mettre cet article en conformité avec les dispositions du décret n° 2014-1466 du 8 décembre 2014 :

1. « Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris. »

4. « Le droit de participer aux assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné à l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L211-3 du Code monétaire et financier. »

Le reste de l'article reste inchangé.

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toute formalité de droit.

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES SITES (www.gl-events.com et www.amf-France.org)

Communiqués

Dates	Communiqués
Déclarations mensuelles et hebdomadaires des transactions sur actions propres	
Informations mensuelles des droits de vote	
Janvier 2014	Bilan annuel du contrat de liquidité
28 janvier 2014	Chiffre d'affaires 2013
18 février 2014	l'Association Première Vision et GL events Annoncent le rachat du salon Cuir à Paris
5 mars 2014	Résultats de l'exercice 2013
6 mars 2014	Présentation des résultats 2013
21 mars 2014	Avis de réunion à l'assemblée du 25 avril 2014
22 avril 2014	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2014
19 juin 2014	Contrat majeur de 44 Musd signé au Pérou
Juillet 2014	Bilan semestriel du contrat de liquidité
15 juillet 2014	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2014
2 septembre 2014	Résultat du 1 ^{er} semestre 2014
14 octobre 2014	Chiffre d'affaires du 3 ^{er} trimestre 2014
13 janvier 2015	Modification du calendrier de communication financière
15 janvier 2015	Chiffre d'affaires 2014
10 mars 2015	Résultat de l'exercice 2014
11 mars 2015	Présentation des résultats 2014
25 mars 2015	Avis de réunion à l'assemblée du 30 avril 2015

Document de référence et note d'opération

Dates	Communiqués
4 avril 2014	Document de référence 2013 D.14-0285

INFORMATIONS DIFFUSEES PAR VOIX DE PRESSE

Dates	Communiqués	Supports
16 juillet 2014	Forte croissance du chiffre d'affaires au 2 ^{ème} trim. 2014 (+20.4% à change constant) Une participation à la Coupe du monde de Football couronnée de succès. Des Perspectives à l'international toujours prometteuses.	Les Echos
3 septembre 2014	Croissance soutenue au 1er semestre 2014 Forte progression du résultat, Chiffre d'affaires : +13% (a change constant), résultat opérationnel : +15.5%, Résultat net Part du Groupe : +20%	Les Echos
15 octobre 2014	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trim. 2014 : 198 M€ (+23.6%) Nouveau trimestre de croissance forte.	Les Echos

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES ET OBLIGATOIRES

Dates	N° de parution	Communiqués
21 mars 2014	35	Avis de réunion Assemblée générale
9 avril 2014	43	Avis de convocation Assemblée générale
7 mai 2014	55	Attestation des commissaires aux comptes
7 mai 2014	55	Droit de vote
25 mars 2015	36	Avis de réunion Assemblée générale

INFORMATION DEPOSEE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Dates	Communiqués
12 juin 2014	Dépôt des comptes annuels 2013
12 juin 2014	Dépôt des comptes consolidés 2013

DOCUMENT ANNUEL D'INFORMATION

Le présent Document annuel d'information est établi en application de l'article 451-1-1 du Code monétaire et financier et de l'article 221-1-1 du règlement général de l'AMF. Ce document recense les informations publiées ou rendues publiques entre le 1er janvier 2014 et le 31 mars 2015 par GL events pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires.

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Olivier GINON
Président

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 64 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans ce document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux.

Lyon le 8 avril 2015

Olivier GINON
Président

CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES

	Date de première nomination	Date de renouvellement	Date de fin de mandat (AGO statuant sur les comptes arrêtés au)
Titulaires : MAZA – SIMOENS Sébastien BELMONT 26, rue Raspail 69600 Oullins	16 mai 2008	25 avril 2014	31 décembre 2019
MAZARS Christine DUBUS 131, boulevard Stalingrad 69624 Villeurbanne	13 juillet 2005	25 avril 2014	31 décembre 2019
Suppléants : Raphael VAISON DE FONTAINE 513, rue de Sans Souci 69760 Limonest	16 mai 2008	25 avril 2014	31 décembre 2019
Olivier BIETRIX 131, boulevard Stalingrad 69624 Villeurbanne	13 juillet 2005	25 avril 2014	31 décembre 2019

INFORMATIONS INCLUSES PAR REFERENCE

En application de l'article 28 du règlement 809-2004 sur les prospectus, les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent Document de Référence:

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés respectivement aux pages 81 à 112 et 113 du document de référence n°D14-0285 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 avril 2014 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés respectivement aux pages 93 à 127 et 128 du document de référence n°D13-0301 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 avril 2013 ;

TABLE DE CONCORDANCE ART 225-105-1 DU CODE DE COMMERCE**Information de l'art 225-105-1 :****I. Informations sociales :**Emploi :

Effectif total et répartition des employés par sexe, âge et zone géographique	29-30-34-35
Les embauches et les licenciements	30
Les rémunérations et leurs évolutions	40

Organisation du travail :

L'organisation du temps de travail	39
L'absentéisme	39

Relations sociales :

L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	39
Le bilan des accords collectifs	40

Santé et sécurité :

Les conditions de santé et de sécurité au travail	37
du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	N/A
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	37

Formation :

Les politiques mises en œuvre en matière de formation	31
Le nombre total d'heures de formation	31

Egalité de traitement :

Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	35
La politique de lutte contre les discriminations	33
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	33

Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail :

Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	39
A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	39
A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	39
A l'abolition effective du travail des enfants	39

II. Informations environnementalesPolitique générale en matière environnementale

L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	41
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	43
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	43
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	N/A

Pollution et gestion des déchets

Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	43
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	45
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	48

7 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Utilisation durable des ressources

La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	47
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	
N/A	
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	46
L'utilisation des sols	N/A

Changement climatique

Les rejets de gaz à effet de serre	48
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	N/A

Protection de la biodiversité

Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	N/A
---	-----

III. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

En matière d'emploi et de développement régional	51
Sur les populations riveraines ou locales	52

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	57
Les actions de partenariat ou de mécénat	58

Sous-traitance et fournisseurs

La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	56
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	56

Loyauté des pratiques

Les actions engagées pour prévenir la corruption	56
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	56

Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	N/A
---	-----

Note méthodologique	58
---------------------	----

Attestation de vérification d'un commissaire aux comptes	62
--	----

TABLE DE CONCORDANCE

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

Rubrique de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004	Pages du document de référence
1. PERSONNES RESPONSABLES	169
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	170
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	
3.1. Informations historiques	6 - 14
3.2. Informations intermédiaires	N/A
4. FACTEURS DE RISQUES	69 - 74
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1. Histoire et évolution de la société	13
5.2. Investissements	68
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1. Principales activités	17 - 23
6.2. Principaux marchés	16
6.3. Évènements exceptionnels	6 - 8
6.4. Dépendance éventuelle	N/A
6.5. Positionnement concurrentiel	17 - 24
7. ORGANIGRAMME	
7.1. Description du Groupe	5
7.2. Liste des filiales	111 - 112
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	114 - 115
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	40 - 49
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
9.1. Situation financière	65
9.2. Résultat d'exploitation	67
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
10.1. Capitaux de l'émetteur	100, 119
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	68, 100
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière	68 - 71
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.5. Sources de financement attendues	68
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	74
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	24, 68 - 69
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	N/A
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
14.1. Organes d'administration et de direction	81 - 82
14.2. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	89

7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	83 - 85
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	83 - 85

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. Date d'expiration des mandats actuels	81
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	86
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	90
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur	90

17. SALARIÉS

17.1. Nombre de salariés	125
17.2. Participation et stock-options	84 - 86, 152 - 154
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	84

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	155
18.2. Existence de droits de vote différents	151
18.3. Contrôle de l'émetteur	156
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle	157

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

127, 140

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1. Informations financières historiques	13
20.2. Informations financières pro-forma	N/A
20.3. Etats financiers	97
20.4. Vérification des informations historiques annuelles	128
20.5. Date des dernières informations financières	98
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7. Politique de distribution des dividendes	12
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	73
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	68

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. Capital social	152
21.2. Acte constitutif et statuts	150 - 151

22. CONTRATS IMPORTANTS

89

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

N/A

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

12

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

111 - 112



« Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n°D.15-0304, le 9 avril 2015 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires »